



MASTER TOURISME

Parcours « Tourisme et Développement »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

Amélioration des pratiques de tri des déchets en hébergement touristique Le cas du territoire du Smectom du Plantaurel

Présenté par :

Adèle Vallée

Année universitaire : **2020– 2021**

Sous la direction de : Bruno Claverie

**Amélioration des pratiques
de tri des déchets
en hébergement touristique**

**Le cas du territoire du Smectom du
Plantaurel**

« L'ISTHIA de l'Université de Toulouse Le Mirail n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les projets tutorés et mémoires de recherche. Ces opinions doivent être considérées comme propres à l'auteur. »

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier mon maître de mémoire, Bruno Claverie, pour son suivi et ses retours tout au long de la conception et de l'écriture de ce mémoire. Je remercie également l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'ISTHIA pour ses cours et son accompagnement.

Un grand merci à toute l'équipe du Smectom du Plantaurel qui m'a accueilli chaleureusement, et tout particulièrement à Lorena Hudbert, ma tutrice durant ce stage de fin d'étude, qui, à travers son accompagnement, sa confiance et sa bienveillance permanente a grandement participé à mon épanouissement professionnel durant ce stage. Je remercie également Madame la Présidente du Smectom du Plantaurel, Madame Magistrali et Julie Gouët, ainsi que l'ensemble de mes collègues, Charlotte, Serge, Guillaume, Christelle, Sonia, Valérie, Mélanie, Chloé, Hasna, Charlotte, Yannick...

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui m'ont accordé un entretien qualitatif pour leur temps précieux.

Je souhaite remercier très chaleureusement Martine et Anne, bibliothécaires au centre de ressources du centre universitaire de l'Ariège, pour leur accueil durant ces trois années d'étude à Foix, ainsi que l'équipe du centre universitaire de l'Ariège grâce à qui j'ai pu étudier dans des conditions idéales.

Je remercie mes camarades de promotion, pour l'ensemble des beaux moments vécus ensemble durant ces années universitaires.

Je remercie également mes colocataires, grâce à qui la rédaction de ce mémoire a été bercée de playlists de la radio Fip, d'excuses pour les bruits de ponceuse, de discussions autour de repas et de bonne humeur.

Je remercie ma famille, même si vous n'avez pas contribué directement à ce mémoire, c'est grâce à vous que je suis là aujourd'hui.

SOMMAIRE

Introduction	7
PARTIE 1 : Les déchets, le tourisme et leurs enjeux.....	5
Introduction de la Partie 1	10
Chapitre 1 : Parmi les empreintes laissées par l'Homme : les déchets.....	11
Chapitre 2 Difficile compatibilité avec le tourisme	38
Conclusion de la partie 1.....	48
PARTIE 2 : La gestion des déchets en Ariège, un enjeu de taille.....	49
Introduction de la partie 2.....	50
Chapitre 3 : Le SMECTOM du Plantaurel : organisation et territoire d'action ..	51
Chapitre 4 : Le tourisme en Ariège, un secteur économique en croissance	59
Chapitre 5 Le compostage de proximité, émergence d'une pratique	65
Chapitre 6 : Opération « En vacances aussi je composte ! ».....	73
Conclusion de la partie 2.....	95
Partie 3 : Leviers et recommandations pour un meilleur tri des déchets lors du séjour en hébergement touristique.....	96
Introduction de la partie 3.....	97
Chapitre 7 : Méthodologie de recherche	98
Chapitre 8 : Démonstration des hypothèses	102
Chapitre 9 : Préconisations pour le Smectom du Plantaurel	133
Conclusion de la partie 3.....	145
Conclusion générale	147
Bibliographie.....	150
Table des annexes	156
Table des figures.....	267
Table des tableaux.....	268
Table des matières.....	269

INTRODUCTION

Le 9 août 2021 paraissait la première partie du sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Rédigé par 234 scientifiques de 66 pays, s'appuyant sur plus de 14 000 études scientifiques¹, celui-ci a trouvé un large écho médiatique à la fois dans les médias mainstream mais aussi sur les réseaux sociaux. Les questions liées aux problématiques environnementales semblent de plus en plus médiatisées. Néanmoins, le thème des déchets est bien moins traité en dehors de la problématique de l'exportation des déchets plastiques. Pourtant les déchets sont des éléments du quotidien par excellence, produits chaque jour, en quantité variable selon les individus. Leur gestion, leur tri et leur traitement sont donc des thématiques particulièrement importantes actuellement.

D'un autre côté, avec près de 90 millions de touristes accueillis en 2018², la France est un pôle touristique d'influence mondiale. Autant de touristes qui consomment, se restaurent, achètent et surtout jettent leurs déchets en France. Les touristes apprécient notamment la qualité et la diversité des paysages français. Avec 5 994 000 nuitées effectuées par des touristes en 2019 (Ariège Pyrénées Tourisme, 2019, p. 22), l'Ariège est un département dont l'économie touristique se développe.

Conscient des enjeux importants du domaine, le Smeptom du Plantaurel a eu pour projet le développement du compostage dans les hébergements touristiques de son territoire. Ce projet a en partie été lancé en 2014, avec l'équipement principalement de campings. La mission de stage réalisée entre mars et août 2021, portait cette fois-ci sur l'équipement des petits hébergements (gîtes, meublés de tourisme et chambres d'hôtes) tout en complétant l'offre pour les gros hébergeurs souhaitant s'équiper.

Partant de ce constat, une première question a émergé :

Comment donner envie aux hébergeurs et aux touristes de composter ?

¹ Vie publique. *Rapport du Giec sur le climat : un constat alarmant*, 10/08/2021 [en ligne]. Disponible sur <https://www.vie-publique.fr/en-bref/281114-rapport-du-giec-sur-le-climat-un-constat-alarmant> (consulté le 31/08/2021)

² France 24. *La France a accueilli près de 90 millions de touristes en 2018, un record*, 17/01/2019 [en ligne]. Disponible sur <https://www.france24.com/fr/20180117/ce-record-tourisme-visiteurs-gilets-jaunes> (consulté le 31/08/2021)

A travers cette question de départ, plusieurs thèmes émergent. Celui des déchets, avec leur définition et l'organisation de gestion des déchets en France. Celui du tourisme, avec sa conception actuelle et ses évolutions, mais aussi l'articulation entre ces deux thèmes rarement traités conjointement. Ces recherches permettent de faire émerger la problématique suivante :

Comment mobiliser les hébergeurs touristiques et sensibiliser les touristes à un meilleur tri des déchets ?

Pour répondre à cette problématique il est nécessaire de comprendre le fonctionnement du Smectom du Plantaurel, les caractéristiques et tendances du territoire ariégeois. Par la suite la présentation du compostage de proximité, dont le développement récent nécessite d'adopter une vision législative et une explication détaillée des missions de stage apporterons des éléments complémentaires.

De ces éléments découlent des hypothèses qui seront vérifiées ou infirmées dans une dernière partie grâce à une enquête qualitative menée auprès de profils divers. Au terme de cette enquête, six préconisations adaptées au contexte et à la structure de stage seront présentées.

**PARTIE 1 : LES DECHETS, LE TOURISME ET
LEURS ENJEUX**

Introduction de la Partie 1

Le travail mené durant le stage a concilié deux thèmes rarement associés : la gestion des déchets et le tourisme. La gestion des déchets est rendue nécessaire par la production permanente de déchets. Ceux-ci sont de typologie et de quantités diverses mais tous ont en commun de devoir être traités. Pourtant, si la production de déchets au sens tel qu'il a été défini par la législation française, a suivi l'Homme depuis ses débuts, la gestion des déchets, incluant la prévention, la collecte et le traitement des déchets, a largement évolué au cours du temps et ce n'est que récemment qu'elle s'est automatisée et industrialisée et jusqu'à la fin du XXe siècle, la production de déchets en France croissait chaque année.

D'un autre côté le tourisme est un phénomène beaucoup plus récent, né à la fin du XIIIème siècle, il prend son essor au XXe siècle et cette croissance se poursuit en ce début de XXIe siècle. Pour autant, le tourisme est un phénomène aux facettes multiples qu'il est nécessaire d'appréhender dans une globalité.

Cette première partie s'attache à répondre à la question de départ : *Comment donner envie aux hébergeurs et aux touristes de composter ?*

Pour cela, il est nécessaire de présenter et analyser ces deux concepts que sont les déchets et le tourisme, à faire apparaître leurs liens, leurs oppositions. Dans un premier temps en s'intéressant spécifiquement aux déchets, à leur définition, leur historique, leur gestion actuelle, tant en termes de compétences que financières, puis à la composition des ordures ménagères et à la problématique de leur réduction. Dans un second temps, le tourisme et ses notions annexes seront explorés, pour aboutir à l'analyse de ces deux phénomènes conjoints.

Chapitre 1 : Parmi les empreintes laissées par l'Homme : les déchets

1.1 Une définition par l'effroi et l'abandon

D'un point de vue étymologique, le mot déchet trouve son origine dans le mot déchoir, du latin *cadere* (tomber)³. Ce mot se réfère explicitement à un état proprement objectif et localisé car on désigne « ce qui est jeté en bas ». Le préfixe *de-* connote négativement, comme cela se traduit dans le verbe *déchoir*, avec le passage physique d'une sphère supérieure à une sphère inférieure) et le nom *déchéance*, une chute sans fin (Harpet, 1998, p. 50).

En s'intéressant au vocabulaire lié aux déchets y compris dans d'autres langues, on observe que l'étymologie s'oriente vers deux branches. L'une concerne ce qui est réduit en poussière et désintégré, comme le montre les mot *müll* en allemand et *dust* en anglais, qui se rapportent littéralement à la litière et au fumier, et plus globalement au référentiel organique. L'autre se rapporte à ce qui est mis en ordre, au tri, avec notamment le terme *refuse* en anglais, *rebut* en français ou encore *dinda* en swahili, découlant du verbe *kudinda*, refuser.

Le vocabulaire se rapportant au champ lexical des déchets traduit l'apriori négatif auxquels ils sont sujets. Ainsi *ordure*, trouve son origine latine avec *horridus* qui signifie « être effrayé, choqué, littéralement hérissé ». Cette origine, incluant le domaine de l'abominable et de l'horrible, traduit le rapport affectif, voire émotif entretenu avec ce qui est nommé (Harpet, 1998, p. 47). Le mot déchet emprunte souvent une connotation négative :

« *Le déchet pris dans son aspect négatif est rapporté à la notion de nuisance par sa nature et ses qualités (souille, salit, pue...) par son implantation régulière (localité), par sa quantité (encombre). Il porte atteinte à l'intégrité des lieux, des individus et à leur représentation* » (Harpet, 1998, p. 261)

3 Actu Environnement. *Définition : Déchet* [en ligne] Disponible sur :[HTTPS://WWW.ACTU-ENVIRONNEMENT.COM/AE/DICTIONNAIRE_ENVIRONNEMENT/DEFINITION/DECHET.PHP4#:~:TEXT=%C3%89TYMOLOGIQUEMENT%2C%20D%C3%A9CHET%20VIENT%20DE%20D%C3%A9CHOIR,DU%20LATIN%20CADERE%20\(TOMBER\).](https://www.actu-environnement.com/AE/DICTIONNAIRE_ENVIRONNEMENT/DEFINITION/DECHET.PHP4#:~:TEXT=%C3%89TYMOLOGIQUEMENT%2C%20D%C3%A9CHET%20VIENT%20DE%20D%C3%A9CHOIR,DU%20LATIN%20CADERE%20(TOMBER).)

D'un point de vue légal, en France, la loi du 15 juillet 1975 définit le déchet comme « *tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau ou produit, plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon* » (Article L541-1-1 du Code de l'environnement, 1975), . Cette définition qualifie le déchet par rapport à un circuit de production et par rapport à la notion de propriété. Est donc qualifié de déchet tout ce qui est abandonné ou en passe de l'être : le déchet est qualifié non pas par sa nature mais par l'intention qui anime son détenteur (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 20). Cependant, malgré la notion d'abandon, le producteur ou détenteur de déchet est responsable de leur élimination quels que soient le déchet et son effet sur l'environnement (Breton, 2016, p.18). Breton souligne également que si l'appréhension des déchets par le droit a suscité des règles juridiques globalement plus tournées vers la répression que la prévention (2016, p.15)

Ainsi, à la fois d'un point de vue étymologique et d'un point de vue légal, le déchet à une connotation négative, il s'agit d'un élément abandonné, associé à la peur et à l'horrible, dont on souhaite se débarrasser. Cela a notamment des conséquences sur la manière dont sont stockés, collectés et traités les déchets :

« La gestion des déchets est encore abordée de nos jours selon des stratégies techniques et technologiques qui placent le déchet sur le même plan qu'un matériau dont nous pourrions craindre « l'invasion » » (Harpet, 1998, p. 360)

1.2 Historique de la gestion des déchets

Ainsi, si le déchet est un élément matériel abandonné, l'homme a toujours produit des déchets. Néanmoins, jusqu'à l'Antiquité, le problème de gestion des déchets ne se pose pas car les hommes jettent les restes de nourriture sur le sol et ils disparaissent rapidement. Puis durant l'Antiquité, à Rome et à Athènes, les habitants emportent leurs déchets hors de la ville et déposent leurs ordures dans des fosses dédiées.

Durant le Moyen-Age, les villes se développent et leurs habitants jettent leurs ordures dans la rue ou les rivières. Les animaux présents sur la voie publique (volaille, chiens, cochons...) mangent tout ce qui est comestible. Ce n'est qu'à partir de 1131 qu' Paris, ces animaux furent interdits de vagabondage. Les ordures et excréments étaient jetés par les portes et les fenêtres ce qui aboutissait à une puanteur importante dans les

rues et à des problèmes d'hygiène et de propreté (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 19).

En 1184, Philippe Auguste ordonne le pavage des voies de Paris, des fossés et des canaux sont creusés sur certaines voies pour faciliter l'évacuation des déchets. C'est le moment d'une première législation afin que soient organisés des services d'enlèvement mais leur mise en place n'est pas vraiment effective. Durant les décennies suivantes, de nombreuses épidémies se développent en raison des bactéries présentes dans les ordures.

En 1531, chaque propriétaire a désormais l'obligation d'installer une fosse dans sa maison. Puis le métier de chiffonnier est créé, ce sont alors les premiers recycleurs.

Au XIXe siècle, les travaux de Pasteur représentent un tournant pour la gestion de déchets. Les travaux du chercheur montrent les dangers des bactéries et participent à la sensibilisation de la population à une meilleure hygiène. La problématique de la gestion des déchets est alors pleinement prise en compte.

En 1883, le Préfet Poubelle ordonne que les déchets ménagers soient évacués dans des boîtes métalliques. Pour les déchets liquides, Haussmann met en place le tout-à-l'égout et un réseau d'eau potable. Son projet marque le début d'une collecte sélective. Les parisiens doivent jeter leurs déchets dans trois boîtes différentes : une pour les déchets fermentescibles, une pour les papiers et chiffons, et une pour le verre, les débris de vaisselle et les coquilles d'huitres). Néanmoins, ce système de collecte sélective peine à s'imposer pour plusieurs raisons. Les boîtes métalliques doivent être achetées par les parisiens, de plus ils ne trient pas bien et les concierges ne veulent pas rentrer et sortir les boîtes. Historiquement, la collecte et le traitement des ordures se faisaient plutôt grâce à des chiffonniers et des artisans qui recyclaient les déchets. La collecte par des éboueurs, à traction animale puis à traction à moteur thermique se développe ensuite.

C'est également à la fin du XIXe siècle que les hygiénistes convainquent la collectivité de détruire les déchets par le feu, avec le début du développement des incinérateurs (Moletta, 2009, p. 3).

Le 15 juillet 1975, la première grande loi française sur la gestion des déchets est promulguée. Elle impose à chaque commune la collecte et l'élimination des déchets des ménages. Puis, en 1992, la loi Royal définit de nouvelles règles pour la gestion

des déchets et interdit la mise en décharge des déchets recyclables afin d'éviter les risques de pollution ainsi qu'un gigantesque gaspillage des matières premières (Loi n°92-646 du 13 juillet 1992).

1.3 Compétences liées à la gestion des déchets

Au niveau national, un plan national de prévention des déchets fixe les orientations stratégiques de la politique publique de prévention des déchets et décline les actions de prévention à mettre en œuvre. L'élaboration d'un plan national de prévention des déchets (PNPD) s'inscrit dans le cadre défini par le droit européen et le code de l'environnement.

Depuis 2015, la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) a mis fin à l'éclatement des responsabilités en matière de planification et de gestion des déchets et renforce la cohérence de la politique de planification. Ainsi, la planification de la prévention et de la gestion des déchets est une compétence régionale (et non plus partagée entre la région et le département). Cela se traduit notamment par l'élaboration du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) (Didriche, 2016, p. 25).

La loi NOTRe confie aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propres les compétences de collecte et de traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés. Il s'agit du « service public de prévention et de gestion des déchets ». En France, près de 1 200 structures intercommunales collectent et traitent les OMA, il peut s'agir de communautés de communes, des communautés d'agglomération ou encore de syndicats intercommunaux. Les collectivités peuvent faire le choix de ne déléguer à un tiers que la compétence de collecte des déchets ou la compétence de traitement des déchets. Les structures assurant le traitement de déchets regroupent généralement plusieurs structures n'exerçant que la compétence de collecte⁴. Depuis 2012, les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des déchets ménagers et assimilés doivent également élaborer des programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) (figure A).

⁴ Ministère de la transition écologique. *Le rôle des territoires, au cœur de l'économie circulaire et de la politique des déchets*, 13/02/2019 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/role-des-territoires-au-coeur-leconomie-circulaire-et-politique-des-dechets> (consulté le 31/08/2021).



Figure A: Obligation et réglementations en fonction des échelons territoriaux (Julie GOUËT, 2016)

1.4 Les principaux chiffres concernant les déchets en France

Afin de mieux comprendre la gestion des déchets en France, il est nécessaire de se pencher sur quelques chiffres clés. L'Ademe, l'agence de la transition écologique en France, est l'une des principales sources de données vérifiées dans le domaine des déchets au niveau national. L'Ademe se donne quatre missions (connaître, convaincre et mobiliser, conseiller et aider à réaliser) dans cinq grands domaines d'intervention, dont l'un est celui des déchets⁵. Ainsi, il s'agit d'un acteur essentiel dont nous utiliserons les données tout au long de ce travail.

Selon les chiffres publiés par l'organisme, en 2017, ce sont 326 000 000 de tonnes de déchets qui ont été produits, soit 4,9 tonnes par habitant. Néanmoins parmi ces déchets, seule une partie correspond à la catégorie déchets ménagers et assimilés (DMA). Par déchets ménagers, sont décrits les déchets produits par les ménages. Les déchets assimilés englobent les déchets des activités économiques (entreprises, administrations...) pouvant être collectés avec ceux des ménages sans sujétion technique particulière eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites (Code général des collectivités territoriales).

5 Ademe. *Présentation de l'ADEME* [en ligne]. Disponible sur <https://www.ademe.fr/lademe/presentation-lademe> (consulté le 31/08/2021).

Ainsi, les DMA représentent en France 39 000 000 tonnes par an, soit 580 kg par habitant et par an en 2016 (ADEME, 2020, p.11). La quantité de DMA est en baisse de 2% en dix ans. Ce sont les entreprises (hors construction et hors assimilés), avec 63 000 000 tonnes de déchets en 2017, et le secteur de la construction, avec 224 000 000 tonnes de déchets, qui produisent le plus de déchets en France (figure B). Parmi ces déchets, 66% sont recyclés ou utilisés en remblayage, 28% sont éliminés et 6% sont valorisés énergétiquement.

Parmi les DMA, les déchets ménagers représentent environ 80 %, le reste étant des déchets de petites entreprises ou d'administrations collectés en même temps que les déchets ménagers (les déchets dits assimilés) (ADEME, 2020, p. 4). Les déchets ménagers se décomposent « *en ordures ménagères (OM) collectées auprès des ménages, en collecte séparée ou non, en porte-à-porte ou en apport volontaire, et en déchets collectés en déchèterie (hors déblais et gravats) ou par des collectes spécifiques d'encombrants* ». En 2016, selon Eurostat, chaque Français a produit 437 kilos de déchets ménagers (figure B) (ADEME, 2020, p. 23). Les déchets ménagers représentent 4% du poids total des déchets en France (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 6).

Déchets en France			
326 000 000 T			
4,9 T/hab			
Déchets des professionnels		Déchets ménagers et assimilés	
287 000 000 T		39 000 000 T	
		580 kg/hab	
Entreprises hors construction et assimilées	Entreprises construction	Entreprises et administrations assimilées	Ménages
63 000 000 T	224 000 000 T	7 800 000 T	31 200 000 T
			Soit 437 kg/hab (Eurostat)

Figure B Classification des déchets selon leur producteur (données : ADEME, conception : Adèle Vallée, 2021)

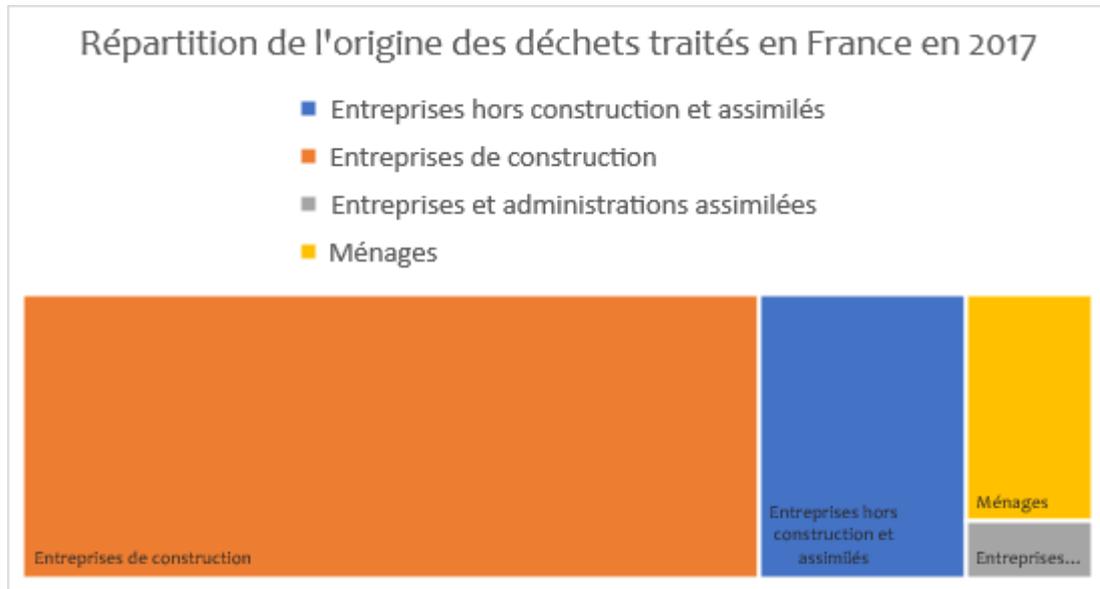


Schéma de répartition de l'origine des déchets traités en France en 2017 (données : ADEME, conception : Adèle Vallée, 2021)

Cette classification des déchets s'appuie sur le critère du producteur : en fonction de l'origine du déchet, celui-ci ne sera pas considéré de la même manière. Un même déchet peut alors appartenir à des catégories différentes selon son producteur (Moletta, 2009, p.16). Il est également possible de classer les déchets selon leur nature avec : les déchets inertes, organiques, banals, toxiques ou dangereux et les déchets ultimes (Moletta, 2009, p. 17).

En France, le secteur des déchets représente 111 650 emplois directs répartis dans 8 243 entreprises. L'Ademe explique de plus que : « *le chiffre d'affaires du secteur, de 21,4 milliards d'euros, ne recouvre pas exactement le chiffre d'affaires lié aux déchets, les entreprises du secteur pouvant aussi dégager des chiffres d'affaires liés à des activités annexes. Rappelons également qu'une part non négligeable des activités de collecte et de traitement des déchets est réalisée en régie et ne génère donc aucun chiffre d'affaires (hormis la vente des matériaux).* » (ADEME, 2020, p.4)

1.5 Autopsie de la poubelle d'un français et d'un résident du territoire couvert par le Smectom du Plantaurel

Au niveau national, la production d'ordures ménagères des français est passée de 170 kg en 1960 à 374 kg par habitant en 2009. En plus d'une augmentation en quantité,

les déchets se sont aussi diversifiés et la part fermentescible et recyclable s'est réduite. Les quantités produites sont inégales selon les territoires, le type d'habitat et le mode de vie influencent fortement la production de déchets. C'est seulement à partir de 2002 que la croissance de la production de déchet a enfin semblé se découpler de la croissance du PIB (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 23).

En 2017, l'ADEME a réalisé une campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères. Par rapport aux précédentes campagnes (la dernière était en 2007), les principales évolutions s'observent auprès des papiers et cartons, qui sont beaucoup moins présents, et auprès des textiles sanitaires, notamment les couches, en augmentation importante malgré les campagnes de promotion des couches lavables. L'Ademe souligne « *curieusement, la part des déchets putrescibles, en forte hausse en 2007, s'est brutalement réduite, conséquence possible de la promotion des composteurs individuels et de la collecte des biodéchets et plus récemment, sans doute de la lutte contre le gaspillage alimentaire* » (ADEME, 2020, p.24).

Au Smectom du Plantaurel, une campagne de caractérisation a été menée en 2018 par le bureau d'études Verdicité⁶. La figure C montre l'évolution de la caractérisation des ordures ménagères entre 2013 et 2018 au Smectom. Dans l'ensemble, les

6 Peyronel Caroline. Smectom : « Agir pour mieux réduire ». *La Dépêche*, 18/12/2018 [en ligne]. Disponible sur <https://www.ladepeche.fr/article/2018/12/18/2926830-smectom-agir-pour-mieux-reduire.html> (consulté le 31/08/2021).



Figure D: Caractérisation de la poubelle noire d'un habitant du territoire du Smectom (Gouët, 2021, p.18)

Figure 12. Composition des ordures ménagères résiduelles (OMR) en 2017



Source : ADEME – MODECOM®

Figure C: Composition des ordures ménagères résiduelles en 2017 (ADEME, 2018, p.27)

quantités de déchets se sont bien réduites, passant de 296 kg/hab en 2013 à 260kg/hab en 2018. Concernant les déchets compostables, qui relèvent donc des biodéchets dont notre service est en charge, ils sont passés de 90kg/hab/an à 65kg/hab/an, une baisse notable, de plus de 25%. Ils représentent ainsi désormais 25%

des déchets dans les ordures ménagères, ce qui reste très important compte tenu du fait que ces déchets sont facilement valorisables en gestion de proximité grâce au compostage. Les chiffres de l'ADEME, représentant la moyenne nationale montrent eux, un total de 254kg/hab d'ordures ménagères résiduelles, dont 32,8kg/hab de déchets putrescibles, soit 13% (figure D).

Ainsi le tri à la source des déchets putrescibles représente un axe de travail qui permettra d'influer significativement sur la quantité de déchets enfouis, tout en présentant l'avantage de concerner des déchets qui peuvent être facilement détournés avec des méthodes accessibles comme le compostage.

1.6 Coût et financement de la gestion des déchets

1.6.1 Un coût de gestion en augmentation constante

En France, la gestion des déchets coûte environ 20 milliards d'euros par an, dont 14 milliards pèsent sur le budget des collectivités locales. Les entreprises prennent en charge une partie de ce coût, à travers les filières de responsabilité élargie des producteurs. Leur contribution s'élève à 1,2 milliard d'euros (Vernier, 2015, p.8).

Les dépenses liées à la gestion des déchets sont importantes et en augmentation constante. Depuis 30 ans, elles ont augmenté à un rythme deux à trois fois plus élevé que celui du PIB : + 9 % par an entre 1990 et 2000 (contre + 3 % pour le PIB), + 4,8 % par an entre 2000 et 2010, + 3,4 % par an entre 2010 et 2014 (+ 1,9 % pour le PIB). L'Ademe explique :

« Cette progression des dépenses traduit les efforts d'amélioration de la gestion des déchets, avec des moyens de collecte et de traitement plus élaborés, permettant une meilleure valorisation et la réduction de leur impact sur l'environnement. Une augmentation comparable à la hausse du PIB depuis 2014. Entre 2014 et 2015, le rythme de progression des dépenses de gestion des déchets s'est ralenti (+ 0,1 %), pour reprendre en 2017 (+ 2,7 %). Sur la même période, le PIB a augmenté de 1,5 %, puis de 2,3 %. La dépense totale se décompose en 15,8 milliards d'euros de dépenses totales pour les dépenses courantes et 1,8 milliard d'euros de dépenses en capital pour les investissements. ».

Au total, le flux de déchet responsable du plus de coûts est celui des ordures ménagères et résiduelles. Elles sont le plus souvent collectées en porte à porte, pour un coût aidé de 53 euros HT par habitant par an. Le deuxième flux en termes de dépense est celui des déchets apportés en déchetterie (21 euros HT par habitant par an). En comparaison, les collectes séparées représentent 10 euros HT par habitant. Ce coût est en partie pris en charge par les éco-organismes.

En 2011, dans son rapport, la Cour des Comptes indique que les collectivités chargées de la gestion des déchets ont dépensé en 2009, 8 millions d'euros soit 298 euros par ménage, trois fois plus qu'en 1990. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) ont augmenté de 60,6% entre 2001 et 2008 soit 10%/an, une augmentation bien supérieure à celle du pouvoir d'achat alors que les quantités de déchets ont diminué, la Cour des Comptes l'explique par un meilleur service, des normes plus strictes mais

aussi par un surdimensionnement des grands équipements, une hausse des coûts de personnel et des dépenses de fonctionnement, une organisation inefficace et un contrôle insuffisant des prestataires (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 36). La Cour des Comptes mentionne également comme cause, le contrôle par les entreprises privées du secteur public des déchets, en effet, la plupart des entreprises du secteur sont « *des filiales de grands groupes nationaux* » et que le secteur manque de concurrence⁷.

1.6.2 Les différents modes de financement existants

Afin de couvrir ces dépenses importantes, les collectivités en charge de la gestion des déchets peuvent choisir entre trois modes de financement :

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Elle est basée sur le foncier bâti. Elle ne prend pas en compte le nombre de personnes dans le ménage, ou la quantité de déchets collectés. La TEOM peut aussi être composée d'une part dite incitative, elle s'appelle alors TEOMi;
- La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), liée au service rendu;
- Le recours au budget général, financé par les quatre taxes directes locales (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation et contribution économique territoriale).

La TEOM et le recours au budget général peuvent être couplés (ADEME, 2020, p. 65).

Le Smectom du Plantaurel reçoit les cotisations des EPCI, le système utilisé actuellement est fondé sur la TEOM et un recours au budget général. A ces modes de financement principaux peuvent s'ajouter des recettes comme la vente de matériaux issu du tri, de l'énergie produite à partir du biogaz de l'installation de stockage des déchets ultimes ou de compost issu de la valorisation organique. Le Smectom utilise ces trois sources de recettes.

De plus, on peut ajouter à ces recettes les soutiens versés par divers organismes (éco organismes, aides publiques...). En 2017, en France, les soutiens versés par les éco-organismes s'élevaient à 805 millions d'euros (les contributions perçues par ces

⁷ Lapeyre Sébastien. Rapport de la cour des comptes sur la gestion des déchets : un constat alarmant. *Cniid*, 10/10/2011 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cniid.org/Rapport-de-la-Cour-des-Comptes-sur-la%2C314> (consulté le 31/08/2021).

derniers s'élevant elles à près de 1,4 milliards d'euros, 508 millions d'euros ont été consacrés aux collectes, traitements, études ou communications pris en charge directement par les éco-organismes).

La TEOM sous son format actuel n'incluant aucune modulation incitative, contrairement aux tarifications incitatives (TEOMi ou REOM) est accusée d'être à l'origine d'une déresponsabilisation des consommateurs car les producteurs ne sont pas toujours les payeurs. De plus, la TEOM ne couvre pas le coût réel sans aides d'impôts (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 91). L'inclusion d'un critère incitatif permet la réduction des déchets sur tous les territoires concernés. Plusieurs pays étrangers ont adopté ce mode de financement, qui couvre parfois la totalité de la population comme en Allemagne ou en Autriche (Gatier, 2016, p.7). La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte prévoit que les collectivités territoriales progressent vers la généralisation d'une tarification incitative en matière de déchets, avec pour objectif que quinze millions d'habitants soient couverts par cette dernière en 2020, et vingt-cinq millions en 2025. Cet objectif est répercuté dans le Programme régional de prévention et de gestion des déchets.

1.6.3 La Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) : un véritable enjeu financier

Il s'agit d'une taxe gouvernementale perçue sur les déchets éliminés, en stockage et, dans une moindre mesure, en incinération. Lancée en 1999, elle a pour objectif initial d'encourager les producteurs d'activités dites « polluantes » à réduire leur empreinte environnementale. Elle s'inscrit dans la feuille de route de l'économie circulaire. Une première réforme de cette taxe a été entamée en 2016, augmentant peu à peu son coût mais l'entrée en vigueur d'une réforme profonde de cette taxe le 21 janvier 2020 prévoit des hausses bien plus importantes afin d'avoir un effet plus marqué⁸. Ainsi, en 2020 cette taxe s'élevait à 42 euros par tonne dans le cas de déchets stockés dans une ISDND et 15 euros par tonne pour une installation de traitement thermique de

8 Valoservices. *Hausse de la Taxe Générale sur les Activités polluantes (TGAP) en 2021* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.valoservices.suez.fr/conseils/blog/tout-savoir-sur-la-tgap/#:~:text=La%20TGAP%20est%20une%20taxe,%C3%A0%20r%C3%A9duire%20leur%20empreinte%20environnementale.&text=%C3%89missions%20polluantes%20%3B,Mat%C3%A9riaux%20d%27extraction> (Consulté le 31/08/2021).

déchets non dangereux⁹. Néanmoins, de nombreuses clauses de modulation permettent de réduire ces taux théoriques, ainsi le Smectom en 2020 payait une TGAP de 17 euros par tonne enfouie grâce à la valorisation énergétique de plus de 75% du biogaz capté et l'exploitation selon la méthode du bioréacteur.

La TGAP va subir une hausse conséquente jusqu'à 2025, atteignant 65 euros par tonne pour toutes les tonnes enfouies dans les installations autorisées, sans modulation possible¹⁰. Cela représente un coût conséquent, qui enjoint les EPCI et syndicats en charge de la gestion des déchets à réduire drastiquement les tonnages enfouis ou incinérés. Cela explique également une partie de la hausse du coût des déchets en France ces dernières années et à venir.

Cette taxe représente un véritable enjeu pour des collectivités comme le Smectom du Plantaurel. Avec 43 314 tonnes enfouies en 2019 soit 7% de moins qu'en 2018 (contre une réduction de 2% entre 2017 et 2018), en imaginant une baisse chaque année de 4,5% en moyenne des tonnes enfouies (soit un total de 32 859 tonnes enfouies en 2025), la TGAP représentera tout de même 2 135 835 euros en 2025. En 2019, le montant de la TGAP payé par le Smectom s'est élevé à 775 000 euros pour un budget total 19 081 000 euros, soit 4% du budget. En 2025, le montant de la TGAP aura augmenté de 275%, on peut douter du fait que le budget global du Smectom suivra le même chemin. Ainsi, s'il souhaite maintenir ses coûts, le Smectom n'a qu'une solution : réduire considérablement le nombre de tonnes enfouies chaque année. Or on a vu dans la caractérisation des ordures ménagères que la poubelle noire des habitants du territoire du Smectom est largement réductible, avec notamment 65 kg de déchets compostables et 63 kg de déchets recyclables, sur 260 kg par habitants en 2018. Ainsi un meilleur tri et le déploiement du compostage représentent des enjeux financiers considérables.

9 Douane.gouv. *Taxe générale sur les activités polluantes taux 2020* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/uploads/files/DEMARCHES/TGAP/Tableau-des-taux-de-tgap-2020.pdf> (consulté le 31/08/2021).

10 Unifer environnement. *Evolution de la taxe TGAP sur l'enfouissement*, 26/05/2020 [en ligne]. Disponible sur <https://www.unifer.fr/evolution-de-la-taxe-tgap-sur-lenfouissement/> (consulté le 31/08/2021).

1.6.4 Le principe de responsabilité élargie du producteur (REP) : limites de ce mode de fonctionnement

Le principe de responsabilité élargie du producteur consiste à considérer que le producteur, c'est-à-dire la personne responsable de la mise sur le marché du produit, est responsable de financer ou d'organiser la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 102). Plusieurs axes peuvent être choisis mais les producteurs, qui peuvent mettre en place des structures collectives ou des systèmes individuels, choisissent généralement de s'organiser de manière collective pour assurer ces obligations à travers des éco-organismes à but non lucratif. Ces structures sont agréées par les pouvoirs publics. On compte actuellement 15 filières de gestions des déchets fonctionnant selon ce principe en France. La responsabilité élargie du producteur correspond à l'application du principe de pollueur-payeur. Il est supposé favoriser l'éco-conception des produits.

Ainsi, les éco-organismes sont financés grâce à la cotisation financière versée par les producteurs concernés. Les éco-organismes se répartissent entre deux modèles de fonctionnement :

- Eco-organisme contributif ou financier. Il récolte les fonds auprès des producteurs et les redistribue aux collectivités territoriales qui assurent la prévention, la collecte et le tri de ces déchets. Il s'agit du modèle utilisé pour les déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques,
- Eco-organisme opérationnel. Il récolte les fonds et les utilise pour contractualiser lui-même avec des prestataires qui assurent la collecte et le traitement des déchets¹¹.

En France on compte actuellement 15 filières REP :

- Les déchets d'emballages ménagers,
- Les déchets de papiers graphiques,
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE),

¹¹ Ministère de la transition écologique. Cadre général des filières à responsabilité élargie des producteurs, 09/08/2021 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/cadre-general-des-filieres-responsabilite-elargie-des-producteurs#:~:text=Ces%20dispositifs%20reposent%20sur%20le,produits%20en%20fin%20de%20vie> (consulté le 31/08/2021).

- Les déchets d'éléments d'ameublement (DEA),
- Les textiles, linge de maison, chaussures (TLC),
- Les piles et accumulateurs usagés,
- Les déchets diffus spécifiques des ménages (DDS – peintures, solvants...),
- Les déchets de pneumatiques,
- Les véhicules hors d'usages (VHU),
- Les déchets issus des bateaux de plaisance ou de sport
- Les déchets d'activités de soins à risques infectieux perforants des patients en auto-traitement,
- Les médicaments non utilisés.

La loi AGEC du 10 février 2020 (LOI n° 2020-105 du 10 février 2020), prévoit la création, entre 2021 et 2025, d'une dizaine de filières supplémentaires concernant les emballages professionnels, les matériaux de construction du secteur du bâtiment, les jouets, les articles de sport et de loisir, les articles de bricolage et de jardin, les huiles minérales ou synthétiques, les produits du tabac, les gommes à mâcher, les textiles sanitaires à usage unique (lingettes...), les engins de pêche contenant du plastique...

Cette loi introduit également la possibilité de pondérer le montant des écocontributions selon des critères environnementaux, à travers des bonus et des malus. Il s'agit de l'écomodulation.

1.6 Les différentes collectes de déchets

Pour la collecte des déchets, on considère plusieurs types d'organisations.

Tout d'abord, le service public organise la collecte des DMA. Au niveau législatif, la compétence gestion des DMA a été attribuée aux EPCI à fiscalité propre. Toutes les communes ont, sauf exception (Paris, communes insulaires, Polynésie et Mayotte), transféré cette compétence à leur EPCI à fiscalité propre. Sachant que le transfert entre EPCI à fiscalité propre et syndicats mixtes reste possible, ce qui est le cas du Smectom du Plantaurel. L'organisation de la collecte des DMA se fait selon le type de

flux : collecte des OMR, collecte séparée selon le matériau ou la nature et déchets collectés en déchetterie.

Ensuite, les entreprises considérées comme gros producteurs sont responsables de leur traitement et doivent organiser leur transport vers les sites de traitement. Ce service est le plus souvent assuré par des sociétés privées de grande envergure telles que Suez Environnement ou Véolia Propre ou d'envergure plus localisée.

1.6.1 Filières et parcours

La directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 énonce les principes de proximité et d'autosuffisance (Directive 2008/98.CE du Parlement Européen et du Conseil du 19 novembre 2008).. Cela vise principalement à limiter les transferts frontaliers mais aussi la distance et le volume de déchets déplacés. Hors situation exceptionnelle, les déchets doivent être stockés ou incinérés dans le département.

A titre d'illustration, le Smectom du Plantaurel ne dispose pas d'une solution d'incinération. Les déchets collectés suivent un chemin différent selon leur collecte et leur nature :

- Ordures ménagères : enfouissement à Berbiac,
- Recyclables : tri puis envoi vers des filières de recyclage ou de valorisation ou enfouissement. Le tableau 1 montre la liste des filières pour chaque type de déchet. Les recyclables type papier ou plastiques sont en majorité exportés.
- Les déchets verts apportés en déchetterie sont compostés en andin sur site.

Tableau 1: Filière de traitement des déchets collectés (Rapport d'activité Smectom, 2018).

Types de déchets	Filière de traitement	Mode de valorisation
Gravats	BGO & SECAM Antoniotti	Valorisation matière Réaménagement de carrières
Déchets verts	SAS SEDE Environnement CLER VERTS FUMECCO Plateforme de compostage Smectom	Compostage
Bois	CLER VERTS EGGER Plateforme de stockage bois Smectom	Valorisation matière
Papiers / Cartons	Delta recyclage Paprec France SAICA Nature Véolia European Production Recycling Europac Recicla SAU	Valorisation matière
Textiles	Relais 81 Vertex	Valorisation matière
Métaux	SO.R.AR SA EDICIMO Récupération Fauré ETS	Valorisation matière
Verre	Verrerie Ouvrière d'Albi	Valorisation matière
Verre de fenêtres	BIOVERRE	Valorisation matière
Huiles végétales	Oleo Recycling	Traitement spécifique
Pneus	DROHE	Valorisation matière
Piles	COREPILE ACCOR Environnement	Valorisation matière
Ampoules basse consommation	Recylum	Traitement spécifique
Huiles minérales	CHIMIREC SOCADELLI	Traitement spécifique
Batteries	SO.R.AR	Traitement spécifique
DEEE*	EcoSystèmes	Traitement spécifique, réemploi, recyclage
DEA**	EcoMobilier	Traitement spécifique, réemploi, recyclage
Matériel informatique	Éco-ordi 09	Traitement spécifique, réemploi, recyclage
Déchets d'activités de soins	DASTRI	Traitement spécifique
Déchets toxiques	CHIMIREC SOCADELLI	Traitement spécifique

*DEEE : Déchets Équipements Électriques et Électroniques
**DEA : Déchets d'Équipement d'Ameublement

1.6.2 Le mirage du recyclage comme solution miracle

Aujourd'hui, les éco-organismes et les politiques étatiques tendent à placer le recyclage comme la meilleure solution pour répondre à la problématique des déchets et plus particulièrement les déchets plastiques, dont ont été inondés les marchés durant les soixante dernières années. Cependant un nombre grandissant de voix s'élève pour souligner les limites de ce schéma. On peut souligner trois principaux arguments à l'encontre du recyclage.

Tout d'abord, le recyclage ne modifie pas en profondeur le système d'économie linéaire tel qu'il est actuellement. L'économie linéaire est un concept qui a émergé par opposition à l'économie circulaire à la fin des années 1980. Il est présenté comme suit par Cécile Ezvan (2018) :

« Les systèmes de production et de consommation dits linéaires, consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter, engendrent l'exploitation des ressources naturelles de façon si intensive qu'ils contribuent étroitement au réchauffement climatique, à la diminution de la biodiversité et à l'appauvrissement des sols, avec des conséquences qui peuvent devenir irréparables pour la survie de l'homme. »

Ainsi, comme son nom l'indique, l'économie linéaire ne permet pas la réutilisation des ressources. L'économie du recyclage, permet de transformer à nouveau un déchet en matière utilisable après l'étape d'utilisation. Cela peut être considéré comme une économie circulaire, comme l'Ademe qui indique sur son site :

« Il faut passer à un modèle axé sur une absence de gaspillage et une augmentation de l'intensité de l'utilisation des ressources tout en diminuant les impacts environnementaux. C'est ce que vise l'économie circulaire qui prend en compte trois champs :

- *La production et l'offre de biens et de services ;*
- *La consommation au travers de la demande et du comportement du consommateur (économique ou citoyen) ;*
- *La gestion des déchets avec le recours prioritaire au recyclage qui permet de boucler la boucle. »¹²*

Ainsi, on voit que l'Ademe place le recyclage parmi solutions pour aboutir à une économie circulaire. L'économie circulaire est ainsi définie comme « *un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus* »¹³.

Néanmoins, cette définition de l'économie circulaire ne fait pas l'unanimité et le recyclage n'est pas toujours considéré comme appartenant pleinement à l'économie circulaire. Nathalie Gontard s'interroge ainsi :

¹² ECONOMIE CIRCULAIRE - CONSOMMATION DURABLE - ADEME

¹³ ADEME. *Economie circulaire* [en ligne]. Disponible sur <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire> (consulté le 31/08/2021).

« Comment expliquer alors que le recyclage soit devenu une mesure phare ? La circularité consiste ici à recycler la valeur économique du plastique en créant une économie du plastique usagé. Le monde du plastique se renouvelle, mais son modèle productiviste reste le même : tenter de résoudre le problème, c'est-à-dire résorber les déchets plastiques accumulés en créant des activités économiques, de la richesse et de l'emploi. »¹⁴

Dans le futur PLPDMA du Smectom, une différence est également faite entre l'économie du recyclage et l'économie circulaire, qui inclue alors bien d'autres solutions : réparer, réutiliser, partager, reconditionner (figure E).

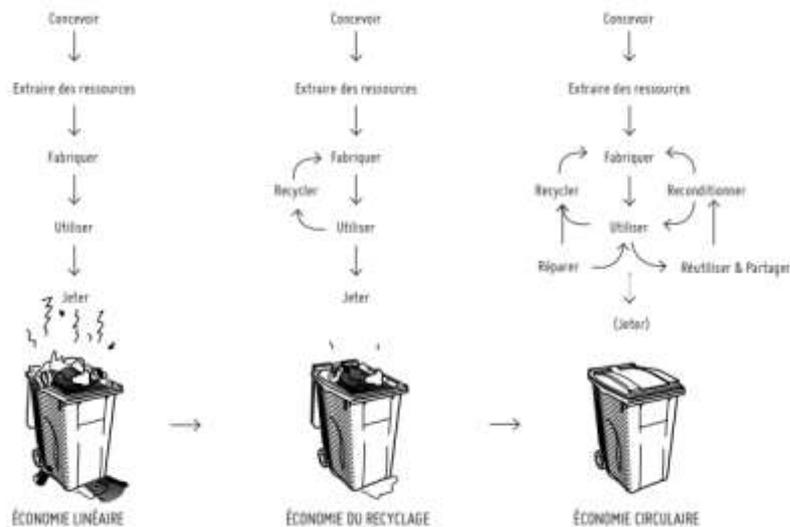


Figure E: Schéma présentant les différents types d'économies (Gouët, 2021, p.8)

De plus, en poursuivant dans cette économie linéaire avec le recyclage, l'objectif de réduction des déchets se perd de vue : en effet, le recyclage devient rentable, et il nécessite de grosses quantités de certaines matières pour fonctionner. Ainsi, un meilleur tri est intéressant, mais pas une réduction car les investissements en recherche et développement et en technologie doivent être compensés. On repart alors dans une économie linéaire.

Ainsi, la mise en avant du recyclage comme solution aurait d'importantes limites et ne permettrait pas réellement la réduction des déchets, but visé initialement.

14 Gontard Nathalie. Déchets plastiques : la dangereuse illusion du tout-recyclage. *The Conversation*, 26/01/2016 [en ligne]. Disponible sur : <https://theconversation.cwordom/dechets-plastiques-la-dangereuse-illusion-du-tout-recyclage-90359> (consulté le 31/08/2021).

Un autre argument contre la valorisation à outrance du recyclage comme solution est la déresponsabilisation. On observe à la fois une déresponsabilisation des producteurs et des consommateurs.

En effet, plutôt que de réduire les quantités d'emballage, les producteurs utilisent simplement l'argument que cette matière est recyclable. Le producteur se décharge alors de la problématique : il aurait rempli sa part du contrat en mettant en place des emballages recyclables. D'un autre côté, l'effet de déresponsabilisation se retrouve également chez le consommateur. Puisque l'emballage est recyclable, il est moins grave de le jeter qu'un emballage non recyclable.

Pour autant, ce n'est pas parce que la matière d'un emballage est recyclable qu'il est effectivement recyclé : manque de filière, emballage bi matière, Fradert, Lacout et Rauglaudre (2014, p. 84) citent l'exemple des pots de yaourts recyclables mais ne sont pas recyclés car trop légers. De nombreux éléments viennent perturber le recyclage d'un emballage.

Le système actuel du recyclage en France repose aussi sur l'exportation des déchets plastiques légale ou illégale vers des pays étrangers (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 103), la capacité de recyclage française n'étant pas suffisante au vu des quantités et les matières étant sujettes à un marché mondial au chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros par an pour un volume de 500 millions de tonnes de matières recyclé (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 105)

Enfin, le recyclage permet bien une réutilisation de la matière, mais cela n'est pas infini. Chaque fois qu'un matériau est recyclé, il perd en qualité. Cela est dû à plusieurs facteurs. Tout d'abord, le procédé lui-même nécessite des changements d'états qui, répétés, détériorent les fibres. Puis, bien que cela puisse être amélioré avec un meilleur tri, la présence d'impureté est inéluctable. Comme les encres des papiers par exemple. Par conséquent, à chaque recyclage, la matière perd en qualité, jusqu'à ne plus être utilisable. Le recyclage n'est donc pas véritablement circulaire puisqu'après un certain nombre de cycles, la matière repasse dans l'économie linéaire et est jetée.

Un autre élément rarement abordé concerne les moyens nécessaires au recyclage. Le recyclage permet certes de réduire l'impact carbone, l'ADEME réalise régulièrement un bilan environnemental qui montre que le recyclage a permis d'éviter le rejet de 23 millions de tonnes d'équivalent CO₂ et d'économiser 64 TWh de

consommation d'énergie cumulée en 2017¹⁵. Mais ces calculs se basent sur le principe que sans le recyclage les matières premières auraient été extraites afin de fabriquer ces emballages, ce qui est différent de considérer la solution d'une réduction. La mise en balance de l'ensemble des possibilités, y compris la non production, n'est jamais présentée (Berlingen, 2020, p. 76). Les sources d'énergies utilisées pour produire la chaleur nécessaire à la transformation de la matière, les substances utilisées dans le processus de transformation ont un impact qui ne peut pas être négligé.

Malgré ces freins, le recyclage reste une solution pertinente pour la problématique de la gestion des déchets, d'autant que de nombreuses innovations sont en cours d'industrialisation. Le recyclage doit néanmoins être une solution parmi un panel plus large.

1.7 La réduction des déchets, problématique au cœur de l'actualité

1.7.1 Réduire les déchets ultimes, pourquoi est-ce nécessaire ?

Plusieurs raisons expliquent la nécessité de réduire les déchets et tout particulièrement ultimes. La raison la plus prégnante actuellement est celle du coût. L'élu enquêté (annexe N) explique :

« Il y a plusieurs raisons, une des raisons c'est le coût, parce qu'on paie quand on enfouit, on paie à la tonne. D'une part on paie à la tonne des taxes, mais aussi cela à un coût au niveau du fonctionnement, des lieux d'enfouissement, de la logistique pour l'enfouissement, de la collecte donc tout cela ça a un coût qu'il faut impérativement limiter le plus possible »

Au-delà d'un coût financier, la collecte et le traitement des déchets représentent également un coût environnemental : ils sont responsables de 10% des émissions de gaz à effet de serre d'un Français (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 42). Cela représente aussi un coût laissé aux générations futures : une fois enfouis, les déchets ultimes restent stockés sous terre et nécessitent une surveillance sur plusieurs dizaines d'années. Dans le cas de l'incinération, en plus de la pollution de l'air, les déchets enfouis, bien que moins importants en quantité, présentent des niveaux de nocivité élevés qui nécessitent une vigilance encore accrue.

15 ADEME. *Le recyclage* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-l'action/valorisation-matiere/dossier/recyclage/recyclage-enjeu-strategique-leconomie> (consulté le 31/08/2021).

A noter également que les sites d'enfouissement en France se remplissent progressivement, jusqu'à arriver à saturation. Il sera alors nécessaire de trouver de nouveaux sites, ce qui amène à de nouveaux débats, comme cela a été récemment le cas en Corse¹⁶ : le syndrome « *Not in My Backyard* » (littéralement, « pas dans mon arrière-cour ») étant bien présent. Tout le monde produit des déchets ultimes, et peu de gens sont prêts à modifier radicalement leur mode de vie afin de les réduire drastiquement, cependant personne ne souhaite qu'un site d'enfouissement ou un incinérateur ne soit installé à proximité de chez lui. Pallante (2011, p.37) l'exprime sous la forme suivante :

*« Ah, les décharges tu n'en veux pas, et les incinérateurs non plus ?
Mais la croissance, oui, cela te plaît, pourvu que tout ce que tu jettes
soit transporté dans une autre province »*

Réduire les quantités de déchets ultimes est donc nécessaire, d'un point de vue financier, environnemental et social.

1.7.2 Une volonté politique affichée....

Dès 1991 la directive 91/156 CEE introduit une hiérarchie dans la gestion des déchets, avec la priorité donnée au recyclage (Berlingen, 2020, p. 15). Cette gestion hiérarchisée des déchets se retrouve dans le principe des 4R mise en avant dans les lois Grenelle en 2009 et 2010 et dans de nombreuses démarches liées à la réduction des déchets, à savoir : Refuser, Réduire, Réutiliser/Réparer, Recycler.

Harpet (1998, p. 360) explique que dans le cadre de la gestion des déchets, cinq stratégies peuvent en général être retenues :

- un arrêt de la production du déchet ou du produit générateur de déchets,
- une optimisation ou une innovation technologique,
- une politique de recyclage, de valorisation ou de réutilisation,
- un rejet « éco-compatible » des déchets,
- un stockage, enfouissement technique.

16 France Info. *Ponte-Leccia : appel à la mobilisation contre un projet de centre d'enfouissement des déchets à Moltifao* [en ligne]. Disponible sur <https://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/ponte-leccia-appel-a-la-mobilisation-contre-un-projet-de-centre-d-enfouissement-des-dechets-a-moltifao-2142652.html> (consulté le 31/08/2021).

L'auteur annonce également, non sans un certain cynisme (1998, p. 427) les « trois piliers de l'élimination » : un four (incinérateur), une bétonneuse (solidification/stabilisation) et un trou (la décharge).

Néanmoins, Berlingen souligne :

« Toutes les mesures et propositions de ces dernières années concourent à l'optimisation de l'exploitation des ressources par le recyclage des matières premières, et non à la réduction à la source de leur consommation par la réparation, le réemploi et la réutilisation » (2020, p. 15)

L'auteure expose deux approches différentes : celle de faire des déchets des ressources ou celle de ne pas faire des ressources des déchets. Ces deux approches pourtant différentes, sont réunies dans l'économie circulaire (Berlingen, 2020, p. 15)

1.7.3...Qui peine pourtant à imposer un véritable changement. Pourquoi une telle difficulté à changer de mode de fonctionnement ?

L'étymologie et le vocabulaire lié au déchet sont sans appel quant à l'appréhension et à la relation négative existants envers les déchets. Historiquement, les métiers liés aux ordures ont souvent été réservés aux plus pauvres (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 19). Les questions liées aux ordures ne sont pas porteuses comme l'explique l'élu enquêté « *les déchets et les poubelles ce n'est pas forcément un sujet très porteur donc ce n'est pas très électoral non plus, et puis ça coûte cher* » (annexe N). Bien que les déchets soient présents dans notre quotidien, tout est fait pour les invisibiliser : les déchets ultimes sont mis dans une poubelle fermée et opaque, contenant un sac lui aussi opaque, sorti lorsque plein pour être mis dans un conteneur fermé et opaque, collecté dans un camion qui transporte ensuite le contenu dans un lieu souvent inconnu du grand public. Pour autant, un phénomène intéressant se produit lorsqu'une personne extérieure analyse le contenu d'une poubelle. Ainsi, lors d'opérations terrain de suivi de collecte, au cours desquelles une analyse visuelle extérieure était faite des sacs jaunes collectés, note a pu être faite de réactions parfois véhémentes lorsque les personnes à qui appartenaient les poubelles le voyait. Cela s'explique par le caractère somme tout intime des déchets : témoins de la vie quotidienne et de l'intimité de chacun, habituellement impénétrable pour les non-conviés au sein du foyer.

Alors pourquoi continuons-nous de jeter autant ? En 1970, Jean Baudrillard (p. 49) écrivait :

« Toutes les sociétés ont toujours gaspillé, dilapidé, dépensé et consommé au-delà du strict nécessaire pour la simple raison que c'est dans la consommation d'un excédent, d'un superflu que l'individu comme la société se sentent non seulement exister mais vivre ».

Jeter est également un acte facile, et souvent perçu comme plus facile que nettoyer ou réparer. Les chercheurs ont également mis en avant le facteur du plaisir de la nouveauté. Par ailleurs, cette habitude a un temps été encouragée par les gouvernements eux-mêmes : l'obsolescence programmée a initialement été conçue lors de la Grande Dépression comme un moyen de stimuler durablement la demande. Au-delà d'une obsolescence programmée matérielle, il existe aussi une obsolescence psychologique, ce qui est défini comme périmé ne devient plus utilisable ni désirable. Pallante explique : *« un système économique fondé sur la croissance du PIB est innovateur par nécessité intrinsèque. [...] La valorisation de la nouveauté en tant que telle implique une conception de l'Histoire humaine comme un progrès, chaque nouveauté qui change le présent est tenue pour une amélioration »* (2011, p. 128). Lorsque le consommateur jette un bien après usage cela signifie qu'il le renouvelle, aboutissant ainsi à une croissance, qui par ricochet crée des emplois. Ainsi, les mérites du jetable ont été loués, présenté comme un progrès indispensable, ringardisant en conséquence les comportements traditionnels (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 60). La tendance du jetable perdait en vitesse ces dernières années mais la crise sanitaire actuelle marque le retour en force du jetable, à travers l'argumentation selon laquelle le plastique jetable serait gage d'hygiène et donc de sécurité. La chute du cours du pétrole brut a également fait perdre sa valeur monétaire au plastique recyclé. La logique de marché aboutit à l'utilisation de pétrole brut pour la production de plastique et à l'incinération du plastique utilisé (Berlingen, 2020, p. 126).

Les comportements consistant à jeter sont encore bien ancrés et le volet prévention semble être celui offrant le plus d'ouverture pour les décennies à venir. Qu'en est-il alors de la valorisation et de l'élimination des déchets ?

En 2012, Jean-Marc Ayrault, premier ministre de l'époque, déclarait à des représentants d'associations environnementales *« je suis pour une économie de la sobriété, du réemploi et du recyclage »* (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 9).

Les limites du recyclage désormais clairement exposées, pourquoi les efforts se concentrent-ils encore autour de cette stratégie comme cela se traduit avec les larges

investissements afin d'étendre les consignes de tri, et ce malgré le fait avéré que les performances techniques actuelles ne permettent pas le recyclage de tous les emballages¹⁷ et que malgré l'existence de solutions techniques, le recyclage n'est pas toujours fait de manière opérationnelle faute de débouchés (souvent trop coûteux) (Berlingen, 2020, p.27).

L'aspect économique est également important, Hélène le Teno explique :

« Dans le domaine des déchets, par exemple, les ambassadeurs du tri font face à un « système déchet » qui rémunère à la tonne collectée. Plus il y a de déchets à traiter, plus cela fait vivre les acteurs du secteur, ce qui conduit les collectivités à continuer d'investir dans le traitement des déchets plus que dans leur réduction » (2020, p.14).

Ainsi, plutôt que de prendre le problème à la racine, les efforts sont orientés vers des solutions alternatives qui ne nécessitent pas une refonte totale du système. En effet, la refonte totale du système signifierait sortir du simple développement durable et basculer dans une autre forme d'organisation comme la décroissance. A partir de l'exemple simple du yaourt, Pallante explique :

« Le yaourt industriel parcourt entre 1 200 et 1 500 km, utilise des emballages plastiques souvent à usage unique et des emballages en carton alors que le yaourt maison ne nécessite ni transport, ni emballage et est meilleur pour la santé, pour autant améliore la qualité de vie, génère bien moins d'impact environnementaux mais entraîne une diminution du PIB (pas de carburant, emballage, traitement des déchets...). Ceci dérange les ministres des finances car cela réduit le revenu de la TVA et les accises sur les carburants donc diminue les dotations (dont financement énergie renouvelables) des sociétés communales et consortium des décharges et des incinérateurs » (Pallante, 2011, p. 48).

L'auteur poursuit en expliquant que le mouvement « pour la décroissance heureuse » promeut la substitution la plus vaste possible des marchandises produites industriellement et acquises dans les circuits commerciaux par l'autoproduction de bien. Ce mouvement s'oppose au développement durable qui « continue à tenir pour positif le mécanisme de la croissance économique comme facteur de bien être, en se limitant à proposer de le corriger par l'introduction de technologies moins polluantes et

17 Comité technique pour le recyclage des emballages plastiques. *Recyclabilité des emballages en plastique*, 2017, 25p [en ligne]. Disponible https://bo.citeo.com/sites/default/files/inside_wysiwyg_files/Citeo_Guide%20COTREP_WEB.pdf (consulté le 31/08/2021).

en souhaitant qu'il s'étende avec ces corrections, aux peuples qui, non par hasard, sont définis comme 'sous-développés' » (Pallante, 2011, p. 51).

Or le système actuel de rémunération des organisations traitant les déchets repose sur la quantité traitée. Fradert, Lacout et Rauglaudre développent : « *les entreprises du secteur ont besoin de sortir d'un système où leur rémunération dépend uniquement des quantités de déchets qu'elles prennent en charge, faute de quoi elles s'opposent à leur réduction, synonyme pour elles de pertes de revenus* » (2014, p. 7). En parallèle, auparavant, les organismes publics et les entreprises de traitement étaient liés par un contrat d'approvisionnement incluant un forfait minimal même si les quantités apportées étaient moindres (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 37). Difficile alors de valoriser la prévention et la réduction des déchets.

De plus, jusqu'en 2002 en France, aucune limitation n'était imposée aux incinérateurs, dont les émissions n'étaient pas contrôlées (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 121). Par ailleurs, bien que l'incinération émette des particules et des polluants, ce traitement comporte certains avantages comme la destruction radicale des virus et des bactéries, avec un effet assimilé à une purification, la réduction du volume et de la masse des débris ainsi que des gains d'espace et une récupération énergétique (d'où l'appellation « valorisation énergétique ») (Harpert, 1998, p. 436).

Jusqu'à assez récemment les déchets ultimes comme le mâchefer étaient utilisés comme matériau de remblai ou de soubassement pour la construction des routes. Cet usage a progressivement été abandonné car les REFIOM sont chargés en métaux lourds et en substances toxiques relâchés peu à peu dans l'environnement (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 31).

Ces quelques éléments permettent d'apercevoir une partie des raisons pour lesquelles l'incinération a pendant longtemps été considérée comme un moyen de traitement des déchets pertinent. Aujourd'hui les considérations évoluent, comme le montre l'application de la TGAP à l'incinération, bien que moins taxée que l'enfouissement.

La problématique subsistante concerne la déresponsabilisation, ainsi « *chacun remet sur l'autre l'entière responsabilité du déchet pour éviter de questionner ses propres pratiques* » (Fradert, Lacout et Rauglaudre, 2014, p. 6). Les consommateurs regrettent le manque d'effort de la part des industriels concernant le suremballage et les industriels expliquent répondre à la demande. De plus, le parcours des déchets n'est

pas clair et le manque d'information sur ce sujet nuit aux bonnes pratiques. Malgré tout, plusieurs auteurs soutiennent que la responsabilité porte principalement sur les industriels.

Le compost pour sa part répond à une autre temporalité, à un autre cycle.

1.7.4 Parmi le panel de solutions, le compostage de proximité

Face à ces problématiques complexes, la solution n'est pas universelle. Elle dépend des situations, des territoires et des déchets produits. La solution ne réside d'ailleurs pas dans une seule méthode mais dans une combinaison et une articulation intelligente d'une multitude de solutions.

Parmi ces solutions, le compostage de proximité apporte une réelle alternative. En effet, cette technique est accessible à tous, avec peu de moyens humains, financiers, temporels, matériels et de compétences. Le compostage de proximité peut s'adresser à la fois à des personnes disposant d'un jardin dans lequel composter mais aussi aux autres, grâce au déploiement des sites de compostage partagé.

Le compostage de proximité offre au citoyen une reprise de pouvoir : il devient alors un acteur pleinement investi dans le traitement de ses déchets et peut bénéficier du produit ainsi formé. Le compostage offre une autre temporalité, un autre cycle, et permet l'observation de la transformation de la matière. Source d'échange et de lien social lorsqu'il est partagé, il relève de la *low-tech*, par opposition à la *high-tech* : « *la low-tech veut répondre à des besoins primaires (comme l'accès à l'eau ou à la nourriture) en privilégiant des solutions technologiques peu coûteuses dans le respect de l'environnement* »¹⁸. Répondre à la problématique de traitement des déchets par une méthode simple. Le compostage réduit le transport et la manutention. Néanmoins, une des difficultés persistantes réside dans les appréhensions qui peuvent être liées au compostage comme concernant les risques sanitaires, le dégoût des odeurs ou la présence de nuisibles.

18 BPI France. *C'est quoi la low-tech ?*, 16/02/2021 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bpifrance.fr/nos-actualites/cest-quoi-la-low-tech> (consulté le 31/08/2021).

Chapitre 2 Difficile compatibilité avec le tourisme

2.1 Tourisme, loisirs et vacances

2.1.1 Des objets d'étude protéiformes

Définir le tourisme est source d'importants questionnements. Il s'agit d'un terme recouvrant une multiplicité et une grande ambiguïté de sens. L'Académie Internationale du Tourisme, citée par Georges et Verger (2013, p. 462) propose la définition suivante :

« Tourisme : terme s'appliquant aux voyages d'agrément ; ensemble des activités humaines mises en œuvre pour réaliser ce type de voyage ; industrie coopérant à la satisfaction des besoins du touriste. Étymologie : du terme anglais tour : voyage, dérivant lui-même du mot français « tout » : voyage (ou promenade) circulaire. Le tourisme se distingue du voyage, en ce qu'il implique dans le fait du voyageur d'une part, le choix délibéré du but, d'autre part, le souci de satisfaire son agrément ».

Cette définition considère plusieurs éléments pour le tourisme. Il s'agirait d'une pratique sociale et culturelle. Mais le tourisme est aussi un appareil technico-économique et une transaction économique et financière. Le tourisme se définit aussi par une symbolique et une pédagogie de l'espace avec un système d'image et une perception de l'environnement. Cela est transmis par les médias et les comportements dominants. Le tourisme est à l'origine d' *« un modelage spécifique et complexe du milieu d'accueil des flux touristiques, avec des effets contradictoires et simultanés de valorisation et de dégradation de l'environnement physique et humain »* (Georges et Verger, 2013, p. 462).

Dans le Dictionnaire de Géographie, Baud et al (2013, p. 462) s'appuient sur la définition du Conseil supérieur du tourisme français :

« Le tourisme groupe l'ensemble des activités de production et de consommation auxquelles donnent lieu des déplacements assortis d'une nuit au moins passée hors du domicile habituel, le motif du voyage étant l'agrément, les affaires, la santé (thermalisme et thalasso-thérapie) ou la participation à une réunion professionnelle, sportive ou religieuse, etc. ».

Le tourisme regroupe donc deux activités : une activité de production et une activité de consommation.

Selon les normes internationales retenues par la commission statistique de l'ONU, le tourisme « englobe tout voyage hors du domicile habituel pour au moins une nuit et au plus un an, et pour tout motif : affaires, vacances, santé, etc. » Il se distingue des loisirs par sa temporalité, celle des loisirs prenant place dans le quotidien, sans nuitée hors du domicile (Géoconfluence, 2011). Le loisir fait cependant partie du tourisme. A travers cette définition, un élément important apparaît : le fait de loger dans un lieu hors de sa résidence habituelle est crucial dans la notion de tourisme.

La différence entre tourisme et vacances réside dans la durée du séjour. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), on appelle vacances, depuis 1995, l'ensemble des déplacements d'agrément comportant au moins quatre nuits consécutives hors du domicile. Mais contrairement au tourisme, sont exclus des vacances : les déplacements professionnels ; les voyages d'études ; les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche ; les séjours de santé dans des établissements spécialisés : les courts séjours d'agrément (deux ou trois nuitées) et les week-ends réguliers¹⁹.

Les vacances désignent alors :

« La période durant laquelle cessent les activités ordinaires et le travail. De vacant (« absent », « oisif »), le terme désignait initialement la période où les tribunaux s'interrompent mais son usage s'est aujourd'hui élargi. La période des vacances peut varier de quelques jours à plusieurs semaines selon ce qu'autorisent les calendriers scolaires, la législation des congés payés ou, pour les retraités et les rentiers, le bon vouloir. Dans le temps des vacances, on peut rester chez soi ou voyager, c'est-à-dire développer des activités de loisirs ou faire du tourisme » (Géoconfluence, 2020).

Les vacances seraient donc une période de plus de quelques jours, hors du quotidien. Cette sortie du quotidien est considérée ici non pas sous l'aspect localisation, car les vacances peuvent se dérouler dans la résidence habituelle, mais sous l'aspect, activités. Celles-ci sont modifiées par rapport au quotidien. Les vacances peuvent être constituées de loisirs. Cela conduit à un imaginaire fort associé à ces termes.

19 INSEE. *Vacances* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1959> (consulté le 31/08/2021).

2.1.2 Marqués par un imaginaire fort

Les motivations régissant le tourisme sont multiples. Rachid Amirou soutient que le tourisme, correspond au rapport à soi, à l'espace et aux autres. Le tourisme serait une forme de quête, de pèlerinage, durant lequel l'identité se construit dans le temps et dans l'espace, par opposition aux autres.

Joffre Dumazedier a notamment travaillé sur le but des loisirs. Qu'est-ce qui est recherché dans la pratique de loisirs, constituants des vacances et du tourisme ? Emergent alors ce qui est appelé « les 3D » :

- Délassement, d'un point de vue physique,
- Divertissement, d'un point de vue moral et psychologique,
- Développement, de soi et de sa personnalité.

Ces trois attentes prennent en compte à la fois l'aspect physique, avec le repos et l'aspect hygiéniste des vacances prôné dans les années 30 émerge encore, l'aspect psychologique et l'aspect psychique. Rachid Amirou considère une quatrième fonction, celle de la socialisation. Cette fonction répondrait à la complexité de la vie moderne, à l'appauvrissement du lien social et familial et à l'isolation des individus. Avec ces quatre fonctions, le phénomène du loisir se place complètement au sein de la pyramide de Maslow, avec à la fois des besoins physiques mais aussi des désirs d'accomplissement personnel et d'appartenance. Le tourisme prendrait aussi une forme d'antidote à la solitude, avec une dimension cette fois-ci thérapeutique.

Dumazedier ajoute quatre caractéristiques du loisir. Celui-ci doit avoir un caractère libérateur : il repose sur la liberté d'action, de faire ou ne pas faire. Il a également un caractère hédonistique, à travers la recherche du bonheur, et désintéressé, sans influence politique, économique ou sociale. Ce troisième point peut être discuté car les loisirs ne se soustraient pas aux facteurs sociaux que l'on retrouve dans d'autres aspects et activités de la société. Enfin, les loisirs ont un caractère personnel, il s'agit d'un espace de vie hyperpersonnel, avec une importance donnée à l'individu.

Concernant la fonction des vacances, Jean Viard explique qu'il s'agit d'une période d'apprentissage (apprendre à nager, camper, prendre le train...). Lors des prémices des congés payés, les travailleurs ne savaient que faire de ces deux semaines

« *vides* ». ²⁰ Cette démarche d'apprendre pendant les vacances se retrouve encore aujourd'hui, comme l'exprime l'enquêtée touriste 2 qui explique partir en vacances dans le souhait d'apprendre, notamment apprendre à « *faire quelque chose* », comme faire du sport ou découvrir « *des humains, des cultures, des langues ou alors plus être en extérieur et exploiter l'extérieur* » (annexe K). Ce désir de découverte est cité également par Jean-Didier Urbain avec ses sept piliers de la demande touristique seraient le fantasme de la découverte, la sécurité, le besoin d'individualité, le besoin de liberté, la recherche des autres, la recherche de l'harmonie et le temps.

Pour les habitants et le territoire d'accueil, le tourisme a un rôle de conscientiseur, avec la valorisation d'éléments. Cette valorisation est en partie arbitraire, elle pousse également les locaux à s'interroger sur la valeur et la portée de leur propre territoire.

L'étude du tourisme à travers le prisme sociologique est liée à l'étude du temps. En effet, le temps libre agit à la fois comme un organisateur spatial à travers l'aménagement et comme un organisateur social, à travers les loisirs avec les différents groupes. Le tourisme agit comme un facteur d'intégration, qui trouve aussi une complémentarité avec le travail. Les loisirs existent par opposition au travail, il s'agit d'un phénomène compensateur. Bien que le temps de travail se soit réduit de 45% en 50 ans, les loisirs eux se sont développés de manière importante durant cette même période. Jean Viard observe une porosité croissante entre le temps de travail et le temps personnel. Selon lui le tourisme est un marqueur social et un marqueur d'aménagement. Il note également l'évolution vers ce qu'il nomme une société « de transhumance » avec une mobilité permanente, qui se renforce au cours du temps.

Cette mobilité grandissante s'explique par plusieurs facteurs. Les individus disposent de plus de temps libre, ils ont également moins d'enfants. Concernant la population, la part de célibataire et de retraités actifs et habitués aux lieux de loisir, a pris de l'importance, ce qui a poussé vers une offre marchande de culture et de loisirs développée.

2.1.3 La mobilité au cœur du phénomène touristique

Les chercheurs en tourisme s'accordent sur l'importance de la notion de mobilité dans le phénomène touristique. Facilité par des modes de transports au coût réduit et offrant un confort et une praticité, la mobilité, dont celle liée au tourisme, croît dans le temps

20 Jean-Didier Urbain. Le tourisme de masse est en crise. *Le 1 : Réinventer les vacances*, 08/07/2020.

(Gay et Mondou, 2017, p.88) : en 2017, 1,2 milliards de personnes ont franchi les frontières²¹.

Les motifs et la nature des déplacements varient néanmoins. Ils sont portés par une recherche de sociabilité et une quête d'appartenance. Ils sont aussi renforcés par l'explosion des courts séjours et le développement de la combinaison d'activités. Ces mobilités sont complexes, aléatoires et les pôles d'attraction se multiplient. Concernant la mobilité vacancière plus spécifiquement, celle-ci est marquée par une forte saisonnalité, en lien avec les vacances scolaires, des séjours de plus en plus courts, plus souples et diversifiés et avec le succès des territoires de proximité, notamment les espaces périurbains.

Jean-Didier Urbain classe deux types de tourisme. Un tourisme de circulation, dont la figure serait le voyageur, le nomade, ce tourisme se base sur l'itinérance. Les valeurs qui y sont rattachées sont celles de la tolérance, de la rencontre et de la découverte. Un tourisme de transplantation, dont la figure serait Robinson Crusoé. Ce tourisme se traduit par une forme d'installation, et le développement de nouvelles habitudes. Cela se manifeste par une forte fidélité des vacanciers à leur lieu de séjour. Cette deuxième forme de tourisme consistant finalement à recréer une forme de quotidien dans un lieu non quotidien peut être mise en perspective avec les freins au départ en vacances, notamment l'angoisse de laisser le quotidien. Pour expliquer ces freins Bertrand Réau expliquait en 2019 au Figaro « *une trajectoire de vacances se dessine tout au long de la vie en fonction des expériences passées depuis l'enfance* »²². Dans le rapport de la Fondation Jean Jaurès sur les vacances, les freins au départ, qui revêtent de multiples formes, sont présentés comme source d'un sentiment d'incapacité à jouir des fruits de son travail et d'injustice sociale.

2.2 Le tourisme absorbe les tendances de la société

Historiquement, le tourisme apparaît à la fin du XVIIIe siècle avec le « Grand Tour » réalisé par les élites Britannique à travers l'Europe, une forme de rite de passage à

21 France Inter. *Le sociologue Jean Viard*, 31/08/2018 [en ligne]. Disponible sur <https://www.franceinter.fr/emissions/une-semaine-en-france/une-semaine-en-france-31-aout-2018> (consulté le 31/08/2021).

22 Sasportas Valérie. Freins au voyage : ces barrières qui nous empêchent de partir. *Le Figaro*, 25/11/2019 [en ligne]. Disponible sur <https://www.lefigaro.fr/voyages/freins-au-voyage-ces-barrieres-qui-nous-empechent-de-partir-20191125> (consulté le 04/04/2021).

l'âge adulte. Au début du XXe siècle le tourisme a été pensé dans une perspective plus hygiéniste, avec les premiers congés payés afin de maximiser l'efficacité des travailleurs durant le reste de l'année. Le mot d'ordre est « tous en vacances ». Se développe alors une forme d'imitation et de démonstration sociale à travers le tourisme. Durant les années 1950, le tourisme de masse se développe, jusqu'aux années 70 avec la prise de conscience écologique globale, s'appliquant aussi au tourisme de masse. En plus de cette prise de conscience, certaines destinations saturent. Depuis les années 1990, le tourisme a entamé une transition, avec le développement de tourisms dits alternatifs et une diversification de l'offre. Le touriste ne souhaite plus être passif, il devient actif avec notamment la recherche d'espace et le besoin de qualité²³.

Le tourisme de masse apparu dans les années 60 inspire désormais le mépris, il est accusé d'être un puissant facteur de destruction de lieux et de péril pour les sociétés. Ce tourisme de masse existe néanmoins parce que la société l'est aussi (Deprest, 1997, p. 27). Le tourisme peut également être accusé de déstabiliser l'économie locale en devenant la principale activité économique. Des valeurs négatives lui sont de plus en plus associées telles que l'inactivité culturelle, les contacts superficiels avec les milieux d'accueil et la pollution. Surtout on observe une prise de conscience des effets pervers d'un produit uniforme. Pour autant, selon Zaoual, le tourisme se développant depuis les années 60 dans ses différentes variantes est à mettre en relation avec l'évolution de la société contemporaine (2007, p. 177).

2.2.1 Un tourisme plus respectueux de l'environnement

Les touristes et les opérateurs touristiques seraient de plus en plus sensibles à la cause écologique, et les déclarations ne manquent pas : en 2017 l'Organisation Mondiale du Tourisme annonçait l'année du tourisme durable²⁴, en 2019 une étude du voyageur Lastminute.com montrait que 61% des Français déclarent prendre en compte l'impact environnemental dans leur façon de voyager²⁵. Même son de cloche

23 Bessière Jacinthe. *Sociologie du tourisme*. Cours de niveau Master 1 Tourisme et Développement, Université Toulouse Jean Jaurès, 2019.

24 Vignon Emilie. Dossier de l'été 2019 : environnement, un tournant dans le tourisme ? *L'Echo touristique*, 31/07/2019 [en ligne]. Disponible sur <https://www.lechotouristique.com/article/dossier-de-lete-2019-environnement-un-tournant-dans-le-tourisme> (consulté le 17/07/21)

25 8 Fabi Serge. Tourisme : 61% des Français sont soucieux de l'environnement lorsqu'ils voyagent. *Air Journal*, 08/12/2019 [en ligne]. Disponible sur <https://www.air-journal.fr/2019-12-08-tourisme-61-des-francais-sont-soucieux-de-lenvironnement-lorsquils-voyagent-5216780.html> (consulté le 05/08/21).

lors de l'enquête du cabinet Protourisme en 2019, dans laquelle 37 % des interrogés déclarent avoir modifié leurs habitudes de voyages pour des raisons environnementales, soit 10% de plus que l'année précédente²⁶. Les français seraient donc susceptibles d'adopter un comportement plus écologique lors de leurs séjours, notamment à travers le choix d'hébergements engagés en faveur de l'environnement.

Difficile malgré tout d'établir des certitudes sur l'ampleur des modifications des habitudes touristiques en matière de d'hébergement pour des raisons écologique. Cependant le développement du tourisme vert (tourisme qui se fonde sur les aspects paysagers et naturels), tourisme dans les espaces protégés (notamment les Parcs Naturels nationaux et régionaux), le tourisme de nature (toutes les activités dont la pratique exige un cadre naturel, avec une importance donnée à l'aspect qualitatif de l'expérience), l'éco-tourisme (observer et apprécier la nature et les cultures traditionnelles) ou encore l'agritourisme (lié au monde agricole)²⁷ marquent de réels changements dans les pratiques des touristes. Ils souhaitent désormais être actifs et respectueux. Malgré tout, ces tourisms alternatifs ne correspondent pas aux attentes de tous, Jean Didier Urbain tempère : « *il faut admettre qu'un tourisme qui vient au bord de la mer ne vient pas pour le découvrir mais pour « oublier le monde »* », ici le désir d'être est supérieur au désir de faire²⁸.

2.2.2 Un tourisme plus proche et plus lent

Dans la poursuite des sensibilités environnementales et écologique, le tourisme de proximité se développe. Il est intéressant d'observer l'opposition existante entre la mauvaise image du tourisme et le fait qu'il soit désiré pour ses propriétés supposées comme un facteur de développement ou encore la rencontre avec l'autre. Le tourisme sert à produire un récit fictionnel, l'idéologie d'une société mondiale unie par sa mobilité (Cousin et Réau, 2009, p.89). Jean Viard ajoute que le tourisme, repose finalement sur la mise en désir des lieux (Viard, 2006, p. 16). Le tourisme de proximité pousse le touriste à se focaliser de plus en plus sur la qualité. Celui-ci exprime des besoins portant sur la culture et l'environnement. « *Concrètement, la clientèle recherche donc*

26 Vignon Emilie. Les Français sont prêts à voyager plus vert... mais pas trop cher, *L'Echo touristique*, 14/02/2020 [en ligne]. Disponible sur <https://www.lechotouristique.com/article/les-francais-sont-prets-a-voyager-plus-vert-mais-pas-trop-cher> (consulté le 05/08/21).

27 Rayssac Sébastien. *Géographie du tourisme*, cours de licence 3 Tourisme et Développement, ISTHIA, Université Toulouse Jean Jaurès, 2020.

28 Bessière Jacinthe. *Sociologie du tourisme*. Cours de niveau Master 1 Tourisme et Développement, Université Toulouse Jean Jaurès, 2019.

des « sites vrais » combinant l'authenticité et la profondeur de l'échange interculturel d'une part et l'harmonie avec la nature et la mémoire des lieux visités d'autre part » (Zaoual, 2007, p. 157).

Le développement du *slow tourism*, dans le sillage de la *slow food*, correspond à un besoin de ralentir le rythme, il se place en lien avec le tourisme durable. Il est qualifié de la manière suivante :

« Minimiser la distance, maximiser le temps disponible, rencontrer les locaux, leur culture et leur patrimoine, manger dans des restaurants locaux ou directement au producteur, apprendre de nouvelles compétences, minimiser la mécanisation et les technologies, vivre l'authenticité et minimiser son empreinte carbone » (Lekovic et al, 2018, p.172)

Le *slow tourism* reposerait sur 6 motivations : la relaxation, la réflexion sur soi, s'évader, la recherche de la nouveauté, l'engagement, et la découverte, et 2 buts : la revitalisation et l'enrichissement personnel. Il s'attacherait à 2 principes : prendre le temps et l'attachement à un endroit spécifique (avec notamment l'importance des bénéfices pour les locaux). Ce tourisme concernait cependant une part relativement réduite de la population.

2.3 Production de déchet en tourisme

En France, le tourisme génère 4,8 millions de tonnes de déchets, 80% de la fréquentation touristique étant concentrée sur 20% du territoire national (Breton, 2016, p.16) mais la question des déchets occasionnés par les activités touristiques fait l'objet de peu d'études par les organismes internationaux et nationaux en charge du tourisme (Zeghni, 2016, p. 20), or l'afflux de touristes sur un territoire génère mécaniquement une production supplémentaire de déchets que les opérateurs (publics ou privés) concernés doivent gérer (Didriche, 2016, p. 24). Concernant la classification, Breton explique :

« Les déchets proprement « touristiques », c'est-à-dire trouvant leur origine dans l'action touristique n'ont fait l'objet d'aucune définition juridique. Au plan matériel on peut distinguer les déchets des « populations touristiques » des déchets « issus du tourisme ». Dans le premier cas il s'agit des ordures ménagères « strictes » produites par les touristes, liées l'action touristique saisonnière (restauration et commerces inclus) : déchets ménagers non encombrants quotidiens

et assimilés ; dans le second, s'y ajoutent les déchets encombrants, de jardinage, inertes, de bricolage, professionnels etc. s'ils résultent d'une activité à caractéristique touristique » (Breton, 2016, p.15)

On peut considérer que la production de déchets fait partie des externalités du tourisme, c'est-à-dire qu'un agent procure à autrui, sans contrepartie monétaire, une utilité ou un avantage de façon gratuite, ou au contraire une nuisance, un dommage sans compensation. Cette retombée est extérieure à une activité principale de consommation (Henriet, 2016). Dans le cadre du tourisme et des déchets, il s'agit d'une externalité négative, en effet : le touriste se rend sur un territoire pour y consommer des services et produits touristiques. Lors de son séjour il produit des déchets qui sont ensuite collectés et traités par le territoire d'accueil. La taxe de séjour, qui n'est d'ailleurs pas perçue par toutes les communes, ne couvre pas ces frais supplémentaires, en effet elle doit être affectée « *aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la commune ou du groupement ou aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques* »²⁹. La gestion des déchets n'entre pas dans ces destinations.

Selon le type de tourisme, les types et les quantités de déchets varient, ainsi il y a une forte différenciation entre les catégories d'hôtels, avec une augmentation de la production de déchets en lien avec la montée en gamme de l'hébergement. En hôtellerie de plein air, la gestion efficiente des déchets par les structures d'hébergement reste encore insuffisante, la forte saisonnalité ne permettant pas un investissement pérenne (Zeghni, 2016, p. 20).

Dans les domaines skiables, 5 kg de verre supplémentaires par habitants et par an sont collectés, les quantités d'OMR et d'emballages papiers journaux restent similaires aux moyennes. Sur les zones littorales touristiques, les collectes témoignent d'un surplus conséquent de 59,7 kg d'OMR et 10 kg de verre par habitant et par an. Les collectes sélectives d'emballages papiers et journaux ne sont pas différentes. En zone de montagne au contraire, les collectes comptabilisent moins de quantités : 11 kg d'OMR, 7 kg emballages, journaux et magazines et 8 kg de verre en moins que la moyenne (Breton, 2016, p.18).

29 Direction générale des collectivités locales. *Guide pratique – Les taxes de séjour*, 2021, p.55 [en ligne]. Disponible sur : https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/Accueil/Notes%20de%20la%20DGCL/2021/Guide_pratique_taxe_sejour_2021.pdf f (consulté le 31/08/2021).

Le rapport du commissariat général au développement durable met en exergue le lien entre la production de déchets municipaux et la présence d'activité économique et touristique sur les territoires concernés, et ce au-delà du niveau de vie des habitants ou de la densité de population (Goliard, 2016, p. 30). L'Ademe indique que, exprimé en euros par habitant, le coût de gestion des déchets varie sensiblement selon l'habitat. Les collectivités situées en zone d'habitat touristique affichent un coût par habitant de 58 % supérieur à la moyenne, ce qui s'explique par le surcoût généré par les déchets des touristes, non comptabilisés dans la population de référence³⁰.

Il apparaît donc indéniable que la fréquentation touristique est à l'origine d'une augmentation de la production de déchets qui doivent ensuite être gérés sur le territoire et que cette thématique doit être étudiée par le service public.

³⁰Douard et al. Rapport - *Mission d'évaluation de politique publique – La gestion des déchets par les collectivités territoriales*, 2014 [en ligne]. Disponible sur : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cge/dechets-collectivites-territoriales.pdf (consulté le 21/08/2021).

Conclusion de la partie 1

Cette première partie a permis de réaliser un état de l'art autour de la thématique des déchets et du tourisme. Les déchets sont associés à un imaginaire particulièrement fort, marqué par l'aspect émotionnel négatif : le dégoût, la peur et l'abandon. La manière d'appréhender les déchets à d'une part évolué au cours du temps, avec la mise en place d'une collecte systématique et un traitement industrialisé et d'autre part peu changé dans le sens où le déchet est invisibilisé au maximum. Les collectivités se retrouvent aujourd'hui confrontées à un défi de taille : la réduction des déchets ultimes. Pour cela plusieurs axes de travail se dessinent, notamment à travers la hiérarchisation des modes de traitement : réduire, réutiliser, recycler, valoriser. Pour parvenir aux objectifs de réduction, la solution repose sur un ensemble de solutions et non pas sur une seule d'entre elle.

Quant au tourisme, il prend de multiples formes. Fortement lié aux vacances et aux loisirs, celui-ci a profondément évolué en une décennie. Le tourisme classique est désormais remis en question et d'autres formes émergent, se voulant plus respectueuses de l'environnement et des territoires d'accueils. Pour autant, le touriste produit malgré tout des quantités de déchets importantes et bien qu'une partie des touristes souhaite désormais être vigilante quant à ses effets, cela ne représente par encore la majorité. Dans ce cadre-là émerge alors la problématique suivante :

Comment mobiliser les hébergeurs touristiques et sensibiliser les touristes à un meilleur tri des déchets ?

**PARTIE 2 : LA GESTION DES DECHETS EN
ARIEGE, UN ENJEU DE TAILLE**

Introduction de la partie 2

Les premières recherches, orientées par la question de départ, ont permis un apport théorique sur les thématiques du tourisme et des déchets et de mieux saisir les enjeux inhérent à leur mise en relation. Ces éléments ont permis l'émergence d'une problématique qui guidera la poursuite de ce travail : *Comment mobiliser les hébergeurs touristiques et sensibiliser les touristes à un meilleur tri des déchets ?*

La mission de stage, réalisée au sein du Smectom du Plantaurel, syndicat de gestion des déchets en Ariège (hors Couserans) dans le pôle réduction des déchets (RD) et au sein du service Gestion de Proximité des Biodéchets (GPB) avec pour projet l'équipement des petits hébergeurs touristiques (gîtes, meublés de tourisme et chambres d'hôtes) en composteurs offre de nombreux éléments complémentaires pour répondre à la problématique. En effet, à travers la compréhension de l'organisation de la structure d'accueil, de ses marges d'actions et de ses limites, la rencontre de nombreux acteurs, à la fois institutionnels et professionnels, couplé à des recherches théoriques de nombreux éléments supplémentaires apparaissent.

Dans un premier temps, la structure du Smectom du Plantaurel, son organisation, ses objectifs et ses problématiques seront présentés. Puis un focus sur le tourisme en Ariège, territoire de travail tout au long de ce stage, sera présenté, avec notamment les spécificités à la fois géographique et économiques de cette zone. Afin d'offrir une compréhension globale de la mission de stage, le compostage de proximité et son cadre législatifs seront abordés ainsi que la mission de stage et son déroulement.

Chapitre 3 : Le SMECTOM du Plantaurel : organisation et territoire d'action

3.1 Un syndicat mixte assurant une mission d'intérêt général

Le Smectom du Plantaurel, dont le siège est situé à Varilhes, est un établissement public régi par le Code général des collectivités territoriales. Créé par arrêté préfectoral le 4 juin 1987, sa dénomination exacte est : Syndicat mixte d'étude, de collecte et de traitement des ordures ménagères du Plantaurel (Smectom du Plantaurel). Il est un groupement de collectivités sous la forme d'un syndicat mixte fermé. Ses membres et adhérents sont : les sept communautés de communes et d'agglomération qui lui ont transféré soit l'ensemble de la gestion des déchets ménagers et assimilés, soit le traitement seul³¹.

Il fournit un service public, c'est-à-dire une activité d'intérêt général, qui est par conséquent prise en charge par une personne publique³². Son mode de financement repose principalement sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et son personnel relève du statut de la fonction publique territoriale. Le syndicat a été constitué pour une durée illimitée.

Le Smectom a pour objet le service public de prévention et de gestion des déchets (SPPGD) ménagers et assimilés. Le Syndicat exerce cette compétence, en lieu et place de ses membres. Par ailleurs, sous réserve qu'elles se rattachent à son objet et dans le respect des lois et règlements en vigueur, le Smectom peut assurer des missions complémentaires comme la collecte et le traitement de déchets de collectivités autres que ménagers et assimilés, prestation de service pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et leurs communes membres, collecte et traitement de déchets ménagers, assimilés et autres pour les collectivités et groupements de collectivités non membres du syndicat, ou encore des missions de recherche et d'étude.

31 Smectom du Plantaurel. *Les Statuts du Smectom*, 2018 [en ligne]. Disponible sur <https://www.smectom.fr/le-smectom/les-statuts-du-smectom-436.html> (consulté le 31/08/2021). Sauf mention contraire, l'ensemble des informations de cette section sont extraites de cette source.

32 Lafforgue Laurence. *Droit du tourisme*. Cours de licence 3 Tourisme et Développement, ISTHIA, Université Toulouse Jean Jaurès, 2018.

Les EPCI peuvent transférer l'ensemble de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ou seulement une partie de cette compétence, comprenant le traitement et les opérations qui s'y rapportent.

3.2 Un territoire d'action étendu

Le territoire d'action du Smectom est délimité par les EPCI adhérents.

La figure F offre une vision cartographiée des communes selon que le Smectom s'occupe de la collecte ou du traitement de leurs déchets ménagers et assimilés.

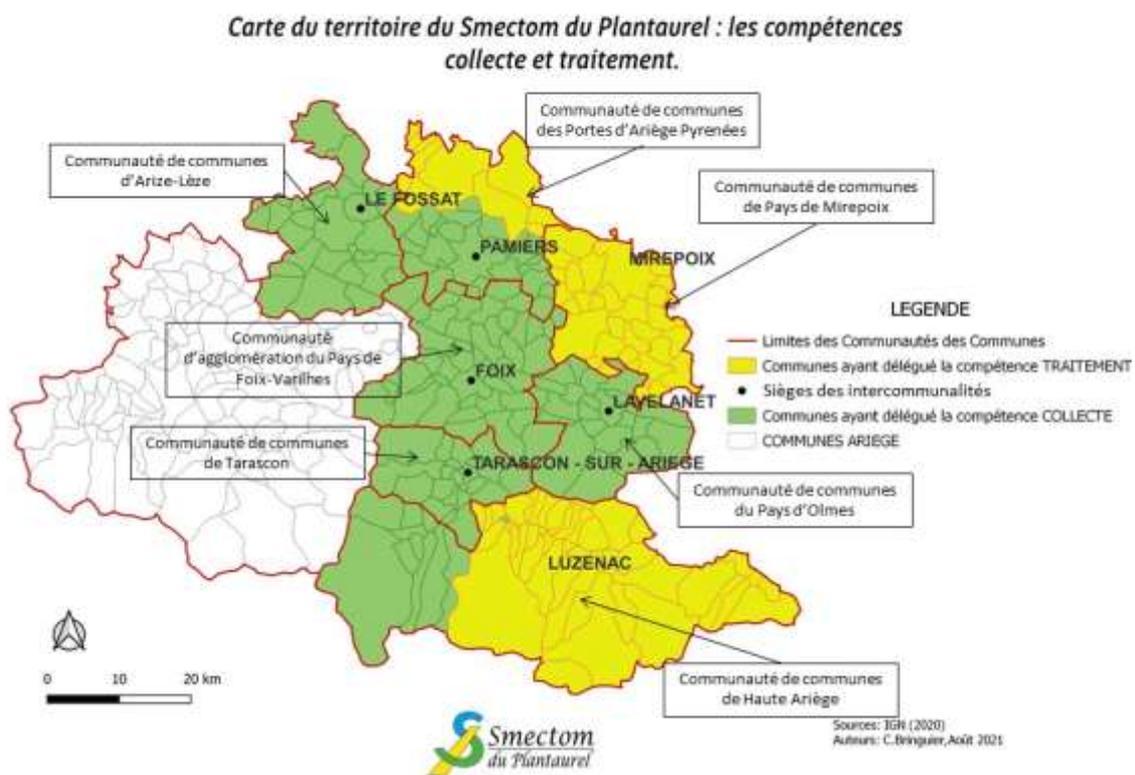


Figure F: Carte du territoire du Smectom du Plantaurel (Bringuier, 2021)

A travers cette présentation cartographique on observe que les limites des communautés de communes actuelles ne correspondent pas toujours aux limites des compétences collectes. Cela s'explique car le Smectom s'est agrandi progressivement. De plus, plusieurs communautés de communes ont récemment fusionné et n'ont pas encore harmonisé l'ensemble de la gestion de leurs déchets. Par exemple, le 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes Auzat-Vicdessos, Donezan et Vallées d'Ax ont fusionné pour former la communauté de commune de la Haute-Ariège. Cependant, Auzat-Vicdessos contrairement aux deux autres

communautés de communes, avait transféré la compétence collecte au Smectom en plus du traitement. Cela n'a pas été modifié ensuite. Par conséquent, à l'heure actuelle, en Haute-Ariège, seules les communes de Auzat, Gestès, Illier-et-Lamarade, Lercoul, Orus, Siguer et Val-de-Sos sont collectées par le Smectom.

D'un point de vue opérationnel, le territoire d'action du Smectom du Plantaurel s'est étendu, et les déplacements sur les différentes communes peuvent prendre un temps conséquent : en effet, la voie rapide nord-sud s'arrête à Tarascon, et les déplacements entre les différentes vallées sont rallongés par des détours ou des passages de cols. Cette géographie montagneuse est un élément important à prendre en compte pour comprendre certaines problématiques auxquelles est soumis le Smectom.

3.3 Pouvoir délibérant, pouvoir exécutif, quelle gouvernance pour le Smeptom du Plantaurel ?

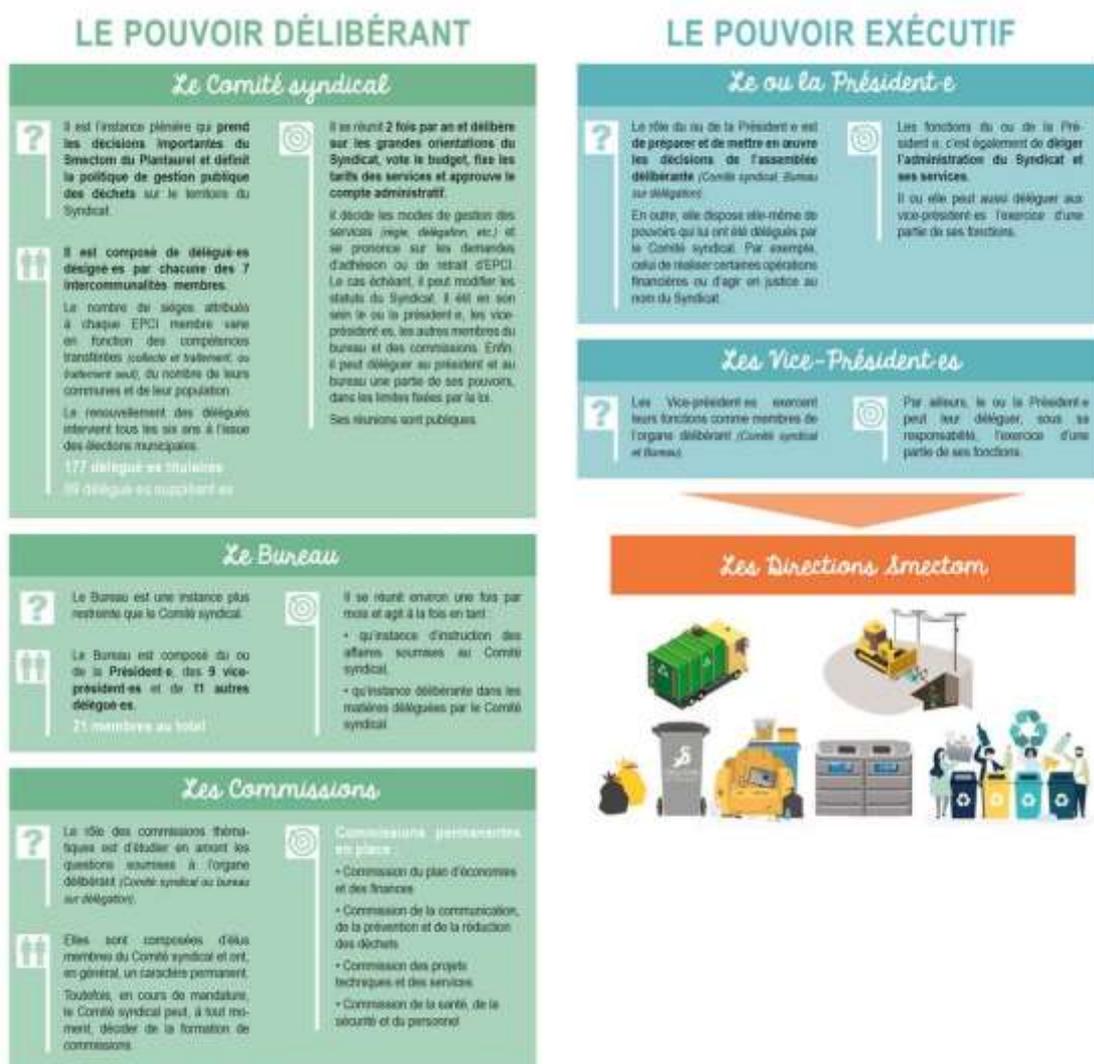


Figure G: Organisation du Smeptom du Plantaurel (source: smectom.fr, onglet gouvernance)

En raison de son statut, le Smeptom du Plantaurel dépend d'une gouvernance spécifique, répartie entre un pouvoir délibérant et un pouvoir exécutif.

3.3.1 Le pouvoir délibérant

Le pouvoir délibérant est représenté par trois entités : le comité syndical, le bureau et les commissions.

Un comité syndical, a pour rôle de prendre les décisions importantes et définit la politique de gestion publique des déchets. Il est actuellement composé de 177 délégués titulaires et 89 délégués suppléants. Le renouvellement des délégués

intervient tous les six ans à l'issue des élections municipales. Ce comité syndical se réunit deux fois par an, délibère sur les grandes orientations, vote le budget, fixe les tarifs des services et approuve le compte administratif.

Le comité syndical élit en son sein le ou la président(e), les vices-président(e)s, et les autres membres du bureau et des commissions. Il délègue au président et au bureau une partie de ses pouvoirs, dans les limites fixées par la loi. Ses réunions sont publiques.

Chaque EPCI est représenté selon un calcul qui s'appuie sur le quotient de population communale de chaque EPCI avec une majoration ou une minoration des sièges selon le quotient. Les EPCI ayant transféré uniquement la compétence traitement ont un nombre de siège réduit de moitié par rapport à ce calcul³³.

En plus des délégués, chaque EPCI désigne des délégués suppléants. Ils sont en nombre équivalent à la moitié des sièges attribués.

Ensuite, les délégués « collecte et traitement » prennent part au vote pour toutes les affaires mises en délibération, et les délégués « traitement » seulement aux affaires présentant un intérêt commun aux membres du Syndicat et pour celles relatives à la compétence « traitement ».

En plus du comité syndical, il existe un Bureau du Syndicat, composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et d'autres membres. Le nombre de vice-présidents et des autres membres du bureau est déterminé par le comité syndical. Ce dernier définit aussi les conditions de représentation des établissements membres au sein du Bureau. Ce bureau est en fait une instance plus restreinte du comité syndical, qui se réunit une fois par mois et agit à la fois en tant qu'instance d'instruction des affaires soumises au Comité syndical et qu'instance délibérante dans les matières déléguées par le Comité syndical. Le bureau est composé de 21 membres (1 Président(e), 9 vices-président(e)s et 11 autres délégué(e)s).

Par ailleurs, des commissions de travail sont organisées, elles sont divisées en thématiques et étudient en amont les questions soumises au Bureau ou au Comité syndical. Les commissions sont composées d'élus membres du Comité syndical et

33 Snectom du Plantaurel. *Les Statuts du Snectom* , 2018 [en ligne]. Disponible sur <https://www.snectom.fr/le-snectom/les-statuts-du-snectom-436.html> (consulté le 31/08/2021).

ont, en général, un caractère permanent. Actuellement les commissions en place sont :

- Plan d'économies et des finances,
- Communication, prévention et réduction des déchets,
- Projets techniques et services,
- Santé, sécurité et personnel.

3.3.2 Le pouvoir exécutif

La Présidente, actuellement Florence Rouch, prépare et met en œuvre les décisions de l'assemblée délibérante, dirige l'administration du Smectom et ses services. Elle dispose également de pouvoirs qui lui sont délégués par le Comité syndical comme réaliser certaines opérations financières ou agir en justice au nom du syndicat. Elle peut également déléguer aux vices-président(e)s l'exercice d'une partie de ses fonctions.

Les Vices-Président(e)s exercent leurs fonctions comme membres de l'organe délibérant.

3.4 Le pôle réduction des déchets : un pôle en développement

En interne, le Smectom est organisé avec une direction générale, et des directions. Une refonte de l'organigramme a été opérée récemment. Auparavant rattaché au service collecte, le service OPPRD est désormais directement rattaché à la Direction Générale, afin de confirmer le positionnement transversal des actions menées. En juin 2021, le service OPPRD est devenu le pôle Réduction des Déchets, chapotant deux services : Gestion de Proximité des Biodéchets, auquel nous appartenons, et Action de sensibilisation de Proximité. Parallèlement, une importante augmentation de ses équipes a été opérée, afin de faire face aux besoins d'accompagnement d'un territoire vaste en matière de prévention et de tri des déchets. Avec 4 nouveaux recrutements, les effectifs du pôle se trouvent ainsi doublés.

Le pôle Réduction des Déchets a pour but de sensibiliser les habitants du territoire à la thématique des déchets et de réduire les quantités de déchets collectées et traitées. Pour cela il s'appuie sur la sensibilisation, la mise en place de solutions de réduction

de déchets et la formation. Il s'agit d'un pôle en lien constant avec le public. Ce public est d'ailleurs très varié : scolaire, ALAE, mairies, particuliers, professionnels...

Le pôle est divisé en deux services :

- Le service animation et sensibilisation de proximité. Ce service mène différentes actions comme des journées portes ouvertes du site d'enfouissement, des interventions et des visites guidées en milieu scolaire, des cycles de sensibilisation des usagers aux erreurs de tri dans le sac jaune...
- Gestion de proximité des biodéchets. Ce service se concentre sur les biodéchets : issus de la cuisine et issus du jardin. Ses principaux axes d'actions sont : le déploiement du broyage pour les particuliers à travers l'installation de kiosques à broyat sur les communes et le prêt de broyeurs aux particuliers, et le déploiement du compostage à travers l'installation de composteurs partagés et le déploiement de compostage chez les particuliers à travers la vente de composteurs à prix très incitatif.

Le pôle anime les réseaux sociaux du Smectom à travers les pages Facebook et Instagram « Smectom du Plantaurel – Réduisons nos déchets ». Ces pages sont utilisées pour sensibiliser le public à la réduction des déchets.

Le pôle est récent. Il prend de l'importance au fil du temps, car jusqu'à présent une grande partie des efforts étaient concentrés sur la collecte et le traitement. Mais les évolutions législatives et les conditions actuelles modifient les enjeux et positionnent désormais les objectifs de prévention et réduction des déchets comme les clefs de voute du système de gestion des déchets. Par ailleurs, suite à certaines modifications des services proposés au public (disparition de la collecte des déchets verts en grappin en mai 2021 et de la collecte des déchets verts en porte à porte en novembre 2021 sur certaines communes par exemple) le pôle a été particulièrement sollicité. En effet, une partie des déchets verts auparavant gérés par les services collecte et traitement sont désormais pris en charge par le service Gestion de proximité des biodéchets au travers d'actions de prévention comme les kiosques à broyat.

Ce pôle représente une faible part du budget total du Smectom (environ 2% en 2020) mais un véritable enjeu pour l'accomplissement des objectifs de réduction des déchets et gestion des coûts et surcoûts liés à leur enfouissement. Ainsi, son importance

augmente et les décisions de recrutement témoignent de la considération grandissante portée sur ses missions.

3.5 La nécessaire prise en compte de la population touristique dans les objectifs du Smectom du Plantaurel

Le territoire couvert par le Smectom du Plantaurel accueille de nombreux touristes tout au long de l'année. Avec 27 942 lits touristiques marchands et 4 675 320 nuitées touristiques sur le territoire du Smectom du Plantaurel en 2019 (Ariège Pyrénées Tourisme, 2019, p.6), le tourisme représente un véritable enjeu. Afin de proposer un ordre d'idée, le total des nuits touristiques représente l'équivalent de 12 800 habitants supplémentaires à l'année. Sur un territoire comptant 153 153 habitants³⁴, cela représente 8% de population. De plus, la tendance est à la hausse du nombre de touristes, et cette courbe s'est renforcée l'été dernier avec la crise sanitaire. En effet le département de l'Ariège, destination nature par excellence, a été particulièrement prisé des touristes français durant l'été 2020³⁵. Il est difficile de prévoir quel sera le comportement des touristes vis-à-vis de l'Ariège dans les années à venir mais on peut raisonnablement penser que le retour de la clientèle étrangère combiné à la fidélisation de la clientèle française qui aura découvert le département récemment participera à la poursuite de cette tendance à la hausse.

Ces touristes utilisent des ressources et produisent des déchets. Les déchets des établissements touristiques, dans leur grande majorité, sont considérés comme des ordures ménagères et assimilées, c'est-à-dire qu'elles sont collectées et traitées par le Smectom comme les ordures ménagères.

34 INSEE. *Comparateur de territoire – Département de l'Ariège* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/statistiques/1405599?geo=DEP-09> (consulté le 31/08/2021).

35 Tourisme en Ariège : les professionnels ont battu des records cet été. *La Dépêche*, 04/09/2020 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ladepeche.fr/2020/09/04/les-professionnels-ont-battu-des-records-cet-ete-9049120.php#:~:text=La%20grotte%20du%20Mas%2Dd%27Azil%20est%20la%20plus%20connue,e n%20juillet%20et%20en%20ao%C3%BBt> (consulté le 31/08/2021).

Le Smectom ayant des objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés enfouis (- 13% de DMA entre 2010 et 2025) l'un des objectifs du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la plaine d'Ariège et contreforts des Pyrénées (porté par le Smectom, la CC Pays de Mirepoix et la CC Portes d'Ariège) pour 2025 est la réduction de 50% de la quantité de biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles par rapport à 2015. Le Smectom équipe les particuliers et établissements publics en matériel de compostage depuis 2009, il était donc nécessaire de présenter des solutions aux touristes. Suite à une caractérisation de la poubelle noire en 2018, il est ressorti que sur 260 kg/hab./an, 65 kg sont des déchets compostables. Le tourisme est donc un levier d'action essentiel pour atteindre les objectifs du PLPDMA.



Figure H: Caractérisation des OMR du Smectom (Gouët, 2021).

Chapitre 4 : Le tourisme en Ariège, un secteur économique en croissance

4.1 Un département rural et montagneux

L'Ariège est un département rural et montagneux. Situé au sud de la région Occitanie, en zone de massif des Pyrénées, ses 327 communes sont classées en zone de montagne³⁶. Étendu sur une superficie de 4890 km², le département est bordé par l'Andorre, l'Espagne, les Pyrénées Orientales, l'Aude, la Haute Garonne et les Hautes Pyrénées. Avec une densité de population de 31,3 habitants au km², soit trois fois moins que la moyenne nationale, le département est peu peuplé et reste très rural. Sa préfecture est la deuxième moins peuplée de France et seules sept communes comptent plus de 2 000 habitants. Le département est relativement pauvre, avec un revenu médian par unité de consommation en 2018 de 19 820 euros, contre 21 120 euros au niveau national et un taux de chômage de 15,8% en 2017, soit 2 points de plus qu'au niveau national. Il s'agit par ailleurs d'un département où la part des

36 Data.gouv.fr. *Communes classées en zone de montagne en Occitanie* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/communes-classees-en-zone-de-montagne-en-occitanie/> (consulté le 31/08/2021).

résidences principales est relativement faible, atteignant 65,5% en 2017 contre 82,2% au niveau national.

Le département est marqué par la diversité de ses reliefs : les plaines du nord, le piémont pyrénéen mais aussi chaîne de montagne des Pyrénées au sud. L'altitude minimale est de 121 mètres et la maximale de 3 070 mètres. Cette diversité de reliefs est responsable d'une diversité de climats et par conséquent de faune et de flore. L'Ariège offre ainsi un large panel d'activités touristiques.

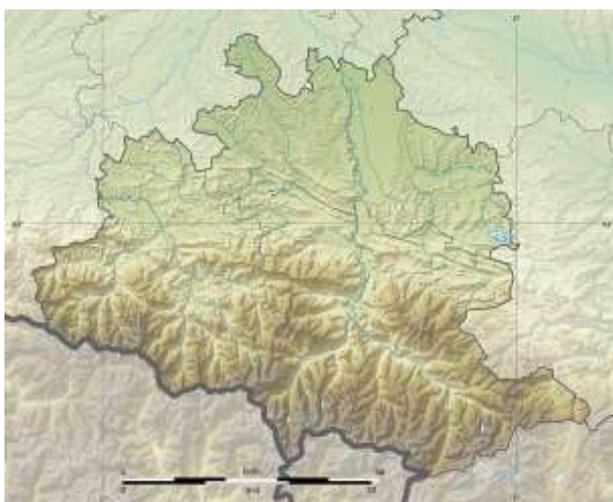


Figure 1: Carte du département de l'Ariège (Flappieffh, 2016).

Le département de l'Ariège compte une plus importante part de sa population âgée et une plus faible population jeune qu'au niveau national. Un important exode des jeunes de 18 à 24 ans vers les grandes villes universitaires est observé (CCI, 2016, p.6). Concernant la catégorie socioprofessionnelle, les principales catégories représentées sont les retraités avec 34,4% des habitants, les employés (16,6%), autres sans activité professionnelle (13,9%), les professions intermédiaires (12,3%) et les ouvriers (12,2%) (CCI, 2016, p. 8). Le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures est bien inférieur à la moyenne française, avec 4,4% en Ariège contre 8,9% en France.

4.2 Une économie encore marquée par un passé industriel

Concernant l'économie, plus de 65% des établissements relèvent du secteur tertiaire, mais le secteur industriel reste encore significatif avec 34% des effectifs salariés en 2014 (CCI, 2016, p.11). La majorité des structures sont de petites tailles avec 92,5% des établissements de moins de 10 salariés dont 46% sans salariés. Les principaux

établissements industriels sont rarement ariègeois, la plupart étant rattachés à des groupes internationaux. L'économie touristique prend de l'importance en Ariège. En 2014, elle représentait 3 500 à 4 000 emplois directs et indirects. Les 708 établissements touristiques ariègeois représentaient 5,9% du total des établissements immatriculés au registre du commerce et des sociétés en 2017³⁷. La fréquentation était estimée à 1,4 millions de touristes. Parmi les nuitées, 27,7% sont réalisées au mois d'août. L'ADT comptabilise également 12 584 000 excursionnistes (sachant que certains reviennent plusieurs fois) (Ariège Pyrénées Tourisme, 2019, p.23).

Les principaux emplois liés au tourisme sont rattachés aux secteurs suivants : cafés et restaurants (37%), hôtels et campings (16%), domaines skiables (16%). L'hébergement marchand est réduit, en raison d'un nombre important de résidences secondaires (plus de 26 000 logements, soit un quart des logements du département) (CCI, 2016, p.23). L'agriculture représente également un secteur important, non pas tant par le nombre d'emplois (5% environ en 2014) mais surtout par l'entretien des paysages qu'il représente.

4.3 Une accessibilité en partie conditionnée à l'usage de la voiture

En terme, d'accessibilité et de déplacement, le département est traversé du nord (Toulouse) vers le sud, jusqu'à Tarascon par une voie rapide 2x2 voies. Cette route est particulièrement empruntée par les personnes de la région se rendant le weekend en Andorre afin de profiter des produits détaxés. En dehors de cet axe, les trajets sont relativement longs étant donné la géographie. Une ligne de TER relie Toulouse à Latour-de-Carol en traversant l'Ariège. La rivière de l'Ariège n'est pas navigable. Les aménagements en faveur des cyclistes se développent progressivement, avec plusieurs voies vertes (Foix-Saint Girons, Lavelanet-Mirepoix...³⁸) et des pistes cyclables. Néanmoins, la pratique du vélo en Ariège reste souvent liée à une pratique sportive plus qu'à une utilisation en tant que transport. Quelques lignes de bus et de cars sillonnent le territoire, mais les déplacements en transports en commun restent contraignants et peu pratiques (horaires, tracés...) étant donné le maillage large du

37 CCI Midi Pyrénées. *Activité touristique en Midi-Pyrénées*, 2018, 4p [en ligne]. Disponible sur http://www.obseco.fr/sites/obseco.fr/files/pdfobseco/activites_touristiques_en_midi-pyrenees_1.pdf (consulté le 31/08/2021).

38 Ariège Pyrénées Tourisme. *Les Voies vertes* [en ligne]. Disponible sur <https://www.ariegepyrenees.com/preparer/faire-du-velo/velo-en-mode-loisir/voies-vertes/> (consulté sur 31/08/21).

territoire et la faible fréquence des passages. Le Rézo Pouce, favorisant l'auto-stop organisé, est également installé sur le territoire, tout comme des parkings de covoiturages.

Par conséquent, il n'est pas surprenant que pour les touristes se rendant en Ariège et se déplaçant sur place, le principal mode de transport utilisé soit la voiture (à plus de 90%³⁹).



Figure J Carte des activités économiques en Ariège (CCI, 2016)

4.4 Portrait du touriste ariègeois

L'observatoire touristique de l'Agence de Développement Touristique Ariège-Pyrénées a publié en 2018 une étude détaillée du profil de la clientèle touristique en Ariège-Pyrénées. Ainsi, dans l'ensemble, le territoire reçoit autant de femmes que d'hommes. Les touristes sont plutôt âgés : les plus de 60 ans représentent près de 30% des touristes, et les jeunes sont sous-représentés. La moyenne d'âge des touristes ariègeois est de 49 ans contre 44 ans au niveau national. Cela se traduit par

³⁹ Airège Tourisme. *Profil de la clientèle touristique en Ariège Pyrénées*, 7p [en ligne]. Disponible sur https://c13d6fbb-823c-4d69-aa09-b9c8ce1f73d0.filesusr.com/ugd/b487ef_95eaa6d0d2fa4a8281f27772bb2d1795.pdf (consulté le 31/08/2021).

une surreprésentation des retraités et des séjours en couple. Malgré tout, 36% des séjours s'effectuent en familles, ce qui est comparable à la moyenne nationale.

Concernant leur origine, la majorité des touristes est française (83% du total). Les régions les plus représentées sont l'Occitanie (23%), l'Île-de-France (18%) et la Nouvelle-Aquitaine (15%). Le marché étranger représente quant à lui 17% du total avec une clientèle espagnole, belge, néerlandaise, anglaise et allemande.

Le touriste ariégeois est plutôt fidèle, les deux tiers des touristes sont des « repeaters », c'est-à-dire qu'ils se sont rendus déjà au moins une fois sur le territoire au cours des 24 derniers mois. Parmi eux, 34% sont venus 5 fois ou plus. Les primo-visiteurs représentent 35% des touristes, soit 10% de plus que la moyenne nationale. Par ailleurs, parmi les étrangers, plus de la moitié vient pour la première fois.

A propos de leur séjour, 78% des touristes déclarent l'Ariège comme étant leur destination principale mais c'est moins le cas des clientèles étrangères : près de 4 sur 10 font une étape pour rejoindre leur destination principale. La durée de séjour est plus longue que la moyenne française avec 7,9 nuitées (contre 6,1 en France). Les territoires où les séjours les plus longs sont les plus fréquents sont le Couserans et les Pyrénées Cathares.

Les touristes ariégeois sont un tiers à se loger dans des meublés de tourisme (villa, maison de location, gîte) soit le double de la moyenne nationale. Un cinquième privilégie le camping (2,5 fois plus qu'au niveau national). L'hôtellerie est moins utilisée. Par ailleurs, 17% des personnes logent chez un ami ou de la famille.

A propos du choix de la destination Ariège pour les primo visiteurs, les principaux facteurs de choix des destinations sont par ordre décroissant : un évènement spécifique, culturel, sportif ou familial, les conseils de l'entourage, la réputation de la destination, et sa proximité géographique. A noter par ailleurs, que la motivation liée aux soins médicaux et cures thermales représente 7% des répondants.

Les principales motivations des touristes ariégeois sont : la détente, la relaxation, la découverte de nouveaux endroits, l'envie de s'évader, de changer d'air, de partager des moments avec leurs proches, de se mettre au vert, profiter de la qualité de l'environnement et des paysages, se défouler et de pratiquer des activités de pleine nature.

Lors de la préparation du séjour, la source d'information principale est le web (30%) suivi par les offices de tourisme et les autres modes d'informations (24%), le site internet de la destination (23%) et la discussion avec l'entourage (20%). 44% des touristes en séjour en Ariège se sont rendus dans un office de tourisme ou prévoient de le faire.

En moyenne 3,8 activités sont pratiquées lors du séjour. Les activités culturelles sont privilégiées par six touristes sur dix, suivies de près par la randonnée. Par ailleurs, un tiers des touristes couple son séjour en Ariège avec la visite de la Principauté d'Andorre.

4.5 Un territoire touristique offrant une diversité d'activités

Dans la publication des chiffres clés du tourisme en Ariège-Pyrénées de l'ADT, il ressort que les sites les plus visités en Ariège sont le château de Foix (92 000 entrées en 2018), la rivière souterraine de Labouiche (56 000 entrées en 2019), le parc de la préhistoire de Tarascon-sur-Ariège (56 000 entrées 2019). L'Ariège dispose également de neuf sites inscrits dans les grands sites Occitanie.

Le thermalisme reste un secteur important, avec 3 stations thermales (Ussat-les-Bains, Aulus-les-Bains, Ax-les-thermes) et 146 377 entrées de fréquentation des espaces de bien-être et de détente en 2019. La géographie montagnaise se traduit également par l'existence de 6 stations de ski de piste et 4 espaces nordiques. Cela représente près de 700 000 journées ski en moyenne sur les 5 dernières années (hors 2020-2021).

Les activités extérieures sont plébiscitées par plus de la moitié des touristes (contre 16% en moyenne en France). De plus, 24% des touristes pratiquent des activités de montagne (via ferrata, escalade, ski... contre 5% en moyenne au niveau national). Une tendance que tente de renforcer le département avec le lancement de son label « Qualité Outdoor » pour valoriser les prestataires proposant des activités de pleine nature. En 2019, 19 structures étaient labellisées.

D'autre part, les manifestations sportives témoignent d'une participation en hausse : La ronde de l'Isard, l'Ariègeoise, Le trail de crêtes, Festival de la montagne – course du Montcalm, trail de citadelles... 40

Chapitre 5 Le compostage de proximité, émergence d'une pratique

Afin de mieux appréhender comment impliquer le touriste dans le compostage, il est nécessaire de connaître cette pratique et ses évolutions.

5.1 De la pratique ancestrale à l'application contemporaine

Compost est un terme issu de l'ancien français *compost* (XIIIe), dont l'origine latine serait *composita* de *componere* « *mettre ensemble, mélanger* » (Harpet, 1998, p. 457).

Le compostage est :

« L'ensemble des techniques de transformation de la partie organique des déchets à des fins d'utilisation en agriculture (fertilisation des terres). Le compost est le résultat de ces opérations, le mélange obtenu » (Harpet, 1998, p. 458).

La pratique du compost remonte aux temps les plus anciens puisque nous en trouvons mentionnées les méthodes dans des textes de l'antiquité (Harpet, 1998, p. 458).

Au sens de l'Ademe, le compostage est :

« Un procédé de transformation aérobie (contrairement à la méthanisation qui est une réaction anaérobie) de matières fermentescibles dans des conditions contrôlées. Il permet l'obtention d'une matière fertilisante stabilisée riche en composés humiques, le compost. Il s'accompagne d'un dégagement de chaleur et de gaz carbonique ⁴¹ »

Ce procédé présente l'avantage d'être facilement mis en œuvre, ce qui permet une gestion locale limitant les transports de déchets.

Plusieurs types de compostage sont distingués : le compostage domestique, de proximité ou centralisé. Cependant, au sens de la réglementation sanitaire, la matière

40 Airège Tourisme. *Profil de la clientèle touristique en Ariège Pyrénées*, 7p [en ligne]. Disponible sur https://c13d6fbb-823c-4d69-aa09-b9c8ce1f73d0.filesusr.com/ugd/b487ef_95eaa6d0d2fa4a8281f27772bb2d1795.pdf (consulté le 31/08/2021).

41 Ademe. *Le compostage* [en ligne]. Disponible sur <https://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-l'action/valorisation-organique/compostage> (consulté le 31/08/21).

obtenue en compostage de proximité reste un sous-produit animal de catégorie 3 et le terme le plus adapté est alors « matière compostée ». Le statut de produit peut être obtenu seulement lorsque le composte est normé (norme NFU-44-051) (Amorce, 2018, p.4), néanmoins l'arrêté du 09 avril 2018 qui encadre le compostage de proximité l'exempt de normalisation (Arrêté du 9 avril 2018).

Le compostage présente des avantages indéniables, cependant son déploiement à très grande échelle nécessite quelques précautions. Tout d'abord, lorsque les flux sont importants, il est difficile d'obtenir une adéquation entre les quantités produites et à écouler et entre les sites de production et ceux d'utilisation, en effet, la réglementation impose que seuls les contributeurs aient le droit de récupérer le compost produit, or tous les contributeurs ne souhaitent pas toujours utiliser le compost. Ainsi, la question de l'exutoire des matières compostées doit être réfléchi en amont du projet. Plus les quantités sont importantes, plus un suivi précis est nécessaire (Harpet, 1998, p. 455).

5.2 Une législation en constante évolution

5.2.1 Une législation globale qui tend à favoriser le compostage

Le cadre législatif global de gestion des déchets tend à favoriser les solutions comme le compostage de proximité. La législation concernant les déchets évolue constamment, et de nombreux changements importants ont eu lieu ces dernières années. En effet, deux changements majeurs de priorité ont opéré durant la dernière décennie : l'importance donnée à la prévention et le basculement vers une économie circulaire. Ci-dessous un récapitulatif des principales évolutions législatives durant les dix dernières années dans le domaine de la gestion des déchets qui ont un impact sur le compostage. Les données de cette section sont issues de l'édition 2020 de Déchets chiffres clés de l'ADEME (p. 13 à p. 16) et des textes de lois.

Loi Grenelle 1 et 2 (2009-2010)

Ces deux lois rendent obligatoire la mise en place de Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) dans les collectivités qui détiennent la compétence collecte des déchets. Les PLPDMA ont pour fonction de planifier sur 5 ans les actions à mener afin d'atteindre les objectifs de réduction fixés nationalement et déclinés régionalement.

Elles donnent également la priorité à la prévention pour les collectivités ayant la compétence pour la gestion des déchets. Cela représente déjà un premier changement de système : auparavant l'importance était principalement donnée au traitement des déchets, donc avec un travail en aval. La prévention est un travail en amont, qui vise à réduire la quantité de déchets générés et leur nocivité en agissant à la fois sur le mode de production et le mode de consommation. Cette priorité donnée à la prévention avantage le compostage, qui fait partie des solutions en amont. En effet la transformation des matières organiques limite leur présence dans les OMA.

La loi Grenelle 2 apporte également de nouveaux objectifs pour la gestion des déchets avec en particulier la valorisation matière et organique des DMA de 35% en 2012 et 45% en 2015.

Ordonnance du 17 décembre 2010 : adaptation au droit de l'UE dans le domaine des déchets (n° 2010-1579)

Cette ordonnance transpose en droit français la directive-cadre sur les déchets de 2008. Elle apporte des précisions quant à la définition de déchets et instaure une primauté pour la prévention de la production de déchets, tout en apportant une hiérarchie dans leurs modes de traitement. Sont ainsi valorisés par ordre décroissant : la réutilisation, le recyclage et la valorisation. Elle impose également l'obligation pour chaque Etat membre de l'Union européenne l'élaboration et la mise en œuvre d'une planification nationale relative à la prévention des déchets, à travers un programme national de prévention des déchets.

Encore une fois, la réduction des déchets devient centrale dans le cadre législatif, renforçant l'importance du compostage, considéré comme une solution de réduction.

Décret du 11 juillet 2011 relatif à la prévention et à la gestion des déchets

Ce décret instaure, entre autres, la limitation des quantités de déchets qui peuvent être incinérées ou mises en décharge, en rendant obligatoire la collecte séparée aux gros producteurs de biodéchets. Ils doivent ensuite être valorisés avec un traitement spécifique. Le compostage de proximité fait partie du panel de solutions possibles pour répondre à cette obligation.

Programme national de prévention des déchets 2014-2020

Ce programme fait un bilan des actions de prévention menées jusqu'alors, fixe les orientations et objectifs pour la période désignée et prépare la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des mesures conçues. Celui-ci se donne pour ambition de « *rompre la corrélation entre production de déchets et croissance économique et démographique* »⁴². Le programme fixe ainsi des objectifs quantifiés comme une diminution de 7% de la production de DMA par habitant en 2020 par rapport à 2010. Pour atteindre ses objectifs, il présente 54 actions concrètes autour de 13 axes stratégiques. Le Programme national de prévention des déchets guide les programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés.

Le Programme national de prévention des déchets présente ainsi deux actions de travail liées directement au compostage :

- Conforter, améliorer et développer la gestion domestique des biodéchets des ménages : principalement à travers le compostage, mais aussi avec des pratiques complémentaires comme le paillage ou l'alimentation animale ;
- Développer le compostage partagé et le compostage autonome en établissement : l'Ademe soutient ainsi les projets qui se développent lorsqu'ils sont à l'initiative des collectivités territoriales ou des établissements.

Décret du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

Ce décret définit le contenu des programmes locaux de prévention des DMA encadrés par les collectivités territoriales responsables de la collecte et du traitement des déchets, ainsi que leurs modalités d'élaboration et de révision.

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015

Cette loi a marqué un pas important dans les politiques de gestion des déchets en France. Elle fixe officiellement l'objectif de dépasser le modèle économique linéaire pour aller vers une économie circulaire et affirme le rôle essentiel de la politique nationale de prévention et de gestion des déchets pour y parvenir. Elle consolide la priorité donnée à la prévention des déchets, et définit des objectifs de réduction à

42 Ministère de l'Écologie du Développement durable et de l'Énergie. *Programme national de prévention des déchets 2014-2020*, 146p [en ligne]. Disponible sur : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Programme_national_prevention_dechets_2014-2020.pdf (consulté le 01/09/2021).

atteindre. Elle prononce aussi l'objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs de déchets avant 2025 (échéance rapprochée à 2023 en 2020). C'est également cette loi qui confirme l'extension des consignes de tri à l'ensemble du territoire français.

Décret du 30 mars 2016 relatif aux modalités de mise en œuvre de la limitation des sacs en matière plastique à usage unique

Ce décret précise les modalités d'application de la résolution de la LTECV qui prévoit la fin de l'utilisation de sac en plastique à usage unique pour l'emballage des marchandises. Les sacs compostables et constitués de matière biosourcés peuvent encore être utilisés. Le compostage est donc considéré comme une solution essentielle. Néanmoins, ces sacs dits compostables en plastique biosourcé mentionné biodégradable ou compostable sont sources de problèmes dans les composteurs non industriels non professionnels. De plus, les sacs dits biosourcés ne le sont qu'en partie, la part obligatoire étant fixée à 60% minimum d'ici 2025⁴³.

Décret d'application de la LTECV portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets – mars 2016 dit « tri 5 flux »

Ce décret rend obligatoire le tri à la source des flux de papiers/cartons, métal, plastique, verre et bois pour une grande partie des entreprises (celles qui n'ont pas recours au service assuré par les collectivités territoriales, ou qui ont recours au service assuré par les collectivités territoriales et qui produisent ou prennent possession de plus de 1 100 litres de déchets par semaine⁴⁴).

De plus, il réduit la fréquence minimale de collecte en porte-à-porte des ordures ménagères résiduelles dans les zones où les biodéchets font l'objet d'une collecte séparée ou d'un tri à la source permettant de traiter une quantité de biodéchets équivalente à la quantité de biodéchets qu'une collecte séparée permet de collecter.

43 Surfrider Paris. *Sac plastique « biosourcé », « biodégradable »... on fait le point sur toutes ces fausses bonnes idées*, 30/06/2018 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.surfrider-paris.fr/sac-biosource-biodegradable-on-fait-le-point-sur-toutes-ces-fausses-bonnes-idees/> (consulté le 01/09/2021).

44 Turchet Thibault. *Décret 5 flux : toutes les entreprises doivent désormais trier. Zero Waste France*, 18/03/2018 [en ligne]. Disponible sur <https://www.zerowasteFrance.org/decret-5-flux-generalisation-tri/> (consulté le 31/08/2021).

Ainsi, le déploiement renforcé de composteurs partagés peut avoir une influence significative sur les collectes du flux des ordures ménagères.

Loi de finance, 2019⁴⁵

Cette loi prévoit l'augmentation progressive de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) applicable à l'incinération et à l'enfouissement. L'objectif est d'augmenter le coût de l'enfouissement et de l'incinération pour rendre le tri et le recyclage plus compétitifs et contraindre les collectivités à s'engager vers une réduction des déchets et une augmentation du recyclage (AMORCE, 2018, p.4).

Comme mentionné précédemment, étant donné les quantités de biodéchets actuellement présents dans les OMA, le développement du compostage devient un axe de travail majeur.

Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

Cette loi se décline en cinq axes principaux :

- Stopper le gaspillage : ne plus détruire les invendus, faciliter la réparation, valoriser les déchets du bâtiment,
- Mobiliser les industriels pour transformer nos modes de production : bonus/malus, responsabilité dans la gestion des déchets,
- Mieux informer le consommateur : indice de réparabilité, logo de tri, couleur des poubelles,
- Améliorer la collecte des déchets pour lutter contre les dépôts sauvages : consigne, reprise un pour un⁴⁶.

Cette loi modifie aussi l'article L541.21.1 du Code de l'Environnement (qui avait été modifié en 2015 par article 70 de LTECV) et avance la date de tri des biodéchets à la source à tous les producteurs avant le 31 décembre 2023. De quoi accélérer le déploiement du compostage de proximité.

45 Service Public. *Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)* [en ligne]. Disponible sur <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23497> (consulté le 01/09/2021).

46 Ministère de la transition écologique. *La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire*, 22/07/2021 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire-1> (consulté le 28/08/2021).

5.2.2 Le développement du compostage partagé s'accompagne d'un renforcement du cadre réglementaire

Le compostage est un phénomène naturel, qui peut se produire sans intervention humaine. Il s'agit d'une pratique ancestrale pour de nombreuses personnes. Après une période durant laquelle les techniques mettant en avant les engrais extérieurs chimiques riches en éléments nutritifs ont été fortement valorisées, remplaçant ainsi le compost, on observe désormais un retour vers des méthodes considérées plus naturelles.

Si le compostage individuel ne requiert pas d'organisation spécifique en dehors d'un espace extérieur pour accueillir les matières, le développement important du compostage de proximité durant la dernière décennie s'est accompagné de l'émergence d'une réglementation spécifique.

Longtemps resté dans un flou juridique, le compostage de proximité a été défini par l'arrêté du 9 avril 2018 fixant les dispositions techniques nationales relatives à l'utilisation de sous-produits animaux et de produits qui en sont dérivés, dans une usine de production de biogaz, une usine de compostage ou en « compostage de proximité », et à l'utilisation du lisier. Il avait précédemment été encadré par la circulaire d'information aux préfets relative aux règles de fonctionnement des installations des compostages de proximité parue en 2012. Cette circulaire énonçait les principales obligations suivantes :

- La structure responsable de l'installation doit être clairement identifiée ;
- Le site doit être supervisé par une organisation compétente ou par un maître-composteur formé. Ainsi pour chaque site de compostage de proximité une personne physique ou morale doit être nommée responsable et veiller au respect des règles de bonne pratique ;
- Une déclaration préalable à l'installation doit être faite au service urbanisme de la collectivité ;
- Un ou plusieurs référents locaux formés doivent être désignés. Ces derniers sont chargés du suivi et de la surveillance du site ;

- Le composteur doit être implanté à une distance suffisante des habitations et des portes et fenêtres d'établissements recevant du public pour limiter les troubles de voisinage ;
- Un registre consignait les opérations réalisées sur le site et leur date doit être tenu ;
- Un suivi des participants et une estimation des quantités traitées ainsi qu'un bilan annuel rappelant les principales opérations, problèmes rencontrés et solutions ;
- Une signalétique indiquant les références des responsables, les consignes concernant les conditions de dépôt et de brassage des biodéchets, la liste des déchets acceptés et des déchets refusés doit être présente ;
- Le site doit être entretenu et propre ;
- Une réserve de matière carbonée structurante à ajouter aux apports de biodéchets doit être présente sur site. Celle-ci doit être approvisionnée régulièrement ;
- L'usage du compost ainsi produit est réservé aux seuls producteurs, donc les personnes qui ont apporté leurs biodéchets dans le composteur⁴⁷.

De plus, l'apport maximum dans un composteur de proximité est limité à 1 tonne de déchets de cuisine et de table (hors structurant) par semaine et seul un usage local est autorisé, c'est-à-dire au niveau de l'intercommunalité et de ses communes limitrophes (AMORCE, 2018, p.10).

Les composteurs sont susceptibles d'être alimentés avec des sous-produits animaux de catégorie 3 (SPAN 3). Par cette dénomination, sont désignés les matières premières de l'industrie de la transformation issues d'animaux déclarés propres à la consommation humaine⁴⁸. Elles comprennent notamment les déchets de cuisine et

47 Réseau Compost Citoyen. *Fiche technique 4 : La réglementation liée au compostage de proximité*, 8p [en ligne]. Disponible sur : https://www.semaineducompostage.fr/storage/doc/fiches-techniques/RCC-Fiche_technique_4-R%C3%A9glementation.pdf (consulté le 31/08/2021).

48 Direction de l'information légale et administrative. *Valorisation des sous-produits animaux de catégorie 3*, 2014, 211p. [en ligne]. Disponible sur https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/5959_sous_produits_cle8e3e7e.pdf (consulté le 31/08/2021).

de table, les anciennes denrées alimentaires, le lait, les œufs... qui sont considérés sans risque sanitaires élevés⁴⁹.

Elles peuvent être valorisées dans un composteur⁵⁰ mais théoriquement le compostage de ces sous-produits doit comporter une phase d'hygiénisation à 70 °C pendant une heure dans une installation dotée d'un agrément sanitaire. Cependant la Direction générale de la Prévention des risques considère que cette règle « *ne s'applique pas aux petites installations de compostage de proximité, qui traitent de faibles quantités de ces matières et dont le compost n'est pas mis sur le marché* »⁵¹.

Chapitre 6 : Opération « En vacances aussi je composte ! »

6.1 Une mission dans la poursuite d'un travail de prévention plus global

Ainsi, dès 2012, le Smectom a signé avec l'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) la convention cadre de son programme de prévention des déchets dont l'objectif était la réduction de 7% des OMA et de 8% des DMA à l'horizon 2017. Pour arriver à cet objectif, le compostage était l'une des solutions envisagées. Cet axe de travail se divisait en deux actions : le compostage des particuliers et le compostage en établissement (scolaire, EHPAD, campings...). En plus des deux équivalents temps plein présents dans le service dès 2009, fin 2014, ½ équivalent temps plein a été lancé ayant en charge le suivi du compostage en camping et en pied d'immeuble.

Durant l'été 2014, une action pilote a été réalisée afin de tester un kit de compostage en camping. Une stagiaire du master Tourisme et Développement de l'ISTHIA a travaillé sur ce projet. Sept campings pilotes volontaires ont testé le kit. Cet essai a permis de faire composter 480 familles de vacanciers et de détourner environ 2 tonnes

49 Meiko Frane. *Le livre blanc des biodéchets en restauration : DCT et SPAn, deux notions essentielles* [en ligne]. Disponible sur : <http://biodechets-restauration.fr/dct-et-span-deux-notions-essentielles/> (consulté le 31/08/2021).

50 Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. *Les sous-produits animaux et les produits qui en sont dérivés : valorisation et élimination*, 27/04/2020 [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/les-sous-produits-animaux-et-les-produits-qui-en-sont-derives-valorisation-et-elimination> (consulté le 31/08/2021).

51 Radisson Laurent. *Compostage de proximité : une circulaire précise les règles applicables. Actu environnement*, 09/01/2013 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/compostage-proximite-circulaire-ICPE-RSD-hygiénisation-guides-methodologiques-Ademe-17473.php4> (consulté le 31/08/2021).

de biodéchets. L'objectif à terme était de 25 campings équipés et 1 000 emplacements ayant accès à un composteur chaque année.

Néanmoins, le PLPDMA fixait également un objectif de 400 gîtes et meublés équipés de composteurs à son terme. Ce projet n'a pas été mené, le PLPDMA est arrivé à son terme et le Smectom a obtenu une extension du délai pour atteindre l'objectif. Ainsi, les missions du stage sont liées à cet objectif d'équiper les gîtes et meublés du territoire en composteurs afin de réduire les biodéchets enfouis.

La principale mission du stage était la réduction des biodéchets des hébergements touristiques à travers le déploiement de composteurs.

Cette mission rentrait dans les objectifs prévus dans le cadre de la subvention versée par l'ADEME, avec un objectif de 400 composteurs installés dans les meublés de tourisme, gîte et chambre d'hôte.

D'autres missions sont venues en complément afin de répondre aux besoins du service : installation de composteurs et de kiosques à broyat, réflexion autour du plan de communication à destination du tourisme dans le cadre de l'extension des consignes de tri fin 2021, création de contenu pour les réseaux sociaux, réunions, sensibilisation de terrain, mise à jour du site internet....

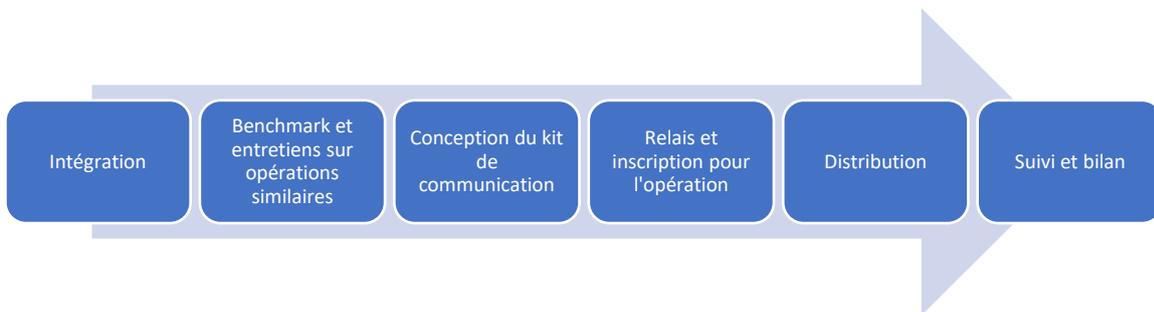
Par ailleurs, le Smectom va procéder à une extension des consignes de tri durant le quatrième trimestre de l'année 2021. Cela signifie que désormais tous les emballages pourront être triés. Le but de cette opération est de simplifier le geste de tri et de développer le recyclage d'emballages plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors⁵². En effet, actuellement dans le sac jaune, concernant le plastique, les habitants du territoire du Smectom ne doivent mettre que les bouteilles et flacons et les films étirables. L'extension des consignes de tri permettra de mettre de nouveaux emballages comme les pots de yaourts ou les barquettes. Ce changement se fait de manière progressive au niveau national. Les premiers territoires ont démarré cette transition en 2012 en expérimentation, et à partir de 2022 tous les territoires français devraient avoir effectué cette modification. Pour procéder à cette extension, le Smectom a dû se moderniser et construire un nouveau centre de tri, capable

52 Abegg Adeline. *Simplification du tri en France : on fait le point!*. CITEO, 26/05/2021 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.citeo.com/le-mag/simplification-du-tri-en-france-fait-le-point/> (consulté le 01/09/2021).

d'accueillir de plus gros flux et de les trier plus rapidement. Une grande campagne de communication viendra informer les habitants de ces changements. Elle s'appuiera sur de nombreux canaux. Néanmoins, les touristes aussi auront un rôle à jouer dans ce changement. Ils sont nombreux à déjà vivre sur des territoires ayant appliqué l'extension des consignes de tri, mais il sera nécessaire de les inclure dans les cibles du plan de communication. Ainsi, il s'agit de l'une des autres missions de ce stage : concevoir le plan de communication et ses outils pour informer les touristes de l'extension des consignes de tri sur le territoire du Smectom.

6.2 La réduction des biodéchets des hébergements touristiques

Cette mission s'est déroulée en plusieurs étapes : une phase d'intégration, une phase de préparation, une phase d'inscription et une phase de distribution et de suivi.

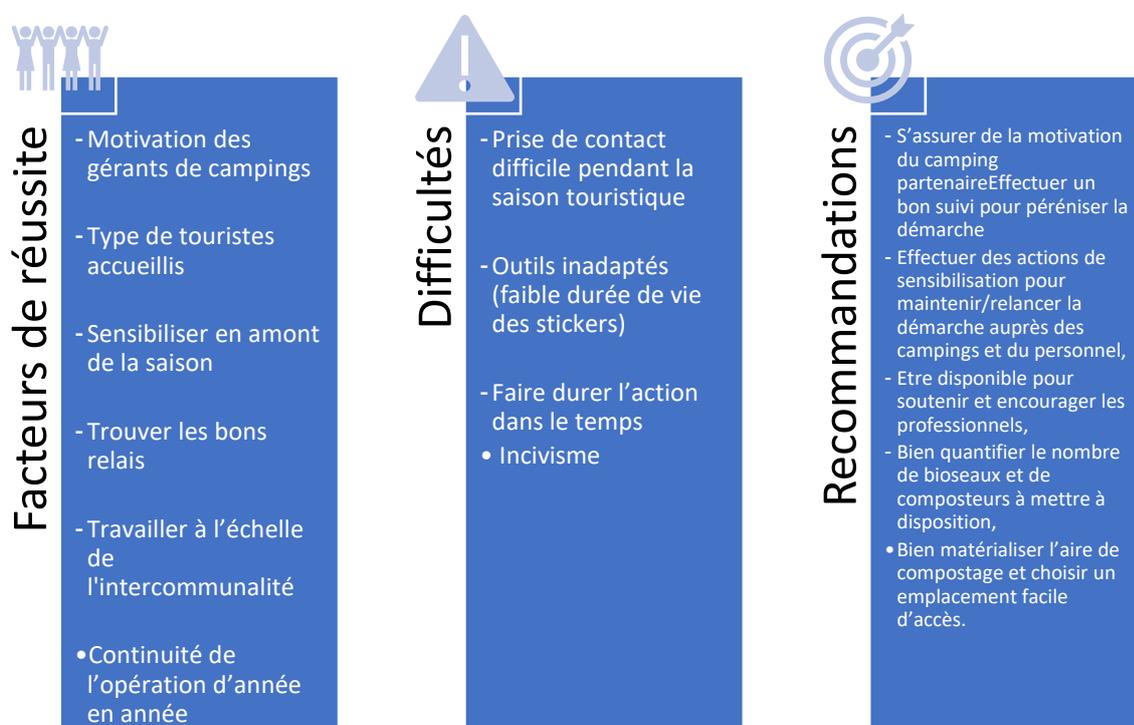


6.2.1 Phase d'intégration

Dans un premier temps, nous avons eu deux semaines d'intégration afin de découvrir le fonctionnement du Smectom dans son ensemble et de comprendre l'ensemble de ses enjeux. Nous avons effectué deux jours à la collecte de Foix en tant qu'agent de collecte, ainsi que une journée à la déchetterie de Varilhes. Nous avons également suivi dans leurs actions les différents membres de l'équipe : suivi de collecte, installation de composteur, broyage de branchages lors de kiosques, tournée de suivi de sites, sensibilisation dans les écoles, formation de référents de sites, visite du site d'enfouissement, rendez-vous en mairies... Ces deux semaines ont permis de mieux saisir la variété des actions du Smectom, son organisation interne, son fonctionnement et sa temporalité. Elles ont également permis de prendre contact avec les différents services, ce qui a été utile pour la suite des missions. Durant cette période, nous avons également pu nous imprégner des différents supports de communication de l'organisation.

6.2.2 Benchmark et entretiens sur opérations similaires

Nous avons étudié les opérations similaires menées sur d'autres territoires afin de s'appuyer sur les retours d'expériences. Cela nous a permis à la fois de mieux définir l'offre que nous souhaitons proposer et de mieux connaître les freins et facteurs de réussite de tels projets. Ainsi nous avons analysé les fiches Optigede de l'Ademe et avons mené des entretiens auprès des collectivités dont les actions nous semblaient les plus pertinentes pour notre projet. Ces entretiens ont été très utiles et ont permis un retour d'expérience crucial pour la suite du projet. A la suite du travail de recherche, il est ressorti plusieurs axes importants visibles dans la figure ci-dessous. Le détail des retours est disponible en annexe A.



6.2.3 Phase de préparation

Durant la phase de préparation nous avons défini les cibles et les conditions de l'offre que nous souhaitons proposer. La réflexion s'est donc portée sur le type d'hébergements visés, le nombre et le matériel proposé.

Dans un premier temps, afin de baliser les cibles, nous sommes entrés en contact avec l'Agence de Développement Touristique de l'Ariège. Celle-ci nous a transmis le nombre d'hébergeurs touristiques ariègeois, en fonction de leur type et de leur

localisation. Ces informations ont permis d'estimer le nombre d'hébergeurs potentiels pour le projet. La base de données était parfois incomplète, mais elle a malgré tout permis d'obtenir un ordre d'idée. En raison des problématiques de RGPD, il n'était cependant pas possible d'obtenir les contacts des hébergeurs.

Nous avons également été à la rencontre des hébergeurs touristiques précédemment équipés de composteurs afin d'effectuer un suivi des actions et d'avoir leur retour terrain sur les facteurs de réussite et les freins à un tel projet. De ces rencontres, nous avons pu noter le vieillissement prématuré du matériel, et l'importance de l'implication du gérant. Un réel enjeu se retrouve dans le suivi et le fait de faire perdurer le projet dans le temps. Les lieux où le gérant était investi dans la démarche ont mieux perdurés.

Concernant le matériel annexe au composteur, il était acté qu'un kit de signalétique serait nécessaire. Il a donc fallu choisir les différents supports qui seraient produits, ainsi que préparer le contenu, choisir les langues disponibles ainsi que réfléchir aux visuels. Dans la conception du kit, nous nous sommes appuyés sur le travail qui avait été fait durant le stage de Elsa Descamps qui avait réalisé un kit de signalétique à destination des campings ariégeois.

Le kit de communication réalisé précédemment par Elsa Descamps a été une excellente base de travail, il avait un fond très pertinent, il était bien conçu. Etant donné que les hébergements visés cette année étaient plus petits, le nombre de supports du kit de signalétique a été réduit et suite aux retours, nous avons fait le choix d'opter pour un thème plus coloré et attirant le regard. Afin d'uniformiser la communication du Smectom, le kit de signalétique a été réalisé sur le même canva que le kit de signalétique pour les sites de compostage partagé.

Les supports finalement produits pour le kit de signalétique sont les suivants (annexe B) :

- Trois panonceaux, en dibond, 30x40cm, ces panonceaux trilingues (français, anglais, espagnol) sont apposés sur les bacs afin d'indiquer comment utiliser le composteur et la nature de chaque bac,
- Un aimant, A6 portrait, à apposer sur un frigidaire, afin de rappeler le geste de tri aux vacanciers,

- Un guide du responsable, deux volets format A4 ouvert et A5 plié, à destination des gérants, afin de leur fournir une information claire et synthétique pour se lancer dans le compostage,
- Un sticker de consignes pour les bioseaux, ce sticker reprend les consignes de tri,
- Une affiche adhésive A4, à apposer dans les lieux d'affichage afin d'informer les touristes de la présence d'un composteur.

Nous avons hésité à concevoir un grand panneau comme sur les sites de compostage partagé, mais étant donné les délais et le type d'hébergement, souvent des gîtes individuels équipés avec un seul bac, il a semblé peu utile de le réaliser.

Le travail s'est fait de concert avec un graphiste, il était donc nécessaire de réfléchir en amont à des consignes claires concernant nos attentes. Cette phase a également été l'occasion de réaliser une demande de devis répondant au protocole de la commande publique. Nous avons également réalisé une demande de devis pour l'impression.

C'est l'agence Très bien qui a été retenue pour réaliser le travail de graphisme.

En parallèle, le travail de prise de contact avec les têtes de réseaux a été lancé. Ainsi, de nombreuses sources ont relayé notre opération : Gîtes de France, l'ADT, tous les offices de tourisme du territoire, la fédération de tourisme équestre d'Ariège. Les mairies et les élus ont également été sollicités. Ces relais ont envoyé le lien vers un formulaire d'inscription à leurs contacts. En effet, afin de faciliter les inscriptions, un formulaire *Google Form* a été conçu et ouvert entre le 15 avril et le 15 mai.

6.2.4 Phase opérationnelle : inscription, distribution, suivi

Durant cette phase, les hébergeurs se sont inscrits en ligne. Ceux qui n'étaient pas à l'aise avec l'informatique pouvaient également s'inscrire par téléphone. Nous avons également accompagné et répondu aux interrogations des hébergeurs hésitants.

Lorsque les inscriptions ont été closes, l'extraction d'un fichier tableur a permis ensuite de contacter chaque hébergeur afin d'effectuer une distribution. Les hébergeurs situés sur le territoire couseranais ont été réorientés vers nos homologues de la communauté de commune du Couserans-Pyrénées. Afin d'équiper les hébergeurs des territoires

adhérents traitement, nous avons également travaillé avec les responsables prévention de ces territoires.

La phase de distribution du matériel a été opérée à partir du mois de juin. Afin de faciliter la récupération du matériel par les hébergeurs, nous avons effectué différentes permanences sur le territoire :

- Saurat,
- Mas d'Azil,
- Le Fossat,
- Arignac,
- Luzenac,
- Varilhes.

Les hébergeurs situés sur les communautés de communes de Haute Ariège, Mirepoix et l'ancienne communauté de commune de Saverdun ont reçu leur matériel par ce biais-là.

6.2.5 Suivi et bilan de l'opération « En vacances aussi je composte ! »

Les réponses ont été collectées entre le 23 juillet 2021 et le 10 août 2021. Il s'agit d'un formulaire en ligne dont le lien a été envoyé par email aux hébergeurs ayant bénéficiés de l'opération.

Le formulaire a reçu 37 réponses. L'objectif est d'obtenir un retour de la part des hébergeurs touristiques sur cette opération, afin de mettre en exergue les pistes d'améliorations possibles pour de futures opérations. Etant donné le public auquel s'adressait le formulaire et la période de l'année, en pleine saison estivale, il a été volontairement choisi de le proposer court, concis et facile à remplir. En conséquence, il s'agit un outil pour faire une ébauche d'évaluation de l'opération, qui s'appuie sur un échantillon relativement représentatif de la population mère mais cela ne doit pas être considéré comme une enquête quantitative.

Afin de compléter les données obtenues et d'effectuer un suivi plus rapproché des sites de compostage, les hébergeurs de grande capacité ont été interrogés par téléphone ou directement sur site à propos de l'opération. Leurs réponses ne sont pas comptabilisées dans les statistiques, elles sont présentées à la fin du document.

Conception du formulaire

Le formulaire a été conçu sur l'outil *Google Form*. Cet outil a été retenu pour sa simplicité d'utilisation, tant pour l'administrateur que l'utilisateur. En cliquant sur le lien présenté dans le mail, l'hébergeur accède aux 12 questions, visibles ci-dessous. Afin de fiabiliser le traitement des données par la suite, il a été décidé de travailler avec une échelle de Likert lorsque cela était possible.

Nous avons hésité à proposer un questionnaire anonyme afin que les hébergeurs puissent répondre plus librement. Il a finalement été décidé de demander l'identité des hébergeurs afin de pouvoir les recontacter facilement si nécessaire, notamment en cas de retour à propos d'un gros dysfonctionnement.

Les questions sont organisées comme suit : un premier bloc d'identification (type, nom, commune, nombre de couchages, matériel reçu), puis un bloc de contenu (canal d'information, satisfaction, commentaires, utilisation des supports, retours et améliorations). Il a été décidé de mettre une question ouverte obligatoire à propos de la signalétique, afin d'encourager les retours. En effet, il s'agit de la partie du projet la plus récente et celle sur laquelle le plus de modifications sont envisageables. De plus, grâce aux retours terrains nous savions déjà que des commentaires pouvaient émerger à ce propos. Ci-dessous, les captures d'écrans du questionnaire.



Retours sur l'opération "En Vacances aussi je composte !"

Vous avez bénéficié gratuitement de matériel de compostage et d'un kit de signalétique trilingue dans le cadre de l'opération "En vacances aussi je composte !" du Smectom du Plantaurel.

Dans une démarche d'amélioration, je vous invite à remplir ce petit questionnaire.

Il permettra d'effectuer un bilan de cette action et d'être au plus proche de vos besoins lors de futures opérations.

***Obligatoire**

Type d'hébergement *

Gîte

Camping

Chambres d'hôte

Meublé de tourisme

Nom de l'hébergement

Votre réponse

Commune sur laquelle est située l'hébergement *

Votre réponse

Nombre de couchages *

Votre réponse

Nombre de bacs reçus *

	0	1	2	3
Bac 600L	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bac 800L	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Comment avez-vous connu cette opération ? *

Par Gîte de France

Par l'Office de tourisme

Par la Mairie

Directement via le Smectom du Plantaurel

Par les réseaux sociaux

Par le bouche à oreille

Autre : _____

 Cette question est obligatoire

Quel est votre niveau de satisfaction à propos ? *

	Très insatisfait(e)	Insatisfait(e)	Satisfait(e)	Très satisfait(e)
Du composteur ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Du kit signalétique (panneau, magnét, sticker, affiche...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires éventuels

Votre réponse

Si vous n'êtes pas satisfait(e)s, pour quelle(s) raison(s) ?

Votre réponse

Est-ce que tous les supports du kit de signalétique vous sont utiles ? *

Oui, j'utilise tous les supports

Non, pas le magnét

Non, pas l'affiche

Non, pas le bioseau

Non, pas le panneau pour le bac à compost

Non, pas le guide du gérant

En tant que professionnel(le) du tourisme au contact des vacanciers, vos retours sur la signalétique sont cruciaux, auriez-vous des modifications à y apporter (clarté des explications, format, besoin d'autres supports...) ? *

Votre réponse

Nous sommes à l'écoute de vos remarques et commentaires constructifs sur cette opération. Une idée d'amélioration ? Faites-nous en part ici !

Votre réponse

Envoyer Page 1 sur 1

Merci d'être jamais de nous de passer via Google Forms.

Le contenu n'est ni rédigé, ni contrôlé par Google. Signaler un cas d'utilisation abusive - Conditions d'utilisation - Règles de confidentialité

Google Forms

Analyse des résultats

Profil des répondants

En se basant sur les trois caractéristiques suivantes :

- Type d'hébergement,
- Nombre de couchage,
- Localisation.

Dans l'ensemble, la population répondante correspond à la population bénéficiaire concernant ces critères, exceptés pour le critère localisation.

En effet, concernant le type d'hébergement, sur les 37 répondants, 22 sont des gîtes, 8 des meublés de tourisme, 6 des chambres d'hôtes et 1 campings (figure K). Cela représente une proportion globalement similaire aux profils des hébergements ayant bénéficié de l'opération, avec un peu plus de répondant qu'en réalité concernant les gîtes (10%) et un peu moins concernant les meublés (10%).

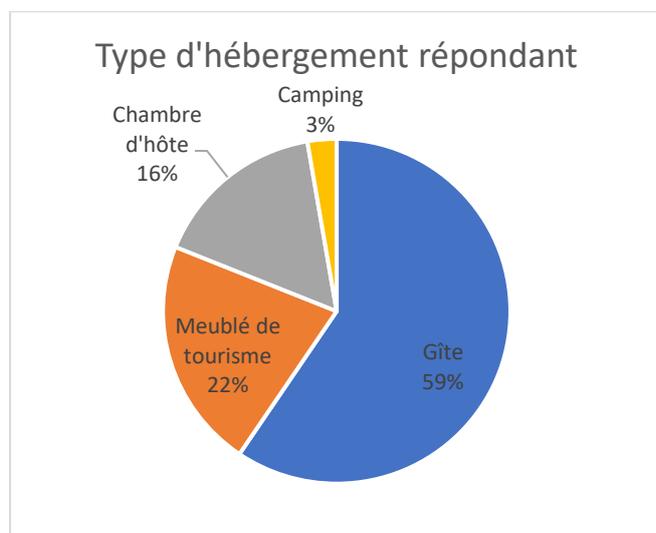


Figure K: Type d'hébergement répondant à l'enquête (Vallée, 2021)

Concernant le nombre de couchage, la population répondante correspond dans l'ensemble à la population bénéficiaire avec une légère surreprésentation des « 6-10 » (5%) et des « 11-20 » (6%).

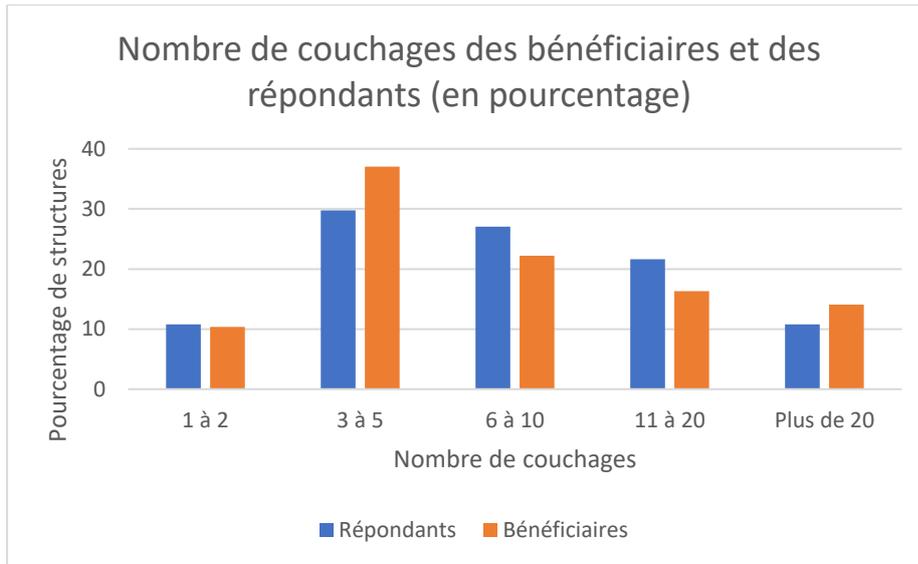


Figure L: Nombre de couchages des bénéficiaires et des répondants (Vallée, 2021)

Enfin, à propos de la localisation, les hébergements localisés sur les intercommunalités « Foix-Varilhes » (8% de différence) et « Haute Ariège » (6% de différences) sont un peu surreprésentés, et les hébergements localisés sur les intercommunalités « Tarascon » (9% de différence) et « Mirepoix » (6% différence) sont un peu sous-représentés.

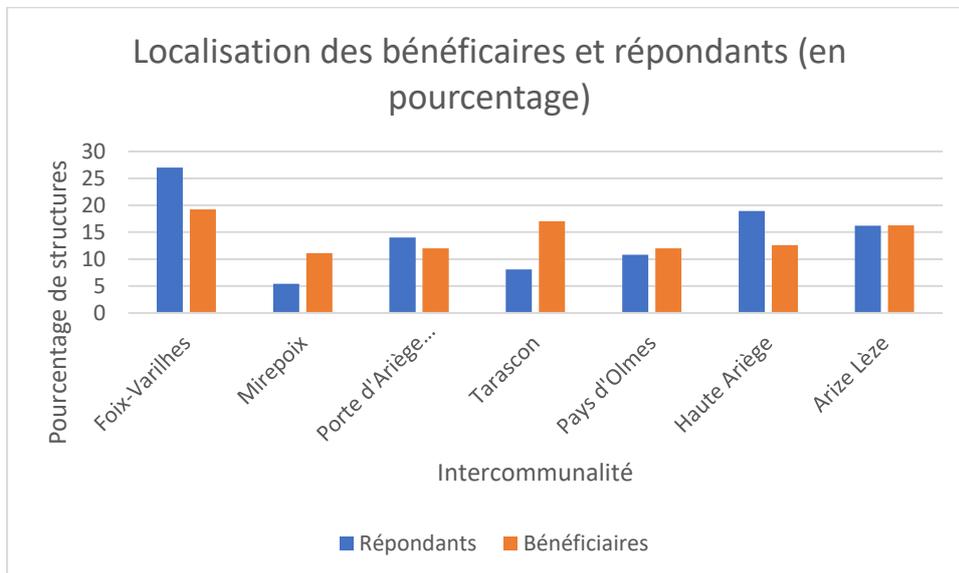


Figure M: Localisation des bénéficiaires et répondants (Vallée, 2021)

Canal d'information

Concernant la communication, la plupart des hébergeurs a eu l'information via le Smectom du Plantaurel ou via Gîtes de France qui a largement relayé l'opération. 16%

ont été avertis grâce aux Offices de Tourisme. Les mairies ont également été un vecteur d'information important.

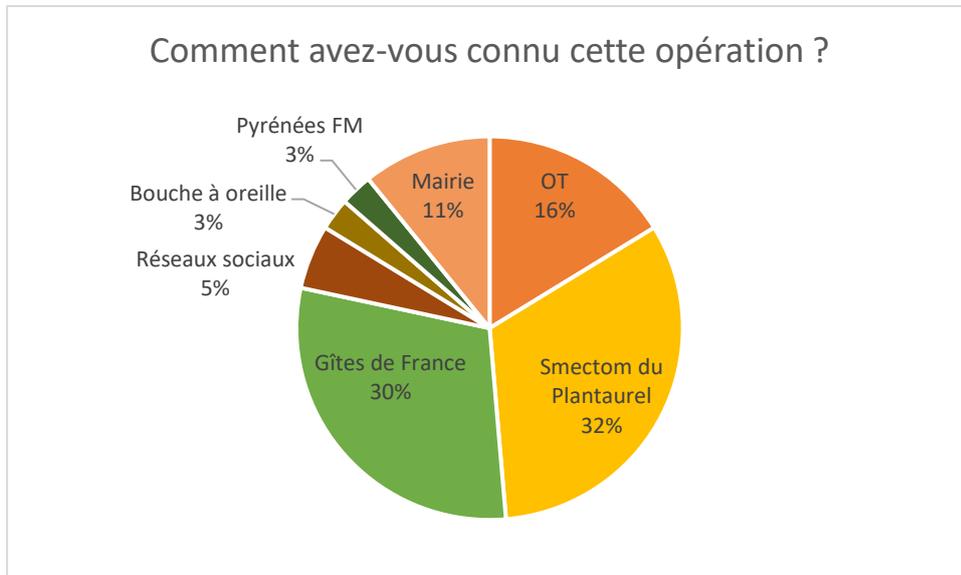


Figure N: Canal de connaissance de l'opération (Vallée, 2021)

Satisfaction concernant l'opération

Concernant la satisfaction, 20 répondants se déclarent très satisfaits, 11 satisfaits, et 6 insatisfaits ou très insatisfaits. Les raisons exprimées du mécontentement sont les suivantes :

- 3 répondants n'avaient pas reçu le matériel au moment de remplir le questionnaire. Ces personnes ont été recontactées afin de recevoir le matériel,
- 1 répondant a ensuite répondu « *Nos clients utilisent largement les sceaux et bacs à compost et sont très contents de la faire* » et « *Excellente initiative !* », ce qui laisse à penser que la question n'a peut-être pas été bien comprise,
- 1 répondant n'a pas laissé de commentaire,
- 1 répondant a poursuivi dans le questionnaire « *le problème tous les vacanciers ne feront pas du compostage malgré les recommandations* ».

Concernant les autres commentaires laissés, une personne estime le composteur un peu léger, une autre estime que le panneau en dibond est difficile à placer (nécessité d'une visseuse) et que le kit est difficile à monter. Elle indique aussi « *il n'y a pas de trappe en partie basse pour récupérer le compost. Donc on va remplir puis démolir* ».

Retours sur la signalétique

La majorité des répondants utilise tous les supports. Néanmoins, 27% des hébergeurs n'utilisent pas l'affiche.

15 personnes ont répondu qu'elles n'avaient pas de commentaire à faire. Concernant les retours faits :

Tableau 2: Retours sur la signalétique de la part des hébergeurs bénéficiaires de l'opération (Vallée, 2021)

Retours positifs	Amélioration signalétique	Autre
<ul style="list-style-type: none"> - Je les trouve clairs et attractifs visuellement - Je les trouve très clairs - Tout est vraiment parfait. - C'est très bien et les clients apprécies cette démarche. - Les vacanciers connaissent bien le compostage en arrivant et l'utilisent - Parfait ! 	<ul style="list-style-type: none"> - À mon avis, il aurait fallu mettre sur le panneau la liste des déchets que l'on peut déposer, mais pas ceux que l'on ne peut pas déposer (cela prête à confusion), nos locataires nous en ont aussi fait la remarque mais nous faisons bien attention à leur indiquer la marche à suivre. - Le gîte est décoré de litho et gravures, la signalétique serait de très mauvais gout. L'information orale fonctionne très bien. - Attention trop d'info nuit à l'info - Non pas de modification à part l'affiche inutile dans mon cas. - Je ne sais pas où mettre le panneau - Je ne suis pas d'accord sur le fait de mettre les restes de repas au compost : du coup, les gens y mettent les os (de poulets) et les coquilles de moules, qui ne se compostent pas, ou alors sur plus de 10 ans, et qui attirent les animaux (chats, chiens, rats ...). J'ai moi-même rayé cette image sur les supports. Et pour simplifier le nettoyage des bioseau, avant toute utilisation, je place au fond un sac en papier alimentaire (les sacs kraft du marché), du coup, les épluchures ne collent pas au fond du seau, et c'est vite rincé. - Peut-être une signalétique supplémentaire - Présentation sympa et claire. C'est bien. Par contre le grand autocollant ne correspond pas vraiment à une petite structure de par la mention "plus d'info à l'accueil" : il vaudrait mieux une bande blanche à compléter au marqueur "plus d'infos : ". Peut-être un support supplémentaire pour le jardin "ici on utilise votre compost !" 	<ul style="list-style-type: none"> - Une trappe en partie basse - A suivre de la part des propriétaires et renouveler l'infos à chaque client - Si mes clients font le tri sélectif et le compostage je paye la taxe de séjour pour eu. Depuis j'offre ce carotte 95% des clients le font. - Refaire une info en 2022 pour que cela ne tombe pas dans l'oubli - Pédagogie avec les locataires

Remarques et commentaires laissés

A propos des retours laissés par les hébergeurs à la question « Nous sommes à l'écoute de vos remarques et commentaires constructifs sur cette opération. Une idée d'amélioration ? Faites-nous en part ici ! » voici les retours :

Tableau 3: Remarques et commentaires laissés par les bénéficiaires de l'opération (Vallée, 2021)

Point à améliorer	Demande de composteur supplémentaire	Personne n'ayant pas reçu le matériel	Encouragement
<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir peut-être une aide à l'installation - Laisser plusieurs choix sur le type d'hébergements pour ceux qui ont Gîtes et chambres d'hôtes - Le problème tous les vacanciers ne feront pas du compostage malgré les recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> - Si vous en avez un grand disponible, je le prendrais pour le mettre dans le gîte qui n'en a pas. - 1 de plus serait l'idéal, un grand gîte n'en a pas ! 	<ul style="list-style-type: none"> - Livrez-moi - Rien reçu 	<ul style="list-style-type: none"> - Le compostage se passe bien et le bac s'intègre bien dans le jardin ! - Très bonne initiative et campagne de sensibilisation au composte - Les clients remplissent le bioseau - Excellente initiative ! - Merci de l'avoir fait - Je remercie le Smectom pour cette action constructive - C'est très bien fait ! Merci ! - Les vacanciers adhèrent à la démarche de trier leurs déchets. Etonnes certains de la démarche car pas habitués chez eux au compostage. Pour l'instant pas assez de recul, les vacanciers déjeunent à l'extérieur, cuisinent au minimum, peu de déchets, respect du tri, à suivre - Bonne opération. Pour le moment, les vacanciers que nous avons reçus l'utilisent sans problème

Pistes d'amélioration du formulaire

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits du nombre de retours.

Plusieurs répondants ont fait remonter le fait qu'il était un peu tôt pour faire un retour, comme on peut le voir avec certaines réponses à la question « En tant que professionnel(le) du tourisme au contact des vacanciers, vos retours sur la signalétique sont cruciaux, auriez-vous des modifications à y apporter (clarté des explications, format, besoin d'autres supports...) ? ». Ainsi, on peut lire :

- « *Non pas d'être marqué. Trop tôt pour en avoir* »,
- « *Trop tôt pour le dire* »,
- « *PAS DE REcul SUFFISANT* ».

Ainsi, en termes de temporalité, il semble qu'un questionnaire plutôt à la fin de la saison touristique, en septembre par exemple, aurait pu être un avantage. Néanmoins, l'organisation du stage n'a pas permis cela et malgré tout plusieurs retours intéressants ont été présentés suite à cette question.

Autre élément à travailler, il semble que certains répondants aient mal compris ou lu trop vite les questions contenant l'échelle de Lickert. Il a été choisi d'utiliser les formules « Très insatisfait(e) », « Insatisfait(e) », « Satisfait(e) » et « Très satisfait(e) ». Parmi les répondants ayant coché très insatisfait, les commentaires textuels suivants sont parfois en total opposition avec qui a été coché. Ainsi, un répondant ayant coché « Très insatisfait(e) » pour le composteur et pour le kit signalétique en ensuite ajouté dans la question « Commentaires éventuels » : « *Nos clients utilisent largement les sceaux et bacs à compost et sont très contents de le faire* » et n'a rien inscrit dans la question « Si vous n'êtes pas satisfait(e)s, pour quelle(s) raison(s) ? », puis dans les deux dernières questions il a répondu qu'il trouvait « clairs et attractifs visuellement » les supports et a ajouté « *excellente initiative !* » pour les remarques particulières.

Ainsi il semble que l'échelle de Lickert n'ait pas été bien utilisée dans ce cas. Sur les 5 répondants ayant exprimé une insatisfaction, seuls deux répondants ont exprimé un commentaire explicatif car ils n'ont pas reçu le matériel.

Ce questionnaire au-delà de permettre un retour à propos de l'opération, a été un lieu de manifestation pour les personnes ayant connus des dysfonctionnements. Leurs remontées, ont permis d'identifier des problèmes et de prendre contact avec les

personnes afin de régler ces soucis. Nous avons également pris contact avec des personnes qui n'avaient pas bien compris certaines fonctionnalités du composteur.

6.2.6 Retours terrains et téléphone de la part des hébergeurs ayant reçu un site de compostage

Structure	Contact	Fonctionnement général	Signalétique	Autre
Camping en montagne	Téléphone	Cela se déroule bien, certains vacanciers ne jouent pas le jeu du compostage mais ceux qui participent l'utilisent bien. Composteur en parallèle des poules.	Pas de remarque particulière	
Hébergement de groupe en montagne	Sur site	Fonctionne bien, été très calme pour le centre donc apports limités. Le personnel de cuisine joue le jeu, mais en salle cela dépend des groupes (animateurs et âge des enfants).	Pas de remarque particulière, le composteur est utilisé par le personnel, il a été informé.	Visite de nuisibles mais ne dérange pas. La matière sèche n'a pas été apportée.
Camping en plaine	Téléphone	Les composteurs n'ont pas encore été installés. L'ancien composteur qui était en putréfaction a été enlevé, l'ancien sera réparé et il sera installé à la fin de la saison avec les nouveaux.		
Camping en plaine	Téléphone	Très bien, content, bonne participation des vacanciers. Les vacanciers sont ravis de cette initiative. Il y a aussi des animaux de la ferme sur place donc certains biodéchets vont là-bas. Bon équilibre du mélange, le gérant a déjà réfléchi à comment s'approvisionner en matière sèche pour la suite.	Satisfait, ont mis les affiches en vue, le magnet sur le frigo de chaque hébergement.	Le gérant craint que quelques bioseaux disparaissent au fur et à mesure des passages des vacanciers, il demande si possibilité d'en avoir/acheter auprès de nous les années suivantes. Répondu que oui, revenir vers nous en temps voulu + problème de bac jaune

Amélioration des pratiques de tri des déchets en hébergement touristique

Auberge en montagne	Téléphone	Bon fonctionnement		La matière sèche n'avait pas encore été livrée
Camping municipal en vallée	Sur site	Le composteur est utilisé, les vacanciers jouent bien le jeu. Beaucoup d'apports. Le gérant souligne quelques problèmes de mouchettes qui dérangent les emplacements à proximité (mais quand même situés à 10 mètres), nous lui avons conseillé de recouvrir les derniers apports de matières sèche pour limiter les mouchettes. Composteur équilibré, le gérant l'arrose/ajoute de la matière sèche régulièrement.	Mettre les écritures en plus gros (bac apport/matière sèche). Mettre les panneaux sur les bacs plutôt que sur la face avant.	
Meublés de tourisme en vallée	Sur site	Composteur utilisé, démarre doucement. Plutôt des fruits gâtés que des épiluchures. Devrait fonctionner plus après la saison avec les curistes qui restent plus longtemps et cuisinent plus, contrairement aux vacanciers d'aout qui cuisinent peu.	RAS	Visite de nuisibles mais ne pose pas soucis. Matière sèche pas encore apportée.
Camping en vallée	Téléphone	Se passe bien, mais pas très utilisé par les vacanciers, beaucoup de pique-niques avec peu de restes biodégradables pour le moment. Beaucoup de mouches. Une fois une personne s'est trompée et a déposé ses apports dans le broyat.	Ecriture en italique ne se lit pas bien. Police trop en hauteur. Mettre un système de numéro sur la signalétique (1 pour apport, 2 pour matière sèche...). Conseille de se rapprocher de	Etant donné que c'est proche de la rivière elle a installé un grillage de cage à lapins, pour le moment cela fonctionne. Bioseaux utilisés mais du coup elle doit laver les bioseaux ce qui occasionne un travail supplémentaire.

			l'ADT car formation conception de flyers.	
Camping en vallée	Sur site	Fonctionne super bien, vacanciers participent, gérants très motivés, affichage au top, PARFAIT	Les couleurs vives de la signalétique lui permettent de ressortir dans l'affichage, résistance aux UV et qualité des impressions est appréciée.	Aimerait signalétique de tri + a des problèmes avec les poubelles classiques.
Camping municipal en montagne	X	X	X	Grillage anti-rats installé.

Ainsi, dans l'ensemble le bilan est positif. A noter que les sites où nous n'avons pas directement apporté la matière sèche car les hébergeurs disaient en avoir à disposition, le bac à matière sèche n'a pas été rempli. Ce délai se retrouve aussi pour le site qui devait être installé par le propriétaire et qui n'a toujours pas été installé à l'heure actuelle. Il semble que l'installation complète du site de compostage par les équipes du Smectom du Plantaurel soit un facteur qui favorise le bon lancement du projet. Il ressort également que les hébergeurs étaient particulièrement intéressés par l'opération car tout est simplifié pour eux.

Certains sites sont visités par des nuisibles, mais pour le moment aucun retour négatif n'a été formulé à ce propos, simplement des constatations. Il s'agit néanmoins d'un sujet qu'il sera nécessaire de suivre. Des grilles anti-rats ont été installées sur les derniers sites installés (camping municipal de Orlu).

Il pourrait être intéressant de faire un point sur l'utilisation du compostage au printemps, lors de la préparation de la saison afin de relancer le projet.

Bilan des retours

Bilan des retours

- . Dans l'ensemble les retours sont très positifs, les répondants ont apprécié l'opération.
- . Les remontées ont permis de prendre en charge un petit souci de distribution.
- . Quelques personnes ont rencontré des difficultés pour la mise en place du composteur et de la signalétique,
- . La majorité des hébergeurs utilise tous les supports signalétiques mis à disposition, mais l'affiche n'est pas utilisée par ¼ des hébergeurs.
- . La signalétique est globalement appréciée, si elle était rééditée : ajouter des numéros d'étapes et mettre la croix en plus gros.
- . Ce bilan arrive un peu tôt dans la saison pour avoir un retour complet sur l'utilisation du composteur.
- . Plusieurs sites de compostage sont visités par les rats mais cela ne pose pas de problème pour le moment.
- . Accompagner et mettre en place au maximum les sites de compostage (installation, apport matière sèche...) permet un meilleur lancement.
- . Effectuer un suivi de l'opération au printemps.

6.2.7 Swot bilan de la mission

Tableau 4: SWOT bilan de la mission de stage (Vallée, 2021)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Les hébergeurs ont apprécié l'opération - Réduction des biodéchets dans les ordures ménagères - Offrir une installation clef en main : matériel et signalétique prêts, les hébergeurs ont seulement à installer le matériel. Cela facilite grandement le travail pour eux - Offrir aux hébergeurs une prestation supplémentaire - La qualité tant visuelle que concernant les supports de la signalétique (réalisée avec un graphiste, imprimée sur des supports qualitatifs, résistante aux UV) et les couleurs vives, sont appréciées des hébergeurs - La praticité des bioseaux - La qualité du matériel, composteurs résistants, en bois qui s'intègrent bien dans le décor - Les permanences de distribution sur divers points du territoire ont été appréciées - Les relais des Offices de tourisme, Gîte de France, l'ADT, du Comité Départemental de tourisme Equestre, les mairies et les élus ont permis de toucher un large panel d'hébergeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - La distribution du matériel est intervenue un peu tard dans la saison (juin-juillet) - Le délai entre l'inscription (dès le 15 avril pour certains) et la distribution (entre juin et juillet) a été trouvé long par quelques hébergeurs. - Certains hébergeurs n'ont pas eu l'information à propos de cette opération. - La coordination pour la distribution du matériel par nos homologues (Saverdun, Haute Ariège, Mirepoix) a parfois été compliquée - Certains retours pointent un manque de lisibilité de la police de titre des panneaux, et recommandent d'indiquer les étapes avec des numéros (1 pour bac d'apport, 2 pour bac à matière sèche...) - Les sites où il était convenu que la matière sèche serait approvisionnée par l'hébergeur touristique n'ont pas été approvisionnés
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Les touristes sont en demande de ce type d'actions. Ils sont de plus en plus nombreux à être conscient de leur impact sur le territoire et favorables au compostage. Ils participent bien. - Le compostage représente un argument commercial et un critère pour obtenir certains labels environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Un hébergeur à des soucis de moucheron qui dérangent la quiétude des hébergements à proximité. - La pérennisation du projet nécessitera un suivi et une relance au printemps. - Dans certains hébergements, le nettoyage des bioseaux est effectué par le gérant, cela représente une tâche supplémentaire

Amélioration des pratiques de tri des déchets en hébergement touristique

- L'obligation légale de tri des biodéchets à la source en 2023 (loi AGECC)

- Afin de prévenir d'éventuels soucis liés aux nuisibles, les derniers sites installés ont été équipés de grilles, à suivre pour mesurer l'efficacité de ce dispositif.

Conclusion de la partie 2

Au terme de cette deuxième partie, de nombreux éléments émergent. Tout d'abord, la structure du Smeptom du Plantaurel, sous forme de syndicat mixte, implique une organisation spécifique. Son territoire d'action étendu et l'évolution récente du pôle réduction des déchets sont d'autres éléments qui doivent être pris en compte dans la réflexion à venir.

Le tourisme, se développe sur ce territoire, avec une économie touristique encore en forte croissance, portée principalement par ses atouts naturels. Les vacanciers apprécient l'Ariège pour ses paysages, son aspect naturel et son calme. Les amateurs de sports d'extérieur et de patrimoine historique sont comblés. Concernant le profil des vacanciers, ils sont plutôt âgés ou en famille. Afin de mieux appréhender comment intégrer ces vacanciers dans une démarche de compostage, il était nécessaire de mieux connaître cette pratique ancestrale et ses évolutions actuelles. En effet, le compostage de proximité se développe, en lien avec une législation dont les récentes avancées l'ont grandement impacté.

Enfin, la mission de stage, organisée avec dans un premier temps une étude des opérations existantes sur d'autres territoires, puis l'organisation de l'opération, avec l'équipement de plus de 140 hébergements répartis sur tout le territoire. Suite à la distribution et l'installation des équipements, un bilan a été réalisé afin de connaître les retours des hébergeurs et des touristes sur cette opération. Les retours très positifs et les commentaires constructifs ont permis de faire émerger des pistes d'améliorations et de dresser un portrait SWOT de cette opération.

Suite à ce travail, plusieurs hypothèses émergent. Une première hypothèse selon laquelle le tri semble contraignant et ennuyeux pour les vacanciers, une deuxième selon laquelle les hébergeurs touristique doivent prendre conscience de leur place centrale dans la question du tri en vacances et une troisième selon laquelle le développement actuel de l'intérêt pour l'environnement est un appui développer la pratique du tri en vacances. Au sein de chacune de ces hypothèses, plusieurs sous-hypothèses sont distinguées et analysées dans une démarche de recherche.

**PARTIE 3 : LEVIERS ET RECOMMANDATIONS
POUR UN MEILLEUR TRI DES DECHETS LORS DU
SEJOUR EN HEBERGEMENT TOURISTIQUE**

Introduction de la partie 3

Au terme de cette deuxième partie, grâce à un des apports à la fois théoriques et de terrains, plusieurs hypothèses émergent afin de répondre à la problématique. Une première hypothèse selon laquelle le tri semble contraignant et ennuyeux pour les vacanciers, une deuxième selon laquelle les hébergeurs touristiques doivent prendre conscience de leur place centrale dans la question du tri en vacances et une troisième selon laquelle le développement actuel de l'intérêt pour l'environnement est un appui à développer la pratique du tri en vacances.

Chacune des hypothèses et des sous-hypothèses sera étudiée et validée ou réfutée. Pour mener ce travail, dans un premier temps la méthodologie utilisée sera présentée et justifiée. Une présentation des profils des différentes personnes enquêtées, avec leur caractéristique et l'apport de leur contribution sera effectuée, puis grâce aux verbatim et aux discours des enquêtés, ainsi qu'à l'apport théorique et pratique obtenu à travers les différentes recherches et la mission de stage, chaque hypothèse pourra être analysée.

De ce travail découlent six préconisations, adaptées au Smectom du Plantaurel, qui seront expliquées et présentées. Ces six préconisations ont été réfléchies pour à la fois répondre à la problématique posée, à savoir : *Comment mobiliser les hébergeurs touristiques et sensibiliser les touristes à un meilleur tri des déchets ?* et offrir des axes de travail réalistes et applicables pour le Smectom du Plantaurel. Elles s'inscrivent pleinement dans l'actualité du Smectom et dans le passage à la tarification incitative.

Chapitre 7 : Méthodologie de recherche

7.1 Des hypothèses s'appuyant sur différentes échelles

Suite à cette mission de stage, aux nombreuses lectures et aux retours à la fois de la part de bénéficiaire de l'opération, de touristes mais aussi aux retours d'expériences d'autres collectivités (annexe A) et aux problématiques rencontrées par le service Réduction des biodéchets, plusieurs hypothèses ont émergé.

Les hypothèses sont les suivantes :

- Hypothèse 1 : Le tri semble contraignant et ennuyeux pour les touristes en vacances ;
- Hypothèse 2 : Les hébergeurs touristiques doivent prendre conscience de leur place centrale dans la question du tri en vacances ;
- Hypothèse 3 : Le développement actuel de l'intérêt pour l'environnement est un appui pour développer la pratique du tri en vacances ;

Chaque hypothèse se rapporte à un type d'acteur et d'influence à échelle différente. La première hypothèse concerne le touriste en tant qu'individu. L'enjeu est resserré, il concerne des individualités que l'on souhaite convaincre de réaliser une action. La deuxième hypothèse concerne les hébergeurs, non plus en tant qu'individu mais en tant que professionnel, responsable d'une structure d'hébergement. L'enjeu s'élargit, il s'agit alors non seulement de mobiliser les hébergeurs mais aussi de les transformer en relai. Enfin la troisième hypothèse concerne une tendance de la société, bien plus large, dépassant le domaine pur du tourisme ou des déchets.

De ces hypothèses découlent des sous-hypothèses (figure O). Chaque sous-hypothèse et hypothèse est vérifiée ou réfutée à travers une étude sociologique.

Hypothèse 1 : Le tri semble contraignant et ennuyeux pour les touristes en vacances

- Le tri renvoie aux contraintes quotidiennes dont souhaite s'extraire le vacancier
- Le manque de connaissances et d'information sur les consignes et les modalités pratiques du tri renforce la difficulté à trier
- La communication autour du tri est difficile à organiser (peu de moments propices, ton..)

Hypothèse 2 : Les hébergeurs touristiques doivent prendre conscience de leur place centrale dans la question du tri en vacances

- Les motivations des hébergeurs pour les démarches environnementales sont souvent économiques dans un premier temps
- Les hébergeurs sont de véritables relais et leur sensibilisation conditionne en grande partie l'implication des vacanciers
- La difficulté à mobiliser un personnel saisonnier et des touristes de passage avec un rythme de travail soutenu nécessite un accompagnement de la part des EPCI en charge de la gestion des déchets

Hypothèse 3 : Le développement actuel de l'intérêt pour l'environnement est un appui pour développer la pratique du tri en vacances

- Les vacanciers sont de plus en plus demandeurs d'un tourisme responsable et d'écologie
- Le cadre naturel de la destination Ariège est un facteur stimulant pour le tri
- En vacances, on aime apprendre et découvrir, il peut s'agir d'une opportunité pour apprendre les gestes de tri

Figure O: Hypothèses et sous-hypothèses (Vallée, 2021)

7.2 Pertinence de l'enquête qualitative

Afin de vérifier ces hypothèses, plusieurs méthodologies étaient envisageables. Le choix s'est porté sur l'étude qualitative. En effet, l'étude des déchets a permis de réaliser qu'ils sont associés à des représentations mentales et émotionnelles fortes. Il semblait alors plus pertinent d'aborder la thématique sous la forme d'entretiens qualitatifs semi-directifs, permettant ainsi le recueil de plus d'émotions et de ressentis. Cette méthodologie permet également de comparer les différents discours afin d'en faire ressortir des tendances, des similarités ou au contraire des différences selon le profil des enquêtés.

7.3 Choix des profils des enquêtés

Concernant les personnes interrogées dans le cadre des entretiens qualitatifs, il a été décidé de prendre divers profils. Les critères retenus pour le choix des personnes sont principalement les fonctions, en essayant de maintenir une mixité dans le type d'hébergement et le profil des touristes.... Les personnes interrogées se répartissent en deux grands domaines : un domaine tourisme et un domaine déchets. Dans chaque domaine, plusieurs catégories d'acteurs ont été identifiées et interrogées (tableau 5).

Etant donné que le genre des personnes enquêtées n'a pas été un critère retenu pour le choix des profils, le masculin singulier sera utilisé pour décrire chaque enquêté indifféremment.

Tableau 5: Profil des enquêtés de l'enquête qualitative (Vallée, 2021)

Domaine	Catégorie	Type	Enquêté
Tourisme	Hébergeurs	Hébergeur ayant bénéficié de l'opération	Hébergeur 1 – hébergement de groupe Hébergeur 2 - camping Hébergeur 3 – gîte Hébergeur 4 – meublé de tourisme
		Hébergeur hors du territoire	Hébergeur 5 – village vacances
	Touriste	Touriste ayant séjourné dans un hébergement de l'opération	Touriste 1
		Touriste hors opération	Touriste 2 Touriste 3
	Professionnel de la valorisation du tourisme	Office de tourisme	Professionnel valorisation touristique
Déchets	Elu	Commission prévention et communication dans un syndicat	Elu

	Collectivité	Animateur tri et prévention dans un syndicat de territoire touristique	Animateur tri et prévention
	Sociologue	Responsable de pôle dans un syndicat	Sociologue
Total			12

Dans le domaine du tourisme, les acteurs interrogés sont des hébergeurs, des touristes et un professionnel de la valorisation du tourisme. Cinq hébergeurs ont été interrogés. Parmi eux, quatre ont bénéficié de l'opération « En vacances aussi je composte ! ». Il s'agit d'un hébergement de groupe, d'un camping, d'un gîte et d'un meublé de tourisme. Une des personnes interrogées dans le cadre de ses compétences en gestion des déchets gère également des gîtes et une chambre d'hôte, cela a permis d'apporter un éclairage supplémentaire. Nous avons également tenu à interroger un hébergeur gérant un village vacances dans une zone littorale très touristique et investi dans la prévention des déchets afin d'élargir notre recherche. Trois touristes ont été interrogés, une personne ayant séjourné dans un hébergement bénéficiant de l'opération et deux personnes ayant séjourné en Ariège mais pas forcément dans un hébergement équipé lors de l'opération. Les touristes ont différents profils : âge, situation, sensibilité environnementale... Nous avons notamment tenu à interroger une personne se déclarant peu sensible à la thématique environnementale. Afin de compléter l'analyse, un professionnel de la valorisation touristique travaillant sur le territoire de l'opération a été enquêté.

Dans le domaine des déchets, les entretiens se sont déroulés auprès d'un élu, une personne d'une collectivité et d'un sociologue. En effet, il semblait pertinent d'avoir à la fois un retour de terrain avec un ambassadeur du tri et un retour politique avec un élu. Pour compléter les recherches, nous avons également enquêté une personne en sa qualité de sociologue.

Avant de lancer l'enquête qualitative, nous pensions enquêter une personne travaillant dans un organisme de labélisation, néanmoins au vu des retours dans les différents entretiens et de la faible influence des labels, nous avons préféré réorienter l'enquête afin d'avoir plus de retours d'hébergeurs.

En raison de la situation sanitaire actuelle, certains entretiens se sont déroulés à distance, via la visioconférence ou le téléphone. Par la suite, cinq entretiens ont été complètement retranscrits et sept entretiens ont bénéficiés d'un compte rendu.

La diversité des profils des personnes interrogées a permis de valider ou de réfuter les hypothèses que nous avons posées.

Chapitre 8 : Démonstration des hypothèses

8.1 Hypothèse 1 : Le tri semble contraignant et ennuyeux pour les vacanciers

8.1.1 Sous-hypothèse : Le tri renvoie aux contraintes quotidiennes dont souhaite s'extraire le vacancier

Cette sous-hypothèse s'appuie notamment sur la définition des vacances. Pour rappel, elles sont définies entre autres comme « *la période durant laquelle cessent les activités ordinaires et le travail* » (Géoconfluence, 2011). Pour certains auteurs, les vacances ne sont même pas forcément liées à un nombre de nuits passées hors du domicile habituel mais surtout à un changement de rythme. Ainsi, les vacances s'opposent par essence aux habitudes quotidiennes, bien que, comme montré précédemment, les vacances peuvent également être l'occasion de recréer une forme d'habitudes. Or la gestion des déchets, renvoie directement au quotidien. Quoi de plus quotidien que le fait de trier et jeter des emballages ou des épluchures ? On observe ainsi un antagonisme entre ces deux phénomènes. Cela se retrouve dans les entretiens qualitatifs, ainsi l'hébergeur 1 indique « *l'intérêt du séjour est parfois juste une coupure de leur contexte habituel* ».

L'hébergeur 5 explique :

« Ils n'ont pas trop envie, c'est un peu les vacances et si jamais tu essaies de leur parler de réduction ou de tri des déchets pour ne parler que de cette thématique environnement, au pot d'accueil par exemple, ce n'est pas forcément hyper bien perçu ».

A travers cette affirmation on note bien l'opposition entre les vacances et les problématiques environnementales. Le même enquêté ajoute « *comme s'ils [les*

touristes étrangers] savaient qu'en France ce n'était pas obligatoire, alors que tu prends des allemands ou des suisses, dans leur pays c'est obligatoire, et les gens ils arrivent chez nous ils n'en ont un peu rien à faire parce que ce n'est pas obligatoire et qu'eux ils sont en vacances ». Il ajoute « c'est-à-dire qu'ils sont en vacances, c'est comme s'ils mettaient aussi leur cerveau et leurs actions en vacances ». Avis partagé par l'hébergeur 4 qui indique « ils sont vraiment en vacances de tout ».

Du côté des touristes interrogés, les avis sont plus divergents, le touriste 2 explique qu'en règle générale, lorsqu'il est accueilli, il s'adapte au fonctionnement mais lorsqu'il est en autonomie, il fait alors la distinction entre organique et non organique mais jette tout le non organique dans la poubelle noire indifféremment. Au contraire, une personne très investie personnellement dans la démarche Zéro déchet, le touriste 3, explique essayer de poursuivre ses bonnes habitudes de tri y compris en vacances, même lorsque cela est compliqué :

« Alors oui, en tout cas j'essaye vraiment de, en tout cas voilà quand j'ai la possibilité, par exemple, là dans le Jura, on était en Airbnb pendant 2 jours, on a essayé voilà, par exemple on avait du compost, on l'a laissé dans une boîte pour le mettre à la maison... parce que sur place, enfin dans la chambre on n'avait pas la possibilité de, on avait une chambre chez l'habitant et on n'avait pas la possibilité de mettre ces épluchures ailleurs, du coup on l'avait gardé dans une boîte pour le mettre plus tard mais après oui quand je pars...alors sur le compost oui, mais ça va dépendre aussi de la durée de mon séjour. C'est vrai que si c'est un séjour d'une semaine, je vais faire en sorte que durant cette semaine, si j'ai du carton, le stocker et la prochaine poubelle de carton, le mettre dedans, le verre c'est pareil, j'essaye de garder les mêmes habitudes que à la maison. Après par exemple, les bouchons, le papier, ce sera peut-être moins évident, mais en tout cas le compost et le plastique j'essaye de garder les mêmes habitudes. »

L' élu interrogé n'a lui pas l'impression que les touristes trient moins que chez eux.

Vérification de la sous-hypothèse

Cette sous-hypothèse selon laquelle le tri renvoie aux contraintes quotidiennes dont souhaite s'extraire le vacanciers est à nuancer. En effet, selon les retours de plusieurs hébergeurs et selon les chiffres de l'Ademe à propos des proportions de flux sélectifs et d'ordure ménagères collectés, on observe bien que les vacanciers

ont tendance à moins trier. Cependant la raison principale n'est peut-être pas uniquement dans le rejet de geste quotidiens. Cette difficulté à trier serait alors liée à une autre raison, comme le manque de connaissance et d'information, à la fois des consignes et des modalités pratiques de tri.

8.1.2 Sous-hypothèse : Le manque de connaissances et d'information sur les consignes et les modalités pratiques du tri renforce la difficulté à trier

Le manque de connaissances et d'informations sur les consignes et les modalités pratiques du tri est lié actuellement en partie aux différentes consignes de tri selon les territoires. En effet, les consignes de tri et ses modalités pratiques ne sont pour le moment pas unifiées sur le territoire français et encore moins au niveau européen. Ainsi selon le centre de tri auquel arrivent les collectes, le contenu du « bac jaune » est différent : papier avec les emballages ou à part, plastiques recyclés ou pas selon le type d'emballage.... Ces différences peuvent être à l'origine de confusions et source de démotivation. En Ariège, l'extension des consignes de tri interviendra à la fin de l'année 2021, cela permettra de réduire certains freins. L' élu explique

« D'une part notre centre de tri qui n'était pas trop adapté à un tri de certains plastiques donc ça, d'une part ça ne permettait pas de trier ou de recycler tout et d'autre part ça avait un impact psychologique négatif parce que les gens se disaient "à quoi ça sert de trier certaines choses et pas le reste?" et donc ça ne motivait pas trop les usagers. Donc là, s'ils savent que tous les plastiques peuvent être mis dans les sac jaunes et pourront être pris en charge et mieux gérés, je pense que ça va les motiver d'une façon plus importante ».

Concernant le tri et une éventuelle démotivation, le sociologue observe quant à lui l'émergence de trois groupes lors de ses recherches :

« « les perdus pour la France » c'est-à-dire eux, ce serait non, c'est juste, ils ne sont déjà pas d'accord de base avec n'importe quelle règle qui leur est donnée pour une raison ou pour une autre, c'est des gens d'idéologie très diverses et variées mais en tout cas ce qu'ils ont en commun, c'est que juste non quoi.

Donc ça c'est une très petite, c'est une minorité, après il y avait une petite catégorie aussi assez minoritaire des champions, où eux ils avaient fait des trucs de dingue [...].

Mais le gros en fait, ceux qui nous intéressent vraiment parce que c'est la majorité qui nous intéresse pour avoir le plus grand nombre d'emballages possibles, ils étaient de bonne volonté mais en perte de confiance en eux totale et on sentait que ça allait pouvoir basculer dans le, « perdu pour la France », avec des grades différents selon les gens mais c'était ça la majorité, c'était eux, sur eux qu'il y avait de l'enjeu et une chose que j'observais chez ces gens-là qui étaient en recherche permanente et du coup en inconfort permanent face à leur poubelle jaune, c'était qu'ils réfléchissaient en mode matière et non pas en mode objet. Or les guide de tri, le mémo tri à chaque fois, ils sont faits pour être réfléchis en mode objet, parce que, encore sur le métal, l'aluminium, la cartonnelle bon par la matière tu peux t'en sortir mais dès que tu rentres dans le plastique sans l'extension des consignes de tri, tu es foutu si tu raisones en mode matière ».

Une grande partie des vacanciers ferait partie du groupe de bonne volonté mais en perte de confiance en eux concernant les gestes de tri. Cette perte de confiance est encore renforcée par le fait de sortir du cadre habituel, les repères changent et la situation peut être encore davantage déstabilisante. Cette sensation se retrouve dans les entretiens auprès des hébergeurs. L'hébergeur 3 indique : « *Certains vacanciers, c'est rare, commencent à trier puis mettent tout aux ordures ménagères, dans ce cas-là la poubelle noire est vite remplie* ». Il explique cela car le sac jaune est mis dans une poubelle classique, il a l'impression que cela n'est pas assez marqué matériellement ce qui pousse à des confusions et des erreurs. Cet hébergeur réfléchit à faire lui-même une petite poubelle en bois, différente de l'autre afin que ce soit automatique, « *plus significatif, marqué* », « *pour que tout de suite, visuellement « ah oui c'est vrai il y a le tri* » ». Il ajoute que le compostage se fait correctement mais qu'il a plus de mal avec le tri, car souvent les consignes ne sont pas claires notamment sur ce qui va ou pas au tri sélectif.

De son côté l'hébergeur 5 témoigne :

« Dans les locaux poubelles, on se rend compte par exemple qu'il y en a qui ont des doutes, donc ils mettent à côté des poubelles. Ils se disent "bon bah ça je sais que ça ne va pas dans la poubelle jaune...ça doit se recycler donc tout compte fait je ne vais pas le mettre dans la poubelle ordures ménagères, je vais le poser à côté

et je laisserai à la direction de la structure touristique de le mettre au bon endroit pour qu'il soit recyclé". Donc ça par contre c'est un comportement qui est très récurrent »

L'hébergeur 1 annonce de son côté : « *Dans l'ensemble ça se passe bien, les gens jouent le jeu. En tout cas sur le verre, ça arrive qu'on ramasse quelques cannettes dans les chambres* », néanmoins, la restauration est assurée par des cuisiniers, les vacanciers ont donc moins d'emballages à trier dans les chambres.

L' élu qui gère également des hébergements indique :

« En général ils remplissent un sac jaune par séjour. Après le verre, alors le verre ils le laissent devant la porte s'ils n'ont pas le courage d'aller le mettre dans les containers qui sont dans le village, et moi je m'en occupe, je les mets dans le container après, je regroupe. Donc ça, tout ça le sac jaune et la poubelle dans laquelle je mets le sac jaune c'est quelque chose que j'ai mis en place pour les inciter, parce que c'est toujours pareil, si les gens n'ont pas le lieu, ou l'endroit où mettre les emballages, les bouteilles plastiques et autres, si on ne leur dit pas « c'est là » et qu'ils peuvent le mettre là, ils le mettent ailleurs et ils le jettent dans le sac noir. Donc ça c'était pour un peu les aider à ça. »

Les touristes interrogés mettent en avant l'importance d'une information claire, non seulement à propos des consignes de tri mais aussi des emplacements de poubelles et l'importance que ces emplacements soient accessibles facilement. Le touriste 3 indique « *par exemple un hébergement collectif, si les poubelles et les composts sont à un kilomètre de l'hébergement c'est sûr que ça ne va pas inciter le client à faire son tri, il va se dire que c'est trop loin, donc c'est avant tout voilà les contenants à disposition* ». La touriste 2 insiste aussi sur la présence d'infrastructures adaptées, dont elle estime que ce n'est pas toujours le cas, « *on va avoir tendance peut-être à faire moins gaffe et à ne pas vouloir faire l'effort, donc je pense que ce qui est important c'est de faciliter au maximum la tâche au vacanciers* ». Le touriste 1, qui ne pratiquait pas le tri à son domicile avant les vacances dans le gîte ajoute :

« non ce n'est pas des efforts supplémentaires, il faut avoir conscience et puis on se dit si tout le monde le faisait, enfin c'est facile hein, non non il n'y a pas eu de contrainte particulière, il n'y a que le tri des cartons et du reste... c'est vrai que le soir quand il fait nuit, retourner dans le petit local poubelle à côté, la facilité c'est

de tout mettre au même endroit et puis de dire c'est bon je jette les sacs mais finalement c'est deux minutes de plus et cela vaut le coup de les prendre et ça c'est grâce à cette sensibilisation autrement on aurait continué [à ne pas trier]».

A travers cette verbatim l'enquêté exprime bien la contradiction auquel il est soumis : d'un côté ce geste ne représente pas réellement d'effort supplémentaire, d'un autre côté, cela demande malgré tout un déplacement, parfois dans des moments où il n'a pas envie (« *le soir quand il fait nuit* ») et « *la facilité c'est de tout mettre au même endroit* ». Il ajoute apprécier « *le fait que les consignes soient très ouvertes, c'est simple, sous forme de sticker* ». Même problématique chez le touriste 2 qui pense que la signalétique est importante mais qu'elle ne doit pas être trop chargée, car « *les gens peuvent avoir la flemme, pas envie de se prendre la tête* », il pense qu'il faut simplifier au maximum. Mais difficile d'accrocher tous les vacanciers avec une même signalétique :

« Après il y a la signalétique, il y a plusieurs états d'esprit mais il y en a qui sont un peu protocolaires et c'est gens-là on peut les happer en leur faisant un petit chemin bien...enfin je pense, non c'est un peu cliché ce que je vais dire. Déjà il y a eux et pour ceux à qui ça ne parle pas, les pancartes et tout, je ne sais pas, il y en a qui parlent de faire des trucs ludiques, je ne parle pas forcément du recyclage mais en général quand il y a un fonctionnement en collectivité et que on veut instaurer des règles. Il y en a pour qui les panneaux écrits en capitales, hyper strictes, ça ne va pas du tout les accrocher et puis ils préfèrent les trucs ludiques en jeux ou les trucs comme ça quoi ».

Ainsi les touristes semblent unanimes, ils sont globalement de bonne volonté pour trier mais ont besoin que le geste soit simplifié grâce à des consignes claires et des infrastructures très accessibles. Malgré tout, chacun à ses sensibilités quant à la forme et il semble difficile de satisfaire toutes les envies avec une seule signalétique. Cette tendance de recherche de simplicité se retrouve dans le discours de l'enquêté sociologue, avec l'importance de l'aménagement et de la facilité d'utilisation des contenants :

« Pendant ma maîtrise je voyais qu'il y avait quand même la question d'une intégration ou pas réussie ou pas du pré tri dans le logement. C'était des gens qui avait des bacs individuels jaunes ce que j'étudiais mais ce bac il était dans le jardin, dans le garage, machin et ceux qui triaient clairement c'est ceux qui avaient su

intégrer matériellement l'habitude en intégrant le pré-tri dans leur cuisine, quelque part pas trop loin de leur lieu de consommation de l'emballage quoi ».

Ainsi, le sociologue soutient la mise à disposition d'outils permettant ainsi de matérialiser l'action et de donner une impulsion au geste de tri par exemple à travers la mise à disposition de bioseaux ou de cabas de pré-tri. Il complète avec la problématique des consignes de tri, source éternelle de confusion :

« Après un autre frein...l'apprentissage. Les connaissances en fait je veux dire par là, et là ça se retrouve sur le tri, c'est cette fameuse compréhension du mémo tri qui est sensée être simplifiée, on le saura plus tard, mais qui est censé être simplifié avec l'extension des consignes de tri, mais bon je veux dire là par contre depuis le début des années 2000 où j'ai fait ma maîtrise, et maintenant ou j'ai parlé avec pas mal d'usagers dans le cadre des stands etc. je me suis dit punaise il n'y a rien qui a changé, toujours « c'est compliqué » etc. et c'est toujours une...enfin hyper difficile de faire comprendre aux gens que pour que ce soit simple il suffit de voir ça de manière simple, sauf que les gens quand ils voient une telle diversité en tas, ils réfléchissent à nouveau en mode matière, ils disent « ah et tout ça c'est du plastique » alors que, c'est pour ça que je défends les pictogrammes moi sur les guides, il y a un moment donné si tu as juste une représentation de bouteille en plastique, tu comprends que c'est l'objet bouteille en plastique que tu mets dedans et pas « ah oui alors attends-moi ce n'est pas tout à fait une bouteille de Coca, c'est une bouteille de Pepsi, qu'est-ce que je.. » tu vois, sinon les gens ils peuvent rentrer dans des délires pas possibles. Et Grenoble ils avaient fait un truc bien aussi c'était « s'il y a un bouchon ça se trie ». »

Le vocabulaire de cette verbatim traduit bien l'incompréhension qui règne quant aux consignes de tri pour de nombreuses personnes. Cette compréhension des consignes est un enjeu important pour déclencher le geste de tri.

Vérification de la sous-hypothèse

A travers les différents entretiens qualitatifs, il ressort clairement que cette problématique de manque de connaissances et d'information sur les consignes et les modalités pratiques du tri existe et qu'elle complique le tri pour le vacancier. Toutes les catégories d'enquêtés sont unanimes : pour faciliter le tri, il faut des consignes claires, des contenants visibles et accessibles avec un effort réduit.

Néanmoins, les vacanciers, sont-ils toujours disposés à écouter les consignes de tri ?

8.1.3 Sous-hypothèse : La communication autour du tri est difficile à organiser (peu de moments propices, ton...)

Les clients accueillis en hébergement touristique sont en vacances, ils sont venus pour se détendre, profiter des activités proposées sur le territoire, avec souvent l'idée de s'extraire des contraintes. Ainsi le touriste 2, décrit les vacances :

« Quand tu dis le mot vacances, j'imagine « repos » et...enfin déjà vacances c'est temps libre, donc tu disposes de temps et tu en fais à priori ce que tu veux, en fonction des contraintes que tu as mais bon voilà et moi la démarche cela va plutôt être : ok j'ai tant de temps, qu'est-ce qui va pouvoir être réalisable dans cette période-là ».

Il indique rechercher à « faire ce que j'ai envie, mais ça ne veut rien dire ». Un autre touriste indique cependant « Quand je pars en vacances, ce que je recherche c'est plutôt la simplicité, l'authenticité des lieux, et la possibilité de rencontrer des gens qui vivent sur le territoire », on note ici qu'il s'agit d'une personne ayant déjà mené une réflexion personnelle sur le tourisme et ses impacts. Malgré tout, le tri des déchets n'est pas un sujet immédiatement associé aux vacances, et il n'est pas toujours facile de l'inclure dans le discours prodigué aux vacanciers

Les touristes semblent apprécier à la fois la présence de signalétique mais aussi la sensibilisation en direct, comme le manifeste le touriste 3 :

« Après je trouve ça sympas, bon moi je suis déjà sensibilisée au tri mais je trouve que c'est bien aussi qu'il y ait au sein de l'hébergement une forme de sensibilisation au niveau visuel sur, qu'est ce qui est bien à faire dans le tri, pourquoi faire du tri, sans dire de faire tout un exposé sur le tri mais en tout cas des gestes simples qui sont...maintenant pour moi évidents mais qui malheureusement pour certaines personnes ne le sont pas. Donc le support visuel qui peut parfois inciter les gens à se dire, derrière ou à proximité de l'hébergement, il y a des poubelles qui sont à disposition pour vous pour votre tri. Pour moi c'est les deux choses les plus importantes. »

Pour sa part, le touriste 2 se dit sensible à « une forme d'autorité générale » comme une signalétique identique partout, qui reprend le même graphisme. Il est plus

réceptif aux supports officiels, qui vont être plastifiés par exemple, cela les rend plus légitime et intemporels à ses yeux qu'un petit bout de papier écrit au feutre ou au crayon qui sera vite abimé et déchiré. Pour il cela donne plus de poids au message mais pense que d'autres personnes au contraire n'aiment pas quand le ton est trop officiel. Effectivement, le touriste 1 se montre beaucoup plus sensible au discours et à l'informalité qu'à l'affichage officiel. Lors de son arrivée dans le gîte, le gérant lui a expliqué *« où était les poubelles, comment ça fonctionnait et bon on a été un petit peu surpris puis après j'ai vu un sens à sa démarche, il est tellement cool, il nous a expliqué le bienfait, enfin il a tenu un discours assez clair, que lui il faisait attention mais qu'on n'était pas obligé mais que c'était bien quand même »*. Il ajoute que *« je crois plus à ça [ce relai du gérant] qu'aux lois, aux textes et aux panneaux. C'est grâce à lui en fait que c'est arrivé, s'il y avait eu un grand panneau disant « merci de faire ci, merci de faire ça » on l'aurait peut-être lu une fois puis on n'aurait pas changé nos habitudes, c'est plus le fait que lui ait joué ce rôle de relais et le sens qu'il a donné l'action qu'on a pu le mettre en place »*. Durant l'entretien, il a beaucoup insisté sur le rôle du gérant dans sa motivation à se mettre au tri et au compostage durant le séjour :

*« Et puis *nom du gérant*, il nous l'a dit de façon tellement « ah si tout le monde le faisait, il n'y a pas d'obligation franchement mais moi ça me tient vraiment à cœur, si vous voulez le faire voilà comment ça se passe » donc il y a vraiment eu zéro obligation, et le fait de ne pas avoir d'obligation ça pousse un peu plus à le faire, enfin c'est ma façon de voir les choses »*.

Il a également souligné l'importance de ne pas se sentir obligé ou contraint :

« La contrainte, ça fait passer outre la contrainte, en disant « ça me gonfle, je suis en vacances je fais ce que je veux, une fois que j'ai loué le gîte, je fais ce que je veux », mais sans contrainte, c'est juste son discours, « tu le fais quand tu veux et puis voilà, et puis juste comment faire et à quoi ça sert » ».

Effectivement, il s'agit d'un discours qui semble remonter de la part des hébergeurs pour expliquer certaines réticences à trier chez les vacanciers : l'idée qu'ils sont en vacances et qu'ils ne souhaitent pas être contraints. Cela explique pourquoi beaucoup d'hébergeurs adoptent un discours plus sensible, en tentant de s'appuyer sur l'humour ou sur la sympathie que peuvent leurs porter les vacanciers.

Chaque hébergeur semble avoir sa stratégie. La motivation et l'implication personnelle du gérant semble avoir une influence significative sur les manières d'aborder la thématique auprès des vacanciers. L'hébergeur 5 indique : « *c'est compliqué...cela passe par de la sensibilisation donc avoir des équipes de communication de proximité* », et nomme notamment les réceptionnistes comme relais essentiel, mais aussi l'ensemble de l'équipe, y compris par exemple le barman. Il ajoute : « *franchement c'est toujours compliqué avec le touriste, toujours* ». Puis à propos de la communication :

« Avec les touristes oui, mais par exemple, au pot d'accueil ça ne passe pas [...], au pot d'accueil on en parle mais de manière, on essaye de ne pas le faire de manière chiante en disant "je vous rappelle qu'il faut faire le tri des déchets", on ne fait pas ça. On parle que on essaye de faire notre part, ça m'est arrivé par exemple de raconter la légende du colibri, on essaie aussi beaucoup avec l'humour. »

L'hébergeur 4 indique quant à lui :

« Il y a les poubelles dans chaque logement donc déjà ça les interroge un petit peu, quand ils voient 3 poubelles, la jaune, la verte et puis la marron que vous nous avez passée, ça les interroge un petit peu et puis ça nous permet d'introduire sur le sujet, donc ça c'est plutôt pas mal, après on leur dit où sont les composteurs donc voilà, on ne fait pas un affichage dans chaque logement mais chaque locataire on leur dit comment cela fonctionne. »

A terme, l'hébergeur 4 souhaiterait mettre un affichage spécifique mais actuellement les restrictions sanitaires empêchent ce type d'aménagement. L'hébergeur 1 met en place peu de communication visuelle autour des poubelles.

L'élu hébergeur indique :

"C'est dès le début à l'accueil, il faut le faire à l'arrivée parce que sinon on n'y pense plus, les gens prennent leurs marques et leurs habitudes autrement et c'est difficile de revenir dessus donc il faut en parler à l'arrivée. Mais à l'arrivée j'ai un petit livret d'accueil où il y a dedans...bah les horaires d'ouverture du musée du village, comment dire les infos pratiques sur les restaurants, les visites au château, les tarifs, des choses comme ça, et il y a aussi deux pages sur le tri. "

Il indique évoquer cette thématique à l'oral lors de l'arrivée également et rarement en reparler ensuite en cours de séjour.

Une des difficultés qui remonte régulièrement concerne le manque de résultats visibles. Le sociologue explique : lorsque le vacancier trie ses déchets, il adopte position appelée « *usager-trieur* » par Remi Barbier, « *c'est-à-dire que tu n'es plus seulement usager mais tu es acteur dans la chaîne, tu es un maillon de la chaîne industrielle qui participe au recyclage* ». Le vacancier devient alors un réel acteur mais sans pouvoir constater par lui-même les conséquences positives de son action. D'autant que malgré tout, les déchets « *c'est quelque chose qu'on préfère ne pas voir. Et pourtant qui est une des externalités de notre vie quotidienne qui est la plus visible* ». Le compostage compense légèrement cette limite car au bout de quelques jours des transformations visibles à l'œil nu s'opèrent. L'hébergeur 5 évoque l'une des possibilités de rendre plus tangible et visualisables les effets du tri

*« On remarque aussi qu'il y a un intérêt très fort de la part des gens quand tu inclus des associations, par exemple au *nom du village vacances* on avait l'association avec les bouchons, on avait deux associations : Bouchons d'amour et France Cancer, ça c'était indiqué dans le livret d'accueil de chaque hébergement. Et ça, les clients venaient nous en parler à la réception »*

En incluant des associations pour certains flux, la destination des matériaux devient plus évidente et cela semble motiver les vacanciers. Avis partagé par le touriste 3, qui donne lui aussi ses bouchons à une association :

« Avoir la finalité ou en tout cas comprendre pourquoi on fait ce geste, ça pour moi c'est essentiel, ou en tout cas c'est très important pour comprendre pourquoi on le fait et après pour le poursuivre sur du long terme. Donc oui oui pouvoir expliquer, ou en tout cas expliquer pourquoi on fait du tri c'est important »

L'hébergeur 5 ajoute :

« Les réceptionnistes doivent être au top de l'information sur la gestion des déchets, parce que le pourquoi il est hyper important, parce que faire un geste ou demander à quelqu'un, un touriste, de faire un geste, sans lui expliquer pourquoi il fait ce geste, cela n'a pas d'intérêt. Quand tu y associes des associations, pour une cause, ça les gens ils aiment bien »

Du côté de la valorisation touristique, l'enquêté indique ne jamais évoquer ce sujet avec les touristes lors de l'accueil et n'avoir jamais reçu de questions à ce sujet non plus pour le moment.

Vérification de la sous-hypothèse

Ainsi, la communication autour des gestes de tri semble certes délicate mais nécessaire et attendue par certains vacanciers. Plusieurs sensibilités se dégagent, avec des touristes sensibles à l'affichage officiel, ou au contraire réticents aux panneaux. Néanmoins tous semblent apprécier la communication orale, avec une importance donnée à la personne prodiguant le discours. Il ressort un refus des discours coercitifs et contraignants. Au contraire ceux-ci sembleraient produire un effet de rejet et de contestation allant à l'encontre des objectifs. Du côté des hébergeurs, plusieurs stratégies sont adoptées à travers différents supports : livrets d'accueil, affichage, contenants, associations... tous allient la communication visuelle à une sensibilisation orale, usant parfois d'un discours sensible à travers l'humour ou la sympathie.

8.2 Hypothèse 2 : Les hébergeurs touristiques doivent prendre conscience de leur place centrale dans la question du tri en vacances

8.2.1 Sous-hypothèse : Les motivations des hébergeurs pour les démarches environnementales sont souvent économiques dans un premier temps

Les démarches environnementales des hébergements peuvent être valorisées de différentes manières. Tout d'abord d'un point de vue purement financier, l'élue enquêté explique que la « *mise en place de la tarification incitative d'ici deux ans impactera les hébergeurs touristiques* ». Cette tarification aura un réel impact sur la facture déchets des hébergeurs et valorisera les démarches de réduction et de tri. Les démarches de tri des déchets peuvent également faire partie des arguments commerciaux. L'hébergeur 1, qui travaille beaucoup avec l'accueil de groupe d'enfants explique : « *Ils veulent que ce soit mis en place. C'est les enfants qui nous demandent à ce que le pique-nique ne soit pas individuel, qu'il soit collectif et ils viennent avec leur gourde, leur tupperware... après tout dépend de... on va dire*

que chaque client est différent par rapport à cela. ». Quand on l'interroge sur ce qui motive cette démarche environnementale, il répond dans un premier temps « c'est qu'on n'a pas de planète de secours » avant d'ajouter « C'est ça, c'est aussi, on ne va pas se voiler la face, une question financière, économique, puisqu'on a pu réduire de 30% notre consommation d'eau en remplaçant les aérateurs et mitigeurs de douche.... Que les générations à venir sont beaucoup plus sensibilisées que nous par rapport à ça, que ce soit les enfants, les clients, et puis ça semble du bon sens quand même ». L'hébergeur 4 explique également avoir mené plusieurs actions de réduction de ses consommations (énergie, eau...) pour des raisons économiques. Pour ce profil d'hébergeur l'entrée en vigueur de la tarification incitative représentera donc un élément supplémentaire pour s'investir dans le tri des déchets.

Les démarches environnementales peuvent aussi être valorisées dans l'obtention de nombreux labels. Néanmoins, la labélisation pour la démarche environnementale n'est pas toujours concluante. Ainsi, l'hébergeur 2 explique qu'au lancement, le camping était labélisé Rando Accueil, « *cela n'était pas concluant du tout, très cher* ». Désormais la structure est labélisée « *Respire* » et « *Outdoor* ». Ce sont des labels qualitatifs mais pas environnementaux, concernant l'obtention d'un nouveau label il explique « *on n'a pas fait, tout cela ça demande du temps, je n'ai pas fait et je ne cherche pas à le faire car on ne cherche pas à avoir plus de monde* ».

Du côté des touristes, on connaît peu les labels environnementaux. L'un des enquêtés, le touriste 3, connaît un label, Clef Verte, mais a une confiance mitigée sur la labélisation environnementale :

« Alors je suis mitigée, parce que j'ai travaillé dans un hébergement touristique, une auberge de jeunesse, qui était labélisée Clef verte, donc on mettait en place des pratiques écologiques mais ces pratiques-là parfois elles étaient en incohérence avec d'autres pratiques qu'on avait dans l'auberge. Dans le sens où, par exemple, on faisait du tri, on faisait le compost, donc on sensibilisait le touriste à ne pas trop par exemple il y avait un buffet le matin, on allait leur dire, autant se resservir plusieurs fois que se servir une fois et du coup de jeter, c'est plutôt sur l'anti gaspillage alimentaire. Toujours dans les pratiques environnementales, je faisais les produits ménagers à base de

savon, vinaigre blanc, bicarbonate de soude, donc on était dans ces pratiques là mais à contrario par exemple, on fournissait des paniers repas, les gens avaient la possibilité d'avoir un panier repas pour le midi, et il y avait beaucoup d'emballages, de l'individuel quoi, donc du coup c'était on se dit Clef verte, on réduit les déchets, après c'est sûr c'est des normes qui font que dans la collectivité parfois c'est compliqué de réduire certaines choses, notamment l'usage du plastique, donc on était en mode, on est labélisé Clef verte et en même temps on a des pratiques qui sont... on utilise pas mal de plastique pour ces paniers repas, et par exemple au niveau de la, pour se fournir en repas, parfois les produits n'étaient pas de très bonne qualité, parce qu'il fallait absolument réduire le coût par personne pour le repas, donc on ne se servait pas spécialement localement. Donc oui je sais que ce label il veut dire certaines choses, il est garant on va dire sur certaines pratiques, après il y a à prendre et à laisser sur ce type de label, en tout cas pour moi mon expérience. Après je serai attentive à voir par exemple si un hébergement me plaît et qu'en plus je vois qu'il est Clef verte c'est sûr que ça va me guider sur cet hébergement, après je sais à quoi m'en tenir sur ce label Clef verte. »

Il explique malgré tout être attentif aux démarches environnementales de l'hébergement mais souligne la difficulté de les connaître lors de la réservation avant de venir sur place :

« Alors oui je vais faire attention à ce genre critère, si l'hébergement à ce genre de notion de l'environnement, si elle n'utilise pas trop de...voilà c'est vrai que tout ce qui est emballage, enfin après c'est compliqué parfois de...de le savoir à distance, si la structure ou pas fait du tri ou fait du compost ou est dans cette démarche, c'est vrai que parfois, si elle ne le signale pas on ne peut pas le deviner, mais voilà je vais faire en sorte d'être dans des lieux qui sont dans le respect de l'environnement et en tout cas qui ne sont pas à l'encontre de ces valeurs. »

Malgré tout, les hébergeurs les plus mobilisés sur la question du tri sont ceux dont la motivation principale n'est pas économique, mais représente aussi une considération personnelle. Ainsi l'hébergeur 3 explique qu'il a souhaité installer le composteur car à titre personnel il a toujours trié « *ça me semblait logique d'être entouré de terrain vert tout autour et de juste stocker à un endroit plutôt que de les mettre dans une poubelle en plastique* ». Il semble que la motivation personnelle des hébergeurs soit malgré tout un facteur incitant pour mobiliser les touristes au tri. Ainsi le touriste 1 témoigne que les explications et la motivation du gérant ont

été centrales. Il a expliqué à quoi cela servait, comment l'utiliser, avec un discours « vrai et cool », qui donnait un sens à l'action. Il ajoute que « c'est avec des personnes comme cela que ça se développe l'écologie et le respect de la nature, plus avec des personnes comme cela qu'avec des contraintes et des lois, c'est un vrai relai, il a le sens de la pédagogie, il fait cela avec le sourire et puis il y croit tellement lui que ça donne envie aux autres ».

Vérification de la sous-hypothèse

Il serait illusoire de ne pas prendre en compte la motivation économique et financière liée au tri des déchets. Cela représente un atout commercial non négligeable pour une population touristique de plus en plus en attente. Cependant, le rôle des labels est à nuancer car ils sont peu connus et ne bénéficient pas d'une réelle légitimité et de confiance. Malgré tout, les convictions personnelles des responsables d'hébergements touristiques restent un facteur important qui aide à la mobilisation des touristes pour le tri.

8.2.2 Sous-hypothèse : Les hébergeurs sont de véritables relais et leur sensibilisation conditionne en grande partie l'implication des vacanciers

Souvent premier contact des vacanciers avec le territoire, les hébergeurs jouent un rôle essentiel dans la transmission des informations et des bonnes pratiques. Leur manière de sensibiliser les vacanciers aux gestes de tri compte beaucoup pour eux.

Ici encore, chaque hébergeur adopte une stratégie propre. L'hébergeur 1 explique à propos de la réduction du gaspillage alimentaire, sa stratégie mais aussi l'importance de relai au sein des groupes accueillis :

« Moi je leur en parle à l'arrivée, je prends dix minutes un quart d'heure avec chaque groupe, je leur donne des consignes de sécurité ici, je leur donne une attitude à avoir à table, à savoir que je ne tiens pas à ce qu'ils jouent avec la nourriture, qu'ils ont la chance d'être dans une partie du monde ou heureusement on n'est pas dans un contexte de famine et que tout le monde peut manger à sa faim, ce n'est pas le cas de tous les enfants du monde, et je les remercie de ne pas jouer avec la nourriture, de jeter du pain ou différentes choses, ça il ne le font pas. Mais lorsque tu fais ce discours-là tu vois bien si les adultes sont à l'écoute ou pas et s'ils vont porter, rappeler tes paroles lors des différents repas sur le centre ».

L'hébergeur 2 pense également qu'une sensibilisation en direct est la plus pertinente, bien que l'affichage doive venir en complément. Même discours chez l'hébergeur 3 qui explique à propos du composteur que le fonctionnement est expliqué lors de l'état des lieux, et qu'en général les vacanciers sont curieux et posent quelques questions sur comment procéder. En complément la signalétique sur le compostage est dans l'hébergement. La plupart des vacanciers joue le jeu.

De son côté l'hébergeur 5, considère : *« après bien évidemment les, le personnel des hôtels, des campings, des villages vacances...sont relais par exemple pour un syndicat mixte »* et ajoute *« ensuite c'est tout le personnel quelque part, donc il n'y a pas de moment propice. Il faut choisir le moment et en faire un moment propice »*. Pour la sensibilisation, il pense que *« pour moi il n'y a qu'en face d'un touriste que tu arrives à discuter de ce genre de chose, mais par contre une fois que tu as ouvert la porte il y a de vrais échanges et ils se sentent plus concernés »*. La sensibilisation en direct, grâce à un échange oral entre vacanciers et hébergeur serait donc essentielle.

Quant aux touristes, ils sont unanimes, la sensibilisation à l'oral les touche beaucoup. Le touriste 1 explique que ce sont les explications du gérant, sa pédagogie et sa bienveillance qui lui ont donné envie de faire le tri et le compost lors de son séjour. Le gérant a adopté un discours non contraignant, ludique. Le touriste a apprécié l'accompagnement du gérant, l'aspect ludique et surtout le fait de ne pas se sentir obligé. Il souligne l'importance d'avoir l'information mais sans obligation. Il décrit le gérant comme *« un relais »*, c'est vraiment ce qui l'a motivé à trier durant son séjour. A noter que l'hébergeur a mené un important travail de pédagogie, expliquant aussi les conséquences positives de cette action, comme en témoigne le touriste 1 :

« Il n'y a pas d'obligation mais quand tu y penses tu vas au composteur et tu jettes tout dedans, et puis il y a une vraie vertu derrière, ça servira derrière, ça ne pollue pas le reste, ça encombre moins, il y a moins de déchets plastiques, mais tout cela ça s'enchaîne en fait, ce n'est pas plusieurs actions et on parle du fait de l'accomplissement d'une seule action, il y a toute une chaîne qui en découle ».

De son côté, le touriste 3 raconte :

« A l'arrivée dans l'hébergement au moment de la remise des clés ou de l'accueil je pense que c'est une bonne chose parce que cela ne prendrait pas très longtemps juste de dire quelques phrases sur cette notion de tri, et puis après durant, faire quelques rappels au sein de l'hébergement, peut être au niveau de... après ça va dépendre s'il y a une restauration collective ou pas au sein de l'hébergement... mais au moins qu'il y ait une indication où se situent les contenants. Mais je pense que c'est bien qu'au moment de l'accueil, la personne de l'hébergement sensibilise sa clientèle au fait que l'hébergement fait du compost, du tri et qu'elle incite ses clients à le faire »

Le touriste 2 quant à lui souligne l'importance d'être guidé et surtout de voir faire. Dans son discours, elle émet l'idée d'une « passation » orale :

« J'imagine par exemple dans les campings, tu arrives, tu ne sais pas trop comment ça marche, en général il va y avoir les panneaux mais un truc qui va être, peut-être plus spontané et puis plus clair pour toi aussi ça va être de demander directement aux personnes qui sont là, et puis si les personnes pour elles c'est hyper clair, hyper évident, et c'est hyper simple aussi pour toi de le faire il n'y a aucune raison que tu ne le fasses pas, à moins que tu sois vraiment contre le recyclage, je ne vois pas que ça ne se mette pas en place ».

Enfin, même du côté de l'ambassadeur du tri, remonte l'importance de non seulement former le personnel aux techniques de compostage mais aussi à la sensibilisation des vacanciers à l'arrivée. Cette importance du rôle du gérant avait également été soulevée par Esla Descamps dans son travail autour d'hébergement de plein air sur le territoire du Smectom :

« Si le camping s'apparente à une famille, les gérants pourraient bien représenter l'image paternelle et à ce titre jouer un rôle essentiel en termes de transmission et de sensibilisation environnementale [...]. On peut donc supposer que les vacanciers accordent une importance particulière à sa parole, et que cela pourrait constituer une porte d'entrée pour favoriser la sensibilisation des vacanciers aux problématiques environnementales » (2014, p. 69).

Vérification de la sous-hypothèse

Effectivement les hébergeurs sont de véritables relais pour les vacanciers. Ces derniers sont en attentes d'explications et d'accompagnement. Néanmoins, pour éviter un effet contre-productif la sensibilisation ne doit pas être vécue comme intrusive et doit maintenir l'idée que cela n'est pas obligatoire. La plupart des hébergeurs prennent un temps pour expliquer ces gestes de tri mais ils ne semblent pas tous y accorder une importance égale. Pour autant, la motivation personnelle des hébergeurs influe sur le passage à l'acte des vacanciers.

8.2.3 Sous-hypothèse : La difficulté à mobiliser un personnel saisonnier et des touristes de passage avec un rythme de travail soutenu nécessite un accompagnement de la part des EPCI en charge de la gestion des déchets

L'une des difficultés à mobiliser les touristes sur les gestes de tri est liée à leur caractère passager. Les touristes restent, par essence, un temps limité sur le territoire. La sensibilisation est alors un recommencement perpétuel pour les hébergeurs. L'hébergeur 5 explique que les touristes représentent notamment une problématique différente du loisir car étant donné que le touriste ne reste pas sur le territoire, les opérations sont « *one-shot* » :

« Dès que tu rajoutes le tourisme à ça [opération de sensibilisation dans les loisirs], c'est compliqué parce que le touriste n'est pas là longtemps en plus. Et donc il n'est pas là longtemps et il faut recommencer toutes les semaines, donc c'est ce qui fait que ce n'est pas évident »

Il différencie vraiment la sensibilisation au tri des habitants de celle des vacanciers « *on est encore loin quand même d'un comportement qui est ancré... on peut l'avoir ancré sur les habitants qui sont là à l'année mais dès qu'on parle du tourisme on est encore loin d'avoir les bons gestes sur les déchets* ».

Ce perpétuel recommencement peut peser sur la motivation des hébergeurs, qui finissent parfois par renoncer. L'hébergeur 5 témoigne « *nous sur le territoire on avait fini par se dire "ok de toutes façons toutes les communes du coin elles ont créé la police de l'environnement" et c'est malheureux, mais quand tu touches au porte-monnaie là d'un coup...* ». Malgré tout il ajoute à propos de la police de

l'environnement « avec le touriste je ne sais pas si ça marche ou pas parce que j'avoue que je n'ai jamais vu les policiers environnement verbaliser des touristes ».

Autre enjeu lié au secteur du tourisme, l'important turn-over du personnel saisonnier. Pour plusieurs hébergeurs interrogés, cela ne représente pas un enjeu car ils gèrent eux-mêmes la structure mais pour les structures plus grosses, ce turn-over complique certaines démarches. L'hébergeur 1 explique *« On va dire qu'on remplace 50% de l'équipe chaque année. Surtout ces trois dernières années, depuis 2019 on va dire »*. Et la sensibilisation, avant d'être faite au vacancier, doit d'abord être transmise au personnel. L'hébergeur 1 annonce à propos de la mobilisation du personnel sur les questions environnementales :

« Tout dépend du personnel qu'on a, on peut avoir du personnel « tendance » c'est-à-dire qu'il va être à l'aise avec les nouvelles technologies, tablettes, machin, bidule, qui sont dans ces générations de tri et compagnie et d'autres qui ne le sont pas du tout, où on est plutôt en mode dégradé et la priorité c'est la production des repas servis en temps et en heure et après on rajoute éventuellement le... [...] Après je ne leur laisse pas le choix, ils font le tri. Oui je pense que c'est surtout...euh...pff... comment dire... c'est le service qu'ils donnent au travail quoi. Il y en a qui vont respecter le truc, ils vont être sérieux et puis d'autres ils n'en ont rien à carrer quoi ».

Selon lui, plusieurs éléments influenceraient l'attitude du personnel, une question malgré tout d'âge, avec des jeunes plus habitués au tri que les anciens, et une question de motivation. Cette motivation serait en partie liée à la durée des contrats :

« Après le personnel quand ils sont sur des contrats longs, ils sont intéressés par les différentes politiques qu'on veut mettre en place dans l'établissement. Ils sont formés tous par exemple à la HACCP, à la sécurité, manipulation des extincteurs, des choses comme cela, et après quand je leur dis qu'on met des choses en place, le personnel fait le relais auprès des clients. Après quand il y a des salariés pour une ou deux semaines, ils s'en soucient moins et je suis moins derrière leur dos à ce qu'ils s'en soucient. »

L'hébergeur 5 explique aussi que cela demande une organisation importante et représente une source d'un travail supplémentaire : *« Il ne faut pas oublier que dans le tourisme, le rythme professionnel est très intense, que parfois on fait 15*

heures dans la journée ». Le tri et le compostage sont souvent vécus comme une surcharge de travail :

« Le frein est qu'ils le voient comme un travail en plus, comme une surcharge de travail. Pareil au niveau des équipes ménages, ils ont l'impression que cela fait une surcharge de travail [...] et puis la difficulté dans le tourisme c'est que tu travailles avec des équipes saisonnières, et pas des équipes à l'année [...] maintenant si tu les accompagnes bien, comme par exemple avec un syndicat mixte, qu'ils sont accompagnés, qu'il y a une formation du personnel qui est faite sur comment on fait le compostage et tout ça, il n'y a aucun frein ».

De son côté, l'hébergeur 2 explique avoir retiré les poubelles de l'aire de pique-nique, en laissant d'autres poubelles à proximité, car chaque poubelle supplémentaire représente une collecte supplémentaire. Elle note aussi que les vacanciers utilisent les bioseaux pour le composteur lors de leur séjour mais ne le lavent pas, ce qui lui entraîne une surcharge de travail.

Autre spécificité liée au tourisme, le temps de séjour ne correspond pas au rythme des collectes des déchets. Ainsi, plusieurs petits hébergeurs évoquent leur rôle « tampon » : l'hébergeur 3 stocke les sacs jaunes pour qu'ils soient collectés au bon moment. A noter qu'il considère que ce travail pour les déchets ne représente pas beaucoup de temps supplémentaire.

L' élu hébergeur indique également :

« Après c'est au propriétaire [du gîte] souvent d'adapter aussi, parce que les jours de collecte ne sont pas forcément adaptés aux arrivées et aux départs des clients, donc là c'est au propriétaire de faire le tampon entre le client qui ne sera pas là et le camion de collecte qui va passer le jour où le client ne sera pas là. Dans ce cas-là il faut que le propriétaire s'adapte... »

La distance de certains contenant, notamment le verre, représente également un travail supplémentaire pour certains hébergeurs consciencieux souhaitant faciliter le tri à leurs vacanciers. L'hébergeur 4 ne dispose pas d'une borne de récupération du verre à proximité de l'hébergement, il a donc mis en place un système maison :

« Du coup moi le verre moi je fais du stockage dans des caisses et puis je fais des allers-retours à la déchetterie, mais voilà ça c'est un peu la problématique, même si on le dit, les gens ne vont pas

forcément mettre dans le bac que moi j'ai mis, alors je ne sais pas après si c'est qu'ils ne veulent pas voir ce qu'ils consomment, enfin ce qu'ils consomment quoi, je ne sais pas, mais de manière générale le verre c'est un peu compliqué, le reste ça va mais le verre du coup... ».

Même mobilisation chez l' élu hébergeur qui explique « *Alors le verre ils le laissent devant la porte s'ils n'ont pas le courage d'aller le mettre dans les containers qui sont dans le village, et moi je m'en occupe, je les mets dans le container après, je regroupe ».*

Ainsi de nombreux hébergeurs se mobilisent malgré tout pour le tri. Lors des entretiens, il est tout de même ressorti que l'accompagnement offert par les syndicats mixte de prévention, collecte et traitement des déchets était apprécié. L'hébergeur 1 a notamment souligné qu'il avait beaucoup de projets en cours, et que la possibilité d'être accompagné de manière « *simple et réactive* » et on imagine aussi gratuite, a motivé sa démarche d'installer des composteurs. L'hébergeur 5 explique de son côté :

« Nous le syndicat mixte, chaque année, ils viennent nous voir deux fois par saison en nous disant "est-ce que vous avez l'affichage dans les hébergements pour les consignes de tri ? est-ce que vous êtes bon en conteneurs ? Est-ce que l'affichage des locaux poubelles est toujours bon, il n'a pas grillé au soleil ?". Donc là, ça c'est un projet, tu le fais chaque année et deux, trois fois...c'est de la communication de proximité »

Il semble également que certains responsables d'hébergement aient envie de se lancer dans une démarche environnementale, notamment à travers le tri, mais aient besoin d'un coup de pouce extérieur, l'hébergeur 5 témoigne « *après j'ai rencontré des directeurs, quand ils m'ont connu et qu'ils ont vu mon profil environnement-déchets, ils étaient très enthousiastes en me disant "mais nous ça fait longtemps que sur notre site on aurait aimé faire des choses, est-ce que tu peux nous donner des conseils"».* Et d'insister sur le rôle des soutiens territoriaux « *il faut toujours avoir un porteur de projet en interne, et puis derrière il faut des relais, les relais territoriaux : syndicats mixtes, agglomérations, communes et parfois c'est aussi grâce à elles qu'il y a des projets qui se mettent en place ».*

L'élu enquêté approuve lui aussi l'importance d'une démarche d'information et de prévention sur lequel doit se pencher le syndicat. Il pense que certaines décisions ne sont pas toujours bien comprises et que « *il y a un gros travail de communication à faire de notre part* ». De son côté le sociologue soulève un enjeu important qui doit être pris en compte dans les réflexions sur l'accompagnement des professionnels du tourisme :

« Le gros enjeu actuel typique [...] c'est les limites du service public de prévention et de gestion des déchets, le service SPPGD. C'est-à-dire, à quel moment c'est notre job, à quel moment ce n'est pas notre job, parce que ça doit être du privé au privé, et ce n'est pas le rôle du service public de prendre en charge les déchets d'un grand supermarché par exemple. Ces limites du SPPGD se posent en particulier sur tout ce qui déchet d'activités économiques. Parce que donc nous on a compétence pour gérer les déchets dits ménagers et assimilés et en fait c'est dans le mot assimilé qu'est toute la problématique, c'est-à-dire, où s'arrête l'assimilé, c'est à nous de le définir, on a le droit de le définir nous-même, on l'a fait encore pas plus tard qu'en fin février dernier, il y a eu un nombre de litres semaine ou annuel je ne sais plus, à partir duquel on dit «là on n'est plus dans l'assimilé », donc là c'est plus du service public et ça c'est un gros enjeux parce qu'il y a des enjeux financiers, ça peut coûter cher pour des, si on ne fait pas évoluer les tarifs etc. de collecter les professionnels. »

Le tourisme est un domaine économique situé dans une zone un peu floue, en termes de qualité, les déchets produits sont similaires aux déchets quotidiens des ménages, et leur quantité varie selon la taille de l'hébergement. Ainsi, l'accompagnement des hébergeurs touristiques doit être réfléchi en prenant en compte le cadre du service public de prévention et de gestion des déchets.

Vérification de la sous-hypothèse

Effectivement le secteur de l'hébergement touristique connaît un turn-over important du personnel, roulement que l'on observe également du côté des touristes. Cela nécessite alors un perpétuel recommencement de la sensibilisation. D'autre part, le rythme des touristes ne correspond pas au rythme du ramassage des déchets, ce qui demande un travail supplémentaire à l'hébergeur qui doit alors se placer en tampon. Malgré tout, il semble que de nombreux hébergeurs se mobilisent, notamment pour le recyclage du verre. L'accompagnement des

syndicats de gestion des déchets reste un facteur motivant et qui peut permettre le passage à l'acte de certains hébergeurs hésitants, manquant de temps ou de compétence. Malgré tout, ces actions doivent être réfléchies par rapport aux limites du service public de prévention et de gestion des déchets.

8.3 Hypothèse 3: Le développement actuel de l'intérêt pour l'environnement est un appui pour développer la pratique du tri en vacances

8.3.1 Les vacanciers sont de plus en plus demandeurs d'un tourisme responsable et d'écologie

Les préoccupations environnementales sont grandissantes au sein de la société occidentale. Cela se retrouve dans à la fois chez les hébergeurs et chez les touristes. Ainsi, de nombreux hébergeurs ont adopté des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Bien que cela relève en partie d'un intérêt économique, cela témoigne aussi d'une modification des habitudes. L'hébergeur 1 indique « *Je peux te dire qu'on n'utilise pas de pesticides d'engrais tout ça, depuis dix ans. C'est aussi de la demande de certains clients hein qui nous poussent sur cette réflexion-là. Des collègues de classe de neige qui réfléchissent sur la diététique, sur les apports caloriques et sur la gestion des déchets* ». Ces changements de pratiques résulteraient ainsi à la fois d'une volonté des hébergeurs et d'une volonté des touristes.

L'hébergeur 4 ajoute :

« De manière globale, même par rapport à il y a quelques années cela évolue vachement, les gens sont demandeurs, pour avoir les sacs jaunes, où est-ce qu'on les met, comment, même pour le composteur on en fait la publicité depuis qu'il est installé, cela fonctionne pas mal ».

A propos de l'installation du composteur il explique que le précédent fonctionnait bien donc il a souhaité relancer le projet :

« Et puis c'est quand même dans l'air du temps, les gens nous sollicitent, même les enfants je vois qu'ils nous sollicitent, bon ils

l'apprennent à l'école etc., ça vient souvent appuyer la demande, nous ça nous permet d'avoir un panel de plus ».

Cet avis est partagé par l'hébergeur 5 qui indique :

« Il y a des gens qui restent quand même sensibilisés parce qu'on a des...par exemple à la réception on a des gens qui vont venir nous voir en nous disant "ils sont où les locaux poubelles ?", "elle est où la colonne à verre ?" [...] comme on a la question on se rend compte quand même qu'il y a des gens qui continuent de jouer le jeu en vacances »

Il ajoute :

« On est dans l'aire, quand même, du développement durable, aujourd'hui c'est de mieux en mieux accueilli, quel que soit le secteur d'activité et quels que soient les clients. Même les vacanciers, il y en a qui sont contents quand on leur dit qu'on fait ça et ça et ça en gestion des déchets ».

L'hébergeur 2 nuance cependant à propos du compostage :

« Ça se passe relativement bien pour les gens qui sont en séjour parce qu'ils sont informés, ils sont attentifs, après les gens qui sont venus plus pour consommer de l'activité et qui pique-niquent sur le site certains d'entre eux ne sont pas investis dans l'environnement ou quand bien faire, ils ne voient que ce n'est pas une poubelle noire donc soit c'est par je-m'en-foutisme, c'est la première poubelle à côté et soit c'est « ah bah c'est pour recycler donc on peut tout mettre », il y a l'emballage des sandwiches »

L' élu hébergeur quant à lui raconte :

« On a une clientèle, toute la clientèle des pays du nord...nord de la France et puis de nord de l'Europe, qui sont très sensibles et très éduqués à tout ce qui est recyclage, tri...et qui demandent, quand ils arrivent pour un séjour, comment se passe le tri ici et comment ils vont pouvoir trier leurs déchets, leurs poubelles. C'est des gens à qui on est obligé de fournir une réponse et fournir des éléments : sacs jaunes, sacs noirs, poubelles pour les déchets verts ou les biodéchets...donc ceux-là ils sont demandeurs et en même temps c'est des gens qui sont très respectueux et qui respectent les consignes de tri. Et en même temps, on a une clientèle donc pays du sud, sud de la France, mais aussi c'est tout ce qui est plus côté Espagne, qui eux sont moins conscients et moins motivés pour effectuer ce genre de tri. Donc là par contre il ne faut pas hésiter à leur expliquer, ce que l'on fait, à leur donner des flyers ou quelques documents qu'il faut préparer, écrire pour leur séjour ».

Il ajoute ensuite que « *dans l'ensemble on peut noter quand même qu'il y a une demande de la clientèle pour avoir une information sur les méthodes de tri et comment ça se met en place* ». Il estime qu'environ 80% des vacanciers trient leurs déchets en vacances, ce qui représente un changement marqué par rapport à ses débuts :

« Il y a 20 ans les gens ne se posaient pas la question. Les gens mettaient tout dans des sacs qui partaient dans le conteneur poubelle. Que ce soit papier, verre, boîte de conserve, biodéchets... Alors que maintenant, les gens en début de séjour posent la question souvent...enfin par systématiquement mais dans 90% des cas, ce qui est quand même important »

Du côté des touristes, concernant la pratique touristique, notamment concernant le choix de la destination, il ressort une volonté de limiter les longs trajets, avec une recherche de « *cohérence* », le touriste 2 explique chercher : « *une forme de cohérence dans la distance qu'il y a entre là où je suis et là où j'ai envie d'aller. C'est-à-dire que je vis en Europe et l'idée de partir hors d'Europe me...me fait en tout cas poser question, en tout cas ce ne sont pas des destinations que j'envisage résidant en Europe actuellement.* » Le touriste 3 partage le même avis « *Alors pour sélectionner la destination, ce sera...alors souvent c'est...peut-être la distance, parce que je veux de moins en moins prendre l'avion, je suis de plus en plus attirée par des destinations qui sont on va dire accessibles, que ce soit en bus, en voiture, voire à pied donc ce serait peut-être le critère de la distance.* »

Par ailleurs, les personnes ayant l'habitude de trier ou composter dans leur quotidien sont attachées à garder ces gestes durant les vacances. Le touriste 2 témoigne même d'une forme d'automatisme et d'inconfort à ne pas trier :

« Dès que je peux le faire, je le fais. Enfin en fait ce n'est pas tant une question de pouvoir, c'est juste, c'est un peu comme quand on range des choses. Des fois on met les t-shirts avec les t-shirts ou avec les habits en tout cas et pour moi les déchets c'est un peu la même chose. Ça reste des déchets, ce sont des choses qu'on sort de la maison, mais ils ne vont pas tous dans les mêmes...enfin voilà c'est bizarre de mettre des éléments organiques dans la poubelle, c'est vraiment bizarre. »

Avis partagé par le touriste 3 :

"... Enfin j'ai été sensibilisée au tri depuis longtemps même au compost et je trouve que du coup...les hébergements qui ont ce genre de pratique finalement ça permet de...ça nous permet...comment dire...c'est une continuité finalement de là, on a notre quotidien, on a l'habitude de fonctionner comme cela, et je trouve que c'est important que en vacances, même si on est dans un lieu différent, dans un autre cadre, et bien qu'au contraire ces bonnes pratiques elles soient maintenues parce que cela permet de se dire ce n'est pas parce qu'on est en vacances qu'on doit faire n'importe quoi, qu'on ne doit pas poursuivre nos bonnes pratiques qu'on fait à la maison dans un lieu de vacances. Donc c'est, je pense que c'est hyper important que les hébergements touristiques se mettent à ce genre de pratiques, et en tout cas peut être aussi pour inciter des gens qui ne le font pas chez eux à après poursuivre à la maison s'ils ne le font pas, je me dis peut-être il y a même un enjeu à avoir sur, dire là on est dans la sensibilisation prévention, mais aussi on est peut-être dans la, un peu dans la séduction de, bah maintenant à bah tiens je composte, j'ai composté en vacances, c'est pas mal du tout et je comprends aussi pourquoi je composte, du coup je vais installer ça à la maison, je trouve ça plutôt bien."

Malgré tout, toutes les personnes qui partent en vacances ne pratiquent pas le tri de tous les emballages chez elles et ces considérations environnementales ne concernent pas tout le monde. Le touriste 1, qui réside en maison individuelle, effectue le tri du verre mais ne composte pas et ne trie pas les emballages. Il explique :

« J'ai un peu honte mais on ne fait pas vraiment attention, en dehors du verre, il arrive même parfois qu'on mélange tout le reste, les cartons avec le reste, on n'est pas à la pointe. Ceci dit j'ai une fille de 23 ans et c'est elle qui me sensibilise en permanence donc ça commence à rentrer ».

Du côté des professionnels de la valorisation touristique sur le territoire ariègeois, on distingue plusieurs catégories de touristes. D'une part, des personnes âgées, qui voyagent souvent en couple mais parfois aussi avec des groupes d'amis et d'autre part des familles, avec des enfants en bas âge. En plus de ces deux catégories majoritaires, le professionnel de la valorisation touristique constate la venue de plus en plus de jeunes couples qui cherchent un retour à la nature et l'aventure. Ils ne sont pas particulièrement attirés par les visites patrimoniales. Les

jeunes en général viennent particulièrement pour le côté nature et randonnée, le territoire est d'ailleurs souvent une étape plus qu'une destination de séjour.

Quelle que soit la catégorie de touriste, une importance est donnée au local, il s'agit de quelque chose qui est de plus en plus demandé par les touristes, qui sont en demande de sortir des sentiers battus notamment, même si les spots immanquables restent prisés. Le professionnel de la valorisation touristique explique que les touristes accueillis n'ont pas spécifiquement de préoccupation environnementale affichées, ils ne posent pas de questions sur le tri non plus, malgré tout :

« Peut-être que c'est quelque chose qui commence à rentrer un peu dans les mœurs, tout ce qui est écologie, alors c'est vraiment minime par rapport à d'autres destinations qui ont dû vraiment miser sur tout cela, nous ce n'est pour le moment pas un créneau sur lequel on s'est placé mais qui, j'ai l'impression, est en train de rentrer petit à petit dans la volonté de chacun ».

Il explique que *« ce n'est pas un tournant flagrant, mais c'est peut-être quelque chose qui commence à toucher une majorité, tout le monde essaye de se remettre en question et de se poser la question comment est-ce qu'ils peuvent participer à tout ça, cela va venir »*. Il prend notamment l'exemple du label ariègeois qualité Outdoor qui inclus dans son référentiel des critères environnementaux. Enfin l'animateur tri et prévention sur un territoire touristique indique que les opérations notamment de déploiement du compostage obtiennent des retours très positifs, à la fois des vacanciers et des responsables des campings équipés.

Vérification de la sous-hypothèse

Tant du côté des touristes que des hébergeurs enquêtés, il semble unanime qu'une majorité des vacanciers est sensible aux actions de développement durable des hébergeurs. La possibilité de pouvoir trier serait même un facteur de confort mental pour une partie des vacanciers. Cependant, cet intérêt pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement n'est pas partagé par tous, et les personnes qui y sont peu sensibles dans leur quotidien n'y sont pas particulièrement sensibles en vacances. A noter néanmoins que l'accueil pour ces initiatives semble positif dans tous les cas.

8.3.2 Sous-hypothèse : Le cadre naturel de la destination Ariège est un facteur stimulant pour le tri

Bien que comme nous l'explique le professionnel de la valorisation touristique, cela ne soit pas spécifiquement l'axe de communication de tous les offices de tourisme du territoire, le cadre naturel de l'Ariège est un facteur important dans le choix de destination. Cette tendance s'est renforcée depuis deux ans, avec une évolution des profils de vacanciers :

« Il y a eu un renouvellement complet du tourisme depuis deux saisons, on est sur un tourisme de proximité, avant on avait beaucoup d'étrangers, Anglais, Espagnols, beaucoup de personnes de Pays-Bas aussi et maintenant on est beaucoup beaucoup sur un tourisme de proximité aussi avec beaucoup de Français, alors dans certaines périodes c'est les départements alentours, sur d'autres périodes, c'est de la France entière. Et au niveau de la demande forcément il y a la nature qui revient parce que c'est l'effet confinement, je pense que c'est un peu pareil partout, mais effectivement un gros changement de type de consommation et de clientèle, on est vraiment sur le désir de découvrir la France et de découvrir ses voisins, son chez soi ».

Une envie de nature donc, qui se retrouve également dans les critères de choix de l'hébergement. L'hébergeur 2 annonce que principal critère qui pousse les vacanciers à choisir cet hébergement est *« le critère de la nature et le critère de pouvoir faire des activités sur place »*. Avis partagé par l'hébergeur 3 qui explique que les vacanciers choisissent le gîte pour son côté nature, excentré et au calme tout en ayant les commodités à portée de main. Même pour l'hébergeur 4, dont les meublés sont localisés dans une zone urbanisée, il ressort que les vacanciers choisissent cet hébergement pour la situation géographique, centrale sur la vallée de l'Ariège et permettant un rayonnement sur plusieurs vallées et proche des accès avec la voie rapide mais aussi pour *« l'attractivité de l'Ariège par son aspect nature, activités de plein air, l'alimentation aussi avec les fromages et tout... »*. Il ajoute *« les reportages TV nous aident quand même pas mal, les gens m'en parlent beaucoup »*. En effet, l'Ariège est apparue dans plusieurs reportages TV ces derniers temps, certes à propos du Covid (Tarascon première ville à ne plus porter

le masque en avril⁵³) mais aussi dans d'autres programmes valorisant notamment la qualité paysagère du département (Des racines et des ailes, Echappées belles, Les 100 lieux qu'il faut voir...).

Les touristes évoquent eux aussi l'importance du paysage et de l'aspect nature lors de leur séjour. Le touriste 2 indique que pour choisir son hébergement, il prête attention à l'isolement, il cherche notamment à « être tranquille ». Le touriste 1 explique que pour effectuer son choix, les critères principaux ont été la localisation mais aussi l'aspect nature du gîte, le calme et la possibilité de pratiquer des activités sportives (vélo, tennis...). Il commente :

*« On était dans un lieu ça nous change de la région parisienne, on est encore plus sensibilisés parce qu'on est en pleine nature, tout est propre, et on respire bien et il n'y a rien par terre, on a envie que ça reste pareil, et puis *nom du gérant* est tellement cool et son discours est tellement vrai, ça sonne tellement vrai quand il le porte que ça donnait un sens à tout cela ».*

Ainsi le cadre du séjour semble pouvoir donner un élan aux démarches environnementales. A travers les commentaires du touriste 1, on voit notamment que ce cadre donne une forme de tangibilité de pourquoi cette démarche est importante. Malgré tout, cela ne suffit pas à convaincre tous les vacanciers, l'hébergeur 3 énonce « *c'est peut-être un sur deux qui est sensibilisé, ce n'est pas tous, je pensais un peu plus même, le fait d'arriver à la campagne* ».

Vérification de la sous-hypothèse

Il semble effectivement que le cadre préservé et naturel de l'Ariège soit un facteur qui influence la motivation pour les pratiques environnementales en général et donc par conséquent le tri. Les vacanciers qui viennent sur le territoire sont nombreux à rechercher la proximité avec la nature et être à son contact semble donner un sens à ces démarches environnementales. Malgré tout, cela ne suffit pas à faire trier tous les vacanciers.

53 France Info. *Ariège : dans la commune de Tarascon, le masque n'est plus obligatoire*, 21/04/2021 [en ligne]. Disponible sur https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/masques-sanitaires/ariege-dans-la-commune-de-tarascon-le-masque-n-est-plus-obligatoire_4380885.html (consulté le 01/09/2021).

8.3.3 Sous-hypothèse : En vacances, on aime apprendre et découvrir, il peut s'agir d'une opportunité pour apprendre les gestes de tri

Les vacances sont une occasion d'apprentissage et de découverte. Cela se retrouve notamment dans les attentes des vacanciers en Ariège. Le professionnel de la valorisation touristique en Ariège explique que les touristes accueillis ont envie de pratique de nombreuses activités, de découvrir le territoire et les locaux. A propos des activités recherchées, l'hébergeur 1 témoigne :

« Alors les principales activités sur les classes de découverte et classe de neige ça va être le ski pour l'hiver, ski de descente, ski de fond, raquette, luge. Ils font des visites de site comme l'observatoire de la montagne. Au printemps on va faire tout ce qui est randonnée, vtt, forêt des sons, maison des loups, accrobranche, paintball ».

L'hébergeur 4 explique également que les vacanciers choisissent son hébergement en raison de la possibilité pratiquer de nouvelles activités et de sa position géographique idéale.

Les touristes interrogés témoignent eux aussi un intérêt pour la découverte. Le touriste 2 annonce que souvent *« on va quelque part pour faire quelque chose »*, c'est principalement en extérieur, et dans le souhait d'apprendre, apprendre à faire quelque chose, comme faire de la voile ou découvrir *« des humains, des cultures, des langues ou alors plus être en extérieur et exploiter l'extérieur »*. Avis partagé par le touriste 3 qui raconte :

« J'apprécie plutôt la variété, j'aime bien découvrir de nouveaux lieux. Après si j'ai un coup de cœur pour une destination, j'aimerais y retourner une autre fois mais par contre voilà je préfère diversifier les destinations pour essayer de découvrir un maximum de lieux. »

Il ajoute :

« Quand je pars en vacances, ce que je recherche c'est plutôt la simplicité, l'authenticité des lieux, et la possibilité de rencontrer des gens qui vivent sur le territoire. Ce sera...voilà on va dire je préfère faire un séjour fait de choses simples qui permettent de découvrir des lieux »

De ces deux entretiens ressort donc l'envie de découvrir à la fois de nouveaux lieux et de nouvelles activités. Ce souhait de découverte et d'apprentissage couplé aux

vacances pourrait alors devenir l'opportunité de se lancer dans de nouvelles pratiques comme le compostage ou le tri. L'hébergeur 4 témoigne ainsi de la découverte du compostage pour certains de ses vacanciers lors de leur séjour au gîte :

« Ce qui était sympas, une famille de parisiens, justement avec laquelle je me suis bien entendu, et du coup quand on a parlé du compostage il a même fait venir les enfants et tout, il a été devant le composteur, on en a parlé, vraiment on a pris plus de temps avec eux et pour eux c'était une première, le compostage ils n'avaient jamais fait et là oui ils ont joué le jeu et puis surtout, c'était bien en fait, il a sensibilisé les enfants donc ils ont participé toute la semaine, c'est vrai que c'était chouette parce que c'était une première pour eux quoi [...] et puis après voilà, ils pourront le reproduire chez eux, c'est un bon impact pour eux c'est vrai que c'est chouette ».

Le touriste 1 qui a séjourné dans ce gîte explique quant à lui qu'au retour des vacances, il a gardé l'habitude de séparer les cartons et les emballages du reste mais il ne composte pas *« mais bon moi j'ai l'impression d'avoir participé à quelque chose en le faisant et puis en respectant au moins le temps du gîte »*. Il ajoute qu'il pense que *« peut-être qu'on sera plus sensible quand on sera en voyage »*.

Vérification de la sous-hypothèse

Les vacances sont effectivement un moment où les individus sont disposés à apprendre de nouvelles choses. Le voyage est souvent associé à la découverte et aux connaissances, notamment de sport, de culture et de coutume. Dans la continuité de cette démarche, il est tout à fait possible de considérer le tri et le compostage comme des activités qu'il serait possible de découvrir en vacances pour les personnes qui ne les pratiquent pas déjà dans leur foyer. En abordant la thématique sous un angle ludique, cela peut représenter une porte d'entrée supplémentaire pour la sensibilisation.

Chapitre 9 : Préconisations pour le Smectom du Plantaurel

9.1 S'appuyer sur le déploiement de la tarification incitative pour développer les actions à destination des hébergeurs touristiques

Au vu des résultats de l'enquête qualitative, il semble que la cible la plus pertinente afin de mener à bien les objectifs d'améliorer le geste de tri des vacanciers est les hébergeurs touristiques. Les préconisations suivantes seront donc axées vers cette cible.

Parmi les hébergeurs touristiques, deux catégories principales se distinguent :

- Les hébergeurs touristiques qui pourraient être qualifiés de « convaincus » : ils sont déjà convaincus de l'importance du geste de tri. En général, cela s'inscrit dans une démarche plus globale visant à adopter un comportement, en tant qu'individu et en tant que professionnel, plus respectueux de l'environnement. Ces hébergeurs ne nécessitent pas particulièrement de sensibilisation, et ils ont souvent déjà installé les contenants adaptés à chaque tri, y compris le compostage ou une autre solution similaire. Ils ont cependant besoin d'un accompagnement visant à simplifier leur engagement, notamment à travers la mise à disposition de supports et d'outils ;
- Les hébergeurs touristiques qui pourraient être qualifiés de « hésitants » : une partie est sensible à la thématique environnementale et à l'importance du tri des déchets mais n'a pas encore mené la démarche jusqu'au bout, par manque de temps ou par manque de motivation. Une autre partie n'est pas spécialement sensible au tri des déchets mais est sensible aux arguments économiques et financiers qui peuvent y être liés. Ces personnes ont besoin d'un déclic pour passer à l'action. Cela peut se faire à travers une opération spécifique ou un accompagnement. Ils ont eux aussi besoin de supports.

On pourrait considérer d'autres catégories d'hébergeurs, notamment des « champions » et des « perdus pour la France » mais étant donné leur faible

représentativité et la difficulté à les toucher, les préconisations ne porteront pas sur ces deux catégories.

Lors de l'entretien qualitatif avec l' élu, il est ressorti que d'ici deux ans, une tarification incitative serait déployée sur le territoire du Smectom du Plantaurel. Cela s'accompagnera d'une augmentation du nombre de professionnels assujetti à la redevance spéciale. La mise en place de ce mode de facturation est une opportunité sur laquelle il sera pertinent de s'appuyer. En effet, le déploiement de la tarification nécessitera « *Beaucoup de pédagogie, beaucoup d'explications à faire. Je pense que la tarification incitative va être un...comment dire, un peu un prétexte pour justement développer un peu la pédagogie et nous obliger à donner plus d'explication à plus d'usagers* ». Le moment sera alors idéal pour effectuer une sensibilisation auprès des professionnels du tourisme. Les préconisations présentées s'inscrivent donc dans un calendrier lié au déploiement de la tarification incitative.

Plusieurs préconisations émergent. Elles répondent à différents enjeux :

- Connaître les besoins des hébergeurs touristiques, afin de proposer des solutions, des outils et un accompagnement le plus pertinent possible,
- Mettre à disposition des hébergeurs touristiques des outils, afin de faciliter leur implication dans la pratique du tri et de maximiser les conséquences positives de leurs efforts,
- Convaincre les hébergeurs hésitants, afin que le tri soit pratiqué par le plus grand nombre et obtenir ainsi des résultats plus conséquents.

Au total 6 préconisations émergent, elles sont les suivantes :

- La création d'une commission de travail au sein du Smectom incluant les professionnels du tourisme,
- La conception d'un simulateur de coût incluant la redevance spéciale (RS) et la tarification incitative (TI)
- L'envoi de ce simulateur par mail aux hébergeurs touristiques ariègeois

- La création d'un grand panneau visuel à mettre dans la zone de tri pour les hébergeurs,
- La mise à disposition d'une affiche récapitulative pour les saisonniers
- La mise à disposition d'un dépliant explicatif pour une meilleure gestion des déchets en hébergement touristique à destination des gérants.

Le tableau synoptique (tableau 6) indique en bref les principaux éléments à propos de chaque préconisation.

Amélioration des pratiques de tri des déchets en hébergement touristique

Tableau 6: Préconisations pour le Smectom du Plantaurel (Vallée, 2021)

Préconisations							
Enjeu	Action	Objectif	Cibles	Partenaires de travail	Moyens humains	Moyens techniques	Indicateur de suivi
Connaitre les besoins des hébergeurs touristiques	Création d'une commission incluant les professionnels du tourisme	Rassembler à la fois les acteurs de la gestion des déchets sur le territoire et les acteurs du tourisme. Faire remonter les besoins des professionnels du tourisme. Offrir un lieu échange constructif Simplifier la mise en relation des différents acteurs Favoriser les synergies.	Professionnels du tourisme et des déchets du territoire	Représentant service RS, Représentant service TI, Représentant service RD, Représentant service collecte, Représentant communication, Représentant service contenant, Elu, Représentant Gîte de France, Hébergeurs volontaires, Représentant ADT, Représentant stations touristiques, Divers autres (entreprises, associations...)	1 personne du Smectom du Plantaurel chargée de préparer et animer la commission	Matériel de bureautique + une salle de réunion	Tenue des commissions: 3 commissions la première année (septembre, décembre, avril), puis 2 par an (octobre et avril) Nombre de membres présent à chaque commission
Convaincre les hébergeurs touristiques	Conception d'un simulateur de coût avec la RS et la TI	Disposer d'un outil d'accompagnement. Offrir une estimation rapide et simple du coût des déchets pour chaque hébergeur touristique en fonction de sa situation.	Les hébergeurs touristiques du territoire (la cible peut-être élargie à tous les professionnels du tourisme)	Smectom du Plantaurel + éventuellement externalisation de l'outil si pas la compétence en interne	1 personne du Smectom du Plantaurel	Matériel de bureautique	Nombre de simulations réalisées
	Envoi du simulateur par mail aux hébergeurs touristiques ariégeois	Permettre au plus grand nombre de bénéficier de l'outil Attirer l'attention sur le changement de tarification	Les hébergeurs touristiques du territoire (la cible peut-être élargie à tous les professionnels du tourisme)	Smectom du Plantaurel	1 personne du Smectom du Plantaurel	Matériel de bureautique	Nombre de simulations réalisées
Accompagner les hébergeurs touristiques	Création d'un grand panneau visuel à mettre dans la zone de tri pour les hébergeurs	Offrir aux hébergeurs touristiques un outil efficace pour informer les touristes sur les consignes de tri Simplifier le tri pour les touristes	Hébergeurs touristiques du territoire et touristes	Smectom du Plantaurel	1 personne du Smectom du Plantaurel	Matériel de bureautique	Nombre de téléchargements/d'achats
	Mise à disposition d'une affiches récapitulative pour les saisonniers	Repondre à la problématique du manque de temps pour former les saisonniers et au turnover important Favoriser la transmission des connaissances	Saisonniers	Smectom du Plantaurel + imprimeur	1 personne du smectom du Plantaurel	Matériel de bureautique	Nombre d'affiches distribués
	Mise à disposition d'un dépliant explicatif pour une meilleure gestion des déchets en hébergement touristique	Fournir une documentation claire et concise sur le tri et la gestion des déchets aux hébergeurs touristiques	Gérant d'hébergement touristique	Smectom du Plantaurel + imprimeur	1 personne du Smectom du Plantaurel	Matériel de bureautique	Nombre de dépliants distribués

9.2 Création d'une commission de travail au sein du Smectom du Plantaurel incluant les professionnels du tourisme

9.2.1 Concept

Cette préconisation répond à l'enjeu de connaître les besoins des hébergeurs touristiques. Elle consiste en la création d'une commission de travail au sein du Smectom, la commission « Tourisme », comme il en existe sur d'autres thématiques, qui inclurait des professionnels du tourisme.

9.2.2 Objectifs

La création d'une commission « Tourisme » répond à plusieurs objectifs :

- Rassembler à la fois les acteurs de la gestion des déchets sur le territoire et les acteurs du tourisme,
- Faire remonter les besoins des professionnels du tourisme,
- Offrir un lieu échange constructif,
- Simplifier la mise en relation des différents acteurs,
- Favoriser les synergies.

9.2.3 Description

Elle serait principalement à destination des professionnels du tourisme. Les partenaires de travail pourraient être les suivants :

- Au sein du Smectom du Plantaurel : représentant service RS, représentant service TI, représentant service RD, représentant service collecte, représentant communication, représentant service contenant, ainsi qu'un ou plusieurs élus,
- Représentant Gîte de France,
- Hébergeurs volontaires,
- Représentant ADT,
- Représentant stations touristiques,
- Divers autres (entreprises, associations...)

Cette diversité de profils permettra de répondre aux objectifs mentionnés. Concernant les hébergeurs, les profils « champions » et « convaincus » seront probablement les plus présents, mais il serait pertinent de veiller à la présence également de « hésitants ».

Etant donné la spécificité du rythme touristique sur le territoire, particulièrement marqué par la saisonnalité à la fois estivale et hivernale, les commissions devront se tenir sur les ailes de saison. Ainsi, l'année du lancement de la commission, celle-ci se retrouvera à trois occasions : en septembre, début décembre et en avril. Par la suite, la commission se retrouvera deux fois par an : en octobre et en avril. Selon la qualité des échanges et les besoins de la commission, le rythme pourra être adapté.

9.2.4 Moyens nécessaires

Les moyens techniques sont relativement réduits, il sera nécessaire d'avoir du matériel de bureautique ainsi qu'une salle de réunion et du matériel pour animer la réunion. Concernant les moyens humains, il est nécessaire qu'une personne au sein du Smectom du Plantaurel prenne en charge la préparation et l'animation de la commission. Cette personne aura également pour rôle de maintenir une atmosphère constructive pour les débats, ainsi selon son profil, une formation à l'animation de réunion et à la démocratie participative pourra être envisagée.

9.2.5 Indicateurs de suivi

L'indicateur de suivi utilisé sera dans un premier temps la tenue des commissions ainsi que le nombre de membre présent à chaque commission.

9.3 Conception d'un simulateur de coût avec la redevance spéciale et la tarification incitative

9.3.1 Concept

Cette préconisation répond à l'enjeu de convaincre les hébergeurs touristiques. Il s'agit de la conception d'un outil, un simulateur, incluant la RS et la TI, qui permettra à chaque hébergeur de connaître le futur coût de sa facture concernant les déchets.

9.3.2 Objectifs

La création d'un tel simulateur répond à plusieurs objectifs :

- Disposer d'un outil d'accompagnement,
- Offrir une estimation rapide et simple du coût des déchets pour chaque hébergeur touristique en fonction de sa situation.

9.3.3 Description

Le simulateur se présentera avec une première page expliquant le fonctionnement de cet outil. Ensuite, l'hébergeur touristique pourra remplir différents champs (base, nombre de bacs, litrage, type, nombre de sorties à l'année...) qui permettront grâce à un calcul d'estimer le coût de la facture mais surtout, indiquera les principales solutions pour réduire ces coûts. Ces solutions seront personnalisées selon le profil de l'hébergeur et ses réponses précédentes.

Deux versions de l'outil peuvent être créées :

- Une version utilisable par une personne du Smectom du Plantaurel, qu'elle pourra par exemple utiliser en rendez-vous pour donner rapidement une estimation du coût à venir des déchets pour l'hébergeur touristique, et cela servira de base pour travailler ensemble sur les solutions à privilégier,
- Une version mise en ligne et accessible à tous, qui présentera une liste de solutions pour réduire cette facture en optimisant sa gestion des déchets, notamment grâce au compostage et des conseils pour favoriser le tri (disposition des poubelles...). Sur cette page, sera également disponible le contact du Smectom du Plantaurel pour les personnes ayant des questions et le lien vers les différents supports de communication disponibles.

Cet outil est ici présenté à destination des hébergeurs touristiques, principalement pour les « hésitants », mais il pourrait tout à fait être adapté pour correspondre à tous les publics (professionnels autres, ménages...).

9.3.4 Moyens nécessaires

Concernant les moyens humains, une personne du Smectom du Plantaurel devra être responsable du projet. Selon si la compétence de conception d'un simulateur est disponible en interne ou pas, il sera peut-être nécessaire d'externaliser cette action.

Concernant les moyens techniques, il sera nécessaire d'avoir du matériel de bureautique.

9.4.4 Indicateurs de suivi

L'indicateur de suivi principal sera le nombre de simulations réalisées.

9.4 Envoi du simulateur par mail aux hébergeurs touristiques ariègeois

9.4.1 Concept

Une fois le simulateur prêt, il sera envoyé par mail aux hébergeurs touristiques. Cela permettra au plus grand nombre de bénéficier de l'utilisation du simulateur.

9.4.2 Objectifs

L'envoi de ce simulateur par mail aux hébergeurs touristiques ariègeois répond à plusieurs objectifs :

- Permettre au plus grand nombre de bénéficier de l'outil,
- Attirer l'attention sur le changement de tarification.

9.4.3 Description

L'envoi se réalisera par email en s'appuyant sur la base de données constituée dans le cadre de l'opération de déploiement du compostage « En vacances aussi je composte ! » et sur les relais utilisés précédemment (Gîte de France, Offices de tourisme, ADT...).

9.4.4 Moyens nécessaires

Le moyen humain sera la personne qui aura été responsable de la conception du simulateur. Concernant les moyens techniques, elle aura besoin de matériel de bureautique.

9.4.5 Indicateurs de suivi

L'indicateur de suivi principal sera le nombre de simulations réalisées. Il sera également pertinent de connaître le taux de rebond et le nombre de simulations avortées afin de vérifier l'adaptation du simulateur au public.

9.5 Création d'un grand panneau visuel à mettre dans la zone de tri pour les hébergeurs

9.5.1 Concept

Cette préconisation répond à l'enjeu d'accompagner les hébergeurs touristiques. Lors des différentes rencontres avec les professionnels du tourisme et les entretiens qualitatifs, il est ressorti un besoin important d'un grand panneau à afficher, type mémo tri adapté, dans la zone de tri des poubelles, qui indiquerait vers quel contenant destiner chaque flux.

9.5.2 Objectifs

L'objectif est d'offrir aux hébergeurs touristiques un outil efficace pour informer les touristes sur les consignes de tri et de simplifier le tri pour les touristes.

9.5.3 Description

Le panneau ainsi conçu indiquera pour chaque flux (emballage, papier, carton, verre, ordures ménagères, biodéchets...) vers quel contenant l'orienter. Ce panneau sera épuré, avec uniquement les informations essentielles. La priorité sera donnée aux images, il sera intelligible avec uniquement les visuels mais pour répondre aux besoins des personnes plus à l'aise avec les écrits, il sera également accompagné de mots en français et anglais.

Selon le choix du Smectom du Plantaurel le fichier numérique pourra être mis en ligne à disposition des hébergeurs ou imprimé sur panneau en dibond et ensuite vendu à l'unité.

Cette préconisation s'adresse à tous les profils d'hébergeurs, à la fois les « convaincus » et les « hésitants ».

9.5.4 Moyens nécessaires

Une personne du Smectom du Plantaurel devra suivre la mission. La conception du panneau pourra être réalisée en interne ou en externe. Selon le choix effectué, il pourra être nécessaire de travailler avec un imprimeur.

9.5.5 Indicateurs de suivi

Le suivi s'effectuera à travers le nombre de téléchargement et/ou le nombre de vente de panneaux.

9.6 Mise à disposition d'une affiche récapitulative pour les saisonniers

9.6.1 Concept

Cette préconisation répond à l'enjeu d'accompagner les hébergeurs touristiques. En effet, il est ressorti des entretiens qualitatifs une problématique liée à l'important turn-over du personnel saisonnier et au manque de temps pour le former. Ainsi, la mise à disposition d'une affiche récapitulative pour les saisonniers répondra à ce problème.

9.6.2 Objectifs

L'objectif est de répondre à la problématique du manque de temps pour former les saisonniers et au turnover important et de favoriser la transmission des connaissances.

9.6.3 Description

Cette affiche sera conçue pour être affichée dans les salles de pause, les vestiaires ou tout autre lieu permettant l'affichage et une bonne visibilité pour le personnel. Le but est que tout saisonnier ne connaissant pas les consignes de tri sur le territoire les comprennent rapidement et qu'il puisse trouver une réponse en cas d'hésitation. En plus des consignes habituelles telles qu'on les retrouve dans le mémo tri, quelques éléments spécifiques au tourisme seront ajoutés (petites bonbonnes de gaz de camping par exemple).

Ce document est principalement à destination à la fois des hébergeurs « hésitants » et des hébergeurs « convaincus ». Il sera imprimé et mis à disposition dans les offices de tourisme et à l'accueil du Smectom du Plantaurel.

9.6.4 Moyens nécessaires

Les moyens nécessaires seront une personne du Smectom du Plantaurel pour le suivi de la mission, et une personne qui se chargera de la conception ou externalisation selon ce qui convient le mieux. Un imprimeur sera également

mobilisé pour l'impression (500 exemplaires dans un premier temps, étant donné le nombre de structures avec des salariés).

9.6.5 Indicateurs de suivi

L'indicateur de suivi utilisé sera le nombre d'affiches distribuées et le nombre d'hébergeurs en ayant récupéré.

9.7 Mise à disposition d'un dépliant explicatif pour une meilleure gestion des déchets en hébergement touristique

9.7.1 Concept

Cette préconisation répond à l'enjeu d'accompagner les hébergeurs touristiques. Lors des entretiens qualitatifs est apparue l'importance du gérant comme relais. Ainsi, cette préconisation consiste en la mise à disposition d'un dépliant explicatif qui rassemblera les informations et les conseils pour une meilleure gestion des déchets en hébergement touristique. Cette brochure sera est à destination des gérants des hébergements.

9.7.2 Objectifs

L'objectif est de fournir une documentation claire et concise sur le tri et la gestion des déchets aux hébergeurs touristiques.

9.7.3 Description

Le dépliant 4 volet présentera les différentes sources de déchets dans un hébergement touristique, comment la tarification incitative et/ou la redevance spéciale va influencer leur facture et quelles sont les solutions pour optimiser le tri des déchets. Le dépliant sera imprimé en 1 500 exemplaires et mis à disposition des gérants dans les Offices de tourisme et à l'accueil du Smectom du Plantaurel. Il sera également disponible à la consultation et au téléchargement sur le site internet du Smectom du Plantaurel.

9.7.4 Moyens nécessaires

Les moyens nécessaires seront une personne du Smectom du Plantaurel pour le suivi de la mission, et une personne qui se chargera de la conception ou externalisation selon ce qui convient le mieux. Un imprimeur sera également mobilisé pour l'impression.

9.7.5 Indicateurs de suivi

L'indicateur de suivi utilisé sera le nombre de brochures distribuées.

Conclusion de la partie 3

Cette partie a permis d'effectuer une vérification des hypothèses et sous-hypothèses présentées.

La première hypothèse, selon laquelle le tri semble contraignant et ennuyeux pour les vacanciers, correspondait à une échelle individuelle. A travers l'analyse des sous-hypothèses, elle a pu être vérifiée. En effet, il est apparu qu'il était à nuancer le fait le tri renvoie aux contraintes quotidiennes dont souhaite s'extraire le vacanciers, mais que le manque de connaissance et d'informations sur les consignes et les modalités pratiques du tri renforçaient effectivement les difficultés à trier. Par ailleurs, la communication autour des thématiques environnementales et par conséquent du tri est délicate. Malgré tout plusieurs axes peuvent être adoptés, notamment la communication orale. Ainsi, l'hypothèse 1 est à nuancer : oui le tri peut sembler contraignant et ennuyeux pour les touristes au premier abord, mais cela n'est pas figé et en abordant cette thématique de manière ludique, claire et surtout en offrant une signalétique et des consignes simples, il est possible de rendre le tri attractif.

La deuxième hypothèse selon laquelle les hébergeurs touristiques doivent prendre conscience de leur place centrale dans la question du tri en vacances a été vérifiée à travers trois sous-hypothèses. Effectivement, les motivations premières des hébergeurs pour adopter une démarche environnementale et d'amélioration du tri sont souvent financières et économiques. Malgré tout, une grande partie des hébergeurs touristiques est aussi sensible personnellement à cette question et est attachée à appliquer ses bonnes pratiques y compris en tant que gérant. Ces hébergeurs sont particulièrement bons pour la sensibilisation, car ils prennent alors leur rôle de relai très à cœur et son à même de sensibiliser les vacanciers. Les vacanciers sont également plus réceptifs aux discours portés par ces personnes dont elles sentent la sincérité. Néanmoins, le secteur touristique, avec un rythme de travail élevé, couplé à un turn-over important complique la sensibilisation du personnel et peut-être source de démotivation pour les gérants. L'accompagnement par les structures publiques de gestion des déchets peut alors venir soutenir ces projets et relancer la dynamique. Les hébergeurs doivent donc

effectivement prendre conscience de leur rôle central dans la pratique du tri sur leur hébergement.

Enfin, la troisième hypothèse supposait que le développement actuel de l'intérêt pour l'environnement est un appui pour développer la pratique du tri en vacances. Les vacanciers sont effectivement de plus en plus demandeurs d'un tourisme responsable et d'écologie et le cadre naturel de l'Ariège est un facteur stimulant. De plus la volonté d'apprentissage et de découverte en vacances est une opportunité pour inculquer la pratique du tri au plus grand nombre. Ainsi, il apparaît vérifié que l'intérêt pour l'environnement doit être utilisé en appui pour développer la pratique de tri en vacances.

Suite à ces démonstrations, des préconisations ont émergées. Elles se placent dans un contexte de déploiement de la tarification incitative sur le territoire du Smectom du Plantaurel et répondent à trois enjeux : connaître les besoins, convaincre et accompagner les hébergeurs touristiques. Chaque enjeu est traité par une ou plusieurs actions, dont les objectifs, les cibles, les partenaires de travail, les moyens et les indicateurs de suivi ont été détaillés. A travers ces préconisations, des outils pour mobiliser les hébergeurs touristiques et sensibiliser les touristes à un meilleur tri des déchets sont présentés.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail a couplé recherche universitaire, travail de terrain et enquête qualitative. Il a débuté par un état de l'art des thématiques des déchets, à travers leur définition, leur historique, et l'organisation des compétences qui y sont liées en France. Afin de mieux appréhender la situation en France actuellement, les quantités produites et traitées ont également été évoquées et mise en perspective avec la caractérisation de la poubelle d'un habitant du territoire du Smectom du Plantaurel. Par la suite, l'étude du coût et du financement de la gestion des déchets a été abordée suivi de l'enjeu essentiel de réduction des déchets. Par la suite, la définition du tourisme et de ses concepts voisins de vacances et de loisirs, suivi de l'étude du phénomène touristique en occident actuellement, dans lequel on notamment les tendances fortes de la société comme la recherche du dépaysement et du changement, du local, de l'authentique et de l'environnement, ont permis de comprendre les facteurs sous-tendant ce phénomène. Au terme de cette première partie, la mise en articulation des deux domaines que sont le tourisme et les déchets et la mise en évidence de leurs oppositions, ont permis de faire émerger la problématique qui a guidé la poursuite des recherches : *Comment mobiliser les hébergeurs touristiques et sensibiliser les touristes à un meilleur tri des déchets ?*

Dans une seconde partie, la gestion des déchets en Ariège (hors Couserans) a été évoquée à travers la présentation de la clé de voute du système : le Smectom du Plantaurel. Ce syndicat mixte à l'organisation spécifique, au territoire d'action étendu accueillant de plus en plus de touristes, est en développement de son pôle Réduction des Déchets. La nécessaire prise en compte de la population touristique dans les actions de réduction et de prévention a été mise en évidence à travers l'analyse du secteur touristique en Ariège, département à l'économie encore marquée par un passé industriel mais profitant de ses atouts paysagers et historiques pour développer son tourisme. Une étude du profil de la clientèle touristique sur le territoire est venue compléter l'analyse. Par la suite, une présentation du principe de compostage de proximité, ses évolution et notamment sa législation attenante ont permis de mieux comprendre le cadre dans lequel

s'inscrivait la mission de stage. Celle-ci, qui a pris la forme d'une opération nommée « En vacances aussi je composte ! », s'est déroulée au sein du Smectom du Plantaurel en mars et aout 2021. Elle poursuivait un travail déjà débuté en 2014, et répondant à des objectifs passés avec l'Ademe. A travers la conception d'un kit de communication et la distribution de composteurs aux hébergements touristiques de du territoire traitement de Smectom du Plantaurel, cette mission a permis de saisir dans leur globalité les enjeux auxquels se confrontent aujourd'hui les collectivités en charge de la gestion de déchets. Cela également été l'opportunité d'être au contact à la fois de personnes travaillant dans le syndicat mais aussi d'élus, de professionnels, de techniciens, qui ont, par leur retours et leurs échanges, permis d'élargir encore la réflexion.

Suite à cette partie, plusieurs hypothèses émergeaient : une première selon laquelle le tri semble contraignant et ennuyeux pour les touristes en vacances, une seconde qui supposait que les hébergeurs touristiques doivent prendre conscience de leur place centrale dans la question du tri en vacances, et une troisième qui considérait que le développement actuel de l'intérêt pour l'environnement est un appui pour développer la pratique du tri en vacances. Ces trois hypothèses, correspondant chacune à une échelle, ont été complétées par des sous-hypothèses. Afin de vérifier chaque élément, en plus des recherches précédemment menées, une enquête qualitative, réalisée à travers des entretiens semi-directifs, a permis de consolider les appréciations. Au terme de cette analyse, il apparait que la première hypothèse, selon laquelle le tri semble contraignant et ennuyeux pour les vacanciers se vérifie en partie mais qu'elle doit être nuancée : de nombreux axes de travail existent et cette considération n'est pas figée. En abordant cette thématique de manière ludique, claire et surtout en offrant une signalétique et des consignes simples, il est possible de rendre le tri attractif. La deuxième hypothèse selon laquelle les hébergeurs touristiques doivent prendre conscience de leur place centrale dans la question du tri en vacances a été vérifiée, les hébergeurs doivent effectivement prendre conscience de leur rôle central dans la pratique du tri sur leur hébergement mais afin d'encourager et de soutenir les hébergeurs dans ce rôle, les EPCI en charge de la gestion des déchets peuvent fournir un accompagnement et des outils. Enfin, la troisième hypothèse qui

supposait que le développement actuel de l'intérêt pour l'environnement est un appui pour développer la pratique du tri en vacances se vérifie également.

Au terme de cette démonstration, plusieurs préconisations ont émergé. Spécifiquement pensées pour répondre aux besoins du Smectom du Plantaurel et à son agenda, elles s'organisent autour de trois enjeux : connaître les besoins, convaincre et accompagner les hébergeurs touristiques. Les préconisations sont les suivantes : la création d'une commission de travail au sein du Smectom sur le tourisme, la conception d'un simulateur de coût incluant la RS et la TI, son envoi par mail aux hébergeurs touristiques, la création d'un grand panneau visuel indiquant les consignes de tri pour la zone poubelles, la mise à disposition d'une affiche récapitulative pour les saisonniers et enfin la mise à disposition d'un dépliant explicatif pour une meilleure gestion des déchets en hébergement touristique à destination des gérants. A travers ces préconisations, ce sont à la fois des méthodes et des outils pour mobiliser les hébergeurs touristiques et sensibiliser les touristes à un meilleur tri des déchets qui ont été présentés.

Ce travail alliant recherche et terrain a permis d'observer et d'analyser les enjeux liés à la gestion des déchets en tourisme et plus spécifiquement à la prévention. Malgré l'émergence de certains freins à la mise en place d'une meilleure démarche de tri et de prévention au sein des hébergements touristiques, il apparaît que le secteur du tourisme est prêt à faire évoluer ses pratiques, tant du côté des professionnels que des touristes. Les freins peuvent alors être déverrouillés notamment grâce à la mise à dispositions d'outils et à l'accompagnement de structures publiques des gestion des déchets comme le Smectom du Plantaurel.

BIBLIOGRAPHIE

- ADEME.** *Déchets chiffres-clés*, 2020, 80p.
- Amorce.** DT96 *Construire une organisation territoriale de compostage partagé*, 2018, 17p.
- Ariège Pyrénées tourisme.** *Les chiffres clés du tourisme en Ariège-Pyrénées*, 2019, 28p [en ligne]. Disponible sur https://c13d6fbb-823c-4d69-aa09-b9c8ce1f73d0.filesusr.com/ugd/b487ef_ca27e26fb894430fbb9c55db3e08eb91.pdf (consulté le 31/08/2021).
- Ariège Pyrénées tourisme.** *Profil de la clientèle touristique en Ariège Pyrénées*, 2019, 7p [en ligne]. Disponible sur https://c13d6fbb-823c-4d69-aa09-b9c8ce1f73d0.filesusr.com/ugd/b487ef_95eaa6d0d2fa4a8281f27772bb2d1795.pdf (consulté le 31/08/2021).
- Baudrillard Jean.** *La société de consommation*. Paris : Folio essais, 2003, 320p.
- Berlingen Flore.** *Recyclage : le grand enfumage – comment l'économie circulaire est devenue l'alibi du jetable*. Paris : Rue de l'Echiquier, 2020, 128p.
- Breton Jean-Marie.** Déchets touristiques qui sont-ils ? *Juristourisme*, 2016, n°188, p.15-17.
- CCI.** *Chiffres clés Ariège*, 2016, 36p. [en ligne]. Disponible sur : https://www.ariège.cci.fr/files/cci09/s_informer/chiffres_cles.pdf (consulté le 31/08/2021).
- Conseil de l'Europe.** *Directive du conseil du 18 mars 1991 modifiant la directive 75/442/CEE relative aux déchets*. Disponible sur : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:31991L0156&from=FR> (consulté le 31/08/2021).
- Cousin Saskia, Réau Bertrand.** *Sociologie du tourisme*. Paris : La découverte (Répères), 2009, 128p.

Deprest Florence. *Enquête sur le tourisme de masse : l'écologie face au territoire.*

Thèse de doctorat en géographie, Paris : Paris Diderot, 1997, 207p.

Descamps Elsa. *La Réduction des déchets dans le secteur de l'hôtellerie de plein*

air. Mémoire de master 2 Tourisme et développement, Toulouse : Université Jean Jaurès, ISTHIA, 2014, 222p.

Didriche Olivier. Quel rôle pour les collectivités territoriales ? *Juristourisme*, 2016, n°188, p.24-26.

Ezvan Cécile, « ÉCONOMIE CIRCULAIRE », Encyclopædia Universalis [en ligne]. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/economie-circulaire/> (consulté le 03/08/2021).

Fouquet Jérôme, Nguyen David, Thirot Simon. *Les français et les vacances : quelles inégalités ?* Fondation Jean Jaurès, 2019 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.jean-jaures.org/publication/les-francais-et-les-vacances-queelles-inegalites/> (consulté le 31/08/2021).

Fradert Emilie, Lacout Annick, de Rauglaudre Pascal. *Le Grand Débordement : pourquoi les déchets nous envahissent, comment les réduire.* Paris : Rue de l'Echiquier, 2014, 192p.

Gatier Alexis. *Trier plus pour payer moins ? Une évaluation de la tarification incitative de la collecte des ordures ménagères en France.* Séminaire « Evaluation des politiques publiques », 16/10/2016 [en ligne]. Disponible sur https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/seance-6-presentation_ag_france_stat_16-10-2018_v2.pdf (consulté le 31/08/2021).

Gay Jean-Christophe, Mondou Véronique. *Tourisme et Transport – Deux siècles d'interactions.* Paris : Editions Breal, 2017, 257p.

Géoconfluences. *Tourisme*, 2011 [en ligne]. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/tourisme> (consulté le 31/08/2021).

Géoconfluences. *Vacances*, 2011 [en ligne]. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/vacances> (consulté le 31/08/2021).

George Pierre, Verger Fernand. *Dictionnaire de la géographie*. Paris : Presses universitaires de France, (Quadrige), 2013, 478p.

Goliard François. Elimination d'éléments volumineux de l'industrie touristique. *Juristourisme*, 2016, n°188, p.30-35.

Harpet Cyrille. *Du déchet : philosophie des immondices*. Paris : L'Harmattan, 1998, 603p.

Henriet Dominique, EXTERNALITÉ, économie, *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/externalite-economie/> (consulté le 31/08/2021).

Legifrance. *Arrêté du 9 avril 2018 fixant les dispositions techniques nationales relatives à l'utilisation de sous-produits animaux et de produits qui en sont dérivés, dans une usine de production de biogaz, une usine de compostage ou en « compostage de proximité », et à l'utilisation du lisier*, 2018 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036830969> (consulté le 31/08/2021).

Legifrance. *Article L541-1-1 du Code de l'environnement*, 2020 [en ligne]. Disponible sur : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042176087/2021-08-31/ (consulté le 31/08/2021).

Legifrance. *Article L541-21-1 du Code de l'environnement*, 2020 [en ligne]. Disponible sur : <http://urlr.me/rX4km>. (Consulté le 31/08/2021).

Legifrance. *Article L2224-14 du Code général des collectivités territoriales*, 2020 [en ligne]. Disponible sur : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000023268857/ (consulté le 31/08/2021).

Legifrance. *Circulaire du 13 décembre 2012 relative aux règles de fonctionnement des installations de compostage de proximité, 2012 [en ligne].* Disponible sur <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=36241> (consulté le 31/08/2021).

Legifrance. *Décret n° 2011-828 du 11 juillet 2011 portant diverses dispositions relatives à la prévention et à la gestion des déchets, 2011 [en ligne].* Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000024353443> (consulté le 31/08/2021).

Legifrance. *Décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés, 2015 [en ligne].* Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030717221/> (consulté le 31/08/2021).

Legifrance. *Décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets, 2016 [en ligne].* Disponible sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032187830> (consulté le 31/08/2021).

Legifrance, *Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives, 2008 [en ligne].* Disponible sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000019818802> (consulté le 31/08/2021).

Legifrance. *Loi n°92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement, 2021 [en ligne].* Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000345400/> (consulté le 31/08/2021).

Legifrance. *LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (1), 2021 [en ligne].* Disponible sur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031044385/>

(consulté le 31/08/2021).

Legifrance. *LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, 2020* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041553759/> (consulté le 31/08/2021).

Legifrance. *Ordonnance n° 2010-1579 du 17 décembre 2010 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine des déchets, 2010* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000023246129/> (consulté le 31/08/2021).

Leković Ksenija, Marić Dražen, Slavica Tomić. Goals of consumers in the context of slow tourism. *Marketing*, n°49, 01/2018, p.172-180 [en ligne]. Disponible sur https://www.researchgate.net/publication/331568406_Goals_of_consumers_in_the_context_of_slow_tourism (consulté le 31/08/2021).

Moletta René. *Le Traitement des déchets*. Cachan : Lavoisier, 2009, 685p.

Pallante Maurizio. *La Décroissance heureuse – La qualité de vie ne dépend pas du PIB*, Bruxelles : Nature et Progrès Belgique, 2011, 222p.

Servant Millie. « L'économie sociale et solidaire doit encore passer de la périphérie à la norme » Entretien avec Chrisophe Itier et Hélène Le Teno. *Imagine (Haut-Commissariat à l'environnement et à l'innovation sociale, Usbek & Rica)*, 2020, p.13-16.

Vernier Jacques. *Rapport : Les filières REP*, 2018, 92p [en ligne]. Disponible sur : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/REP_Rapport_Vernier.pdf (consulté le 31/08/2021).

Viard Jean. *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*. Paris : Aube, 2006, 176p.

Zaoual Hassan, Du tourisme de masse au tourisme situe : quelles transitions ?, *Marché et organisations*, 2007/1 (N° 3), p. 155-182.

Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2007-1-page-155.htm>

Zeghni Sylvain. Stratégie de gestion des déchets. *Juristourisme*, 2016, n°188, p.20-23.

TABLE DES ANNEXES

Annexe A : Synthèse des fiches OPTIGEDE	157
Annexe B : Dossier presse de la conférence de presse du 17 juin 2021	160
Annexe C : Retombée presse de la conférence du 17 juin 2021.....	173
Annexe D : Compte rendu d’entretien animateur tri prévention.....	175
Annexe E : Retranscription d’entretien hébergeur 1	178
Annexe F : Compte rendu d’entretien hébergeur 2.....	188
Annexe G : Compte rendu d’entretien hébergeur 3	190
Annexe H : Compte rendu d’entretien hébergeur 4	193
Annexe I : Retranscription entretien hébergeur 5.....	195
Annexe J : Compte rendu d’entretien touriste 1	215
Annexe K : Compte rendu d’entretien touriste 2.....	218
Annexe L : Retranscription entretien touriste 3	222
Annexe M : Compte rendu d’entretien professionnel de la valorisation touristique	230
Annexe N : Retranscription d’entretien élu	234
Annexe O : Retranscription d’entretien sociologue	249
Annexe P : Rétroplanning du stage	263
Annexe Q : Photos de l’opération « En vacances aussi je composte ! »	265

Annexe A : Synthèse des fiches OPTIGEDE

Synthèse des fiches OPTIGEDE													
Structure	Intitulé	Contact	Objectif	Résultats quantitatifs	Résultats qualitatifs	Mise en œuvre	Moyens humains	Moyens financiers	Moyens techniques	Partenaires mobilisés	Facteurs de réussite	Difficultés	Recommandations
Auray Quiberon Terre Atlantique	Accompagner les hébergeurs touristiques à la réduction et au tri des déchets	www.aquaterre.com	Amplifier l'implication des hébergeurs tq dans réduction et tri des déchets	42 composteurs de 400 litre mis à dispo des 18 campings, 237 bioseaux distribués estimation 28 T biodéchets détournés sur période juin-juillet-août 2020 170 personnes sensibilisées en 2020	43 campings sur 17 communes formés au tri 18 campings compostent	Diagnostic et suivi des campings (rencontre, estimation, formation, conseil, incitation) et animation proposées (refais des déchets, ramassages de plage)	2 animateurs tri prévention 2 animatrices saisonnières	Impression des mémos, autocollants et affiches, achat du matériel de compostage => budget du service déchet, valorisation et gestion des ressources	Outils distribués pour la pratique du tri: mémo tri, autocollants bacs OM et CS, affiches A2 les recettes du tri, jeu de Foie "les vacances durables" pour les enfants, boîtes à pile, sac poubelles jaunes, outils distribués pour la pratique du compostage: Affiche A4 les petites recettes du compostage Composteurs plastique 400 litres Bioseaux 10 litres et biosacs Tiges sératrices Broyat de bois	L'UBHPA (Union Bretonne de l'Hôtellerie de Plein Air) : réflexion conjointe sur la démarche 4 gérants de campings formés et 1 employé saisonnier	motivation des gérants de camping	Prise de contact parfois difficile durant la saison (gérants et personnel peu disponibles) Faire durer l'action dans le temps (abandon de la communication du camping vis à vis de sa clientèle et de l'entretien du composteur dans certains établissements) Certains outils peu adaptés : durée de vie faible des stickers avec consignes de tri sur les bacs	recommandations éventuelles Prises de contact et rencontres avec les campings avant la saison estivale (généralement à partir du mois de mars) Bien penser à adapter les supports de communication au public (multilingue, message simple, visuels clairs...) S'assurer de la motivation du camping partenaire avant la mise en place d'actions engageantes comme le compostage (réfèrent)
Syndicat intercommunal pour la valorisation et l'élimination	Compostage collectif en campings	Voir le site internet	Développer le compostage autonome dans l'hôtellerie de plein air. Réduire la part des déchets fermentescibles dans les ordures ménagères des campings. Valoriser les déchets fermentescibles en compost. Sensibiliser les campeurs au tri et à la valorisation des déchets et notamment des biodéchets. Accompagner les campings en parallèle de la mise en place de la Redevance Spéciale	3 campings équipés. 10 à 25 bioseaux distribués en moyenne par semaine en haute saison. 1 tonne de biodéchets détournés par camping et par an.	Pour le bon déroulement et la réussite de la démarche, il est important de mobiliser un référent motivé et impliqué au sein du camping. La mise en place du compostage soulève d'autres problématiques de tri des déchets au sein des campings. Le dispositif ouvre le dialogue et permet d'aboutir à des solutions. Les animations pédagogiques, autour du compostage, avec les enfants ont un réel succès. Il faut multiplier la fréquence de ces animations et y impliquer les parents	1 chargée de mission pour la mise en place et le suivi du projet (à temps partiel sur l'année), 1 animatrice pour les actions de sensibilisation au compostage (3 jours), 1 ambassadrice de tri pour l'installation, le suivi et l'animation	Coût global de l'opération : 7 260€ TTC par camping. Subventions de l'ADEME et de la Région PACA : 3 629€ par camping. Autofinancement du SIVED : 2 180€ par camping. Autofinancement de Compost'Ere : 1 451€	Un dispositif de compostage par camping est composé de : 2 bacs de compostage de 600 L, 1 bac de stockage de broyat de 1 000 L, 1 pergola, 6 panneaux pédagogiques, 50 bioseaux avec autocollant mémo compostage. Documents d'informations et de suivi de compostage.	partenaires associatifs : GESPER et Compost'Ere (initiateurs), A fleur de pierre (installation et formation), Ecoscience Provence (relais local), Les Amis du Coudon (installation). Partenaires financiers et collectivités : le SIVED, l'ADEME et la Région PACA.	l'implication du gérant et du personnel du camping mais également du type de touristes accueillis. La poursuite et la pérennisation de la démarche sont sur la bonne voie, le geste de compostage s'installe chez les habitants des établissements et les plus sensibilisés.	Une prestation rarement proposée dans l'hôtellerie de plein air qui peut apporter une valeur ajoutée au camping	Effectuer un bon suivi de la démarche pour la pérenniser dans les meilleures conditions. La transmission du dispositif d'un gérant à l'autre, en cas de changement de propriétaire, est nécessaire pour le bon déroulement de la démarche. Effectuer des actions de sensibilisation régulièrement pour maintenir ou relancer la démarche auprès des campeurs et du personnel du camping	

Amélioration des pratiques de tri des déchets en hébergement touristique

CPIE Loire Anjou	Compostage en andain dans un village vacances	Site internet	faire des économies valoriser in situ sensibiliser	de janvier à avril 2017 = 857 kg de biodéchets détournés des ordures ménagères, de janvier à juin 2017 = création d'un jardin pédagogique par les élèves de la MFR, soutenu par le paysagiste du village vacances.	La création de ce compostage en andain a impliqué la création d'un jardin pédagogique créé par les élèves de la MFR située à proximité du village vacances. Résultat : le village vacances est en lien avec les élèves qui ont développé d'autres compétences ; créer un devis pour les plantations, répondre à la demande des Jardins de l'Anjou quant au type de jardin souhaité, établir les plans du jardin, prendre des mesures...	août 2016 = rencontre entre la CCI, le CPIE Loire Anjou la MFR et le village vacances pour construire collectivement le projet octobre 2016 = mise en place des pesées décembre 2016 = formation au compostage des agents du village vacances janvier 2017 = début du compostage en andain de janvier à avril 2017 = visite du compostage en andain tous les 10 à 15 jours pour vérifier que tout se déroule comme prévu juin 2017 = inauguration du jardin pédagogique et du compostage en andain	1 ETP du CPIE Loire Anjou pour la mise en place du compostage en andain 1 ETP de la CCI pour l'accompagnement vers la réduction du gaspillage alimentaire	le compostage en andain ne nécessite pas d'investissement puisqu'il ne dispose pas d'équipement. Ceci étant, le paysagiste a un rôle majeur dans cette démarche	Partenariat avec le paysagiste des Jardins de l'Anjou pour le dépôt de broyat.	CPIE Loire Anjou CCI de Maine et Loire	Reproductible sous les conditions suivantes : surface de terre suffisamment importante et protégée pour le dépôt de biodéchets réserve de broyat disponible (paysagiste privé, services techniques...) volonté du personnel pour le dépôt des biodéchets au composteur en andain		s'assurer d'une bonne réserve de broyat pour le compostage choisir une aire située à l'abri des regards et autant que possible, sur une couche d'humus déjà existante pour une meilleure décomposition bien former les référents afin qu'ils puissent remarquer très tôt les anomalies
Communauté de Communes Sisteronnais-bulch	Eco-Tourisme : Réduction des déchets fermentescibles et amélioration du tri... même en vacances!	Voir le site internet	sensibiliser les professionnels et les touristes afin de réduire les déchets fermentescibles et d'améliorer le tri... même en vacances!	il y a final 5 campings ont été équipés de composteurs, mais aussi une zone de via ferrata, le restaurant d'une base de loisirs ou encore un VVF	Un partenariat de qualité avec les OT et les professionnels qui souhaitent pour beaucoup développer le tri et le compostage in situ. Des touristes qui jouent pour le jeu du tri des fermentescibles, malgré la facilité d'accès aux composteurs. Dans certains campings les composteurs sont peu utilisés. Dans d'autres ils étaient mal utilisés : on trouvait des poubelles à l'intérieur. Sur un camping deux points de compostage sur 3 ont été enlevés à cause des difficultés engendrées par la mauvaise utilisation par les vacanciers ; il reste donc un seul point + celui du restaurant du camping qui composte	Rencontre avec les pros, visite du site, installation. Mise à disposition de matériel à l'accueil (flyers, sacs jaunes)	une chargée de mission un prestataire (maître composteur - association "Epluchures") pour interventions occasionnelles. Relais auprès des OT, maires, presse locale.	Achat de composteurs et de bio-seaux : 5500€ Kit de tri/ communication : Flyers + Pannaux "Aire de compostage" + sacs de tri + nourriture et boissons pour "Après compost" : 1400€	Les maires les OT les professionnels du tourisme le service tourisme de notre Com Com presse locale	Trouver les bons relais Sensibiliser les acteurs en amont pour que tout soit bien prêt en début de saison	l'incivisme des vacanciers vis à vis des composteurs qu'ils ont parfois considéré comme des poubelles...	Savoir se rendre disponible pour soutenir et encourager les professionnels.	
Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud - Pôles Atis	le compostage dans les campings	Site internet	Arriver à la baisse des coûts de gestion d'enlèvement des Orm, faire prendre conscience aux touristes de l'intérêt du tri, de les impliquer dans une démarche de prévention des déchets et de préservation de l'environnement.	3 campings sont actuellement équipés sur le territoire de la COBAS. Seuls les mobil-home ont été équipés de bio-seaux.	Utilisation du compost comme amendement pour les plantations des campings et les semis du printemps.	prise de contact, déploiement composteur, animation et sensibilisation des touristes, bilan	La Chargée de Mission Prévention des déchets et l'ambassadeur du Tri de la COBAS Les responsables et les agents d'entretien des espaces verts des établissements concernés.	COBAS Les campings engagés dans la démarche.	COBAS Les campings engagés dans la démarche.	COBAS		Bien quantifier le nombre de bio-seaux et le nombre de composteurs à mettre à disposition. Bien matérialiser l'aire de compostage et choisir un emplacement qui rendent les composteurs faciles d'accès.	

Amélioration des pratiques de tri des déchets en hébergement touristique

<p>Morlaix communauté</p>	<p>Prévention et tri des déchets dans les campings</p>	<p>Site internet</p>	<p>définir la production type des campeurs, leurs habitudes, leurs attentes... sensibiliser les gestionnaires à améliorer la gestion des déchets dans leur camping, avoir une forte implication des campings, diminuer la quantité d'om collectée et donc la quantité de déchets traitée et son coût ; donner au territoire et aux campings une image cohérente et visible de tourisme durable, se démarquer de la concurrence</p>	<p>opération en cours</p>	<p>opération en cours</p>	<p>2008 : Lancement du « Kit de survie du vacancier » pour les meublés de tourisme (informations sur les consignes de tri, les horaires de ramassage, un sac jaune et des informations) 2010 : stand d'information sur le tri dans les campings (non concluant) 2011 : opération test « tri des déchets » dans 4 campings du territoire dont 2 avec compostage ; prise en charge intégrale des moyens humains et financiers 2012 : Lancement de l'opération « Le Tri en Vacances » 6 campings participent. 2013 : 10 campings sur 13 participent à l'opération dont 5 avec compostage (et 4 mettent à contribution la présence d'un poulailler) et mise en</p>	<p>coordinatrice tri, 2 ambassadeurs tri, chargé de mission prévention des déchets, conseiller technique du Pays touristique et personnel des OT, associations EEDD, campings</p>	<p>ADEME ; 50 % Morlaix Communauté ; 23 % Maison du Tourisme Baie de Morlaix Monts d'Arrée ; 7 % les campings participants (20 % des sommes engagées)</p>	<p>Morlaix Communauté - camions de collecte des déchets - mise en place des différents types de conteneurs à ordures (DM, tri, verre) - fourniture des outils nécessaires au compostage : composteurs, bio-seaux, brasse-compost, véhicules de service (tournées de dépôts des outils et tournées des ambassadeurs du tri) - site internet Maison du Tourisme Baie de Morlaix Monts d'Arrée - site internet et offices du tourisme Associations d'éducation à l'environnement présentes sur le territoire de Morlaix Communauté : outils</p>	<p>Morlaix Communauté : direction de la collecte et de la valorisation des déchets Maison du Tourisme Baie de Morlaix Monts d'Arrée Les campings participants +maires pour campings municipaux ADEME Bretagne (Sophie PLASSART) Associations d'éducation à l'environnement : CPE Pays de Morlaix Trégor - association ULAMIR Trégor</p>	<p>Dans toutes les collectivités motivées. L'échelle de la communauté de communes - qui est souvent celle en charge de la collecte des déchets - est intéressante car le territoire n'est pas trop vaste mais permet déjà de mutualiser les moyens, les commandes de matériel, d'éviter de trop grandes distances de trajets lors des déplacements sur le terrain. L'opération doit pouvoir être</p>	<p>action de compostage au camping</p>	<p>Le travail préalable avec les partenaires en amont de la saison touristique, dès septembre idéalement pour l'été suivant, est essentiel pour présenter le projet, sensibiliser les partenaires, et notamment les campings, prévoir les budgets. Davantage de difficultés à mettre l'opération en place dans les campings ayant une majorité de mobil-homes privés et occupés une partie de l'année par leurs propriétaires : les givants de campings semblent moins endus à bouculer les habitudes des résidents. Penser les outils de communication en amont, en fonction de l'origine des vacanciers sur le territoire</p>
<p>SICTOBA</p>	<p>Développer le compostage des biodéchets dans les campings</p>	<p>Benoit PUJOL</p>	<p>Etablis pour chaque année Pour 2014 : 1) 80 campings équipés et 2) 200 tonnes de déchets compostables évitées</p>	<p>En 2009 : 2 campings En 2010 : 10 et 20 Tonnes En 2011 : 30 et 50 Tonnes En 2013 : 60 et 150 Tonnes Pas d'évolution au delà 1 seul abandon (raisons personnelles), 1 remplacement par des poules.</p>	<p>Réalisé pour chaque camping en comptant le nombre de composteur remplis (conversion, tenant compte du volume, de la densité, du tassement et de 30 % de déchets ligneux fourni). Modecom 2013 par rapport à 2009 : - 4% déchets compostables (mais ce résultat rend compte aussi du développement du compostage domestique) L'action est plus facile et plus efficace dans les petits et moyens campings que dans les gros, qui nécessitent plus de temps et remplissent moins bien les</p>	<p>En amont : Prise de contact avec le gros producteur pour connaître ses besoins, fourniture des équipements • Pendant : Visite pour valider le lieu d'emplacement des composteurs. Suivi régulier. • En aval : Rédaction d'une fiche bilan et amélioration(s) pour la suite</p>	<p>1 ETP au lancement du salarié dédié au compostage de proximité, puis réduction dégressive d'année en année à 0,2 ETP + 1 stagiaire assurant les 4 mois pendant l'été (soit 0,5 ETP annuel).</p>	<p>cout résiduel pour chaque camping: Aire pour chaque camping : 131 € Bio seaux (P.U : 0,82 €)</p>	<p>1 panneau « aire de compostage » et 4 panneaux signalant l'aire de compostage. 2 composteurs de 1.050 litres et 1 composteur de 620 litres (structurant) • Les équipements sont subventionnés à 80%, le camping paye les 20 % restant, le SICTOBA communique, anime et fournit l'assistance ; le structurant (broyat) provient des campings, certains ont acquis un broyeur en commun. • Mise à disposition gratuite du Mémo du Tri et de la prévention</p>	<p>Partenaires financiers : ADEME, CG07, CG30, Pays de l'Ardeche Méridionale). Le Syndicat de L'Hôtellerie de Plein Air (La fédération des campings).</p>	<p>Le ciblage pérenne de déchets touristiques, et la continuité de l'opération qui permet son amplification année après année. Les sites sont autonomes (pas d'intervention de la collectivité).</p>	<p></p>	<p>Il faut rencontrer et mettre en place avant la pointe saisonnière, période où les responsables des campings n'ont plus de temps disponibles.</p>

Annexe B : Dossier presse de la conférence de presse du 17 juin 2021

Dossier de presse

« EN VACANCES AUSSI
JE COMPOSTE ! »

Conférence de presse
17 juin 2021

Smectom
du Plantaurel

Smectom
du Plantaurel

Juin 2021
www.smectom.fr

The graphic features a central illustration of a man with a beard and a hat pouring compost into a wooden bin, with a child standing beside him. The background shows a green landscape with mountains and a blue sky with clouds. The text is arranged in a clean, modern layout with a mix of blue and green colors.

SOMMAIRE

- 01 / PRÉSENTATION DU SYNDICAT
- 02 / CONTEXTE
- 03 / PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION
- 04 / BILAN DE L'OPÉRATION
- 05 / KIT DE SIGNALÉTIQUE
- 06 / RETOUR SUR LES ACTIONS MENÉES
DANS LE CADRE DE L'ÉVOLUTION DES
SERVICES DÉCHETS VERTS



01 / PRÉSENTATION DU SYNDICAT

Créé en 1987, le Smectom du Plantaurel est le **principal acteur de la gestion des déchets** ménagers et assimilés dans le département de l'Ariège.



Le Syndicat accueille l'ensemble des collectivités de la zone Est du département de l'Ariège qui ont fait le choix de transférer tout ou partie de leur compétence de gestion des déchets ménagers.

Le Smectom du Plantaurel exerce sa compétence traitement sur un ensemble de 7 communautés de communes correspondant à 127 000 habitants et 237 communes.

Le Smectom exerce la compétence prévention et collecte des déchets sur une partie de son territoire traitement. Le territoire collecté par le Smectom correspond à 144 communes soit 99 185 habitants.



02 / CONTEXTE

L'opération de caractérisation de la poubelle ariégeoise menée en 2018 par le Smectom du Plantaurel, a montré que sur les 260 kg jetés en moyenne par an et par habitant, 90 kg sont des déchets compostables. Soit plus d'un tiers de la poubelle noire !

L'Ariège accueille de nombreux touristes chaque année. En 2019, près de 28 000 lits touristiques ont été comptabilisés sur le territoire de traitement du Smectom du Plantaurel (source : ADT Agence de Développement Touristique).

Dans la poursuite de l'objectif de réduction des déchets ultimes, le développement du compostage auprès des hébergements touristiques représente un axe de travail important. En effet, dans le cadre du PLPDMA (programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés), le Smectom a pour objectif de réduire de 50% (par rapport à 2010) la quantité de biodéchets présente dans les ordures ménagères résiduelles en 2025.

Ce projet s'inscrit dans le contexte réglementaire national de la loi AGEC (Anti-gaspillage et Economie Circulaire 2020 – Art.88 et article L.541-21-1 code de l'environnement) qui a rapproché les échéances d'obligation de mise en place du tri à la source des biodéchets pour tous les usagers au 31 décembre 2023. Cette obligation s'applique à tous les producteurs y compris les collectivités territoriales et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets. A noter que pour les gros producteurs de biodéchets qui détiennent plus de cinq tonnes par an, cette obligation s'applique à compter du 1^{er} janvier 2023.



90 kg

De déchets compostables et de gaspillage alimentaire collectés par an et par habitant

03 / L'OPÉRATION « EN VACANCES AUSSI JE COMPOSTE ! »

Pour inciter au compostage dans le secteur du tourisme, le Smectom du Plantaurel a proposé aux hébergeurs touristiques du territoire de les doter gratuitement d'un composteur et d'un kit de communication trilingue. Ce travail a débuté par l'équipement d'une quinzaine de campings en 2015. En 2021, le Smectom a fait appel à la collaboration d'une étudiante de l'école de tourisme ISTHIA (campus fuxéen) pour développer massivement le compostage dans les gîtes, meublés de tourisme et chambre d'hôtes. A cet effet, une « offre spéciale » de gratuité sur une durée limitée a été proposée par le Smectom.

Les hébergeurs avaient du 15 avril au 15 mai pour s'inscrire au travers d'un formulaire en ligne pour bénéficier gratuitement d'un composteur au volume adapté à la capacité d'hébergement de la structure, du nombre de bioseaux nécessaires à la pratique dans leur établissement, d'un kit signalétique trilingue ainsi que d'un accompagnement et de conseils.

144 structures d'hébergement ont répondu favorablement à la proposition. Au total 153 composteurs et leur kit trilingue seront distribués gratuitement au cours des prochaines semaines afin d'inciter au compostage dès le début de la saison estivale.

LES HÉBERGEURS TOURISTIQUES REÇOIVENT



UN BAC À COMPOST

Un ou plusieurs bacs à compost, 600 L ou 800 L adapté selon les besoins de l'hébergement.



UN BIOSEAU

Un bioseau à installer dans la cuisine de l'hébergement afin d'encourager le geste de tri.



UN KIT DE COMMUNICATION

Un kit de communication trilingue: panneau pour le bac, magnet, affiche, stickers, guide du gérant.



DES CONSEILS ET UN ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement et des conseils, pour l'installation du composteur mais aussi ensuite pour l'entretien.



04 / BILAN DE L'OPÉRATION

EN VACANCES AUSSI ON COMPOSTE !



Chiffres clés



05 / KIT DE SIGNALÉTIQUE

Affiche Accueil (adhésif)



Guide à destination des responsables d'hébergements touristiques



Magnet explicatif pour installation sur le réfrigérateur



05 / KIT DE SIGNALÉTIQUE

Panonceau bac d'apport



Panonceau réserve de matière sèche



Panonceau bac à maturation



Sticker de consignes



Retours sur les actions menées dans le cadre de l'évolution des services de collecte des déchets verts

Dans le cadre des modifications de modalités de collecte des déchets verts par le Smectom du Plantaurel, plusieurs actions ont été menées afin d'accompagner les usagers et les communes dans ces changements.

Le service en charge d'apporter aux usagers et aux communes les solutions alternatives pour leurs déchets verts a par ailleurs été renforcé de 2 personnes supplémentaires.



LES APPORTS EN DÉCHÈTERIES SONT TOUJOURS AUTORISÉS

01 / LES SUPPORTS DÉPLOYÉS

Un flyer 3 volets présentant les modifications de modalités et les alternatives possibles a été mis à disposition des communes pour relais auprès de leurs habitants. Ce flyer est accompagné d'un livret plus complet pour un jardin zéro déchet. A ce jour, ont été distribués :



15 520 flyers



14 720 livrets

36 412 habitants touchés par ces supports,
soit **50%** des foyers du territoire possédant un jardin



Une large communication via Facebook a également été opérée, afin d'apporter au quotidien des solutions de gestion in situ des végétaux de jardin. Ainsi, **43 publications** ont été faites sur le sujet. Celles-ci cumulent **25 251 vues** et **391** 

02 / LES KIOSQUES À BROYAT

Les opérations de broyage collectif sur les Kiosques à broyat ont constitué une alternative efficace pour les habitants des communes conventionnées sur cette action. Depuis le début de l'action, lancée en septembre 2021 :



34 opérations de Kiosques ont été réalisées

Près de **110 tonnes de branchages** ont ainsi pu être réutilisées au plus près de l'élagage

33 communes sont conventionnées ou en cours de conventionnement

03 / LE PRÊT DE BROyeurs AUX COMMUNES



Le Smectom du Plantaurel accompagne les communes de son territoire dans la réutilisation sur place des végétaux issus des élagages, en leur prêtant un broyeur de type professionnel.

Depuis février 2021, **42 tonnes de branchages** ont déjà été broyées, évitant ainsi l'apport en déchèterie et permettant la réutilisation du broyat sur les espaces verts communaux ou par les habitants.

04 / LE PRÊT DE BROyeurs AUX PARTICULIERS

Le Smectom du Plantaurel donne accès au broyage pour les particuliers en prêtant gratuitement des broyeurs à ses usagers, après une formation-conseil aux gestes à appliquer pour un jardin zéro déchet et à la prise en main du matériel.

Depuis septembre 2021, **33 prêts** ont été réalisés, évitant ainsi l'apport en déchèterie et permettant la réutilisation des branchages directement au sein du jardin

En moyenne, près de **300 kg** sont broyés par prêt

5 nouveaux matériels vont être ajoutés au parc de broyeurs prêtés, dont 3 broyeurs thermiques



05 / UNE PREMIERE SUR PAMIERS

Le Smectom teste pour la première fois l'installation de kiosques à broyat en **ZONE urbaine**. **Jeudi 17 juin** 3 quartiers de Pamiers accueilleront 3 kiosques pour les dépôts des branchages des usagers pendant une semaine. Suivi de 3 autres kiosques dans 3 nouveaux quartiers la semaine suivante.



Kiosques à broyat

Les branches peuvent être transformées en broyat avant réutilisation au jardin. Appariées, venez déposer vos branchages : **dépôt de branches jusqu'à 4 cm** dans les kiosques à broyat, temporaires, en fonction de votre quartier, pendant une semaine uniquement.

LIEUX & DATES DE LA CAMPAGNE N°1

DU JEUDI 17	Quartier de la Cavalerie : Parking Piscine Neptunia
DEPÔTS DE BRANCHES	JUN
AU	Quartier du Foulon : Parking Gymnase Lycée Pyrène Site Irénée Cros
JEUDI 24 JUN	Quartier des Impôts : Parking Imbrielle Sandy

BROYAT À VOTRE DISPOSITION VENEZ LE RÉCUPÉRER **VENDREDI 25 JUIN**

LIEUX & DATES DE LA CAMPAGNE N°2

DU VENDREDI	Quartier de la Gendarmerie : Avenue de la Paix
DEPÔTS DE BRANCHES	25 JUN
AU	Quartier du Jeu du Mail : Parking de la Salle du Jeu du Mail
1^{ER} JUILLET	Quartier de la ZI du Pic : Parking de la Salle Omnisports de la Rijole

BROYAT À VOTRE DISPOSITION VENEZ LE RÉCUPÉRER **VENDREDI 2 JUILLET**

Le Smectom viendra broyer les dépôts sur place le 24 juin et le 1^{er} juillet en coopération avec les équipes de la mairie de Pamiers afin de mettre le broyat à disposition des usagers pour le paillage au jardin.



Contacts presse

Adèle Vallée (stagiaire)

06 77 94 43 23

Compostage.partage@smectom.fr

Lorena Hudbert

Coordinatrice Service Gestion de Proximité des bidoèchets
Pôle Réduction des Déchets du Smectom du Plantaurel

06 86 44 65 68

Lorena.hudbert@smectom.fr

Accueil Smectom du Plantaurel

05 61 68 02 02

Retrouvez nous sur :



Smectom - Réduisons nos déchets



www.smectom.fr

Annexe C : Retombée presse de la conférence du 17 juin

Ariège : le Smectom lance l'opération "En vacances aussi je composte"



C'est dans le magnifique cadre de verdure du gîte rural géré par Gérard Fouquet à Segura (près de Varilhes) que Florence Rouch, la Présidente du Smectom du Plantaurel et toute son équipe du secteur communication, pôle de réduction et gestion des biodéchets sont venus présenter le projet qui va être mis en place dès cet été en matière de gestion des déchets quotidiens. Un projet élaboré par Adèle Vallée stagiaire venue de l'école de tourisme fuxéenne en charge de l'opération "Composter en hébergement touristique". Un double constat a été établi. Sur les 260kg de déchets jetés en moyenne par an et par habitant, 90kg sont des déchets compostables. L'été l'Ariège accueille près de 30 000 touristes sur le territoire de traitement du Smectom du Plantaurel. Dans l'objectif que s'est donné ce dernier de réduction des déchets ultimes on a pensé que l'on pouvait "continuer en vacances ce qu'on fait à la maison" pour les uns et s'initier pour les autres dans un cadre d'éducation à la gestion des déchets.

L'opération a vite trouvé un écho favorable auprès des sites touristiques de notre département (meublés, gîtes, chambres d'hôtes). 153 composteurs ont trouvé preneurs dans 144 hébergements et 9 sites de compostage vont être mis en place dans des centres à plus grande capacité d'accueil. Chaque lieu ciblé sera équipé d'un bac à compost, d'un bioseau (seau en cuisine pour le tri) et d'un kit de communication trilingue qui expliquera la démarche et les modalités à suivre. Des affiches et des guides à destination des responsables d'hébergements seront aussi à disposition. Au 24 juin tout sera installé et prêts à fonctionner.

2021

Comme on le voit c'est un gros projet qui va se réaliser et qui fait suite aux actions lancées dernièrement par les responsables du Smectom pour les traitements des déchets verts. A ce propos il a été précisé que contrairement à certaines interprétations, le Smectom collecte toujours ces déchets en déchetterie et seul le ramassage chez les particuliers a laissé la place à une incitation d'entrer dans une autre démarche. Pour exemple le broyage collectif dans les kiosques installés sur quelques sites. A titre indicatif depuis septembre 2020, 34 opérations ont été réalisées et ont permis de traiter 110 tonnes de branchage auxquels on peut ajouter 42 tonnes broyées dans les communes qui ont bénéficié du prêt de broyeurs et qui ont pu réutiliser le broyat sur les espaces verts communaux ou par les habitants. De plus, plus de 50% des foyers du territoire possédant un jardin ont reçu le petit livret "Mon jardin zéro déchet" (15 000 livrets distribués).

Annexe D : Compte rendu d'entretien animateur tri prévention

Entretien mené en avril 2021. L'enquêté travaille comme animateur tri et prévention des déchets dans une communauté de commune littorale située dans la région Bretagne. Elle regroupe 24 communes et environ 86 000 habitants. Le territoire accueille 200 000 visiteurs chaque été, avec une fréquentation importante du littoral. Le volume des déchets générés en 3 mois par les campings du territoire représente 8% des ordures ménagères et résiduelles collectées par la collectivité. L'entretien porte notamment sur l'accompagnement des hébergeurs touristique à la réduction et au tri des déchets effectué par la communauté de commune. Entre 2018 et 2020, elle a accompagné 68% des campings du territoire selon plusieurs niveaux d'engagement.

76 campings sont recensés sur le territoire. On observe également une forte saisonnalité. L'objectif de cette opération était de transmettre des outils aux gérants de camping afin de mieux gérer leurs déchets, d'amplifier concrètement leur implication dans les gestes de réduction et de tri des déchets et d'identifier les hébergeurs à accompagner et diffuser les bonnes pratiques. Depuis 2017, 2 personnes travaillent en renfort au service avant et après la saison touristique en plus des 2 animateurs tri-prévention. Pour mener à bien ce projet la collectivité s'est appuyée sur le syndicat de l'hôtellerie de plein air. Des rencontres avec les campings ont été organisées puis 3 modules ont été proposés :

- 1. Les bases du tri. Une rencontre avec une visite durant laquelle était réalisé un point sur l'agencement et la signalétique. Cette visite permettait également de fournir les outils manquants. Afin de maximiser son efficacité,

la signalétique est proposée en 3 langues (français, anglais, allemand). De nombreux supports étaient mis à disposition : flyer mémo tri, fiche bilan, bac à pile... 73 campings ont été rencontrés.

- 2. Tri renforcé. Il s'agissait d'un rendez-vous afin de faire le point avec les gérants et les équipes pour réduire les déchets. Cette rencontre, un peu plus longue, permettait d'expliquer le circuit du déchet, d'aborder les clés pour les réduire et d'expliquer également le fonctionnement de la redevance spéciale. Les campings ayant suivi la formation recevaient des sacs jaunes afin de faciliter le geste de tri des vacanciers. Le choix vers des sacs plutôt que des cabas a été guidé par un souci de praticité et d'économie. Les campings recevaient également un jeu de plateau en carton autour de l'environnement et du tri des déchets.
- 3. Tri et réduction des déchets. Ce module n'était accessible qu'à condition d'avoir fait au moins l'un des deux modules précédents avant. Il s'agit d'un module de prévention, animation et compostage. Dans ce cadre, un site de compostage est installé dans le camping. Le choix a été fait de procéder progressivement en installant des composteurs de taille relativement petite (400L). Trois bacs sont installés (apport, maturation, matière sèche) ainsi qu'un panneau avec les consignes de tri. Des bioseaux ajourés avec un sac en plastique compostable sont mis à disposition. Ce choix visait à éviter les problématiques de nettoyage des bioseaux mais cela n'a pas bien fonctionné car les touristes jettent les sacs fermés, ce qui favorise la fermentation plutôt que la dégradation. De plus, les sacs en plastiques se dégradaient mal. Ainsi désormais la collectivité a opté pour des sacs en kraft. Au départ, seuls 20 bioseaux sont fournis afin de gérer la quantité de matière apportée. Depuis, certains campings au sein desquels cela se déroule bien ont plus de bioseaux. Ils sont distribués à l'accueil par les réceptionnistes l'idée est que cela ne soit pas trop systématique afin d'éviter les erreurs de tri. En plus de l'installation du composteur, les animateurs biodéchets formaient des référents compostage dans les équipes des campings. Concernant la matière sèche, la communauté de commune fournissait le broyat de bois durant la première année et incite les campings à

s'autonomiser pour les années suivantes. La volonté de la collectivité est vraiment de rendre les hébergeurs indépendants. 20 campings ont été équipés dans le cadre de ces opérations.

Les retours sur ces opérations sont très positifs. Seul un camping a souhaité retirer son composteur. Cet échec est dû à l'emplacement du composteur qui était sur un lieu trop passant et la présence de nombreux déchets carnés.

Concernant la signalétique mise en place autour du composteur il s'agissait d'un panneau de consignes de tri et d'affichettes sur les composteurs en dibond. Celles-ci offrent une bonne durabilité dans le temps. La signalétique des composteurs est en français mais très imagée. Les points sur lesquels la collectivité travaille encore est la problématique des sacs qui se dégradent mal et l'approvisionnement en matière sèche. Au total, 48 composteurs 400L ont été mis à disposition des 20 campings, environ 250 bioseaux de 10L et 170 personnes ont été sensibilisées sur l'année 2020. Il est estimé qu'environ 28 tonnes de biodéchets ont été détournées de la collecte sur la période juin-juillet-août 2020.

Concernant les projets à venir, cette année une nouvelle opération a été lancée autour de « cabines de gratuité ». L'idée est de proposer un lieu de récupération où les vacanciers pourraient déposer et prendre ce qu'ils souhaitent. Cette initiative a déjà été lancée en Vendée et elle fonctionne bien.

Annexe E : Retranscription d'entretien hébergeur 1

Si tout d'abord tu pouvais te présenter et la structure que tu gères ?

Je suis directeur d'un hébergement de groupe d'une capacité de 120 lits qui accueille principalement des enfants et des adultes, on va 80% de population de classe de découverte et de colonie de vacances et 20% d'adultes, ce qui représente environ 10 000 nuitées par an. Le projet est éventuellement de s'agrandir avec une capacité de 300 lits dans les 2 à 3 années à venir. On a déjà mis en place des actions de gestion des déchets, de développement durable, comme le remplacement des pommeaux de douche, des aérateurs de robinets et donc là on souhaitait mettre en place le compostage sur notre structure.

D'accord, combien de personnes travaillent sur la structure en saison ?

On est 8 à 10 salariés l'hiver et 5 à 7 l'été.

Et au niveau de la localisation c'est dans quel type d'environnement ?

Alors la structure est située sur la commune J en milieu montagnard.

Au niveau du profil des vacanciers que vous accueillez, tu m'as dit il y a des colonies, des groupes, est-ce que vous avez aussi des individuels ?

On n'a pas d'individuels, des groupes à partir de 20 personnes donc ce sont des amicales, des batêmes, des communions, des repas de famille, des sportifs.

Est-ce que vous avez de la clientèle étrangère ?

Oui, des enfants andorrans surtout.

Il y a aussi j'imagine du coup du local, quand tu parles de gens qui organisent des batêmes par exemple, c'est plutôt des locaux ?

C'est plutôt département 31, 34 et 11.

Et quand ils viennent ici quelles sont leurs activités ?

Alors les principales activités sur les classes de découverte et classe de neige ça va être le ski pour l'hiver, ski de descente, ski de fond, raquette, luge. Ils font des visites de site comme l'observatoire de la montagne. Au printemps on va faire tout ce qui est randonnée, vtt, forêt des sons, maison des loups, accrobranche,

paintball. On a la spécificité d'avoir un agrément maternel, donc on reçoit beaucoup de maternels de la région toulousaine. Parce qu'on a un agrément pour 80 maternels qui nous permet du coup de recevoir des maternels, c'est pratique en termes de distance pour eux, entre Toulouse et ici ils sont rapidement dépaysés.

Au niveau du temps de séjour ?

La durée moyenne est de 3 nuits.

Est-ce qu'il y a une grosse différence avec par exemple beaucoup de petits séjours de 1 ou 2 nuits et des séjours de 15 jours ou c'est globalement à chaque fois 3 à 4 nuits ?

Alors l'hiver les séjours sont principalement pour les classes de neiges du lundi au vendredi avec des groupes du vendredi au dimanche et sur la période du printemps c'est plus des courts séjours d'une à deux nuits maximum en semaine, pour justement quand c'est des maternels faire des petits séjours avec des petites durées. Et peu de séjours de 4 ou 5 nuits sur le printemps.

Pourquoi est-ce que les groupes viennent ici ? Qu'attendent-ils de cet hébergement ? Quels sont les critères de choix qui font qu'on peut venir ici ?

Le peu de concurrence. Il y a peu de concurrence, on doit être l'un des... il y a très peu d'hébergements touristiques sur le département qui ont une capacité aussi importante de 80 maternels. Et je pense que le rapport qualité prix est assez correct. Grosse fidélité des clients qui renouvellent en général pendant leur séjour pour l'année à venir.

Plutôt sur la démarche environnementale que vous avez lancée dans l'hébergement, tu m'as parlé des pommeaux de douches, des aérateurs de robinet, est-ce qu'il y a d'autres choses qui ont été mises en place dans l'hébergement ou pas ?

Je peux te dire qu'on n'utilise pas de pesticides d'engrais tout ça, depuis dix ans. C'est aussi de la demande de certains clients hein qui nous poussent sur cette réflexion-là. Des collègues de classe de neige qui réfléchissent sur la diététique, sur les apports caloriques et sur la gestion des déchets.

Ok c'est vraiment quelque chose qui remonte...

Oui.

Et eux qu'est-ce qu'ils attendent, ils veulent que ce soit mis en place, ils veulent que vous fassiez une sensibilisation aux enfants ?

Ils veulent que ce soit mis en place. C'est les enfants qui nous demandent à ce que le piquenique ne soit pas individuel, qu'il soit collectif et ils viennent avec leur gourde, leur tupperware... après tout dépend de... on va dire que chaque client est différent par rapport à cela.

D'accord, mais c'est quand même quelque chose qui remonte globalement par rapport à ça ?

Oui.

D'accord, au niveau de la cuisine, vous avez fait des démarches aussi, je crois que vous faites un peu en local ?

On fait un peu en local, on est en train, j'ai une réunion lundi justement avec un de nos fournisseurs pour respecter les nouvelles réglementations européennes, à savoir 50% de produits locaux dont 20% de produits bio qu'on va appliquer sur nos menus dès le 20 aout.

D'accord, donc ça c'est ce qui a été mis en place, est-ce qu'il y a des projets à venir à ce propos et est-ce qu'il y a des choses que vous avez eu envie de mettre en place qui n'ont pas fonctionné ou qui n'ont pas pu être mises en place parce que c'est trop compliqué ?

La communauté de commune va souhaiter réhabiliter le bâtiment d'ici deux à trois ans et je sais que la démarche environnementale sera plus qu'importante dans la rénovation du bâtiment et l'agrandissement. Après oui, on fait des collectes de tri et d'ampoules...

Ça fait combien de temps que tu es directeur ici ?

10 ans.

D'accord, qu'est-ce qui motive cette démarche environnementale de mettre des aérateurs, toutes ces choses-là, c'est quoi les motivations ?

amusé C'est qu'on n'a pas de planète de secours.

C'est vraiment une question de...

C'est ça, c'est aussi, on ne va pas se voiler la face, une question financière, économique, puisqu'on a pu réduire de 30% notre consommation d'eau en remplaçant les aérateurs et mitigeurs de douche.... Que les générations à venir sont beaucoup plus sensibilisées que nous par rapport à ça, que ce soit les enfants, les clients, et puis ça semble du bon sens quand même.

Est-ce que c'est quelque chose sur lequel vous communiquez ?

Non. Pas suffisamment.

Parce que, c'est volontaire ou parce que vous n'avez pas pris le temps de communiquer à ce propos ?

Vu qu'on a beaucoup de fidélité des clients, on a peu de communication vers l'extérieur pour aller chercher des clients de prospection et du coup on communique peu en général, donc ça en fait partie.

Au niveau des vacanciers, ils réservent quel accueil à ces choses-là ? Est-ce qu'ils sont positifs ils jouent le jeu ou il y a des personnes qui sont un peu perplexes ?

Vu que c'est principalement une population d'enfants tout dépend de l'encadrement des enfants donc des équipes, que de soit d'enseignants ou d'animateurs sur les séjours de vacances, de leur propre intérêt par rapport à ça, c'est en fonction de ce qu'ils vont diriger les enfants vers la bonne pratique des gestes respectueux de l'environnement, qui parfois ne sont pas leur priorité et l'intérêt du séjour, qui sont parfois juste une coupure de leur contexte habituel.

Et du coup globalement en pourcentage, la plupart respecte et joue le jeu et ça les motive, en pourcentage ça il y a environ combien ?

20 à 30% qui jouent le jeu.

Donc c'est n'est pas beaucoup finalement.

Non.

Ok. Au niveau des déchets plus spécifiquement, c'est quoi les principales sources de déchets ici ?

Alimentaires.

Ça va être plutôt des emballages ou des restes alimentaires ?

Les restes alimentaires, les emballages individuels qu'on fournit aux clients pour des raisons pratiques, organisationnels de leur planning de leur séjour, les emballages cartons des fournisseurs, beaucoup de carton, les déchets verre des clients, consommations boissons diverses et variées des groupes d'adultes sur le weekend. Ça ils viennent avec mais c'est nous qui les évacuons derrière...

Et au niveau des restes alimentaires ça va être du coup de la cuisine des épluchures etc. est-ce que vous avez aussi beaucoup de gaspillage ?

Oui.... Oui oui je pense qu'on produit trop de quantité par rapport à ce qui est réellement mangé. et après c'est pareil c'est une question de politique éducative, tout dépend si les adultes mangent à la table des enfants ou pas et surveillent ce que les enfants mangent. Si tu les forces un petit à manger de la salade ou quoi, si tu as 4 enfants autour de toi, si tu les forces un petit peu ils vont en manger, si tu as une autre table et tu leur laisse juste le plat de salade ils ne vont pas en manger les enfants. Ça dépend aussi de leurs habitudes alimentaires... ne pourrons pas le deviner à l'avance et ne pourrons pas faire de restrictions de quantités par rapport à ça aux enfants.

Oui les personnes qui travaillent en cuisine ?

Nous on fournit les plats mais on ne va pas jusque dans l'assiette de l'enfants.

Du coup vous travaillez avec les ratios nationaux ?

On fournit un peu plus, c'est difficile pour le cuisinier de quantifier réellement, c'est un peu souvent à la *geste* à l'œil.

Comment est-ce que vous arrivez ou pas d'ailleurs, à mobiliser les vacanciers sur ces questions-là ? est-ce que c'est une sensibilisation quand ils arrivent vous ne parlez est ce qu'il y a de l'affichage dans l'hébergement ?

Il y a de l'affichage dans l'hébergement au niveau des interrupteurs, des points d'eau. Il n'y a pas d'affichage par rapport au gaspillage alimentaire. Moi je leur en parle à l'arrivée, je prends dix minutes un quart d'heure avec chaque groupe, je leur

donne des consignes de sécurité ici, je leur donne une attitude à avoir à table, à savoir que je ne tiens pas à ce qu'ils jouent avec la nourriture, qu'ils ont la chance d'être dans une partie du monde ou heureusement on n'est pas dans un contexte de famine et que tout le monde peut manger à sa faim, ce n'est pas le cas de tous les enfants du monde, et je les remercie de ne pas jouer avec la nourriture, de jeter du pain ou différentes choses, ça il ne le font pas. Mais lorsque tu fais ce discours-là tu vois bien si les adultes sont à l'écoute ou pas et s'ils vont porter, rappeler tes paroles lors des différents repas sur le centre.

Et lorsque tu leur fais ce...

Speech.

Tu l'abordes sous quelle manière est-ce que c'est le côté un peu moral, est-ce que c'est plutôt à la cool...

A la cool. C'est à la cool comme les règles de sécurité de pourquoi on ne court pas dans le bâtiment, ce serait dommage de devoir interrompre le séjour pour aller faire une radio ou mettre un plâtre, papa et maman ils ne sont pas là pour ça. Quand il y a des différences d'âge je leur présente que c'est soit des grands frères des grandes sœurs ou des petits frères des petites sœurs, ce n'est pas un discours...formel et...c'est adapté au public.

A parce que du coup quand tu fais ce petit speech c'est aux encadrants qui ensuite le retransmettent aux enfants ou c'est à tout le monde en même temps ?

Non c'est à l'ensemble. Donc je fais en sorte que ce petit speech, qui ne concerne pas que ça hein, qui concerne les règles de vie dans l'établissement soit... on va dire une durée et un dialogue adapté au public.

Ok du coup cette année, tu as fait installer des composteurs sur l'hébergement, pour quelle raison ? Qu'est-ce qui a motivé...

Ah votre démarche !

C'est-à-dire le fait que ce soit simplifié, gratuit ?

signe oui

Parce que sinon ce n'est pas quelque chose que vous auriez...

C'est quelque chose que j'aurai fait je pense après mais qui n'était pas dans les priorités. En fait là, l'activité réelle du centre s'arrête le 30 novembre, je reprends le centre là au premier décembre, je suis en formation en même temps, donc il y a beaucoup de choses sur le feu et j'avais un exercice à faire sur, bref une thématique qui était abordée sur le développement durable, votre mail est arrivé à ce moment-là, c'était parfait ! *rire*

C'est tombé à pic...

Oui c'était réactif, simple, parfait oui.

Tant mieux, c'était aussi le but de simplifier la démarche aux hébergeurs parce qu'on sait que vous avez d'autres choses à faire aussi. Par rapport au tri des déchets, comment ça se passe ? est-ce qu'ils ont des poubelles à disposition avec de la signalétique, est-ce qu'ils n'ont pas de poubelle de tri ? Comment ça se passe ?

Les enfants ont logiquement peu de déchets, donc nous on fait le tri, des matières qu'on consomme, on met au local carton ce qui va au carton, tous les emballages vont dans les conteneurs jaunes qu'on a à l'entrée, les poubelles sont vidées tous les jours, on fait le tri des ampoules, des piles, des choses comme ça. Pour les adultes on met des caisses et des conteneurs spécifiques lorsqu'ils sont là, on évite que ces déchets, qu'on les retrouve dans les chambres. Dans l'ensemble ça se passe bien, les gens jouent le jeu. En tout cas sur le verre, ça arrive qu'on ramasse quelques cannettes dans les chambres mais...

C'est que j'ai l'impression que le verre et les cannettes font partie des déchets où c'est rentré dans les mentalités que c'est dommage de le mettre à la poubelle noire. Après il y a, je ne sais pas si ça s'applique beaucoup ici mais sur la saisonnalité, le fait qu'on a une saisonnalité importante, et une production de déchets qui est beaucoup plus importante sur de courtes périodes, est-ce que c'est le cas ici ? est-ce que c'est compliqué à gérer ? et qu'est-ce que ça peut amener comme soucis ou d'ailleurs est-ce qu'il n'y a aucun souci pas rapport à cela ?

On n'a pas réellement de saisonnalité parce que le centre dans un contexte normal il est ouvert de fin décembre à fin octobre. Il nous est arrivé d'avoir des périodes de surproduction de déchets lorsqu'on a des séjours en gestion libre, c'est arrivé deux étés de suite où on avait loué le centre en gestion libre à des organisateurs de colo pendant 3 semaines...c'était horrible la quantité de déchets qu'ils pouvaient fournir en termes de... c'était que du jetable, que du plastique, que du plastique. Les conteneurs étaient pleins chaque jour. Chaque jour ils étaient pleins, ils débordaient, parfois je devais prendre les poubelles pour les descendre plus bas. Là ce n'était pas cool et sinon après on a de quoi faire le tri tout au long de l'année. On n'a pas réellement de pic.

Ok, et ensuite au niveau du personnel, déjà est-ce qu'il y a un gros turnover ou est-ce que ça reste régulièrement les mêmes entre les années ?

On va dire qu'on remplace 50% de l'équipe chaque année. Surtout ces trois dernières années, depuis 2019 on va dire.

Il y a eu un évènement particulier ?

J'avais du personnel à l'année de 2011 à 2016, parce qu'on avait une activité médicale en même temps et après, c'est des gens qui ont trouvé... en fait je faisais des petits contrats qui se rallongeaient, et après on a des gens qui étaient en âge d'être parents, qui ont trouvé des CDI, avec des horaires beaucoup plus adaptés et qui sont partis. Et puis là c'est, oui là c'est particulier oui.

Et alors comment est-ce que vous faites pour inclure le personnel...est-ce qu'ils ont un rôle à jouer dans ces projets de réduction de consommation d'eau, de tri, etc. j'imagine qu'en cuisine c'est important qu'ils jouent le jeu.

Tout dépend du personnel qu'on a, on peut avoir du personnel « tendance » c'est-à-dire qu'il va être à l'aise avec les nouvelles technologies, tablettes, machin, bidule, qui sont dans ces générations de tri et compagnie et d'autres qui ne le sont pas du tout, où on est plutôt en mode dégradé et la priorité c'est la production des repas servis en temps et en heure et après on rajoute éventuellement le... je n'ai pas suffisamment de choix de candidatures concrètement pour pouvoir me permettre de faire le....

Est-ce que c'est que générationnel à priori que certains soient à l'aise ou pas ou il y a d'autres éléments par rapport au personnel engagé ?

Après je ne leur laisse pas le choix, ils font le tri. Oui je pense que c'est surtout géné...euh...pff... comment dire... c'est le service qu'ils donnent au travail quoi. Il y en a qui respectent le truc, ils vont être sérieux et puis d'autres ils n'en ont rien à carrer quoi.

Je ne sais pas si c'est le cas ici, dans pas mal de structures quand on veut mettre en place un projet, notamment qui touche les clients, on passe aussi par le personnel, qui va être le premier à être en contact, à sensibiliser, à dire « ah je vous donne le bioseau », la personne qui fait le service c'est la première qui va transmettre un peu l'information. Est-ce que globalement ça c'est plutôt quelque chose qui se passe bien ou est-ce que c'est compliqué d'arriver aussi à mobiliser sur le fait de transmettre et sensibiliser les vacanciers ?

Non, après le personnel quand ils sont sur des contrats longs, ils sont intéressés par les différentes politiques qu'on veut mettre en place dans l'établissement. Ils sont formés tous par exemple à la HACCP, à la sécurité, manipulation des extincteurs, des choses comme cela, et après quand je leur dis qu'on met des choses en place, le personnel fait le relais auprès des clients. Après quand il y a des salariés pour une ou deux semaines, ils s'en soucient moins et je suis moins derrière leur dos à ce qu'ils s'en soucient. Ce n'est pas la même application. Mais vu qu'on est quand même en bout de vallée et qu'il y a peu au final d'employeurs et de potentialité d'emplois, pour certains salariés ils font gaffe quand le contrat se termine d'être en bon rapport avec l'employeur et pour d'autre ça l'est moins, parce qu'ils savent qu'ils ne sont là que pour la saison et quand ils s'en vont le 30 mars, ils s'en vont le 30 mars et ils ne reviendront pas.

D'accord, moi j'ai fini avec mes questions, est-ce que tu avais d'autres éléments à ajouter ou des choses auxquelles tu penses qui seraient intéressante à dire par rapport à ce sujet ?

Eh bien en tout cas c'est une chouette initiative, j'en ai parlé avec quelques hébergeurs d'Ax qui n'étaient pas au courant et qui n'avaient pas vu circuler

l'information et qui ne sont pas équipés et ils m'ont dit qu'ils prendraient contact mais je ne suis pas sûr qu'ils l'aient fait.

[Digressions]

Annexe F : Compte rendu d'entretien hébergeur 2

L'enquêtée gère une aire naturelle de camping qui accueille également un accrobranche et une base de canoé. Les personnes sont là pour la journée ou avec nuitées. Elle réalise aussi un accueil de groupe. En général, les gens restent entre 2 jours (la majorité) et 5 jours, certains plus longtemps. Les familles restent plutôt 2 à 5 jours et les groupes 5 jours. Le principal critère qui pousse les vacanciers à choisir cet hébergement est « le critère de la nature et le critère de pouvoir faire des activités sur place ». Cet hébergement est parfois utilisé comme étape dans un séjour itinérant.

L'hébergement pratique le compostage et le tri. Il a également créé 2 friches avec une signalétique indiquant qu'il s'agit d'une « CPN (connaitre et protéger la nature) réserve naturelle à insectes ». Concernant le composteur, installé lors de l'opération « En vacances aussi je composte ! ». Le composteur est situé sur l'aire de pique-nique accessibles aux personnes qui dorment sur place et à ceux qui pratique les activités la journée. « Ça se passe relativement bien pour les gens qui sont en séjour parce qu'ils sont informés, ils sont attentifs, après les gens qui sont venus plus pour consommer de l'activité et qui pique-niquent sur le site certains d'entre eux ne sont pas investis dans l'environnement ou quand bien faire, ils ne voient que ce n'est pas une poubelle noire donc soit c'est par je-m'en-foutisme, c'est la première poubelle à côté et soit c'est « ah bah c'est pour recycler donc on peut tout mettre », il y a l'emballage des sandwichs ». Cette année, aucune poubelle de tri ou noire n'a été disposée sur l'aire de pique-nique, pour jeter les déchets les personnes doivent aller jusqu'à l'aire sanitaire à une trentaine de mètres. Cela se passe bien pour la plupart des groupes qui font l'effort de se déplacer jusqu'aux sanitaires, seul un groupe pour le moment a jeté ses emballages dans le composteur. L'enquêtée pense peut-être remettre des poubelles noires et de tri sur l'aire de pique-nique à l'avenir.

Au lancement, le camping était labellisé « Rando Accueil » « cela n'était pas concluant du tout, très cher ». Désormais la structure est labellisée « Respire » et « Outdoor ». Ce sont des labels qualitatifs mais pas environnementaux, « on n'a

pas fait, tout cela ça demande du temps, je n'ai pas fait et je ne cherche pas à le faire car on ne cherche pas à avoir plus de monde ».

La structure emploie des salariés, mais l'enquêtée s'occupe des poubelles. Il n'y a pas de difficultés à mobiliser le personnel, puisqu'il a peu besoin de s'en occuper. Les équipes participent bien.

Les groupes de vacanciers accueillis sont plutôt favorables lorsqu'ils ont appris que l'hébergement avait installé un composteur, par contre ils utilisent les seaux à compost mais ne les lavent pas ensuite. Elle ne pense pas forcément que ce soit par négligence, peut-être qu'ils n'y ont simplement pas pensé.

Concernant la sensibilisation, elle pense que le mieux est d'expliquer. Elle pense que l'affichage sur le composteur doit être positionné sur le couvercle plutôt qu'en façade. Il doit être amélioré et simplifié. Les composteurs sont bien faits, faciles d'utilisation.

Annexe G : Compte rendu d'entretien hébergeur 3

L'enquêté est gérant depuis un an d'un gîte rural en Ariège. Le gîte a une capacité d'accueil de 12 couchages. Il s'agit d'un gîte ouvert à l'année, en service depuis une quinzaine d'années. Le gîte est labélisé Gîte de France.

Le gîte accueille principalement un public familial, avec beaucoup de réservations de parents ou de grands-parents, des gens habitués à gîte de France, pour qui ce label est un gage de qualité. La clientèle est très familiale, avec beaucoup de regroupements de famille cette année. Le principal n'est pas les activités mais surtout la volonté de se retrouver tous ensemble. Concernant l'origine de la clientèle, elle est en grande majorité française et locale avec environ 70% d'Occitans. L'enquêté ne sait saurait pas pour quelle raison, mais il s'agit même parfois de personnes très proches, des Toulousains, souvent les regroupements de familles qui ont une partie de la famille en Ariège et qui ensuite se regroupent tous là. Il y a souvent une ou deux personnes originaires du coin. Le temps de séjour, en vacances scolaire c'est une semaine et ensuite hors vacances scolaire cela peut être des weekend (3 nuits min).

Concernant les activités pratiquées, il s'agit des classiques ariègeois : château de Foix, Mirepoix...autour du gîte. Les touristes vont peu en montagne et reste à proximité du gîte, à maximum 1h de voiture.

Les vacanciers choisissent le gîte pour son côté nature, excentré tout en ayant les commodités à portée de main et la capacité d'hébergement avec une grande pièce principale, 12 couchages et un grand terrain.

L'hébergement est labélisé Gîte de France, le gérant réfléchit obtenir le label accueil vélo pour favoriser les déplacements doux et capter une clientèle qui se déplace en vélo.

Le composteur a été installé récemment, durant l'opération. Il a souhaité installer le composteur car déjà à titre personnel, il a toujours trié, « ça me semblait logique d'être entouré de terrain vert tout autour et de juste stocker à un endroit plutôt que de les mettre dans une poubelle en plastique ». Avec une douzaine de personne par semaine cela représente beaucoup de biodéchets. De plus, en vacances

certains vacanciers ne font pas trop d'efforts, « c'est peut-être, on va dire, là je regardais, c'est peut-être un sur deux qui est sensibilisé, ce n'est pas tous, je pensais un peu plus même, le fait d'arriver à la campagne » « je ne sais pas ça dépend peut-être un petit peu des âges aussi, les plus anciens voilà ils ont eu des habitudes du coup c'est peut-être dans les plus jeunes-là qui commencent à...enfin sur ce que j'ai vu ». Les grands-parents trient comme il faut mais ne prennent pas le temps de composter. Même sur le tri cela dépend, souvent ils le font mieux au début du séjour qu'à la fin.

La signalétique sur le compostage est installée dans l'hébergement, le fonctionnement du composteur est expliqué lors de l'état des lieux, généralement ils posent un petit peu de questions sur comment faire. La plupart joue le jeu, c'est propre, accessible, peu contraignant. Le petit seau est bien utilisé, les vacanciers le rincent à chaque fois avant de partir.

Pour certains vacanciers, il s'agit d'une découverte du compostage « ce qui était sympas, une famille de parisiens, justement avec laquelle je me suis bien entendu, et du coup quand on a parlé du compostage il a même fait venir les enfants et tout, il a été devant le composteur, on en a parlé, vraiment on a pris plus de temps avec eux et pour eux c'était une première, le compostage ils n'avaient jamais fait et là oui ils ont joué le jeu et puis surtout, c'était bien en fait, il a sensibilisé les enfants donc ils ont participé toute la semaine, c'est vrai que c'était chouette parce que c'était une première pour eux quoi ». Il ajoute « et puis après voilà, ils pourront le reproduire chez eux, c'est un bon impact pour eux c'est vrai que c'est chouette ». La signalétique est utilisée et importante. La saisonnalité ne pose pas particulièrement de problème pour les déchets, juste le rythme de ramassage des poubelles (tous les 15 jours) ne correspond pas au rythme des vacanciers (1 semaine). Du coup l'enquête stocke les sacs jaunes pour qu'ils soient collectés au bon moment. Certains vacanciers, c'est rare, commencent à trier puis mettent tout aux ordures ménagères, dans ce cas-là la poubelle noire est vite remplie.

Ce travail pour les déchets ne représente pas beaucoup de temps supplémentaire.

Le sac jaune est mis dans une poubelle classique mais il a l'impression que cela n'est pas assez marqué matériellement ce qui pousse à des confusions et des

erreurs. Il réfléchit à faire lui-même une petite poubelle en bois, différente de l'autre afin que ce soit automatique, « plus significatif, marqué ». » pour tout de suite, visuellement « ah oui c'est vrai il y a le tri » ». Le compostage se fait correctement mais il a plus de mal avec le tri, souvent les consignes ne sont pas claires notamment sur ce qui va ou pas au tri sélectif.

Annexe H : Compte rendu d'entretien hébergeur 4

L'enquêté gère une structure d'hébergement touristique comprenant 10 logements. Elle accueille des touristes, des curistes mais aussi des ouvriers et des locataires à l'année. Les personnes qui restent à l'année logent seules ou en couple. Les vacanciers sont souvent des couples avec un ou deux enfants. Les curistes sont des couples avec un ou deux curistes en même temps, la population curiste est assez âgée. L'accueil concerne très peu d'étrangers, parfois quelques espagnols mais la clientèle est en grande majorité française, « nous ce qu'on constate c'est plutôt 99% de population française pour notre part ». Mais il sait que d'autres confrères ont des nationalités beaucoup plus diverses. Pour la diffusion il travaille avec un chanel manager Amenities, qui gère les annonces sur Evasion, Airbnb, gîtes.fr, Leboncoin, Clévacances, Hotel.com...

Les vacanciers choisissent cet hébergement pour la situation géographique, centrale sur la vallée de l'Ariège et permettant un rayonnement sur plusieurs vallées et proche des accès avec la voie rapide. Les autres raisons sont « l'attractivité de l'Ariège par son aspect nature, activités de plein air, l'alimentation aussi avec les fromages et tout... les reportages TV nous aident quand même pas mal, les gens m'en parlent beaucoup »

L'hébergement pratique le tri, le compostage, la consommation d'électricité est réduite grâce au passage aux LED et avec des clim réversibles qui consomment moins que des radiateurs, mais cela est surtout pour des raisons économiques. Il y a aussi des mousseurs au niveau des robinets, et il n'y a pas d'arrosage extérieur. Les gens arrosent leur terrasse.

Concernant le tri, l'enquêté explique que les gens sont en vacances, ils perdent parfois les habitudes « ils sont vraiment en vacances de tout » il a aussi de plus en plus de demandes de personnes qui posent des questions sur le tri « donc cela c'est en train d'évoluer doucement, et puis après toutes les personnes qui louent à l'année, ça rentre dans leur quotidien donc ce n'est pas un soucis ».

Concernant la gestion des déchets, chaque logement est équipé de poubelles. « De manière globale, même par rapport à il y a quelques années cela évolue vachement, les gens sont demandeurs, pour avoir les sacs jaunes, où est-ce qu'on

les met, comment, même pour le composteur on en fait la publicité depuis qu'il est installé, cela fonctionne pas mal. Il y a une problématique c'est pour le verre, il n'y a pas de récup 'verre, avant on en avait un juste au-dessus avec le restaurateur mais il n'y en a plus, il a été enlevé, du coup moi le verre moi je fais du stockage dans des caisses et puis je fais des allers-retours à la déchetterie, mais voilà ça c'est un peu la problématique, même si on le dit, les gens ne vont pas forcément mettre dans le bac que moi j'ai mis, alors je ne sais pas après si c'est qu'ils ne veulent pas voir ce qu'ils consomment, enfin ce qu'ils consomment quoi, je ne sais pas, mais de manière générale le verre c'est un peu compliqué, le reste ça va mais le verre du coup... ».

Pour mobiliser les vacanciers sur ces thématiques, il y a de l'affichage fourni par le Smectom, « il y a les poubelles dans chaque logement donc déjà ça les interroge un petit peu, quand ils voient 3 poubelles, la jaune, la verte et puis la marron que vous nous avez passée, ça les interroge un petit peu et puis ça nous permet d'introduire sur le sujet, donc ça c'est plutôt pas mal, après on leur dit où sont les composteurs donc voilà, on ne fait pas un affichage dans chaque logement mais chaque locataire on leur dit comment cela fonctionne ». Il souhaiterait mettre un affichage spécifique plus tard mais actuellement avec les restrictions liées au covid, cela n'est pas possible, mais déjà avec la poubelle, cela interpelle.

La motivation pour installer un composteur de nouveau, c'est parce que celui d'avant marchait bien et « et puis c'est quand même dans l'aire du temps, les gens nous sollicitent, même les enfants je vois qu'ils nous sollicitent, bon ils l'apprennent à l'école etc., ça vient souvent appuyer la demande, nous ça nous permet d'avoir un panel de plus et puis une fois que ce sera efficace et en fonctionnement on va dire en production, nous on s'en servira sur nos plantations ici ».

La structure n'est pas soumise à une saisonnalité forte car les ailes de saisons accueillent aussi beaucoup de personnes. Il n'y a pas de surplus spécifique durant la haute saison, cela dépend des vacanciers et de leurs activités (les sportifs qui sortent beaucoup randonner produisent moins des déchets que les vacanciers en réunion familiale qui restent beaucoup sur place et font des repas festifs).

Annexe I : Retranscription entretien hébergeur 5

L'enquêtée travaille en tant que directrice adjointe dans un village vacances situé dans le Var. Le village vacances propose 120 hébergements dans un parc de 14 hectares, sans restauration, en demi-pension ou pension complète. Le village vacances est exploité par un groupe français du tourisme social et solidaire, l'enquêtée est en charge du développement de projets environnementaux au sein du groupe. En raison de la situation sanitaire, l'entretien a été réalisé à distance.

Je souhaitais t'interroger en tant que personnes ressource dans le cadre d'un entretien exploratoire, qui me permettra de baliser le sujet grâce à des personnes expertes. L'entretien sera enregistré.

Très bien, avec plaisir.

Pourriez-vous présenter votre poste et votre expérience ?

Au *nom du village vacances* je suis directrice adjointe et j'avais en charge de développer des projets environnement pour faire du *nom du village vacances* un peu un site pilote et mettre en place des actions qui seraient démultipliées sur les autres centres de vacances de *nom du groupe*. Au départ la mission c'était ça. Avant, ce que j'ai fait c'est que, sur les postes liés à l'environnement j'ai été directrice d'une association qui faisait de la réinsertion sociale, professionnelle et thérapeutique par le travail de la terre sur un site qui était protégé par le conservatoire du littoral, donc on est bien dans l'environnement. Donc on faisait toute cette réinsertion et en même temps on faisait de la sensibilisation à la préservation de cet espace sur lequel l'association était basée, qui est un site protégé. Et maintenant je crois qu'il y a une partie Natura 2000.

Donc ça c'est mon tout premier poste lié à l'environnement, ensuite le deuxième j'ai été responsable de service qui avait en charge l'augmentation de la qualité et de la quantité du tri des déchets dans un syndicat de traitement des déchets, on n'avait pas la compétence collecte, on n'avait vraiment que la compétence traitement. Après je suis partie de ce syndicat et j'ai été consultante pour les professionnels, j'arrivais dans une entreprise et je faisais des audits avec une

analyse globale de tout ce qui touchait aux déchets. Donc les déchets entrant, que ce soit l'enveloppe avec le courrier, les fournisseurs, tous les flux de déchets par où ils entraient, par où ils sortaient, comment ils circulaient dans l'entreprise donc je faisais des analyse et l'objectif c'était de faire une optimisation et surtout de les mettre aussi dans la réglementation parce que beaucoup de professionnels malgré eux faisaient des erreurs totalement illégales, donc ça permettait de faire une mise en conformité, d'optimiser et à la fin, réellement on avait toujours une réduction des coûts en fait, de la facture déchets. Et puis après je suis rentrée chez *nom du groupe*, voilà en gros mon parcours.

Merci pour ce rappel. Selon toi comment évolue la législation, est-ce que tu penses à des points particuliers à souligner sur le tri des déchets ou des biodéchets ?

Franchement comme ça je n'en vois pas, c'est une question pour laquelle il faudrait que je réfléchisse un peu plus. En tout cas ce qui est sûr c'est que pour les biodéchets l'état se resserre notamment auprès des entreprises car cela représente un pourcentage énorme en enfouissement, et du coup tout le monde pousse vers ça et pour moi la législation elle aurait dû commencer à pousser bien avant. Car quand on prend la restauration, pour ne citer qu'eux, qu'elle soit classique ou collective, ce sont des tonnages tellement énormes qui partaient en enfouissement que c'est bien dommage qu'on n'ait pas commencé par là. D'autant que lorsqu'on regarde un peu comment on faisait au siècle précédent, le compostage c'était une pratique courante. Ce qui a de bien aujourd'hui c'est que les techniques se sont un petit peu industrialisées, donc maintenant on n'est pas obligé d'attendre très longtemps pour avoir une valorisation de la matière mais c'est quelque chose qu'on aurait dû faire très très tôt pour moi. On s'est occupés de certains déchets mais on s'est occupés peut-être des plus faciles aussi, de ceux qu'on maîtrisait le plus à l'échelle industrielle pour le recyclage comme par exemple le papier carton, on a toujours su le recycler quasiment, le verre c'est pareil on a toujours su le recycler et du coup les autres étaient secondaires. Sauf que ces autres, quand tu prends les biodéchets, quelque part ils représentent une part conséquente. Donc peut être qu'on aurait dû commencer par eux avant de s'attaquer aux autres, je ne sais pas...c'est une question que je pose en tout cas...

D'accord. Concernant les projets que tu as montés ou que tu as pu voir montés à propos du tourisme, quel est l'accueil global de la part des touristes ? Est-ce que c'est plutôt favorable ou au contraire ils n'ont pas envie parce que c'est les vacances ?

Je dirais que c'est plutôt cette tendance-là, ils n'ont pas trop envie, c'est un peu les vacances et si jamais tu essaies de leur parler de réduction ou de tri des déchets pour ne parler que de cette thématique environnement, au pot d'accueil par exemple, ce n'est pas forcément hyper bien perçu. C'est-à-dire qu'ils sont en vacances, c'est comme s'ils mettaient aussi leur cerveau et leurs actions en vacances. Après il y a toujours des gens, comme les déchets quand même il y a quelque chose d'ancré en France et je ne vais pas parler du touriste étranger car là c'est encore pire je trouve. Comme s'ils savaient qu'en France ce n'était pas obligatoire, alors que tu prends des allemands ou des suisses, dans leur pays c'est obligatoire, et les gens ils arrivent chez nous et ils n'en ont un peu rien à faire parce que ce n'est pas obligatoire et qu'eux ils sont en vacances. Mais pour le touriste français, je dirais qu'il y a des gens qui restent quand même sensibilisés parce que on a des... par exemple à la réception on a des gens qui vont venir nous voir en nous disant « ils sont où les locaux poubelles ? », « elle est où la colonne à verre ? ». Nous par exemple sur le site on n'a qu'une colonne à verre car en avoir deux c'est compliqué, on n'a pas d'espace où la mettre et puis quand il y a la collecte ça fait tellement de bruit que c'est compliqué d'en mettre une ailleurs, bon du coup elle est un peu à l'abris des regards donc on a souvent la question. Comme on a la question on se rend compte quand même qu'il y a des gens qui continuent de jouer le jeu en vacances. Et puis il y a autre chose aussi, c'est-à-dire que dans l'action des touristes, dans les locaux poubelles, on se rend compte par exemple qu'il y en a qui ont des doutes, donc ils mettent à côté des poubelles. Ils se disent « bon bah ça je sais que ça ne va pas dans la poubelle jaune...ça, ça doit se recycler donc tout compte fait je ne vais pas le mettre dans la poubelle ordures ménagères, je vais le poser à côté et je laisserai à la direction de la structure touristique de le mettre au bon endroit pour qu'il soit recyclé » Donc ça c'est un comportement par contre qui est très récurrent. Je ne sais pas si tu vois ce que je veux dire, je ne sais pas si je suis assez claire...

Si, oui, qui vont se donner un peu bonne conscience en le mettant quelque part en se disant « quelqu'un d'autre sera en mesure de gérer ça »...

Exactement. Après voilà si tu regardes exemple, moi j'ai participé à des projets de mise en place du tri des déchets sur une plage dans le Var... c'est... alors déjà il y a un surcoût de collecte, c'est compliqué et puis on se rend compte que dans les poubelles, ils mettent tout et n'importe quoi... Tu vois, ça c'est un exemple vraiment lié au tourisme, où c'est compliqué. Et puis après sur un territoire, quand tu analyses les chiffres, on se rend compte que oui on multiplie les tonnages des déchets en pleine saison, donc il y a quand même une augmentation de la part valorisable, enfin recyclable mais elle devrait être beaucoup plus conséquente parce que les ordures ménagères explosent aussi. Et si tu prends pas exemple, alors je ne sais pas sur ton territoire, ça peut être intéressant que tu regardes avec le syndicat mixte mais quand tu multiplie, parce que tu as toujours la collecte hors saison puis la collecte pleine saison, en fait tu te rends compte que tu multiplie les collectes mais celle qui va passer tous les jours c'est l'ordure ménagère, ce qui prouve bien qu'il y a... si tu veux, quand tu fais le tri des déchets, quelqu'un qui va à la déchetterie, qui fait la poubelle jaune, qui va au papier, au conteneur à verre, voilà, tout compte fait il a un faible pourcentage d'ordures ménagères, on va dire environ 5% tu vois. Entre 5 et 10% de non recyclable. Quand tu passes en mode saison, c'est la collecte sélective du coup qui devrait passer tous les jours, puisque c'est elle qui représente le plus de déchets si tu fais bien ton tri. Or ce qui se passe, c'est que c'est la collecte d'ordures ménagères qui passe tous les jours, parfois dans les centres-villes c'est deux, trois fois par jour la collecte d'ordures ménagères. Et la collecte sélective, tout compte fait, on va rajouter, une collecte par semaine, ou deux... mais on est encore loin quand même d'un comportement qui est ancré... on peut l'avoir ancré sur les habitants qui sont là à l'année mais dès qu'on parle du tourisme on est encore loin d'avoir les bons gestes sur les déchets.

D'accord, et justement est-ce qu'il y a des moyens, des axes, pour sensibiliser et mobiliser les touristes sur ces thématiques ?

C'est compliqué... dans ma vie passée on a essayé plusieurs choses. Cela passe par de la sensibilisation donc avoir des équipes de communication de proximité. Dans les projets on a essayé de monter par exemple des choses qui peuvent être

associées au tourisme ou en tout cas au loisir et d'associer tout ce qui est loisir avec un grand « L » avec « tri des déchets ». Donc par exemple j'ai participé à la construction d'une salle de concert où, bon, on avait mis en place tout ce qu'il fallait pour le tri, des affichages et tout et qui avait des annonces qui étaient faites régulièrement avant les concerts. Derrière le bar il y avait aussi des affiches mais plutôt sympas, en mode soirée, on est dans une salle de concert quoi, où le barman fait le tri des déchets, faites en autant, des petites choses comme ça. On a aussi organisé des concerts d'en moyenne 650 personnes où ils payaient leur place de concert en ramenant un déchet. Alors là, le concert on trouvait que le déchet qui allait bien avec c'était le D3E, déchet équipement électrique et électronique, donc du coup s'ils voulaient assister au concert il fallait qu'ils nous ramènent un D3E. Ça c'est des choses qui marchent bien mais c'est un peu du one-shot, et quand on applique ça, en mode...alors en mode loisir ça marche très bien, au cinéma on a réussi à mettre plein de choses en place, toujours pareil avec des petites actions, des opérations sympas. Dès que tu rajoutes le tourisme à ça, c'est compliqué, parce que le touriste il n'est pas là longtemps en plus. Et donc il n'est pas là longtemps et il faut recommencer toutes les semaines, donc c'est ce qui fait que ce n'est pas évident. Après bien évidemment les...on va dire, le personnel de voilà, les hôtels, les campings, les villages vacances... sont relais par exemple pour un syndicat mixte. Nous le syndicat mixte, je ne sais pas si le tien le fait, mais nous sur notre territoire, chaque année, ils viennent nous voir deux fois par saison en nous disant « Est-ce que vous avez l'affichage dans les hébergements pour les consignes de tri ? Est-ce que vous êtes bons en containers ? Est-ce que l'affichage des locaux poubelles est toujours bon, il n'a pas grillé au soleil ? ». Donc, là, ça c'est un projet, tu le fais chaque année et deux, trois fois... c'est ce que je te dis, c'est la communication de proximité. Mais ce n'est pas...franchement c'est toujours compliqué avec le touriste, toujours... Je ne sais pas s'il existe vraiment de solution ou d'action qui pourrait faire que les tonnages recyclés augmentent de manière conséquente...nous sur le territoire, on avait fini par se dire « ok de toute façon toutes les communes du coin elles ont créé la police environnement » et c'est malheureux, mais voilà, quand tu touches au porte-monnaie là d'un coup...

La police environnement, c'est quoi concrètement ?

La police environnement ce sont des policiers ou des agents assermentés qui ont une formation spécifique donc en environnement et qui verbalisent. Si par exemple ils te voient jeter un déchet dans la rue ils te verbalisent, ils mettent une amende. Si tu sors tes poubelles à la mauvaise heure, ils te mettent une amende. S'ils constatent que tu as mis des cartons dans le bac à ordures ménagères tu peux avoir une amende. La police environnement c'est ça. Alors ils le font, c'est très axé déchets en France, ils vont le faire aussi sur tout ce qui est déjections canines, ce genre de choses, après je ne sais pas, ils doivent verbaliser...bon ils doivent verbaliser sur les dépôts sauvages mais ça c'est plus classique, après sur les autres thématiques environnement je ne sais pas s'ils verbalisent, mais en tout cas sur les déchets ils verbalisent tout ça. Et nous par exemple, ils l'ont lancé, je dirai il y a un petit peu moins de 10 ans et au départ ils ont mis l'équipe, donc c'était 6 agents pour Fréjus, et l'équipe ils l'ont fait se balader dans les rues tout le temps et faire un peu du porte à porte. Dès qu'ils constataient quelque chose ou qu'ils voyaient quelqu'un faire une infraction sur les déchets, ils allaient voir la personne en disant « attention c'est verbalisable, là aujourd'hui on ne vous verbalise pas mais sachez que si on vous voit refaire vous aurez une amende de tant ». Et ça, ça marche bien, avec le touriste je ne sais pas si ça marche ou pas parce que j'avoue que je n'ai jamais vu les policiers environnement verbaliser des touristes mais en tout cas dès que tu finis par toucher au porte-monnaie, là d'un coup ça rentre tout seul dans les rails. C'est la raison pour laquelle, le gouvernement et la législation, et au départ c'est l'Europe, poussent vers la redevance incitative. Et cela peut être que si un jour chaque touriste paye ses poubelles au poids quelque part et que plus il a une grande poubelle d'ordures ménagères, plus il paiera cher, un peu comme la taxe de séjour qu'il paie par personne par nuitée. S'il avait la taxe d'ordure ménagère, parce que la redevance incitative c'est ça mais au poids de ses déchets, peut-être qu'il ferait plus attention déjà à ce qu'il achète en vacances, parce que ça commence par-là les déchets. C'est comment je consomme. Donc peut être que le touriste réfléchirait plus à comment il consomme en vacances et derrière il réfléchirait plus à se dire « Attends mon carton, je n'en fais rien là, ma boîte en carton de Pom'Potes je ne vais pas la mettre en ordures ménagères parce que ce que l'ordures ménagères je paie, alors que ce que je mets dans la poubelle jaune,

dans la colonne à verre et en déchetterie, je ne paie pas ». C'est pour cela qu'on appelle cela « redevance incitative », c'est pour « inciter à ». Plus tu réduis ton ordure ménagère, moins tu paies cher. Donc peut-être que s'il y avait un système qui existait comme ça...mais bon quand je me projette par exemple sur un hôtel je me dis, c'est plus compliqué... nous en mode village vacances, ça pourrait le faire.

Et alors par rapport aux composteurs plus spécialement, je ne me souviens plus s'il y en a sur le village vacances, je crois que c'était un projet qui était dans les tiroirs...

Oui alors on fait du compost avec...bon déjà les déchets verts, avec les déchets verts on fait du composte et du paillage. Alors un composte de tas de déchets verts c'est compliqué car c'est du déchet sec donc ça met du temps à se composter, mais on a un espace sur le site où quand on a trop de tailles et qu'on ne peut pas faire tout en paillage, on stocke le déchet sec jusqu'à ce qu'il se composte, et puis après on le ratisse parce qu'on a un espace pour ça, on n'y met pas de biodéchets. J'aurai bien aimé qu'on fasse une plateforme de compostage au*nom du village vacances*, on n'en est pas arrivé là, c'est comme je rêvais d'une éco-ferme, on n'en est pas arrivé là, mais en tout cas il n'y a pas de déchets verts qui sortent de notre site et qui est brûlé. Parce qu'au départ ils étaient brûlés lorsque c'était autorisé. Du coup ça reste sur place donc déjà il n'y a pas de transport et tout, la matière elle est quelque part revalorisée sur place, voilà. Ensuite on fait du composte sur le café, c'est-à-dire que tout le marc de café, alors on s'en sert aussi en paillage, on fait aussi parfois des échanges avec les clients où on leur donne le marc de café ou on leur demande d'utiliser leur propre marc de café contre les fourmis. Ça ça marche super bien, et parce que parfois on n'a pas de produit, et puis moi j'avoue que mettre toujours des produits chimiques pour tuer... même pour les souris j'ai du mal. Parfois on est obligés de le faire parce que les vacanciers ne sont pas contents et tout, mais pour les fourmis, souvent on dit aux clients « mais utilisez votre marc de café ». Donc le marc de café nous on le récupère, on le stocke et il va effectivement dans un composteur mais qui n'est pas au village vacances, parce qu'il vient chez moi et je composte 98% du marc de café du *nom du village vacances* *rire* Donc voilà, on n'a pas mis en place de composteur, mais ça fait partie des projets. Le problème c'est qu'on a tellement de déchets qu'avoir

un composteur individuel ce n'était pas possible, il fallait limiter une plateforme et sur les biodéchets, parce que j'ai travaillé sur les déchets du restaurant, bon on fait la lutte contre le gaspillage, on a travaillé aussi avec le chef de cuisine en amont, on a mis le tri en place dans la plonge, donc vraiment les déchets alimentaires vont dans une poubelle spécifique donc on était prêts. Après la difficulté c'est que souvent si tu veux, quand tu veux faire ça et être autonome, il faut investir dans des appareils qui vont te faire du compost à partir de biodéchets ; Parce que par exemple si on les mélange, c'est compliqué de les mélanger à nos déchets verts, il faudrait qu'il y ait quelqu'un qui s'en occupe, il y a de la réglementation, après il faut voir si on rentre dans un classement EPCI en fonction du tonnage, ce n'est pas aussi simple que cela. Donc on a travaillé dessus, j'ai tout préparé en amont pour qu'on soit prêt, c'est-à-dire qu'ils sont vraiment mis à part les biodéchets, mais pour l'instant ils partent en ordures ménagères.

D'accord, on a vu les freins pour les touristes, est-ce que de ton expérience, tu as pu voir s'il y avait des freins au niveau des responsables d'hébergement touristique, de campings etc. par rapport au fait d'installer des composteurs et d'entrer dans une démarche un peu plus écologique ?

Non, je pense qu'il n'y a pas de frein, au départ il peut y en avoir qui peuvent être refroidis car il ne faut pas oublier que dans le tourisme, le rythme professionnel il est très intense, que parfois on fait 15 heures dans la journée, donc il y en a qui peuvent... s'il y a un frein sur les responsables d'hébergement, sur les directeurs d'établissement touristique, pour avoir échangé avec beaucoup de directeurs du groupe *nom du groupe*, le frein il est que ils le voit comme un travail en plus, comme une surcharge de travail. Pareil au niveau des équipes ménages, ils ont l'impression que cela fait une surcharge de travail, mais quand on explique que tout compte fait le flux il est le même. Que tu mettes tout dans une poubelle et qu'elle fasse 10 kg ou qu'elle fasse 10 kg en deux fois cinq, le job il est le même. Le frein il est là, au départ, ils peuvent penser que cela va leur rajouter du travail. Maintenant, si tu les accompagne bien, comme par exemple avec un syndicat mixte, qu'ils sont accompagnés, qu'il y a une formation du personnel qui est faite sur comment on fait le compostage et tout ça, il n'y a aucun frein. On est dans l'ère quand même du développement durable, aujourd'hui c'est de mieux en mieux

accueilli par... quel que soit le secteur d'activité, quels que soit les salariés et quels que soient les clients. Même les vacanciers, il y en a qui sont contents quand on leur dit qu'on fait ça et ça et ça en gestion des déchets. Donc le seul frein que je vois c'est ça mais c'est un frein qui n'est pas, dont on trouve facilement le levier pour le faire sauter. Après j'ai rencontré des directeurs, quand ils m'ont connu et qu'ils ont vu mon profil environnement-déchets, ils étaient très enthousiastes en me disant « mais nous ça fait longtemps que sur notre site on aurait aimé faire des choses, est-ce que tu peux nous donner des conseils... » tout ça. Il y a eu par exemple, alors là je vais parler pour *nom du groupe* global sur les projets qu'on a mis en place mais l'acquisition de broyeurs, puisque quand tu as un parc et que tes techniciens l'entretiennent, tu fais du broyage et du paillage, et tu n'évacues plus de déchets. Il y a eu le projet qui a été fait d'un partenariat, gratuit en plus, on est vraiment dans de l'échange c'est génial, de parcelle de terrain d'un hôtel qui a été mise à disposition gratuitement à un maraicher local. Le maraicher est venu cultiver la terre de l'hôtel. Le gros de la production en fait, allait au restaurant de l'hôtel, le chef préparait donc la production et le maraicher récupérait le surplus de sa production. Donc s'il y avait, je te dis n'importe quoi, mettons 20 kg de tomates, il y en avait 15 qui allait au restaurant et 5 kg que le maraicher prenait pour lui. Et ça c'est aussi un super projet parce que du coup, on est moins sur la partie déchets, mais du coup tu produis sur place, tu valorise sur place et tu ne produis pas de déchets et il n'y a pas de transports. Ça c'est un projet extraordinaire ! et ça quand tu communique avec tes vacanciers, en disant « mon restaurant, regardez mes plants de tomates que j'ai au fond du jardin de l'hôtel, la salade de tomates que vous avez mangée à midi, elle vient de là », là tu crées franchement un profond enthousiasme auprès des vacanciers. De toute façon, vraiment le plus important, c'est de réussir à voir le déchet, de ne plus le voir comme un déchet mais de le voir comme une matière première secondaire et de communiquer, communiquer, communiquer... moi je ne vois pas d'autre solution pour faire avancer cette thématique.

D'accord, donc communiquer auprès des touristes sur les actions menées ?

Exactement, auprès de tous les publics, je te parle même à une échelle générale. Donc avec les touristes oui, mais par exemple au pot d'accueil ça ne passe pas.

Selon toi quels sont les moments où il est possible de sensibiliser les touristes et de parler de ces projets sans les...

Assommer ?

Oui.

C'est comme parler du Covid sans les assommer *rire* c'est l'art et la manière de communiquer. Nous on a fait plusieurs stratégies, la première c'est que, avant le covid, on avait nos livrets d'accueil qui étaient dans les hébergements. Dans le livret d'accueil, il y avait plusieurs pages dédiées aux actions environnementales qu'on mettait en place. On remarque aussi qu'il y a un intérêt très fort de la part des gens quand tu inclues des associations, par exemple au *nom du village vacances* on avait l'association avec les bouchons, on avait deux associations : Bouchons d'amour et France Cancer, et ça c'était indiqué dans le livret d'accueil de chaque hébergement. Et ça les clients venaient nous en parler, c'est-à-dire que le livret d'accueil ils le lisent. Ensuite ils viennent nous en parler à la réception puisque par exemple ils vont nous ramener les bouchons donc là les réceptionnistes doivent être au top de l'information sur la gestion des déchets : qui ? quand ? comment ? où ? à quelle heure ? pourquoi ? Voilà, parce que le pourquoi il est hyper important, parce que faire un geste, ou demander à quelqu'un, un touriste, de faire un geste, sans lui expliquer pourquoi il fait ce geste, cela n'a pas d'intérêt. Quand tu y associe des associations, pour une cause, ça les gens ils aiment bien. Donc nous on avait le livret d'accueil, la réception je te dis qui doit être au top de l'information. Ensuite, c'est tout ton personnel quelque part, donc il n'y a pas de moment propice, il faut choisir le moment et en faire un moment propice. Par exemple, tu sers un café au bar le matin à un client, et puis tu mets ton marc de café dans un tiroir à part, bah tu papotes avec le client et puis tu lui glisses que nous le marc de café, je ne sais pas si vous avez vu mais je l'ai mis dans un tiroir, regardez hop j'ai une bannette et cette bannette en fait elle va aller dans un composteur, et on en fait du recyclage. Il faut sélectionner tous les moments où tu peux échanger avec eux. Pour moi il n'y a qu'en face à face avec le touriste que tu arrives à discuter de ce genre de chose. Mais par contre une fois que tu as ouvert la porte, là il y a des vrais échanges et après ils se sentent plus concernés. Donc on a livret d'accueil, les réceptionnistes vraiment en deuxième, tout le personnel et ensuite au pot d'accueil on en parle

mais de manière, on essaye de ne pas le faire de manière chiant en disant « je vous rappelle qu'il faut faire le tri des déchets » on ne fait pas ça. On parle que on essaye de faire notre part, ça m'est arrivé au pot d'accueil par exemple de raconter la légende du colibri, en disant qu'on fait notre part et donc du coup bon je sais, vous êtes en vacances, on essaie aussi beaucoup avec l'humour, moi je faisais des blagues en disant, bon je sais vous ne voulez pas parler de poubelles, ce n'est pas passionnant, mais s'il vous plaît quand même, moi j'adore les poubelles, et du coup ça fait rire les gens parce que quand tu dis que tu aimes les poubelles en règle générale voilà, donc on essaye de faire de mini-sketch en pot d'accueil. Et puis quand on ne parle pas de poubelles, on parle que on se lance dans une démarche et que cette démarche tout compte fait cela va leur apporter pleins de choses parce qu'on a pleins de partenaires locaux. Ça va être dans des petits messages comme cela aussi. Donc le pot d'accueil on n'y va pas franco mais on leur donne quand même l'ambiance « préservation de l'environnement, attention à ses déchets », aux déchets par terre, il faut qu'il y ait des poubelles partout, des affiches partout.

Alors, à propos de ton projet d'avoir un composteur, avec ce composteur faire un potager, qui serait utilisé par le club enfant, avec l'éco ferme etc. Du coup je crois que tu as dit que cela ne s'était pas fait, est-ce qu'il y a eu des raisons spécifiques ou c'est juste parce que ça a mis du temps à bouger ?

Alors je dirai que, et d'une ça met du temps à bouger, j'ai été très optimiste après la coordination de décembre 2019 et on a enchainé avec le covid donc ça a été... je pense que en fait en 2020 et 2021 il aurait dû y avoir vraiment des actions vraiment qui allaient bouger dans ce sens-là. Comme probablement le potager, le composteur, l'éco ferme, la plateforme de compostage ou en tout cas l'acquisition d'un composteur biodéchets qui déshydrate les biodéchets etc. et en fait le covid a fait un peu sauter le travail... parce que 4 ans, pour que ça rentre dans la tête de tout le monde, de tous les directeurs en France, toi tu es intervenue, tu as fait l'état des lieux, tu as vécu aussi ton expérience chez *nom du groupe*, et il suffit d'une toute petite chose...enfin le covid ce n'est pas une petite chose, mais ce que je veux dire c'est que là c'est le covid mais cela aurait pu être autre chose et paf on reprend ses mauvaises habitudes et son fonctionnement qu'on connaît bien parce que cela nécessite quand même de sortir de sa zone de confort et de se dire aller on y va

quoi, on fait un truc en plus. Donc, voilà, la difficulté qu'il y a aussi pour faire émerger ce genre de projet, au-delà du fait que cela prend du temps et qu'il faut que la graine soit bien plantée dans la tête de tous les intervenants et décisionnaires, là la graine elle est plantée chez *nom du groupe*, elle est bien plantée, mais derrière il ne faut pas que cela coûte trop de budget et puis la difficulté dans le tourisme c'est que tu travailles avec des équipes saisonnières, et pas des équipes à l'année donc quand tu veux mettre... moi G. il m'a toujours dit « mais oui Camille le projet il est génial parce que la boucle elle est bouclée, que tout se passe sur place, tout est recyclé sur place, que il n'y a plus de transport de déchets, c'est génial ! » mais il m'a dit, « l'éco ferme, moi il faut un salarié à l'année » parce que les animaux tu ne peux pas t'en occuper que six mois puis dire aux animaux aller salut je pars six mois en station de ski faire ma saison. Le potager pareil, le verger pareil... alors cette année au *nom du village vacances* on va planter des arbres fruitiers, on va voir ce que ça donne parce que c'est peut-être un peu plus gérable qu'un potager qui nécessite vraiment beaucoup beaucoup d'entretien. On va essayer de planter des arbres fruitiers un peu partout pour voir ce que ça donne. Mais bon c'est des projets dans le cadre... Un site qui est ouvert à l'année je pense qu'il a plus de facilités à mettre en place ce projet. Mais pour ce projet-là il ne faut pas oublier, on récapitule tu as les décisionnaires, ensuite tu as le personnel derrière, c'est-à-dire que moi il fallait que G. et P. ils soient pour, que derrière il fallait qu'ils poussent les directeurs à se dire, aller on y va, donc après ce sont les directeurs, ils doivent pousser leur personnel. Ensuite chaque site à ses propres difficultés. Nous on a 14 hectares, on est au cœur d'une forêt, je pense qu'on peut faire tous les projets qu'on veut. Maintenant quand tu es sur un système hôtelier, en pleine ville, c'est un peu plus compliqué de mettre des gros projets déchets en place. Donc entre l'activité saisonnière, entre la disparité qui est très grande d'une structure touristique à une autre, c'est des projets qui prennent du temps effectivement. Mais il faut toujours, toujours avoir un porteur de projet en interne mais il faut avoir un porteur de projet, donc quand tu es dans un groupe pour le groupe et un porteur de projet pour chaque village vacances ou chaque hôtel. Et puis derrière il faut des relais, les relais territoriaux : syndicat mixtes,

agglomérations, communes et parfois c'est aussi grâce à elles qu'il y a des projets qui se mettent en place.

J'ai fait un peu le tour des questions que j'avais. J'ai un point que je voulais aborder, je me souviens que j'avais discuté avec des directeurs du groupe, dont certains qui étaient à la montagne, et qui m'avaient dit, alors je pense que cela devait être le syndicat local, qui avait installé un composteur sur leur site, mais que cela ne servait à rien parce que c'était gelé tout l'hiver. Alors, je voulais avoir ton avis en tant que maître composteur, parce que l'Ariège c'est un département qui est très montagneux, c'est les Pyrénées, ça va jusqu'à la frontière avec l'Espagne, et je vais peut-être être confrontée à ce genre de remarques, alors je voulais savoir quel est ton avis : est-ce que c'est vrai ça ne fonctionne pas, est-ce que c'est juste plus lent, comment on gère ça ?

En fait tu viens de le dire, c'est juste plus lent. Effectivement, en fait il y a juste à observer la nature. Quand elle est en mode printemps/été, elle est en plein épanouissement, en plein développement, ça grouille de partout donc là quand tu es en mode composteur printemps été, les petites bêtes ça y va vite pour produire du compost maintenant quand tu te mets en mode hiver, il y en a plein qui hibernent, elles travaillent au ralenti donc c'est plus long de faire du compost au final. Donc si tu fais ça par exemple chez nous dans le sud est forcément nous elles vont travailler bien quasiment toute l'année parce qu'on a très peu de périodes de gel, on a janvier/février où c'est difficile. Donc on va dire que nous notre compost il a un fonds de roulement, un rendement qui est important. C'est sûr que si tu te mets en montagne, le rendement il va être plus faible, c'est-à-dire que ça prend plus de temps. Donc si ça prend plus de temps, peut-être qu'il faut miser sur des composteurs plus grands, parce que ça veut dire que tu vas mettre du déchet mais que le travail pour en faire du compost va être plus long. Donc il faut peut-être penser sur des litrages plus grands de composteurs, donc ça ça peut être une solution. Après il ne faut pas oublier qu'au cœur d'un tas de compost ça peut monter à plus de 70°C, donc ça peut donner une impression de ralentir aussi en extérieur, ce qui est le cas par rapport au rythme de la nature et des saisons c'est évident mais par contre au cœur du tas de compost ça continue de bosser. Donc oui il faut

leur dire à ceux qui n'y croient pas ou qui ne voient pas...tu sais les gens souvent dans le composteur ils vont se dire « ah mais il ne se passe rien », il ne se passe rien, mais oui mais vous êtes pas au milieu, ce qui se passe c'est au milieu, plus tu rentres dans ton tas de compost, et plus tu as des bêtes, et plus tu as des champignons et des bactéries qui vont faire le job de la décomposition des déchets, et puis il y a aussi le temps, il ne faut pas se leurrer, tout organisme il lui faut du temps pour faire les choses... donc ce n'est pas vrai que cela ne marche pas en montagne, c'est juste que ça marche mieux et plus vite quand ils sont en mode printemps été et que oui en hiver c'est ralenti et que quand ça gèle, ça peut effectivement les strates supérieures les bloquer, par contre à l'intérieur ça continue quand même de travailler.

D'accord. Voilà c'était un point sur lequel je souhaitais avoir ton avis car j'imagine que ça va peut-être remonter, et donc savoir quoi répondre. Et dernière chose, est-ce qu'il y a des projets auxquels tu penses donc en termes de gestion des biodéchets et en termes de compostage auprès des touristes qui ont particulièrement bien fonctionné ou au contraire qui ont été des échecs totaux, que tu aurais vu ou essayé de monter....

Alors je reviens juste sur ton compost en montagne, ça me fait penser que effectivement peut être ceux qui sont très réfractaires ou qui n'y croient pas du tout, il y a un truc que tu peux faire c'est, alors par sur les biodéchets parce que l'avantage du composteur c'est que tu mélanges les déchets en gros de la cuisine et les déchets du jardin, en gros il faut faire 50/50 bon, mais j'en reviens toujours, moi j'ai des périodes où quand tu n'as pas de composteur, tes déchets tu peux les mettre aux pieds des plantes, ou des arbres, même tes déchets de cuisine, et je me demande si en montagne ça ne pourrait pas être une solution parce que cela ferait une sorte de paillage naturel et si ça gèle, ce n'est pas grave ça protège un peu ta plante. Il faudrait essayer de faire des recherches là-dedans, mais il y a peut-être une petite idée...

Très bien, je regarderai ça.

Et donc ta question c'était les projets composteurs vis-à-vis des touristes, s'il y a des choses qui marchent ou qui ne marchent pas ?

Oui, ou réduction des déchets en général aussi.

Réduction des déchets... Alors au niveau du compostage, ce qui marche vraiment bien c'est quand tu le fais avec les clubs enfants. Ça moi je l'ai fait plein de fois dans pleins de structures touristiques avant, pas en étant au *nom du village vacances* du coup et ça, ça marche toujours bien quand tu fais animation club enfant composteur. Donc tu fais des parcours, ça peut être, tu fais une animation...alors avec les adultes ce qui marche bien aussi sur la réduction des déchets, c'est que tu prends ton chef de cuisine ou ton second de cuisine, tu prends un animateur, tu réunis parents et enfants ou parents et adolescents ou tu fais qu'avec les adolescents, enfin ça marche avec tous les publics, tu fais une animation « recette zéro déchets » ça, ça marche du tonnerre. Parce que ça plait aux gens, tu leur dis « bon bah voilà aujourd'hui on va faire le goûter, et je vous propose une recette zéro déchet » donc tu fais faire aux familles, tu le fais animer par ton chef de cuisine et ton animateur. Ça j'en ai fait ici, où ce n'était que les animateurs qui le faisaient parce que les goûtes c'est facile tu vois, mais on a fait des vraies recettes aussi avec les parents. Et puis ça permet aussi en plus là, la boucle elle est bouclée parce que tu es dans le lien social, aujourd'hui la société, la manière dont elle vit et les parents quand ils vivent avec leurs enfants tu vois ils ont qu'une envie c'est de les mettre en club et de ne pas partager le temps en vacances parce qu'ils sont tous crevés tu vois, du rythme de vie qu'ils ont quand ils ne sont pas en vacances. Eh bien du coup ça réunis aussi les parents et les enfants. Ça c'est des super projets et tu fais de la réduction de déchets parce que, ton vacancier quelque part quand il rentre chez lui il va garder ça avec lui et la recette il va la refaire s'il a bien aimé. Ta recette zéro déchets tu peux le faire aussi avec le pot d'accueil. Ça marche bien, nous avec le carrefour des régions on essayait de faire ça aussi. Après sur le compostage à proprement parler, à part les enfants avec les adultes c'est plus compliqué, mais par contre quand tu fais trier tes biodéchets en salle, par exemple avec le covid, on ne pouvait pas débarrasser les assiettes dans le protocole gouvernemental, il fallait que ça marche comme un self, c'est-à-dire que les gens ils prenaient leurs assiettes, ils débarrassaient, donc ils jetaient à la poubelle ce qu'ils avaient dans l'assiette là par exemple pour les adultes faire le tri des biodéchets en salles, avec le reste de leur repas, ça marche bien. Je l'ai eu

fait aussi dans des cantines collectives, d'entreprises ou pour des cantines pour les gamins. Le tri des biodéchets en salle de restauration ça marche bien. Après en réduction de déchets par rapport aux touristes, là comme ça c'est tout ce que je vois... Mais je réfléchirai à toutes les questions que tu m'as posées si j'ai des choses qui me reviennent je t'enverrai des messages.

Je veux bien, quand tu parles des recette zéro déchets, si tu en as quelques-unes en stock, je veux bien que tu me les envoies.

Oui bien sûr, après avec les enfants en mode zéro déchet, ce qui était pas mal aussi, alors ce n'est pas vraiment de la réduction de de déchets mais c'est plus une manière de sensibiliser les enfants et à travers les enfants les parents dans le tourisme, donc ça j'ai beaucoup fait aussi avant, c'est de prendre... par exemple tu dis à ton restaurant ou à ta réception, enfin là où il y a de la production de déchet, il faut analyser les flux et tu gardes les déchets et tu fais faire aux gamins un recyclage manuel donc là tu as ton activité manuelle, alors je pense en plus en montagne, nous c'est vrai qu'en été ils ont envie d'être tout le temps dehors mais en montagne par exemple, quand il neige trop et que tu ne peux pas sortir les enfants et tout, tu prends une brique de jus de fruits, par exemple tu en prends une par enfants et tu fais un nichoir à oiseaux ou moi je fais des portemonnaies avec des briques. Et du coup l'enfant, il repart avec, lui il a l'impression d'avoir eu un cadeau, tu l'as sensibilisé au recyclage de manière pédagogique et le cadeau il le ramène à la maison, donc quelque part tu envoies un message aussi aux parents, donc ça aussi je trouve que ça marche bien. Après, touriste adultes...c'est tout ce que je vois, il faut toucher à la nourriture, ça marche bien quand tu fais les recette là oui... Ca et puis si après, tu sais c'est tout une, comment dire, c'est un cercle complet, c'est-à-dire que nous les produits du restaurant, du bar, les produits de la boutique , de la réception, ce n'est que du produit local, si c'est du produit local, tu as un peu de produit en vrac, c'est une manière de sensibiliser tu as des gens des fois qui vont venir à la réception et qui font te dire « ah bon mais pourquoi c'est comme ça, ça ? ah bon mais pourquoi votre savon il est pas emballé ? », parce que mon savon il est fait main par une jeune femme qui vit à 2 heures d'ici, qui se déplace en fonction de la floraison de chaque espèce de fleurs, qui les ramasse à la main, qui les travaille dans un alambic et qui en fait du savon, donc... ça ça

marche bien aussi je trouve, d'avoir une...comment dire, une éthique globale et complète dans chaque service de ton village vacances. Parce que du coup si tu n'arrives pas à atteindre une certaine catégorie de personnes par ta recette zéro déchets, tu vas peut-être l'atteindre parce que tu as un savon qui n'est pas emballé, qui ne ressemble pas à un savon industriel et qu'ils vont te dire « mais c'est quoi ça ? » et la paf le réceptionniste répond et là, il discute et tu peux peut-être même réussir à convaincre la personne d'acheter. Je veux dire, moi le jour où cette productrice, elle est incroyable hein, elle fait plein de choses : des huiles essentielles, des huiles de massage, des hydrolats, des trucs pour le visage, tout ça, des savons, le jour où je l'ai rencontrée j'ai dit « toi je te veux dans ma boutique » j'ai fait mes cadeaux groupe avec, donc tu vois même mes groupes qui arrivent par bus entier où eux c'est aussi autre chose pour les sensibiliser parce qu'en fait ils partent du matin jusqu'au soir et bien tiens, tu fais tes cadeaux groupe comme ça avec un petit message environnement qui est accroché au cadeau groupe, et bien toi tu as fait ta part du colibri tu vois, tu as fait ta part du job. Après tu plantes une graine, elle pousse où elle ne pousse pas mais en tout cas notre rôle c'est de planter des graines. Et à la boutique, donc ça c'est pour les cadeaux groupes, et j'ai fait rentrer ses produits dans ma boutique, tu ne peux pas savoir le nombre de conversations qu'on a avec les gens parce que les gens ils se posent des questions. On a l'habitude de voir des magnets pourris, et là d'un coup tu fais rentrer des produits qui sont emballés bizarrement, j'ai des infusions, pour la digestion et tout mais c'est forcément des fleurs et des feuilles en vrac, et du coup là d'un coup les touristes réagissent différemment, ils posent des questions « ah mais ça c'est nouveau je n'avais pas vu l'année dernière » pour les habitués et pour les nouveaux ils te disent « mais c'est bizarre d'avoir ça dans sa boutique qu'est-ce que c'est ? ça sert à quoi ? » elle fait des jolies bouteilles en verre pour ses huiles essentielles tout ça et bien on a eu des questions du genre « ah bon mais c'est super et elle fait ça seule ? », parce qu'évidemment tu as l'affiche qui va bien, le descriptif et tout et puis elle nous avait donné carrément les usages thérapeutiques donc derrière tu as aussi le bien-être en vacances. Enfin moi je trouve ça génial. Mais c'est sûr que si dans ta boutique tu vends des gâteaux emballés de manière individuelle donc pour un paquet de gâteaux tu vas avoir 15

déchets, ce n'est pas comme ça que tu vas réussir à sensibiliser, c'est-à-dire que dans l'exploitation même, tu dois avoir une vision globale de l'ensemble de tes services et te dire « je garde ma ligne de conduite : réduction des déchets et tri des déchets. Donc je ne vais pas vendre à mes clients des produits qui vont produire du déchet ». Parce que je reste persuadée, quand même je suis plutôt optimiste, je reste persuadée que tous les messages qu'on envoie, même s'ils sont succins ils ont un impact et je suis sûre que tu as des gens qui le ramène avec eux. Du coup ils ramènent ces produits à la maison et ils peuvent avoir cette logique-là, le producteur du coin, et du coup il n'y a pas de déchets quoi. Ça ça plait, le touriste au-delà du déchet il veut ramener des choses qui sont locales, qui sont territoriales parce que quand il veut rentrer chez lui il veut rentrer bronzé si on parle des vacances d'été, même les vacances de ski il veut rentrer bronzer comme ça il dira qu'il a eu grand soleil, de la poudreuse et que c'était génial. Mais il veut ramener aussi des objets, des choses qui représentent vraiment le lieu où il était. Et plus tu travailles en artisanat et en local et moins tu as de déchets tout compte fait donc tu peux les atteindre aussi par ce biais-là. Je travaille aussi avec PapyZouk, c'est une entreprise qui propose des punchs déjà faits, à Aubagne. Et là c'est de la boisson donc c'est aussi une manière de sensibiliser les gens parce que tu les sensibilise pour le coup en mode touriste, de manière conviviale parce qu'on est sur une boisson, et on revient à ma recette zéro déchets c'est ç dire que en vacances ce qui est important c'est la détente, les huiles essentielles, mon savon c'est pas mal, c'est la fête, la boisson et la nourriture, donc du coup si tu prends ces quatre thématiques et tu essaies d'y associer voilà des déchets, et tu arrives à de bons résultats. PapyZouk, je te jure c'est incroyable, là on a des discours, tellement qu'a un moment donné, j'avais proposé à E., je me suis dit, j'ai envie de faire, et alors on ne l'a pas fait, et c'est dommage parce que je m'en vais, parce que ça pour le coup je m'étais dit la saison prochaine je fais ça. Je voulais faire, inclure dans le programme animation des conférences mais des conférences animées un peu ludiques et tout autour de ce don on est en train de parler là. Je me suis dit vu toutes les conversations qu'on a autour d'un verre de papi zouk sur les produits locaux, sur l'environnement tout ça, parce qu'une fois que tu lances le débat, les gens ils parlent et ils passent un bon moment et j'aurai aimé faire quelque chose,

animer une soirée ou une après-midi où du coup la thématique c'est l'environnement, ils le savent et puis on organise des animations autour de ça, comme la dégustation du PapyZouk, la recette zéro déchets mais on aurait fait un truc complet, avec une vraie conférence autour de ça en disant, vous voyez par exemple, de commander, enfin, de boire du PapyZouk, enfin j'en sais rien, même leur donner la réduction des gaz à effet de serre, la réduction des tonnages de déchets ou de... tu vois, je voulais construire quelque chose comme ça, enfin dans ma tête c'est pas très construit mais je sentais quelque chose se profiler où on aurait pu organiser une journée par semaine ou une après-midi ou une soirée qui regroupait toutes ces thématiques pour un seul objectif la préservation de l'environnement... mais je ne l'ai pas fait, c'est dommage...

D'accord, c'est intéressant. Je ne sais pas si tu avais d'autres éléments que tu souhaitais aborder ou si tu avais des conseils sur des personnes ressources à interroger des choses à aller creuser...

Peut-être ce qui serait intéressant, parce que tu as des idées pour les contacts déchets, mais est-ce que tu as pensé par exemple à interroger un syndicat de tourisme. Ça peut être une bonne idée, par exemple l'UNAT, tu pourrais trouver une personne ressource qui va te dire, voilà la ...la ligne un peu directive de l'ensemble des structures touristiques, de l'ensemble des groupes. Ça pourrait être intéressant de parler à un syndicat de tourisme parce qu'il va te dire, voilà moi je représente Belambra, VTF, Pierre et Vacances, Maeva etc., et lui il va avoir quand même la tangente de ce qui se passe d'un point de vue biodéchet, d'un point de vue recyclage, communication touristique... ça peut être un bon relais je pense. Ça et puis après tu pourrais, si tu y arrives mais si tu n'y arrives pas pour le coup je pourrais t'aider dans quelques semaines, c'est, interroger un ou deux élus, un élu au tourisme, soit d'un conseil départemental ou régional ou même d'une commune ou d'une agglomération, mais un adjoint au tourisme et un adjoint aux déchets ou à l'environnement. Parce que d'avoir aussi un peu le discours d'un élu politique dans tes interviews mémoire je pense que ça peut être bien, parce qu'en plus tu peux recroiser les données vraiment avec les agents techniques comme moi ou à la région, où nous on travaille dans les projets et on monte les trucs, comme dans ton syndicat mixte. Ça peut être intéressant d'avoir la version politique.

C'est noté, en tout cas merci beaucoup pour le temps que tu m'as accordé ce soir.

Avec grand plaisir !

Annexe J : Compte rendu d'entretien touriste 1

L'enquêté est cadre commercial dans une grande société brassicole. Il a 54 ans, habite en région parisienne, est marié et a un enfant. Il réside en maison individuelle, effectue le tri du verre mais ne composte pas et ne trie pas les emballages. Il explique : « j'ai un peu honte mais on ne fait pas vraiment attention, en dehors du verre, il arrive même parfois qu'on mélange tout le reste, les cartons avec le reste, on n'est pas à la pointe. Ceci dit j'ai une fille de 23 ans et c'est elle qui me sensibilise en permanence donc ça commence à rentrer ».

Il a eu l'occasion de séjourner en famille dans un gîte équipé d'un composteur lors de l'opération « En vacances aussi je composte ! » durant une semaine fin juillet 2021. Ce séjour était une réunion de famille avec parents, frères et sœurs et neveux et nièces avant le mariage de sa sœur à Castelnaudary. Il cherchait un gîte pour une semaine dans les 100 km autour de ce lieu, qui puisse accueillir une douzaine personnes. Pour effectuer son choix, les critères principaux ont été la localisation mais aussi l'aspect nature du gîte, le calme et la possibilité de pratiquer des activités sportives (vélo, tennis...). L'enquêté a l'habitude de réserver ses vacances avec la plateforme Gîtes de France. Il a pris contact avec le gérant et a été séduit par son contact et son discours au téléphone. Il s'agissait d'un élément important qui a motivé sa réservation.

Lors de son arrivée dans le gîte, le gérant leur a expliqué « où étaient les poubelles, comment ça fonctionnait et bon on a été un petit peu surpris puis après j'ai vu un sens à sa démarche, il est tellement cool, il nous a expliqué le bienfait, enfin il a tenu un discours assez clair, que lui il faisait attention mais qu'on n'était pas obligé mais que c'était bien quand même ».

Les explications du gérant, sa pédagogie et sa bienveillance ont donné envie à l'enquêté de faire le tri et le compost. Le gérant leur a montré la signalétique, le composteur et l'enquêté a posé des questions. L'enquêté et le gérant ont sympathisé après quelques jours et le vacancier lui a demandé de refaire le discours de sensibilisation auprès des enfants afin de leur montrer le fonctionnement, « une sensibilisation auprès de la famille et puis surtout auprès des plus petits ». Pendant le reste du séjour, lors des repas, une assiette était

disposée au centre de la table pour recueillir les restes alimentaires et les enfants l'emmenaient ensuite au composteur, « les petits ont pris le réflexe, c'était la première fois qu'ils le faisaient ».

Parmi les facteurs ayant motivés sa mobilisation, l'enquêté explique que les explications et la motivation du gérant ont été centrales. Il a expliqué à quoi cela servait, comment l'utiliser, avec un discours « vrai et cool », qui donnait un sens à l'action. Le gérant a adopté un discours non contraignant, ludique. L'enquêté a apprécié l'accompagnement du gérant, l'aspect ludique et surtout le fait de ne pas se sentir obligé. Il souligne l'importance d'avoir l'information mais sans obligation. Il décrit le gérant comme « un relais », c'est vraiment ce qui l'a motivé à trier durant son séjour, le discours porté par le gérant, empreint de pédagogie. Il explique également que « on était dans un lieu ça nous change de la région parisienne, on est encore plus sensibilisés parce qu'on est en pleine nature, tout est propre, et on respire bien et il n'y a rien par terre, on a envie que ça reste pareil, et puis *nom du gérant* est tellement cool et son discours est tellement vrai, ça sonne tellement vrai quand il le porte que ça donnait un sens à tout cela ».

Le tri et le compostage « ce n'était pas contraignant du tout, c'était ludique, surtout quand il y avait les petits » et « non ce n'est pas des efforts supplémentaires, il faut avoir conscience et puis on se dit si tout le monde le faisait, enfin c'est facile hein, non non il n'y a pas eu de contrainte particulière, il n'y a que le tri des cartons et du reste, c'est vrai que le soir quand il fait nuit, retourner dans le petit local poubelle à côté, la facilité c'est de tout mettre au même endroit et puis de dire c'est bon je jette les sacs mais finalement c'est deux minutes de plus et cela vaut le coup de les prendre et ça c'est grâce à cette sensibilisation autrement on aurait continué ».

L'enquêté a apprécié la simplicité des consignes : « le fait que les consignes soient très ouvertes, c'est simple, sous forme de sticker », il ajoute : « il n'y a pas d'obligation mais quand tu y penses tu vas au composteur et tu jettes tout dedans, et puis il y a une vraie vertu derrière, ça servira derrière, ça pollue pas le reste, ça encombre moins, il y a moins de déchets plastiques, mais tout cela ça s'enchaîne en fait, ce n'est pas plusieurs actions et on parle du fait de l'accomplissement d'une seule action, il y a toute une chaîne qui en découle ». « Et puis *nom du gérant*, il nous l'a dit de façon tellement « ah si tout le monde le faisait, il n'y a pas d'obligation

franchement mais moi ça me tient vraiment à cœur, si vous voulez le faire voilà comment ça se passe » donc il y a vraiment eu zéro obligation, et le fait de ne pas avoir d'obligation ça pousse un peu plus à le faire, enfin c'est ma façon de voir les choses ». « La contrainte, ça fait passer outre la contrainte, en disant « ça me gonfle, je suis en vacances je fais ce que je veux, une fois que j'ai loué le gîte je fais ce que je veux », mais sans contrainte, c'est juste son discours, « tu le fais quand tu veux et puis voilà, et puis juste comment faire et à quoi ça sert » ».

L'enquêté pense que « c'est avec des personnes comme cela que ça se développe l'écologie et le respect de la nature, plus avec des personnes comme cela qu'avec des contraintes et des lois, c'est un vrai relai, il a le sens de la pédagogie, il fait cela avec le sourire et puis il y croit tellement lui que ça donne envie aux autres ». Il ajoute que « je crois plus à ça [ce relai] qu'aux lois, aux textes et aux panneaux. C'est grâce à lui en fait que c'est arrivé, s'il y avait eu un grand panneau disant « merci de faire ci, merci de faire ça » on l'aurait peut-être lu une fois puis on n'aurait pas changé nos habitudes, c'est plus le fait que lui ait joué ce rôle de relais et le sens qu'il a donné l'action qu'on a pu le mettre en place ».

Au retour des vacances, l'enquêté a gardé l'habitude de séparer les cartons et les emballages du reste mais il ne composte pas « mais bon moi j'ai l'impression d'avoir participé à quelque chose en le faisant et puis en respectant au moins le temps du gîte ». « Peut-être qu'on sera plus sensible quand on sera en voyage ».

Annexe K : Compte rendu d'entretien touriste 2

L'enquêtée a 21 ans, elle vit avec son compagnon et n'a pas d'enfants. Elle est étudiante. Elle a vécu à différents endroits mais est originaire de la région lyonnaise.

Concernant le départ en vacances, l'enquêtée distingue deux grandes périodes dans sa vie : une période où elle était dépendante de ses parents, puis une période où elle est autonome. Durant ces périodes, le rythme de départ en vacances est différent. Avec ses parents, elle a « voyagé souvent », environ quatre fois par an. Désormais, c'est moins régulier, entre 1 et 4 fois par an. Avec ses parents, tous les étés, durant environ deux mois, elle rentrait en métropole pour retrouver la famille. Ce n'était pas le lieu de résidence principale mais c'était chez des amis ou de la famille. Elle ne les connaissait pas forcément mais c'était des « terrains connus ».

L'enquêtée a toujours composté en famille. Concernant le tri, cela n'a pas toujours été le cas mais elle ne sait pas si c'était « parce que juste il n'y avait pas du tout de tri ou si c'était lié à une flemme de mes parents ». « Après, moi, depuis que j'ai quitté mes parents, dès que je peux le faire, je le fais. Enfin en fait ce n'est pas tant une question de pouvoir, c'est juste, c'est un peu comme quand on range des choses. Des fois on met les t-shirts avec les t-shirts ou avec les habits en tout cas et pour moi les déchets c'est un peu la même chose. Ça reste des déchets, ce sont des choses qu'on sort de la maison, mais ils ne vont pas tous dans les mêmes...enfin voilà c'est bizarre de mettre des éléments organiques dans la poubelle, c'est vraiment bizarre. »

Ses critères de choix pour la destination de vacances sont multiples. Elle n'a jamais voyagé seule donc l'un de ses critères est que la personne avec qui elle parte ait envie de partir à cet endroit-là. Il faut que les activités la séduisent et elle essaye aussi de trouver « une forme de cohérence dans la distance qu'il y a entre là où je suis et là où j'ai envie d'aller. C'est-à-dire que je vis en Europe et l'idée de partir hors d'Europe me...me fait en tout cas poser question, en tout cas ce ne sont pas des destinations que j'envisage résidant en Europe actuellement. » Le coût de la destination est aussi un critère.

Elle ne retourne pas régulièrement aux mêmes endroits, elle n'y réfléchit pas spécialement mais change de destination à chaque fois. Elle n'a pas d'habitudes dans un lieu.

Quand elle est en vacances, elle recherche les éléments suivants : « quand tu dis le mot vacances, j'imagine « repos » et...enfin déjà vacances c'est temps libre, donc tu disposes de temps et tu en fais à priori ce que tu veux, en fonction des contraintes que tu as mais bon voilà et moi la démarche cela va plutôt être : ok j'ai tant de temps, qu'est-ce qui va pouvoir être réalisable dans ce...cette période-là ». Elle recherche à « faire ce que j'ai envie mais ça ne veut rien dire ». Elle a aussi une idée de « on va quelque part pour faire quelque chose », c'est souvent en extérieur, et dans le souhait d'apprendre, apprendre à faire quelque chose, comme faire de la voile ou découvrir « des humains, des cultures, des langues ou alors plus être en extérieur et exploiter l'extérieur ».

Concernant le type d'hébergement, soit elle va chez des gens qu'elle connaît et qui l'hébergent ou elle dort à l'arraché, « c'est très rare que je contacte un lieu tenu par des gens à qui je dois donner de l'argent pour m'installer dans cet endroit et être en vacances ».

Pour choisir son hébergement, elle fait attention à l'isolement, elle cherche à être tranquille, à avoir un confort. Par confort elle entend la confiance en la personne qui l'accueille ou pouvoir se ravitailler à proximité, besoins primaires contents.

Elle ne connaît pas de labels environnementaux.

Concernant les habitudes de tri en vacances, elles changent. En général, lorsqu'elle est accueillie, elle s'adapte au fonctionnement et lorsqu'elle est en autonomie, en extérieur en général, elle fait alors la distinction organique et non organique mais jette tout le non organique dans la poubelle noire indifféremment. Car les containers ne sont pas toujours très accessibles et même les poubelles de tri, et sinon il y a les poubelles privées et elle ne jette pas sa poubelle là-bas. Parfois dans les villes il y a des poubelles à compartiments et parfois dedans il s'agit du même sachet poubelle, ou alors les gros containers sont dispersés à différents endroits de la ville mais elle ne fait pas l'effort d'aller au container pour séparer ce qui est recyclable et ce qui ne l'est pas.

Elle ne fait pas les mêmes déchets en vacances et chez elle. Elle achète plus de produits emballés. Lorsqu'elle est chez des personnes avec un frigo à disposition elle peut acheter comme dans le quotidien mais lorsqu'elle n'a pas de frigo à disposition, elle achète des petites portions, emballées individuellement. Cela dépend aussi beaucoup des gens avec qui elle est, elle a des amis qui achètent par exemple beaucoup en vrac, donc quand elle part avec eux, elles ont un sac en tissu avec dedans des graines qu'elles vont manger avec pleins de fruits et de légumes, puis certaines personnes vont préférer acheter du pain de mie, des portions de fromages...

L'enquêtée pense que, avant les discours et supports les plus efficaces pour sensibiliser au tri des déchets, l'important c'est la présence d'infrastructures adaptées, ce qui n'est pas toujours le cas. Elle explique qu'en vacances, elle n'a pas forcément les mêmes moyens de mobilité, elle n'est pas « dans un circuit d'habitude, donc on va avoir tendance peut-être à faire moins gaffe et à ne pas vouloir faire l'effort, donc je pense que ce qui est important c'est de faciliter au maximum la tâche au vacanciers ». Il faut qu'il ait facilement accès aux infrastructures.

Elle pense qu'une chose qui fonctionne bien, c'est l'imitation. Si c'est bien mis en place, les gens vont spontanément suivre. Avec la passation aussi, en plus des panneaux « j'imagine par exemple dans les campings, tu arrives, tu ne sais pas trop comment ça marche, en général il va y avoir les panneaux mais un truc qui va être, peut-être plus spontané et puis plus clair pour toi aussi ça va être de demander directement aux personnes qui sont là, et puis si les personnes pour elles c'est hyper clair, hyper évident, et c'est hyper simple aussi pour toi de le faire il n'y a aucune raison que tu ne le fasses pas, à moins que tu sois vraiment contre le recyclage, je ne vois pas que ça ne se mette pas en place ». Elle pense que la signalétique c'est bien mais il ne faut pas que cela soit trop chargé, car « les gens peuvent avoir la flemme, pas envie de se prendre la tête », elle pense qu'il faut simplifier au maximum. « Après il y a la signalétique, il y a plusieurs états d'esprit mais il y en a qui sont un peu protocolaires et c'est gens-là on peut les happer en leur faisant un petit chemin bien...enfin je pense, non c'est un peu cliché ce que je vais dire. Déjà il y a eux et pour ceux à qui ça ne parle pas, les pancartes et tout,

je ne sais pas, il y en a qui parlent de faire des trucs ludiques, je ne parle pas forcément du recyclage mais en général quand il y a un fonctionnement en collectivité et que on veut instaurer des règles. Il y en a pour qui les panneaux écrits en capitales, hyper strictes, ça ne va pas du tout les accrocher et puis ils préfèrent les trucs ludiques en jeux ou les trucs comme ça quoi ».

Pour sa part, Mme J est sensible à « une forme d'autorité générale » comme une signalétique identique partout, qui reprend le même graphisme. Elle est plus réceptive aux supports officiels, qui vont être plastifiés par exemple, cela les rend plus légitime et intemporels à ses yeux qu'un petit bout de papier écrit au feutre ou au crayon qui va vite être abimé et déchiré. Pour elle cela donne plus de poids au message mais d'autres personnes au contraire n'aiment pas quand c'est trop officiel.

Annexe L : Retranscription entretien touriste 3

Est-ce que tu peux présenter un peu ton profil, ton âge et ta situation.

Je m'appelle Madame M., j'ai trente ans. Je suis étudiante. Je suis célibataire et sans enfants.

A quelle fréquence est-ce que tu pars en vacances ?

Alors à quelle fréquence... alors tu entends par vacances, les weekends ?

Alors un peu plus long, au-delà de 3 ou 4 jours, plus qu'un long weekend.

D'accord, alors je dirais que, avant le Covid...je dirais environ 2 fois par an.

Est-ce que chez toi, quand tu es dans ton domicile, tu tries ou tu composte ?

Alors chez moi je trie et je composte. J'ai une boîte à compost que j'apporte au composteur partagé et après le tri je trie, j'ai ma poubelle jaune, je trie le papier aussi et les bouchons.

Avec l'association ?

Alors pour le moment je n'ai pas trouvé d'association car cela ne fait pas longtemps que je suis dans mon logement et du coup mes bouchons j'attends d'en avoir beaucoup, enfin une certaine quantité pour pouvoir les donner ou en tout cas les transmettre à une association sur *nom de la ville* ou aux alentours.

D'accord. Toi quand tu pars en vacances, quels sont tes critères pour sélectionner la destination ?

Alors pour sélectionner la destination, ce sera...alors souvent c'est...peut-être la distance, parce que je veux de moins en moins prendre l'avion, je suis de plus en plus attirée par des destinations qui sont on va dire accessibles, que ce soit en bus, en voiture, voire à pied donc ce serait peut-être le critère de la distance. Après je suis plus attirée par les destinations...non bah non, parce qu'après ce ne sera pas spécialement...enfin, après concernant la mer et la montagne j'aime les deux on va dire, donc ce sera plutôt la distance on va dire mon critère. Après je n'ai pas spécialement d'autre critère sur mon choix de destination.

Ça va, et est-ce que tu vas plutôt régulièrement au même endroit ou est-ce que tu apprécies plutôt de varier les endroits où tu vas ?

J'apprécie plutôt la variété, j'aime bien découvrir de nouveaux lieux. Après si j'ai un coup de cœur pour une destination, j'aimerais y retourner une autre fois mais par contre voilà je préfère diversifier les destinations pour essayer de découvrir un maximum de lieux.

D'accord, qu'est-ce que tu recherches quand tu pars en vacances ?

Quand je pars en vacances, ce que je recherche c'est plutôt la simplicité, l'authenticité des lieux, et la possibilité de rencontrer des gens qui vivent sur le territoire. Ce sera...voilà on va dire je préfère faire un séjour fait de choses simples qui permettent de découvrir des lieux. J'aime beaucoup la marche donc c'est vrai que j'aime bien inclure cette activité dans mon séjour et puis la possibilité bin soit de dormir chez l'habitant, soit du coup d'avoir des visites qui me permettront vraiment de m'imprégner du lieu que je visite, ça c'est hyper important, de comprendre comment les habitants vivent sur le territoire, et puis voilà, il y a surtout ces aspects-là.

Dans quel type d'hébergement en général est-ce que tu loges quand tu pars en vacances ?

Alors quand je pars en vacances en général soit je vais...soit ça va être des gens qui je connais qui m'hébergent, soit du coup c'est vrai que j'imagine pas mal tout ce qui est le logement via Airbnb, ce sera on va dire la deuxième option et puis après j'aime aussi séjourner dans des hébergements collectifs. Donc tout ce qui est gîte d'étape, refuge, auberge de jeunesse... voilà ce sera la...je m'héberge rarement en hôtel, voire jamais, c'est vrai que l'hôtel ce n'est pas du tout un endroit, en termes de prix, c'est surtout le prix qui me freine sur ce type d'hébergement et après il y aurait le camping. C'est vrai que le camping ça sera plutôt sûr de la destination estivale, je regarde aussi ce type d'hébergement pour l'été. En premier c'est voir si quelqu'un que je connais peut m'héberger, après Airbnb, les hébergements collectifs et puis après ce serait les campings.

Au niveau des critères de choix pour un hébergement, tu as évoqué le critère de prix, est-ce qu'il y en a d'autres qui rentrent en compte dans ta décision ?

Le prix et puis souvent, je regarde les avis en fait. Si j'ai la possibilité de, on va dire, avoir accès à des avis sur la structure d'hébergement, là je, souvent je tiens compte des avis. Des avis aussi bien des personnes que je connais qui sont déjà allées dans cet hébergement et parfois sur internet regarder sur des blogs, parfois aussi sur TripAdvisor mais bon ce sera...si TripAdvisor on va dire, pour regarder un peu comment, un peu le ressenti sur l'hébergement, sachant que je ne vais pas non plus prendre tout au pied de la lettre parce que je sais que parfois les clients exagèrent sur ce genre de plateforme, donc ce sera une prise en compte, et puis si j'ai l'impression que la personne qui gère l'établissement est ...sympas, accueillante, alors je...je sélectionne l'hébergement.

D'accord. Ensuite est-ce que quand tu fais ton choix de destination ou alors de logement, est-ce que l'aspect environnemental rentre en compte ?

Quand tu entends l'aspect environnemental ...

Est-ce que tu vas porter attention à quand l'hébergement ou la destination est engagé dans une démarche de développement durable ou des choses comme ça ?

Alors oui je vais faire attention à ce genre critère, si l'hébergement à ce genre de notion de l'environnement, si elle n'utilise pas trop de...voilà c'est vrai que tout ce qui est emballage, enfin après c'est compliqué parfois de...de le savoir à distance, si la structure ou pas fait du tri ou fait du compost ou est dans cette démarche, c'est vrai que parfois, si elle ne le signale pas on ne peut pas le deviner, mais voilà je vais faire en sorte d'être dans des lieux qui sont dans le respect de l'environnement et en tout cas qui ne sont pas à l'encontre de ces valeurs.

Et est-ce que tu as des attentes particulières par exemple par rapport à ce que tu voudrais que l'hébergement fasse quand tu y vas par rapport à l'environnement ou est-ce tu n'attends pas forcément de choses et tu es plutôt agréablement surprise quand il y a quelque chose ?

Alors je serai plutôt en...comment dire, attentive à des hébergements qui mettent en place, qui...qui sont déjà dans cette démarche, après c'est vrai que... oui qui sont dans cette démarche environnementale, qui sont déjà en fait dans des pratiques comme réduction de déchets, faire du compost, utiliser des produits par

exemple ménagers assez on va dire, plutôt, moins nocifs pour l'environnement. En termes d'alimentation s'il y a un point de restauration, se dire est-ce qu'ils se fournissent localement essayer aussi de me renseigner, parce que dans l'hébergement parfois il y a une partie restauration, par exemple dans les menus, si les produits sont locaux, ce genre de pratique oui j'essaye vraiment de... enfin ce sera un point plus que positif pour mon choix et pour me donner envie d'y aller. Après c'est vrai que si je vois que la destination où je veux aller, il n'y a que cet hébergement-là et bien du coup, je le prendrai et après je peux être agréablement surprise au moment où j'arrive, mais c'est vrai que je suis vraiment sensible aux hébergements qui ont ces pratiques environnementales et écologiques.

Est-ce que tu connais des labels environnementaux dans l'hébergement ?

Je pense en connaître, au moins un, clef verte ?

Oui.

Clef verte... euh... après je crois que c'est le seul que je connaisse dans l'hébergement.

Ok et est-ce que c'est quelque chose auquel tu vas prêter attention ? Si tu le vois quelque part cela va attirer ton attention ou pas vraiment ?

Alors je suis mitigée, parce que j'ai travaillé dans un hébergement touristique, une auberge de jeunesse, qui était labélisée Clef verte, donc on mettait en place des pratiques écologiques mais ces pratiques-là parfois elles étaient en incohérence avec d'autres pratiques qu'on avait dans l'auberge. Dans le sens où, par exemple, on faisait du tri, on faisait le compost, donc on sensibilisait le touriste à ne pas trop par exemple il y avait un buffet le matin, on allait leur dire, autant se resservir plusieurs fois que se servir une fois et du coup de jeter, voilà c'est plutôt sur l'anti gaspillage alimentaire. Toujours dans les pratiques environnementales, je faisais les produits ménagers à base de savon, vinaigre blanc, bicarbonate de soude, donc on était dans ces pratiques là mais à contrario par exemple, qu'est-ce qu'il y avait qui était un peu aberrant... par exemple on fournissait des paniers repas, les gens avaient la possibilité d'avoir un panier repas pour le midi, et il y avait beaucoup d'emballages, de l'individuel quoi, donc du coup c'était on se dit Clef verte, on réduit les déchets, après c'est sûr c'est des normes qui font que dans la collectivité parfois

c'est compliqué de réduire certaines choses, notamment l'usage du plastique, donc on était en mode, on est labélisé Clef verte et en même temps on a des pratiques qui sont... on utilise pas mal de plastique pour ces paniers repas, et par exemple au niveau de la, pour se fournir en repas, parfois les produits n'étaient pas de très bonne qualité, parce qu'il fallait absolument réduire le coût par personne pour le repas, donc on ne se servait pas spécialement localement. Donc oui je sais que ce label il veut dire certaines choses, il est garant on va dire sur certaines pratiques, après il y a à prendre et à laisser sur ce type de label, en tout cas pour moi mon expérience. Après je serai attentive à voir par exemple si un hébergement me plait et qu'en plus je vois qu'il est Clef verte c'est sûr que ça va me guider sur cet hébergement, après je sais à quoi m'en tenir sur ce label Clef verte.

D'accord, et alors du coup tu l'as évoqué d'un point de vue de personne qui travaille là-bas, est-ce que tu as déjà été déçu sur des hébergements qui se sont targués d'avoir un comportement écologique et environnemental quand tu as été dans un hébergement en vacances ?

Alors euh... je réfléchis...là comme ça non... non j'avoue que je n'ai pas d'exemple à fournir sur cette question.

Ok, est-ce que quand tu pars en vacances tu gardes les mêmes habitudes de tri que quand tu es chez toi ?

Alors oui, en tout cas j'essaye vraiment de, en tout cas voilà quand j'ai la possibilité, par exemple, là dans le Jura, on était en Airbnb pendant 2 jours, on a essayé voilà, par exemple on avait du compost, on l'a laissé dans une boîte pour le mettre à la maison... parce que sur place, enfin dans la chambre on n'avait pas la possibilité de, on avait une chambre chez l'habitant et on n'avait pas la possibilité de mettre ces épluchures ailleurs, du coup on l'avait gardé dans une boîte pour le mettre plus tard mais après oui quand je pars...alors sur le compost oui, mais ça va dépendre aussi de la durée de mon séjour. C'est vrai que si c'est un séjour d'une semaine, je vais faire en sorte que durant cette semaine, si j'ai du carton, le stocker et la prochaine poubelle de carton, le mettre dedans, le verre c'est pareil, j'essaye de garder les mêmes habitudes que à la maison. Après par exemple, les bouchons, le

papier, ce sera peut-être moins évident, mais en tout cas le compost et le plastique j'essaye de garder les mêmes habitudes.

D'accord, est-ce que tu observes une différence entre les déchets que tu jettes en vacances et ceux que tu jettes habituellement chez toi ? Alors, les déchets du quotidien, pas tu changes ta télé qu'est-ce que tu fais avec parce que cela en vacances en général on l'a un peu moins, mais parmi tes déchets du quotidien vraiment.

Euh...en vacances...après ça va dépendre, souvent c'est des piqueniques du midi... pour moi c'est les mêmes enfin... après j'aurai l'impression peut être d'avoir moins de déchets en vacances parce que parfois je vais avoir tendance à manger plus facilement au restaurant le soir, donc après c'est pour les midi et les petits déjeuners...en tout cas j'aurai moins de déchets que chez moi et en tout cas, ces déchets seraient plus ou moins les mêmes, parce que j'essaye de manger...en tout cas voilà, pour résumer moins de déchets en vacances et plus ou moins les mêmes déchets qu'à la maison en terme de nature du déchet mais beaucoup moins qu'à la maison.

D'accord, concernant le tri et le compostage notamment des déchets en vacances, c'est quoi pour toi les supports et les discours qui vont être les plus efficaces pour que toi tu puisses le faire ?

Alors déjà je pense que les meilleurs supports c'est les contenants pour pouvoir faire le tri, c'est-à-dire du coup là pour le compost les bacs à compost, à disposition et pas...par exemple un hébergement collectif, si les poubelles et les composts sont à un kilomètre de l'hébergement c'est sûr que ça ne va pas inciter le client à faire son tri, il va se dire que c'est trop loin, donc c'est avant tout voilà les contenants à disposition. Après je trouve ça sympas, bon moi je suis déjà sensibilisée au tri mais je trouve que c'est bien aussi qu'il y ait au sein de l'hébergement une forme de sensibilisation au niveau visuel sur, qu'est ce qui est bien à faire dans le tri, pourquoi faire du tri, sans dire de faire tout un exposé sur le tri mais en tout cas des gestes simples qui sont...maintenant pour moi évidents mais qui malheureusement pour certaines personnes ne le sont pas. Donc voilà le support visuel qui peut parfois inciter les gens à se dire, voilà derrière ou à proximité de l'hébergement, il

y a des poubelles qui sont à disposition pour vous pour votre tri. Pour moi c'est les deux choses les plus importantes.

Est-ce que toi tu accordes de l'importance par exemple au fait que on te sensibilise en direct, c'est-à-dire avec une personne, un salarié, ou quelqu'un qui t'accueille qui t'en parle directement ou est-ce que tu préfères que ce soit des supports écrits ? ou les deux d'ailleurs ?

Alors je trouve que les deux c'est pas mal, je me dis, à l'arrivée dans l'hébergement au moment de la remise des clés ou de l'accueil je pense que c'est une bonne chose parce que cela ne prendra pas très longtemps juste de dire quelques phrases sur cette notion de tri, et puis après durant, faire quelques rappels au sein de l'hébergement, peut être au niveau de... après ça va dépendre s'il y a une restauration collective ou pas au sein de l'hébergement... mais au moins qu'il y ait une indication où se situent les contenants. Mais je pense que c'est bien qu'au moment de l'accueil, la personne de l'hébergement sensibilise sa clientèle au fait que l'hébergement fait du compost, du tri et qu'elle incite ses clients à le faire.

Alors, est-ce que pour toi c'est important, par exemple est-ce que cela va te motiver à trier encore plus si on a de la signalétique qui explique pourquoi, type à quoi ça va servir, quels vont être les aboutissements etc. ou est-ce que c'est quelque chose qui ne t'importe pas spécialement ?

Alors oui oui, ça avoir la finalité ou en tout cas comprendre pourquoi on fait ce geste, ça pour moi c'est essentiel, ou en tout cas c'est très important pour comprendre pourquoi on le fait et après pour le poursuivre sur du long terme. Donc oui oui pouvoir expliquer, ou en tout cas expliquer pourquoi on fait du tri c'est important.

D'accord. J'ai fini avec mes questions, est-ce que tu souhaites ajouter d'autres éléments ?

Non pas spécialement, après c'est vrai qu'avant même... Enfin j'ai été sensibilisée au tri depuis longtemps même au compost et je trouve que du coup...les hébergements qui ont ce genre de pratique finalement ça permet de...ça nous permet...comment dire...c'est une continuité finalement de là, on a notre quotidien, on a l'habitude de fonctionner comme cela, et je trouve que c'est important que en

vacances, même si on est dans un lieu différent, dans un autre cadre, et bien qu'au contraire ces bonnes pratiques elles soient maintenues parce que cela permet de se dire ce n'est pas parce qu'on est en vacances qu'on doit faire n'importe quoi, qu'on ne doit pas poursuivre nos bonnes pratiques qu'on fait à la maison dans un lieu de vacances. Donc c'est, je pense que c'est hyper important que les hébergements touristiques se mettent à ce genre de pratiques, et en tout cas peut être aussi pour inciter des gens qui ne le font pas chez eux à après poursuivre à la maison s'ils ne le font pas, je me dis peut-être il y a même un enjeu à avoir sur, dire là on est dans la sensibilisation prévention, mais aussi on est peut-être dans la, un peu dans la séduction de, bah maintenant à bah tiens je composte, j'ai composté en vacances, c'est pas mal du tout et je comprends aussi pourquoi je composte, du coup je vais installer ça à la maison, je trouve ça plutôt bien.

Annexe M : Compte rendu d'entretien professionnel de la valorisation touristique

L'enquêtée travaille dans un office de tourisme ariègeois. Elle travaille spécifiquement en tant que chargée d'animation numérique (animation des réseaux sociaux, vidéo, promotion des prestataires du territoire...) et assure également le conseil en séjour et l'accueil du public. Concernant le profil de la clientèle accueillie, elle distingue deux types de clientèles, comme la plupart de l'Ariège :

- Personnes âgées, souvent en couple mais parfois aussi des groupes d'amis
- Familles, avec des enfants en bas âge

Mais elle constate de plus en plus de jeunes couples qui cherchent un retour à la nature et l'aventure. Cette dernière catégorie n'est pas majoritaire.

Ces touristes recherchent beaucoup le retour à la nature

Les jeunes couples viennent principalement le retour à la nature, ils ne sont pas particulièrement attirés par les visites patrimoniales. Les jeunes en général viennent particulièrement pour le côté nature et randonnée, le territoire est souvent une étape plus qu'une destination de séjour. Les personnes âgées sont attirées par les visites organisées avec malgré toute la volonté de partir en petite randonnée.

Le public accueilli à l'office de tourisme est un public qui recherche plutôt des vacances actives, les touristes souhaitent faire énormément d'activités, bien que dans les faits cela dépende du temps passé sur le territoire.

L'aspect environnemental, nature et tourisme vert n'est pas un argument de vente de la destination, cela n'est pas ce sur quoi ils communiquent. Cela viendra peut-être mais pas pour le moment, en tout cas au niveau de l'OT, à l'ADT c'est peut-être différent. Actuellement l'OT a axé sa communication sur le côté historique, avec la possibilité de voyager à travers différentes époques selon les sites patrimoniaux visités. Une importance est donnée aussi au local, il s'agit de quelque chose qui est de plus en plus demandé par les touristes, qui sont en demande de sortir des sentiers battus notamment, même si les incontournables restent prisés.

Il y a aussi une clientèle qui va rester plus longtemps, une ou deux semaines, qui vont avoir le temps de sortir des sentiers battus.

Les touristes accueillis n'ont pas spécifiquement de préoccupation environnementale affichées, ils ne posent pas de questions sur le tri non plus. Par contre au niveau des festival et des évènements, cela revient beaucoup, en interne il s'agit d'une préoccupation importante des organisateurs. Quand les touristes sont accueillis néanmoins ça n'est pas une thématique abordée.

Concernant des différences éventuelles entre les déclarations d'une envie de tourisme hors des sentiers battus, plus responsable et les actes réels elle ne sait pas car il n'y a pas réellement de suivi, elle donne les informations mais ne sait pas la suite. Malgré tout elle voit que les randonnées accessibles qui sont conseillées par l'office sont effectivement très prisées des touristes, donc ils suivent au moins les conseils sur ce point-là.

Concernant une évolution des attentes et des pratiques des touristes qui viennent sur le territoire, la crise sanitaire est à l'origine d'un « il y a eu un renouvellement complet du tourisme depuis deux saisons, on est sur un tourisme de proximité, avant on avait beaucoup d'étrangers, anglais, espagnol, beaucoup de personnes de Pays-Bas aussi et maintenant on est beaucoup beaucoup sur un tourisme de proximité aussi avec beaucoup de Français, alors dans certaines périodes c'est les départements alentours, sur d'autres périodes, c'est de la France entière. Et au niveau de la demande forcément il y a la nature qui revient parce que c'est l'effet confinement, je pense que c'est un peu pareil partout, mais effectivement un gros changement de type de consommation et de clientèle, on est vraiment sur le désir de découvrir la France et de découvrir ses voisins, son chez soi ».

Les touristes sont devenus très exigeant aussi, avec le tourisme de proximité, il faut offrir une prestation vraiment personnalisée. Elle prend l'exemple d'un touriste de la région Bordelaise, qui sera difficilement impressionnable avec les vins bios locaux et la gastronomie locale, ce n'est pas ce qu'ils cherchent en venant ici, contrairement aux touristes étrangers. « Le français de base il ne va pas venir chercher ça, il va venir chercher l'expérience en fait, l'expérience personnalisée, et à vraiment se dépayser mais en restant près de chez lui »

A propos de cette tendance : « Je pense, alors après c'est difficile parce qu'on ne sait pas à quelle sauce on va être mangés dans quelques temps mais moi je pense que c'est quelque chose qui va rester, parce que finalement c'est pas mal, et je pense que tout le monde s'en rend compte, de d'abord découvrir chez soi avant de partir trop loin, et je pense que c'est une pratique qui va durer même si effectivement au fil des années ça risque de s'estomper mais ça ne va pas disparaître, ça va rester »

Concernant les critères de choix des touristes pour les hébergements, cela dépend des touristes. Certains vont souhaiter être en centre-ville pour profiter des animations, des restaurants, de faire tout à pied, d'autre vont préférer s'éloigner et prendre un gîte quitte à faire un peu de voiture pour revenir en ville ou aller à une activité touristique, c'est la localisation qui joue plus que le type de logement. « Être bien à la fin de la journée, et de pouvoir se poser après une bonne journée bien remplie c'est important pour eux, ce n'est pas juste un logement pour passer la nuit, ils cherchent quand même certaines choses ».

Il y a quand même pas mal de professionnels du tourisme du territoire bossent quand même sur les labels environnementaux ou proposent du bio ou sont labélisés avec des labels environnementaux, mais ils communiquent peu là-dessus. Cela dépend aussi beaucoup du domaine du prestataire, dans les hébergements il y a surtout le label accueil vélo, elle pense que cela peut lancer une dynamique et un engouement aussi de tout cela.

La question des déchets n'est jamais abordée lors de l'accueil des touristes à l'office. L'opération de compostage a été l'occasion d'en parler un peu avec certains hébergements mais ce n'est pas quelque chose qui est abordé en temps normal. Ce n'est pas le cœur de métier de l'office tourisme, les sujets plus abordés vont être autour de la taxe de séjour, la labélisation plutôt.

« Peut-être que c'est quelque chose qui commence à rentrer un peu dans les mœurs, tout ce qui est écologie, alors c'est vraiment minime par rapport à d'autres destinations qui ont dû vraiment miser sur tout cela, nous ce n'est pour le moment pas un créneau sur lequel on s'est placé mais qui j'ai l'impression est en train de rentrer petit à petit dans la volonté de chacun ». Ce n'est pas un tournant flagrant,

mais c'est peut-être quelque chose qui commence à toucher une majorité, tout le monde essaye de se remettre en question et de se poser la question comment est-ce qu'ils peuvent participer à tout ça, cela va venir. En Ariège il y a le label qualité Outdoor qui inclus dans son référentiel des critères environnementaux.

Annexe N : Retranscription d'entretien élu

L'enquêté est élu, il est vice-président de la commission communication et prévention dans un syndicat de gestion des déchets qui agit essentiellement en territoire rural. L'enquêté est également propriétaire de plusieurs gîtes et chambres d'hôtes, dans lesquels il a installé un composteur.

Cet entretien c'est dans le cadre de mon master. C'est un master à l'ISTHIA en tourisme et développement. L'idée, et c'est aussi le cadre de mon stage, donc sur le développement du compostage dans les hébergements touristiques et dans ce cadre j'écris un mémoire sur les thématiques qui sont abordées, et du coup le but c'est d'interroger des personnes ressources et expertes qui ont une compétences spécifiques, ou des connaissances et qui peuvent nous permettre d'aborder tous les éléments, baliser le sujet, les thématiques et nous ouvrir à des concepts auxquels nous n'aurions pas forcément pensé avec notre connaissance un peu naïve du sujet. Donc merci de prendre ce temps-là qui me sera très utile. Et du coup dans le mémoire l'entretien sera présenté de manière anonyme.

Oui très bien. Vous pouvez me citer, il n'y a pas de soucis...

Si dans un premier temps vous pouvez vous présenter et expliquer les fonctions que vous avez au *nom du syndicat de gestion des déchets*, actuellement.

Donc moi c'est M. T, je suis élu sur la commune de *nom de la commune* et je suis représentant de la communauté de commune *nom de la communauté de commune* pour le *nom du syndicat de gestion des déchets*, puisque dans le bureau du *nom du syndicat de gestion des déchets* il y a deux représentants des communautés de communes qui sont sur le territoire du *nom du syndicat de gestion des déchets*.

Dans ce cadre-là vous êtes aussi à la commission prévention et communication ?

Oui voilà, je suis vice-président commission communication. Comme la commission communication et prévention réduction on avait décidé au départ qu'elles travailleraient un peu en commun, donc les réunions des deux commissions on les fait ensemble. On travaille en commun avec Mme V. qui elle est vice-présidente de la commission prévention réduction.

Et du coup quel est le rôle de cette commission au *nom du syndicat de gestion des déchets*?

Alors pour les deux commissions si on fait l'ensemble des deux, c'est de travailler sur tout ce qui est les mesures de prévention, de réduction des déchets, tous les types de déchets, que ce soit le tri, les déchets verts, les emballages... et puis la communication par rapport à toutes ces thématiques. Donc là actuellement on a un gros travail parce que comme on a mis ne place une modification des collectes au niveau des déchets verts et qu'on a une grosse campagne de communication qui est en cours et qui doit continuer encore, on a le centre de tri qui va se modifier donc il va falloir aussi communiquer la dessus de façon importante à partir de l'automne, et puis troisième thème que j'ai oublié mais qui est important aussi c'est tout ce qui est prévention et réduction des déchets, la mise en place d'une filière sur les biodéchets aussi, donc ça fait beaucoup de thèmes qui sont à travailler.

Ok, actuellement selon vous c'est quoi les principaux enjeux dans la gestion des déchets ? Les principales choses auxquelles vous êtes confronté et sur lesquelles il faut travailler ?

Le principal thème c'est la réduction, c'est arriver à réduire nos volumes et nos tonnages. Par rapport à *nom du site d'enfouissement* et à l'enfouissement. Ça c'est l'un de nos objectifs. L'autre objectif c'est les coûts, maintenir les coûts et avoir aussi une facture aux usagers, même si elles ne sont pas en baisse mais qui soient stables. Ça c'est les principaux objectifs, et puis développer aussi nos moyens techniques pour améliorer à la fois le recyclage, c'est pour ça que le nouveau centre de tri sera un élément important pour améliorer ce recyclage de tout ce qui est plastique.

D'accord, alors ça peut paraître naïf mais pour quelle raison est-ce qu'il faut actuellement réduire les quantités de déchets qu'on appelle ultimes ?

Parce que, il y a plusieurs raisons, une des raisons c'est le coût, parce qu'on paie quand on enfouit, on paie à la tonne. D'une part on paie à la tonne des taxes, mais aussi cela à un coût au niveau du fonctionnement, des lieux d'enfouissement, de la logistique pour l'enfouissement, de la collecte donc tout cela ça a un coût qu'il faut impérativement limiter le plus possible. Il y a beaucoup de pistes pour limiter, les déchets verts étaient une des pistes les plus importantes à mettre en place dans la limitation de ces volumes et de ces tonnages.

Selon vous, quels sont les principaux freins à une réduction des déchets ultimes actuellement ?

Les principaux freins... il y a plusieurs freins mais moi j'en voyais un surtout, c'était d'une part notre centre de tri qui n'était pas trop adapté à un tri de certains plastiques et donc ça, d'une part ça ne permettait pas de trier tout ou de recycler tout et d'autre part ça avait un impact psychologique négatif parce que les gens se disaient « à quoi ça sert de trier certaines choses et pas le reste ? » et donc ça ne motivait pas trop les usagers. Donc là, s'ils savent que tous les plastiques peuvent être mis dans les sacs jaunes et pourront être pris en charge et mieux gérés, je pense que ça va les motiver d'une façon plus importante.

Donc finalement c'est à la fois un facteur technique de performance et à la fois un facteur humain...

Humain et relationnel, de communication pour augmenter la performance.

Et du coup vous l'avez un peu évoqué précédemment, quels sont au contraire les principaux leviers pour inciter à cette réduction, donc vous avez parlé des déchets verts... Est-ce qu'il y a d'autres choses ?

Oui il y a les déchets verts, améliorer le tri donc des déchets ultimes. Après il y a d'autres pistes qui sont les ressourceries, les recycleries qui permettent aussi de recycler, retravailler, tout ce qui est matériel électroménager ou autre qui ne devrait pas aller dans les centres d'enfouissement, qui devrait être réparé, réutilisé, recyclé différemment... il y a toute la filière textile aussi qui est en train de se mettre en place sur le département pour recycler tout ce qui est vieux vêtement, chaussures on a du mal mais il y a quelques pistes qui sont à l'étude en ce moment, là c'est plus au niveau Occitanie que c'est en train de se mettre en place, et en textile il y

a aussi un développement qui est en train de se mettre en place. Parce que tout cela, quand on cumule tout, ça fait des gros volumes et quand on arrive à bien travailler, à bien gérer tout ça et bien réduire tout ça on peut arriver à réduire d'une façon significative les déchets ultimes qu'on enfouit. Parce que quand on regarde bien à l'échelon individuel, il y a 5 ans ou 10 ans ce qu'on mettait dans les sacs noirs, qui vont donc à l'enfouissement, il y avait beaucoup de choses, si on regarde maintenant il y a très peu de choses qui y vont... si on trie bien, à condition de bien trier.

D'accord. Ensuite, quel regard portent sur leurs déchets les professionnels et plus spécialement les professionnels du tourisme ? Est-ce que c'est quelque chose qu'ils ont pris à bras le corps ou au contraire qui a été jusqu'à présent mis de côté ?

Alors, je...pour parler pour tout le monde ça va être difficile, moi je peux parler de ce que je vis moi-même en tant qu'hébergeur. J'ai 5 gîtes et 2 chambres d'hôtes, donc c'est un peu mon expérience, je pense que c'est très hétérogène en fonction de la clientèle. On a une clientèle, toute la clientèle des pays du nord...nord de la France et puis nord de l'Europe, qui sont très sensibles et très éduqués à tout ce qui est recyclage, tri...et qui demandent, quand ils arrivent pour un séjour comment se passe le tri ici et comment ils vont pouvoir trier leurs déchets, leurs poubelles. C'est des gens à qui on est obligé de fournir une réponse et fournir des éléments : sacs jaunes, sacs noirs, poubelles pour les déchets verts ou les biodéchets...donc ceux-là ils sont demandeurs et en même temps c'est des gens qui sont très respectueux et qui respectent les consignes de tri. Et en même temps on a une clientèle donc pays du sud, sud de la France mais aussi c'est tout ce qui est plus côté Espagne, qui eux sont moins conscients et moins motivés pour effectuer ce genre de tri. Donc là par contre il ne faut pas hésiter à leur expliquer ce que l'on fait, à leur donner des flyers ou quelques documents qu'il faut préparer, écrire pour leur séjour. Après c'est au propriétaire souvent d'adapter aussi, parce que les jours de collecte ne sont pas forcément adaptés aux arrivées et aux départs des clients, donc là c'est au propriétaire de faire le tampon entre le client qui ne sera pas là et le camion de collecte qui va passer le jour où le client ne sera pas là. Dans ce cas-là il faut que le propriétaire s'adapte...Mais dans l'ensemble on peut noter quand

même qu'il y a quand même une demande de la clientèle pour avoir une information sur les méthodes de tri et comment ça se met en place.

D'accord, vous ça fait longtemps que vous avez des gîtes ?

Le premier il y a 20 ans, donc en moyenne une dizaine d'année quoi...

Vous avez senti des évolutions...

Ah oui ! Oui c'est net. Il y a 20 ans les gens ne se posaient pas la question. Les gens mettaient tout dans des sacs qui partaient dans le conteneur poubelle. Que ce soit papier, verre, boîte de conserve, biodéchets... Alors que maintenant, les gens en début de séjour posent la question syst... enfin pas systématiquement mais dans 90% des cas, ce qui est quand même important.

D'accord. Un petit point, je ne sais pas si c'est votre domaine mais au niveau de la législation, comment elle évolue, vers quoi est-ce qu'on tends globalement et au niveau local ?

Au niveau de la législation vers quoi on tend...ça je ne sais pas trop quoi vous dire...

Vous parlez du coup d'une évolution des taxes sur l'enfouissement.

Oui, ça c'est la TGAP, c'est la taxe sur les ordures ménagères que l'ont subit quand on enfouis à *nom du site d'enfouissement*, donc ça c'est une législation nationale à laquelle on est soumis et...par contre je ne sais pas, je pense qu'on est de nombreuses communes et collectivités à vouloir la faire évoluer mais je n'ai pas de piste pour vous dire dans quel sens ça pourrait évoluer... Sachant que nous en tant que *nom du syndicat* on est très pénalisés, alors que certaines collectivités qui elles ont des systèmes différents type usine d'incinération sont moins pénalisées que nous.

D'accord, parce qu'actuellement on considère que c'est plus bénéfique d'incinérer ?

Je ne sais pas si c'est ça, si c'est un problème technique ou un problème de lobby mais le fait est que les collectivités qui procèdent à l'incinération sont beaucoup

moins taxées que nous qui faisons de l'enfouissement avec tout le savoir-faire et la qualité qu'on fait de cet enfouissement à *nom du site d'enfouissement*.

J'avais quelques questions sur la tarification incitative appliquée au tourisme. Parce qu'aujourd'hui on parle beaucoup de tarification incitative, notamment ici. A priori on va y basculer d'ici quelques années

Ah oui, on se donne dans les deux ans pour mettre ça en place, enfin assez rapidement quoi.

Mais du coup... chacun aurait une poubelle, on mesure, comment on fait pour le tourisme ? Est-ce que vous savez si...

On n'a pas encore bien défini au niveau des hébergements comment cela allait se passer mais à mon avis c'est le propriétaire des hébergements, qui sera taxé ou qui aura un badge, le badge sera à son nom, et qui devra remettre à ses locataires en début de séjour, mais la taxe elle sera payée je pense par le propriétaire. A lui après de la répercuter sur le prix des séjours. Mais je n'ai pas de...ça c'est mon interprétation, c'est personnel, je ne sais pas comment cela va effectivement se mettre en place après, mais je pense que c'est le plus simple parce que je ne vois pas comment le *nom du syndicat de gestion des déchets* ou une collectivité pourrait faire un appel de redevance ou de taxe à des locataires qui ne sont là qu'une semaine ou deux semaines par an. Cela ne va pas être gérable.

Oui, ça pose la question pour les bornes effectivement...

Voilà, par contre il faut quand même que les locataires puissent avoir accès aux bornes, donc il faudra sans doute leur mettre un badge à disposition mais qu'il soit au nom du propriétaire, parce qu'au final il faut que ce soit facturé sur un compte de quelqu'un...et ce sera le même cas, un peu différemment, mais pour les propriétaires qui ont des locations à l'année, là aussi, comment ça va se passer ? est-ce que c'est le propriétaire qui sera facturé et qui reportera après sur le prix du loyer le coût des ordures ménagères ou pas... Je pense que c'est la solution qui va être faite mais je ne me vois pas l'affirmer exactement, on est en pleine réflexion sur ces sujets-là en ce moment.

Oui, parce qu'en fait il y a plein de situations qui ne correspondent pas au cas classique...

Non, non, il y a pleins de cas particuliers je dirais.

Ok, et ensuite alors là c'est plutôt votre point de vue en tant qu'hébergeur touristique, du coup vous avez présenté rapidement vos hébergements, c'est quoi le profil type des touristes que vous accueillez en termes de nationalité, de composition aussi des groupes, ou pas forcément des groupes, mais des âges, des intérêts, quel est le profil type des touristes ?

Alors moi j'ai plusieurs profils types parce que c'est selon les types d'hébergements. Donc en chambre d'hôtes, sur le lieu où je me situe, *nom de la commune* qui est un lieu historique lié au catharisme, donc à l'histoire du Moyen-Age, j'ai beaucoup de randonneurs. Sur les chambres d'hôtes ce sont des randonneurs qui viennent pour une nuit. Donc qui ne font pas des séjours très long, c'est une ou deux nuits maximum mais ce sont de courts séjours. Et principalement...après ça dépend un peu des opportunités...j'ai beaucoup de... la majorité c'est des français quand même, après viendrait en second les espagnols et en troisième les allemands. Mais les allemands c'est parce que je suis en relation avec une petite agence de voyage de Montpellier qui travail uniquement avec des allemands. Ça s'est fait comme ça donc peut être que je ne les connaitrais pas j'aurai moins d'allemands...Et après si les gîtes qui sont des maisons, style maisons individuelles en montagne, là c'est plus des gens qui sont à la fois randonneurs mais qui viennent aussi en famille, donc c'est des couples avec des enfants qui viennent pour une semaine voire deux semaines, pour visiter à la fois la montagne mais aussi l'histoire de la région, donc les châteaux Cathares, les grottes, château de Foix etc.... donc ça c'est une clientèle avec une demande de loisirs plus large que les randonneurs.

Du coup, ça vous l'avez un peu évoqué, à propos des pratiques des touristes en termes de déchets, donc on a vraiment une différence entre le nord et le sud, vous en termes d'aménagements liés aux déchets, qu'est-ce que vous avez fait au niveau pratique ?

Alors moi j'ai aménagé un peu au fur et à mesure parce qu'au début, il y a vingt ans, je n'avais rien aménagé de particulier. Ce que j'ai aménagé après ça a été la mise à disposition de sacs jaunes avec des poubelles dans lesquelles je mets les sacs jaunes que les gens remplissent. En général ils remplissent un sac jaune par séjour. Après le verre, alors le verre ils le laissent devant la porte s'ils n'ont pas le courage d'aller le mettre dans les containers qui sont dans le village, et moi je m'en occupe, je les mets dans le container après, je regroupe. Donc ça, tout ça le sac jaune et la poubelle dans laquelle je mets le sac jaune c'est quelque chose que j'ai mis en place pour les inciter, parce que c'est toujours pareil, si les gens n'ont pas le lieu, ou l'endroit où mettre les emballages, les bouteilles plastiques et autres, si on ne leur dit pas « c'est là » et qu'ils peuvent le mettre là, ils le mettent ailleurs et ils le jettent dans le sac noir. Donc ça c'était pour un peu les aider à ça, et puis cette année j'ai mis en place les composteurs pour les biodéchets, que je ne faisais pas avant.

Comment est-ce que vous évoquez cette thématique auprès des touristes ?

Est-ce que c'est dès le début à l'accueil ? Selon les touristes ?

C'est dès le début à l'accueil, il faut le faire à l'arrivée parce que sinon on n'y pense plus, les gens prennent leurs marques et leurs habitudes autrement et c'est difficile de revenir dessus donc il faut en parler à l'arrivée. Mais à l'arrivée j'ai un petit livret d'accueil où il y a dedans...bah les horaires d'ouverture du musée du village, comment dire les infos pratiques sur les restaurants, les visites au château, les tarifs, des choses comme ça, et il y a aussi deux pages sur le tri.

D'accord, et est-ce que cela fonctionne bien quand vous indiquez les consignes ? Les gens jouent le jeu ?

On va dire à 80% ils jouent le jeu, après ça m'arrive de retrouver à la fin du séjour des gens qui n'ont pas eu le temps avec parfois des bouteilles en verre dans des sacs noirs. Ça je m'en rends compte quand je prends le sac et que j'entends du bruit à l'intérieur je sais que ce n'est pas bon... mais dans 80% des cas les gens font l'effort et le respectent.

D'accord, lors de quelques discussions avec des professionnels comme ça, globalement il était ressorti, alors ça dépend peut-être des régions, mais

globalement même si certains touristes faisaient attention chez eux à la maison, quand ils arrivaient en vacances, ils « oublient » les consignes de tri, c'est les vacances, ils ne veulent plus parler du quotidien et des déchets, et ils ne sont pas du tout impliqués dans le tri. Est-ce que vous c'est des choses que vous avez eu ?

Je n'ai pas ressenti cela non. Non mais je peux comprendre que oui, cela dépend peut-être des régions ou des zones de l'Ariège.

Là c'était plutôt sur du camping, mais je me demandais...

Sur les campings c'est différent, parce que c'est vrai que les clientèles sont quand même assez... différentes et assez ciblées selon les types d'hébergements. Dans les chambres d'hôtes c'est un type de clientèle, dans les gîtes c'est un autre type de clientèle, les campings c'est encore un autre type, on n'a pas du tout les mêmes profils de personnes. Donc les comportements ne sont pas les mêmes non plus.

Donc vous au niveau des canaux que vous utilisez pour leur en parler vous avez donc dans le livret, à l'oral à l'arrivée...

Le livret et puis l'oral à l'arrivée oui... et c'est rare qu'en cours de séjour j'en reparle. J'en reparle sur les gens me posent la question mais...mais c'est rare que j'en reparle après pendant le séjour.

D'accord, et il y a aussi la question dans le tourisme de la saisonnalité, qui est quand même importante, on va avoir des flux beaucoup plus importants sur certaines périodes...

Juillet et août en général, oui.

En général c'est ça, est-ce que parfois cela pose des soucis en termes de gestion justement ?

Ça pose des soucis au niveau...alors actuellement sur la commune où je suis on n'a pas encore équipé en bacs individuels pour la tarification incitative, on est toujours en bacs collectifs, les gros bacs de 600L et donc dans le milieu du village ça pose quelques problèmes pendant l'été, où ils sont vite pleins. Et donc, comme ils sont tous dans la rue, sortis en permanence... devant les restaurants ce n'est pas top...quand ils commencent à être pleins, le camion passe le vendredi, donc le

mercredi soir, jeudi et vendredi matin, des fois c'est un peu limite niveau odeurs et aspect visuel.

Est-ce que ça par exemple, il y a des projets d'adapter les tours de collecte en fonction de la saisonnalité ?

Au niveau du *nom du syndicat de gestion des déchets*, il y a des projets mais ce n'est pas que des projets, c'est même, il y a une personne qui s'en occupe, pour voir, prendre contact avec les municipalités, pour adapter un peu les tours et puis les fréquences de collecte... et après quand on aura tous des bacs individuels, les bacs ne seront sortis que le jour de la collecte, donc le problème se posera moins aussi. Après c'est pareil, lorsque tout le monde aura, dans le cadre de la tarification incitative, les bacs individuels, il faudra aussi adapter certains bacs niveau contenance, à la composition du ménage ou alors de si c'est un hébergeur qui a un ou deux gîtes qu'il ait peut-être des bacs plus grands. Mais ça après c'est un travail d'adaptation, ça peut toujours se faire après coup...

Oui parce que cela pose de vraies questions quand même ce fait que la saisonnalité...et, bon à *nom de la commune où il y a les gîtes* c'est peut-être moins le cas mais on a aussi, en hiver du tourisme en Ariège.

Il y a le cas inverse de l'hiver pour les stations de ski, où ils ont ce problème sur les vacances de Noël, février et Pâques quoi...

Et puis ce sont des lieux où pour le coup, le reste l'année il y a très peu de gens. Je pense que notamment à Bonascre où en fait il n'y a pratiquement personne quand il n'y a pas de touristes. Avec ces questions de... d'ailleurs je ne sais pas comment ils font actuellement, j'imagine que les camions font plusieurs rotations...

Je ne sais pas, je ne connais pas le cas de Bonascre mais c'est vrai que c'est une bonne question, comment ils font en plein été et...ils ont dû l'adapter aussi là, mais ça il faudrait demander à X, parce que lui il vous dira exactement, il connaît bien les plannings de collecte et il pourrait répondre facilement à ça...

D'accord, je lui demanderai.

Bonascre, il y a le cas des Mont d'Olmes...

Oui finalement toutes les stations de ski sont impactées... Une autre chose aussi, parfois j'ai eu des retours de touristes, alors c'est plus global mais sur le fait que on cherchait à responsabiliser les consommateurs, plus que les producteurs de déchets, dans la sensibilisation.

Ah oui, et ce n'est pas faux... Quand ils disent les « producteur de déchets », c'est-à-dire les grosses sociétés qui font de l'emballage ?

C'est cela, et j'ai eu des retours de gens qui m'ont dit « ah oui mais... »

Nous on trie !

Parfois de manière assez...

Véhémente un peu.

Oui, ça se voyait que c'était quelque chose qui leur importait.

C'est un peu logique parce qu'ils disent « nous on trie » et en même temps les grosses sociétés comme Carrefour, Super U ou autre, eux ils emballent à tour de bras avec du plastique et c'est nous qui assumons après. Et c'est vrai, ils ont raison, il faut que...je pense qu'il y a peut-être des réglementations qui vont se mettre en place par rapport à ça. J'ai entendu parler qu'il y avait des choses qui commençaient à se dire par rapport à une réglementation pour justement responsabiliser les gros producteurs d'emballages plastiques pour réduire. Je ne sais pas où ça en est, parce que cela aussi on a affaire à des lobbys très important, et eux leur but ce n'est pas de réduire, leur but c'est de faire consommer du plastique, du pétrole et tout ça. Ça c'est comme la taxe et la TGAP avec les incinérateurs, c'est pareil. En face de nous, on a des groupes très puissants qui n'orientent que leurs intérêts, il ne faut pas se leurrer.

D'accord, parce qu'à priori les incinérateurs sont gérés...

Sont gérés par les grosses sociétés comme Veolia, Suez...c'est eux qui gèrent cela.

D'accord, ce n'est pas comme ici où c'est en régie.

Ce n'est pas comme une régie, comme le *nom du syndicat de gestion des déchets*, avec des collectivités qui sont impliquées dedans pour le mettre en place. Donc voilà cela explique aussi...

Donc j'avais aussi lu dans la littérature actuelle, j'ai retrouvé beaucoup de...alors ça se rejoint un peu fait, de critiques envers le recyclage. Avec l'idée que ça entretiendrait un système qui est intenable, avec l'idée qu'on pourrait recycler à l'infini ce qui est en fait faux.

Oui ce qui est faux.

Et aussi de déresponsabiliser, alors à la fois le producteur de déchets et à la fois le consommateur, qui se dit « c'est bon c'est recyclable... »

« C'est recyclé donc on peut faire »

Exactement.

Et c'est vrai oui, enfin je veux dire, c'est vrai, il faut éviter de rentrer dans ce cycle-là, enfin moi ma position, enfin ma position...le fond de ma pensée, c'est qu'il faut éviter de consommer ce genre de chose et c'est là que commence le tri, le tri il se fait quand on consomme mieux, moins et surtout moins d'emballages et qu'on est beaucoup plus prudent par rapport à l'acte de consommation. C'est là que cela commence, et ça c'est une prise de conscience importante, c'est une grosse éducation quand même. Parce que c'est toujours pareil, on a en face de nous des grosses sociétés ou des grands groupes qui paient des cabinets de marketing et de commercial pour faire croire au consommateur qu'il faut acheter, acheter, consommer et plus vous consommez mieux vous êtes...voilà il y a tout un langage par rapport à cela, qui date depuis de nombreuses années. Donc oui c'est vrai, les gens qui disent cela ont raison, il faudrait taxer et pénaliser plus les producteurs...les gros producteurs de déchets.

Et est-ce que à ce niveau-là, ces syndicats qui sont au niveau territorial, comme le *nom du syndicat de gestion des déchets*, est-ce qu'il y a des marges de manœuvre sur ces thématiques ou est-ce qu'en fait on est complètement dépendant des législations nationales ?

On est quand même très dépendant des législations nationales. Je pense, et cela la présidente vous en parlera mieux que moi, parce qu'elle a plus de... comment dire, d'historique que moi là-dessus, mais ...les quelques collectivités comme nous, bon on n'est quand même pas les seuls, il y en a d'autres, et il y a quand même un...vous avez entendu parler d'Amorce ? Amorce c'est un groupe, qui regroupe toutes les collectivités un peu comme nous, et d'autres aussi et donc qui essaye de fédérer un peu nos idées, nos besoins, pour les faire remonter au niveau national. Donc il y a cette façon de travailler là aussi.

Donc Amorce, c'est le groupement d'intérêt des collectivités territoriales dans la gestion des déchets ?

Oui voilà, et donc ils font un gros travail au niveau des élus, parce qu'ils organisent des formations, des séminaires, ils diffusent de la documentation de qualité, c'est...ils font un gros travail, si vous avez l'occasion ou si vous ne connaissez pas, allez sur leur site internet et vous trouverez de la documentation intéressante. Et donc on peut faire remonter nos...comment dire, nos idées, nos souhaits, nos besoins avec eux et là justement profiter de cela pour se fédérer avec d'autres collectivités qui ont les mêmes soucis que nous.

D'accord, et cela après vous permet d'influer sur la...

Cela peut nous permettre d'influer.

Parce qu'en soi le *nom du syndicat de gestion des déchets* n'a pas les compétences actuellement pour influer lui-même sur la législation locale ?

Euh locale non. Non tout ce qui peut influer sur la façon dont les communes qui sont adhérentes au *nom du syndicat de gestion des déchets* vont gérer leurs déchets verts, leur tri, leur recyclage tout ça. Mais après pour les grandes règles nationales dont on parle là, qui sont la TGAP, l'enfouissement, les usines d'incinération, tous ces sujets-là il ne pourra pas intervenir, il n'a pas la compétence.

D'accord. Très bien, moi j'ai fini avec mes questions, est-ce que vous avez d'autres éléments à ajouter, des choses qui vous paraissent importantes à aborder ?

Non, non... si ce n'est que on est une petite collectivité, que on fait beaucoup d'efforts pour essayer de... à la fois d'être en conformité avec la réglementation nationale et puis arriver à faire le maximum pour réduire les déchets et surtout aussi bien le faire comprendre aux usagers parce que ce n'est...comment dire, ce n'est pas que des actions punitives et de répression, c'est essentiellement un message de compréhension qu'il faut diffuser à tout le monde.

Vous avez l'impression actuellement en qu'en Ariège les gens ne comprennent pas forcément les décisions ?

Oui j'ai l'impression que ce n'est pas toujours bien compris et parfois c'est mal compris, mais parce que les déchets et les poubelles ce n'est pas forcément un sujet très porteur donc ce n'est pas très électoral non plus, et puis ça coûte cher. Les gens voient souvent la facture qu'ils ont sur leur taxe foncière donc il y a souvent beaucoup de critiques qui ne sont pas toujours fondées et même de la part d'élus qui sont, qui devraient être sensibilisés et qui ont pourtant l'information. Et donc il y a un gros travail de communication à faire, de notre part, de la part du *nom du syndicat de gestion des déchets*.

Du coup beaucoup de pédagogie ?

Beaucoup de pédagogie, oui, beaucoup d'explications à faire. Je pense que la tarification incitative va être un...comment dire, un peu un prétexte pour justement développer un peu la pédagogie et nous obliger à donner plus d'explication à plus d'usagers.

La tarification incitative, la facturation à blanc commence

La facturation à blanc ça devrait être fin 2022, début 2023.

Oui ça va venir vite.

Parce que là aussi les gens commencent à en parler, mais avec des idées un peu fausses pour le moment, donc il y a beaucoup de gens qui pensent que cela va être facturé au poids alors qu'il n'a jamais été dit que cela allait être facturé au poids. Donc déjà il y a des *fakenews* qu'il faut arriver à désamorcer pour bien expliquer que ce n'est pas non plus punitif. Mais c'est aussi pour faire prendre conscience aux gens qu'il faut arrêter ce que l'on a fait depuis une cinquantaine

d'années, il y a un moment ce n'est plus gérable... Si encore on peut penser que ce n'est pas trop tard.

Vous pensez que c'est trop tard ?

Sur certains points je me demande si ce n'est pas trop tard...enfin je ne sais pas, je ne suis pas spécialiste mais au niveau climatique, quand je vois ce qu'il se passe de plus en plus, il y a des fois où je me demande si ce n'est pas trop tard. On peut peut-être sauver les meubles mais on n'arrivera pas à tout arrêter.

Ok, bon on verra...

On verra, voilà.

Est-ce qu'éventuellement vous pensez à d'autres personnes ressources qu'il serait intéressant d'interroger ?

Par rapport aux hébergements ?

Oui par rapport à la fois de la thématique des déchets et/ou du tourisme ...

Par rapport aux déchets et la prévention, Mme X. est quelqu'un d'intéressant [digression].

Annexe O : Retranscription d'entretien sociologique

Pour commencer si tu peux te présenter, qui tu es, quel est ton domaine d'expertise ?

Je suis responsable d'un pôle qui a pour but la réduction des déchets au sein d'un établissement public de collecte et traitement des déchets. Cela fait depuis 2004 que je travaille sur la question des déchets et des comportements liés aux déchets, au tri et puis à la réduction des déchets. Donc j'ai fait une maîtrise de sociologie qui étudiait les modifications de comportement qu'induisait l'introduction du tri dans le quotidien des ménages, ensuite j'ai fait un master 2 axé géographie sur l'aménagement et l'environnement à Albi et dans ce cadre-là mon stage et mon projet de fin d'étude, portait, était réalisé pour la recherche et développement pour Veolia environnement sur leur centre de recherche sur les déchets et ils visaient un état de l'art de tout ce qui pouvait exister en matière de facteur humain dans le domaine de l'industrie et de l'environnement, et comment est-ce qu'on intègre ces questions-là dans les analyses qu'ils pouvaient produire, sur les process qui pouvaient sortir de leur centre de recherche en gros. Donc c'était en particulier, la demande initiale concernait beaucoup l'acceptabilité sociale, donc comment est-ce qu'on implante un incinérateur sans passer dix ans à faire de la concertation et être face à des refus, et ensuite... ça s'est un peu plus ouvert, la question de l'acceptabilité sociale bien sûr est restée mais ça s'est aussi un petit peu ouvert sur ces changements de comportement dans le quotidien etc. dû à des gestes écologiques. Voilà donc après mon stage j'ai continué à travailler pour eux pendant deux ans de plus, trois ans plus un an en freelance pour eux, et après je suis rentrée dans la territoriale, au *nom du syndicat*. Et à la base ici uniquement pour, je suis rentrée pour être uniquement chargée de mission pour le programme local de prévention de l'époque. Donc pour l'élaborer, faire le diagnostic de territoire, élaborer le programme et ensuite le mettre en œuvre, et puis petit à petit avec les besoins de mise en action, des ressources humaines m'ont été rattachées.

Et du coup tu parles du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, est-ce que tu peux préciser ce que c'est, en quoi ça consiste et comment ça guide les politiques locales ?

Alors, à l'époque quand je suis arrivée en 2012 ici c'était le PLP, c'était des programmes volontaires, c'est-à-dire qu'il n'y avait aucune forme d'obligation réglementaire à adopter ça, c'est dans le cadre d'une subvention Ademe, donc ça permettait à l'Ademe de faire un peu leurs armes sur comment, quelle méthodologie de formation etc. appliquer pour accompagner les territoires pour mettre en place ces programmes, sachant que les actuels PLP, qu'on appelle PLPDMA qui sont ceux qui sont réglementairement obligatoires ont été déclarés obligatoires par la loi Grenelle donc là on est en 2009, mais avec le décret d'application qui n'est sorti qu'en 2015 si je ne me trompe pas. Donc à chaque fois c'est toujours un système, comme tous les programmes territoriaux en fait, c'est toujours un système où il y a un objectif réglementaire à atteindre, qui est là en l'occurrence un objectif national, décliné au niveau régional et nous l'objectif auquel on doit se conformer c'est l'objectif régional, mais qui est bien une déclinaison des objectifs nationaux. Et pour atteindre cet objectif, il faut évaluer l'existant, faire un état des lieux, un diagnostic de l'existant, là en l'occurrence c'est voir quelle est la proportion des différents gisements de déchets et définir selon les enjeux qu'on peut leur accorder dans lesquels on tape, et comment, donc un programme de réduction. Et après pour pouvoir mettre en œuvre les actions et les suivre, associés à chaque action il doit y avoir des indicateurs de suivi qui vont être renseignés durant toute la mise en œuvre tous les ans. Donc c'est toujours un petit peu ce même système avec état des lieux, programme d'action avec des outils de suivi à côté, tous les ans il y a un rapport, c'est des programmes qui durent six ans, enfin en théorie parce que là ça a pris un peu de retard chez nous. Mais ces programmes durent 6 ans, année de diagnostic incluse. Le diagnostic en un an c'est quand on est à plein temps dessus ou qu'on a un petit territoire.

Est-ce que le PLPDMA, une fois qu'il est conçu, est-ce qu'il est rendu à l'Ademe qui doit donner un avis, le valider ? comment ça se passe ? est-ce que vous avez aussi, si dans le PLPDMA il y a des objectifs, qu'est-ce qui se passe si les objectifs sont atteints, non atteints, est-ce que c'est quelque chose de coercitif ?

Alors, l'Ademe à l'époque était là en tant que partenaire et technique et financier. Et à l'époque des PLP volontaires, donc l'Ademe a donné un certain financement

selon le nombre d'habitants du territoire, et le nôtre par exemple de financement s'élevait à 136 000 euros par an. Dans le cadre de ce PLP volontaire, là en effet on avait une sanction si jamais on n'atteignait pas l'objectif de l'année qu'on s'était mis dans la planification, c'est qu'on n'avait pas la subvention, ou seulement une partie. Avec la loi NOTRe, donc en 2015 aussi, à cette époque des PLP volontaires, c'était les départements qui avaient compétence planification des déchets, donc il y avait un plan départemental qui disait comment procéder pour mettre les ultimes où il faut etc. Avec la loi NOTRe cette compétence est passée à la région et le département n'a plus de compétence en matière de déchets et de planification des déchets. Les PLPDMA du coup ça jointe parce qu'il se trouve que le décret et la loi NOTRe c'est la même année, ça jointe avec ça, donc en fait dans le cadre des PLP réglementairement obligatoire, l'Ademe ne se positionne plus que en tant que partenaire technique, parce que c'est eux qui ont initié toutes les méthodologies d'accompagnement etc. des chargés de mission, donc voilà ils sont à ce titre-là partenaire avec la région et puis aussi pour tout ce qui est subvention comme pour les biodéchets. Mais c'est la région à qui on doit rendre des comptes, alors on rend aussi le PLP à la direction régionale de l'Ademe mais je pense que c'est pour le côté technique surtout mais au niveau réglementaire de ce qu'on doit à l'Etat, on doit le rendre à la préfecture de région, enfin là je suis moins calée dans les services de l'Etat, mais bon c'est qu'il y a marquée dans la méthodologie. Et c'est eux qui actent, notamment que le PLPDMA est bien adopté, qu'il existe et qu'il y a bien un rapport annuel qui est rendu. Après pour ce qui est des non atteintes des objectifs, j'avoue que là je ne sais pas tellement comment est-ce que c'est sanctionné en retour.

Parfait, actuellement c'est quoi les principaux enjeux dans la gestion des déchets ?

Pour les établissements qui ont la compétence gestions des déchets ?

Oui par exemple et globalement en France.

Le gros enjeu actuel typique qui est chez nous mais qui n'est pas que chez nous, c'est les limites du service public de prévention et de gestion des déchets, le service SPPGD. C'est-à-dire, à quel moment c'est notre job, à quel moment ce n'est pas

notre job, parce que ça doit être du privé au privé, et ce n'est pas le rôle du service public de prendre en charge les déchets d'un grand supermarché par exemple. Ces limites du SPPGD se posent en particulier sur tout ce qui déchet d'activités économiques. Parce que donc nous on a compétence pour gérer les déchets dits ménagers et assimilés et en fait c'est dans le mot assimilé qu'est toute la problématique, c'est-à-dire, où s'arrête l'assimilé, c'est à nous de le définir, on a le droit de le définir nous-même, on l'a fait encore pas plus tard qu'en fin février dernier, il y a eu un nombre de litres semaine ou annuel je ne sais plus, à partir duquel on dit « bah là on n'est plus dans l'assimilé », donc là c'est plus du service public et ça c'est un gros enjeux parce qu'il y a des enjeux financiers, ça peut coûter cher pour des, si on ne fait pas évoluer les tarifs etc. de collecter les professionnels. Alors l'assimilé c'est censé être quelque chose qu'on collecte sans sujétions particulières, c'est ce que dit la loi, c'est-à-dire qu'on n'a pas besoin de déployer un truc particulier, technique notamment pour aller chercher ce genre de déchets. Et en soi un gros supermarché *nom du supermarché* qui est un des plus gros producteurs d'OM sur le territoire, il est inclus dans une tournée en soi. Enfin on ne met pas en œuvre de sujétions particulière mais pourtant, à partir du litrage, par délibération on va dire « non là on est plus trop dans le déchet ménager en fait ». Et l'autre chose qui fait que ce n'est pas assimilé c'est que c'est des déchets spéciaux, spécifiques, par leur toxicité ou autre qui n'ont rien à voir avec un déchet ménager et qui demandent un traitement particulier. Donc c'est dans l'assimilé, c'est les limites du SPPGD qui va être je pense en ce moment le gros enjeu pour tout le monde. L'autre gros enjeux il est lié au premier, enfin il met en exergue, il pose la question, enfin il met dans notre face le premier enjeu que je viens de t'expliquer, c'est les biodéchets, la séparation des biodéchets à 2023. Là, ça c'est, enfin on le voit sur les subventions disponibles ou ce genre de chose, la pour la région Occitanie, la subvention dont a fait partie ton projet de séparer à la source les biodéchets en Occitanie, ça fait, ils vont encore certainement, V. de l'Ademe me disait qu'ils vont certainement encore le prolonger, c'est la deuxième fois qu'ils le reprotège, enfin voilà, on voit par le traçage des financements que c'est une grande question pour tout le monde « et comment on va faire ? ». et parce que se pose aussitôt la question de, est-ce qu'on fait de la gestion de proximité, c'est-à-

dire ce que beaucoup d'établissements font depuis un moment déjà, le compostage en établissement scolaire, le compostage partagé, tout ce que tu as pu voir là, ou est ce qu'on fait de la collecte séparée, et là on rentre dans un autre bazar parce que dès qu'on rassemble pleins de déchets au même endroit, il faut les traiter de manière industrielle et là il faut des autorisation spéciales, des façon d'exploiter, de gérer, spéciales...qu'on appelle SPA3 pour pouvoir juste traiter ces types de déchets en étant dans les clous. Et actuellement il n'y a qu'une seule exploitation qui soit un tant soit peu proche de chez nous c'est *nom de la commune* et c'est déjà à 1h30 de chez nous. Donc, et on n'est pas les seuls à avoir ce truc, qui, seule et unique dans un coin voilà. Donc on sent que pour tous les établissements, il y a les biodéchets à 2023 la séparation de tous les biodéchets à 2023 ça soulève pas mal de chose, et on reboucle vite sur les limites du SPPGD puisque à quel moment nous on va aller mettre en place une collecte séparée qui va être coûteuse etc. pour que, eux est-ce qu'ils font vraiment partie de notre périmètre de service public, enfin voilà. C'est pour ça que ça resoulève la question. Et le troisième truc que je dirais d'après tout ce que je vois passer de l'Ademe, de subvention, des séminaires etc. c'est l'économie circulaire, qui nous arrive droit dessus depuis un moment mais où je pense que cela va augmenter et dans l'économie circulaire il y a aussi une grosse question, un gros pan de l'économie circulaire sur les déchets du bâtiment, puisque ça fait c'est un producteur de déchets quand même assez conséquent. Il y a pas mal de groupes de travail qui sont tracés spécifiquement sur les déchets du bâtiment dans le cadre des travaux sur l'économie circulaire.

C'est quoi les principaux phénomènes sociaux qu'on retrouve quand on va traiter du thème des déchets et du tri en sociologie ?

C'est là où il faut que je fouille dans mes lointains souvenirs...de souvenir il y avait ce truc d'acceptabilité sociale, je sais que quand j'avais fait l'état de l'art pour Véolia, je retombais énormément dès que je cherchais, mais c'était à l'époque, c'est ça c'est que depuis, la sociologie de l'environnement a beaucoup évolué, et ce que je sais parce que je suis allée, ils font parfois des congrès annuels de sociologie des trucs comme ça, et les derniers auxquels j'ai pu assister, j'ai vu que cela commençait à évoluer et qu'il commençait à y avoir vraiment beaucoup de travaux sur la sociologie de l'environnement et que ça commençait un peu à se diversifier.

Moi à l'époque, typiquement, je cherchais beaucoup, ce qui m'intéressait c'était comportement quotidien donc quotidien, la gestion du quotidien et l'intégration du changement dans le quotidien. Ça j'avais vachement de mal à trouver des articles et autres qui traitent vraiment sous cet angle-là, ce que je trouvais plutôt c'était de l'analyse sociologique des politiques publiques, donc tout ce qui est analyse des systèmes d'acteurs, éventuellement réseaux. Et après il y avait l'acceptabilité sociale mais là finalement on fleurait presque avec la psychologie sociale. Après j'avais pu tirer un peu des trucs aussi de tout ce qui était sociologie des représentations, je ne sais plus si ça s'appelait comme cela vraiment mais, le livre de Dagognet dont je te parlais c'est typiquement dans cette veine-là, c'est à la frontière de la philosophie plutôt et c'est tout ce que représente le déchet dans l'esprit humain, l'image que cela s'est construit dans l'esprit humain, la vision qui fait que on a une certaine façon de se comporter avec de base. Donc ça j'étais aussi pas mal allé dans ce domaine-là, notamment pour comprendre les freins à l'incinération, ce genre de choses... et j'étais allée, ça ce n'était pas forcément de la sociologie de l'environnement pure, en fait, j'étais allée chercher dans un truc, je faisais partie du pôle valorisation matière chez Véolia, donc je travaillais sur d'autres trucs avec d'autres pôle mais quand je travaillais sur mon pôle c'était comment est-ce qu'on valorise un résidu ? Dans ce cadre-là, et dans ce cadre-là et d'une étude sur le papier, j'étais pas mal allée chercher dans la sociologie des marchés. Mais ça c'est vraiment très spécifique, qui peut être appliqué aux filières de valorisation, c'est vraiment dans l'industrie et tout, ce n'est pas...

Sociologie des marchés, ça va être...

C'est beaucoup l'étude de systèmes d'acteurs, mais appliqué aux marchés en fait, l'échange marchand si préfères. Comprendre l'échange marchand, comment il se fait, et c'est intéressant dans le secteur des filières de valorisation parce qu'il y a déjà tout ce règlement tacite qui est issu des chiffonniers, qui peut exister dans ce genre de milieu, qui font que c'est un marché un peu atypique et il y a l'objet même de l'échange marchand, qui est un déchet ou ex-déchet et qui est très spécifique à racheter ou à vendre en fait, parce que ce n'est pas un truc défini selon des normes tac tac quoi, sinon ce serait un produit ce ne serait pas un déchet et ce ne serait pas une filière de valorisation.

Quand tu dis le règlement tacite, tu penses à quoi ?

Sur des façons de faire, il y a un côté un petit peu entourloupe. Enfin c'est un peu un gros résumé caricatural que je fais, mais il y a...le côté chiffonniers il y a un côté... un petit peu libre, un petit peu marge de liberté, il y a un côté un peu opaque, qui est bon je pense présent un peu dans tous les marchés de toute façon puisque la marge de liberté vient du fait qu'il y a de l'inconnu pour l'autre, que tu laisses de l'inconnu pour l'autre, que tu ne lui expliques pas tout mais c'est particulièrement présent dans les filières de valo'. Je ne sais pas si c'est encore le cas mais à l'époque où j'ai fait l'étude en tout cas on voyait encore la marque des chiffonniers sur le secteur papier par exemple.

Dans mes recherches, j'ai eu l'impression qu'il y avait aussi le fait que les déchets ce n'est pas un sujet particulièrement porteur, pour beaucoup de gens, en plus les déchets, comme tu disais, c'est associé à, étymologiquement, dans les manières de se le représenter c'est la définition d'abandon, quelque chose qui fait peur, qui est associé à l'horrible, à des connotations émotionnelles hyper négative et que finalement c'est assez récent que la loi soit venue encadrer toute cette partie de la vie.

C'est 70, 73 si je ne me trompe pas, où est défini qu'il y a une collecte des déchets qui doit être réalisée quoi. De mémoire hein, parce que j'avoue que ça c'est le genre de truc qu'il faut que je revoie régulièrement pour le garder frais à l'esprit.

Et j'ai l'impression aussi que du coup il y a une forme de, comment dire, pour le public ce n'est pas forcément un sujet dont il va se soucier souvent.

Non, c'est quelque chose qu'on préfère ne pas voir. Et pourtant qui est une des externalités de notre vie quotidienne qui est la plus visible, je veux dire par rapport à une consommation d'électricité où maintenant on a le Linky qui apporte un peu plus de finesse dans l'analyse de la consommation, mais en soit l'électricité on ne la voit pas se consommer, se remplir ou quoi que ce soit, juste elle passe et après on a une facture. L'eau c'est pareil, c'est un flux caché dans des tuyaux, dans des murs, et c'est pour ça que j'avais choisi les déchets à l'époque quand je devais choisir un domaine pour étudier les comportements écologiques pour ma maîtrise, j'avais choisi les déchets parce que justement c'est un flux visible, pour autant tu

peux analyser la poubelle de quelqu'un je veux dire. Alors que tu peux le faire mais c'est vachement plus technique, d'analyser la consommation énergétique de quelqu'un.

Mais j'ai l'impression qu'il y a une forme d'opposition parce que à la fois c'est un flux visible mais j'ai l'impression que c'est aussi celui qu'on voit le moins.

C'est celui qu'on met à l'écart, la définition de déchet c'est qu'on le met loin. Tout ça c'est vachement bien expliqué dans le livre de Dagognet [digression].

Du coup par rapport aux freins au tri, est-ce qu'il y a des choses spécifiques auxquelles tu penses ?

Le tri en gestion domestique ?

Oui plutôt en gestion quotidienne, y compris avec l'aspect touristique éventuellement, s'il y a des choses qui vont rentrer plus en compte.

Hum.... Alors là j'ai plutôt un blanc.

D'ailleurs, les freins au tri ou alors à la réduction aussi.

Oui...comment résumer ça, c'est vrai qu'avec la pratique, en étant dedans finalement je ne me suis plus reposé la question comme ça purement comme je pouvais me la poser à l'époque, du coup il faut me laisser le temps de chercher un peu, parce que là c'est plutôt que l'action réaction en fait depuis plusieurs années. Hum...les freins... c'est beaucoup la résistance au changement quand même, je sais que c'est un peu bateau de dire ça mais...est lié à un déchet forcément une habitude de consommation, une habitude de vivre même. Et modifier le tri, la modification d'habitude, la modification reste quand même légère, il s'agit juste de mettre un truc qui était à un autre endroit à un certain endroit mais il y a quand même la question d'intégrer, pendant ma maîtrise je voyais qu'il y avait quand même la question d'une intégration ou pas réussie ou pas du pré tri dans le logement. C'était des gens qui avait des bacs individuels jaunes ce que j'étudiais mais ce bac il était dans le jardin, dans le garage, machin et ceux qui triaient clairement c'est ceux qui avaient su intégrer matériellement l'habitude en intégrant le pré-tri dans leur cuisine, quelque part pas trop loin de leur lieu de consommation de l'emballage quoi.

D'accord, donc il y a une importance pour l'intégration matérielle du tri ?

Après c'était peut-être ma vision parce que c'est le genre de truc qui m'intéresse aussi mais j'observais en tout cas dans les entretiens que j'avais pu mener que ceux qui étaient dans le groupe qui s'en sortait pas mal, qui avait une plus grosse diversité, mais en même temps c'est juste logique, c'est que quand tu poses ça sur ton lave-vaisselle, ceux qui faisaient ça c'était toujours pareil, ils avaient 3 bouteilles de Volvic sur le lave-vaisselle, et « oui je fais le tri je mets ma bouteille », mais ils ne mettaient pas autre chose, ils ne mettaient pas les cartonnettes, les trucs, les bidules parce que à chaque fois en fait c'est quand ils allaient chercher leur courrier qu'ils apportaient leur deux bouteilles de Volvic de la journée quoi. Et du coup, mais intégrer le pré-tri ça veut dire accepter de modifier ses habitudes déjà, mais bon là je te parle d'un temps, c'était la première moitié des années 2000, les choses doivent avoir évolué chez les gens depuis mais je n'ai pas vu, enfin je ne suis pas allée voir cette évolution depuis les années 2000. Mais oui prévention net tri quand même il y a cette question de modifier les habitudes quotidiennes. Après un autre frein...l'apprentissage. Les connaissances en fait je veux dire par là, et là ça se retrouve sur le tri, c'est cette fameuse compréhension du mémo tri qui est sensée être simplifiée, on le saura plus tard, mais qui est censé être simplifiée avec l'extension des consignes de tri, mais bon je veux dire là par contre depuis le début des années 2000 où j'ai fait ma maîtrise, et maintenant ou j'ai parlé avec pas mal d'usagers dans le cadre des stands etc. je me suis dit putain il n'y a rien qui a changé, toujours « c'est compliqué » etc. et c'est toujours une...enfin hyper difficile de faire comprendre aux gens que pour que ce soit simple il suffit de voir ça de manière simple, c'est-à-dire pas se dire...en fait oui, dans ma maîtrise un truc qui ressortait sur cette incompréhension, c'était que, sûr, en fait j'avais vu trois groupes à partir de l'analyse qualitative il y avait trois groupes où ça saturait, enfin où à chaque fois cela donnait quelque chose qui semblait représentatif, qui aurait été à vérifier en mode quantitatif mais voilà. Il y avait un groupe où il n'y avait pas beaucoup de représentants, sur mon étude quali, que ma directrice de mémoire appelait « les perdus pour la France » c'est-à-dire eux, ce serait non, c'est juste, ils ne sont déjà pas d'accord de base avec n'importe quelle règle qui leur est donnée pour une raison ou pour une autre, c'est des gens d'idéologie très diverses et

variées mais en tout cas ce qu'ils ont en commun, c'est que juste non quoi. Ok donc ça c'est une très petite, c'est une minorité, après il y avait une petite catégorie aussi assez minoritaire des champions, où eux ils avaient fait des trucs de *guedin*, notamment un qui avait déplanté ses rosiers d'un côté du jardin pour les mettre de l'autre côté pour pouvoir agrandir la dalle où avant il posait sa poubelle unique et que pour intégrer aussi sa deuxième poubelle... enfin il avait fait un micmac de fou, il avait son pré-tri dans le truc, voilà, mais c'était quelqu'un d'assez maniaque aussi par ailleurs, enfin du coup je pense que ça l'avait amusé aussi de devoir intégrer ça dans ses habitudes matérielles, et voilà une autre parce qu'elle avait vu une ambassadrice de tri et parce qu'elle avait vraiment eu les réponses qu'elle voulait, voilà. Petite autre catégorie. Mais le gros en fait, ceux qui nous intéressent vraiment parce que c'est la majorité qui nous intéresse pour avoir le plus grand nombre d'emballages possibles, ils étaient de bonne volonté mais en perte de confiance en eux totale et on sentait que ça allait pouvoir basculer dans le, « perdu pour la France » quoi, avec des grades différents selon les gens mais c'était ça la majorité, c'était eux, sur eux qu'il y avait de l'enjeu et une chose que j'observais chez ces gens-là qui étaient en recherche permanent et du coup en inconfort permanent face à leur poubelle jaune, c'était qu'ils réfléchissaient en mode matière et non pas en mode objet. Or les guides de tri, le mémo tri à chaque fois, tu en as un derrière toi, ils sont faits pour être réfléchis en mode objet, parce que, encore sur le métal, l'aluminium, la cartouche bon par la matière tu peux t'en sortir mais dès que tu rentres dans le plastique sans l'extension des consignes de tri, tu es foutu si tu raisonne en mode matière. Parce que là tu te dis voilà, et après tu vois des gens qui commencent à rentrer dans des délires pas possibles, tu sais qui regardent le petit logo qui a dessous qui te définissent si c'est du polypropylène du machin du truc, alors qu'en fait on s'en fou, tout ce qu'il faut c'est flacons, bouteille, c'est juste ça qu'ils avaient à retenir et sur le guide de tri tu vois ce guide de tri là moi je l'ai dit plusieurs fois que je le trouvais mal foutu notre guide de tri en particulier pour les plastiques, c'est une erreur d'écoemballage pour moi ça aussi, *montre le guide de tri* ça ce n'est que des visuels écoemballage en fait qu'ils mettent à disposition des collectivités depuis belle lurette en fait, on utilise tous ça, ils en mettent beaucoup, alors c'est des images individuelles, c'est-à-dire que là c'est un

assemblage, ils en mettent à disposition beaucoup dans leur médiathèque, toutes les collectivités font ça, du coup elles en ont plein, elles en mettent plein et se disent à comme ça les gens ils peuvent se référer au truc, sauf que les gens quand ils voient une telle diversité en tas, ils réfléchissent à nouveau en mode matière, ils disent « ah et tout ça c'est du plastique » alors que, c'est pour ça que je défends les picto moi sur les guides, il y a un moment donné si tu as juste une représentation de bouteille en plastique, tu comprends que c'est l'objet bouteille en plastique que tu mets dedans et pas « ah oui alors attends-moi ce n'est pas tout à fait une bouteille de coca, c'est une bouteille de Pepsi, qu'est-ce que je.. » tu vois, sinon les gens ils peuvent rentrer dans des délires pas possibles. Et Grenoble ils avaient fait un truc bien aussi c'était « s'il y a un bouchon ça se trie ». Parce qu'il y a de grandes chances pour que ce soit flacon ou bouteille, et tout ce qui pose problème c'est ce qui a des opercules, c'est les pots de yaourt, les pots avec les couvercles crème fraîche etc. et ça je trouvais ça pas mal parce qu'en fait ça détendait les gens. Et en fait avec tout le monde qui a fait avec les photos d'écoemballage des trucs de tri avec de la bonne volonté mais sauf que c'est complètement tombé à côté, les gens ils se font des nœuds où ils n'ont pas besoin de les faire. Voilà, ça c'est un gros frein dans l'intégration de la connaissance, du niveau de connaissance qu'il fallait avoir pour être un bon usager trieur. Dans le domaine des politiques publiques il y avait beaucoup les...Rémi Barbier, moi à l'époque, maintenant ça date, j'avais lu un article de lui, il travaillait, il est sociologue sur Strasbourg je crois, et il avait vachement bien analysé la position en mode politique publique du coup la position de ce qu'il appelle « l'usager-trieur », c'est-à-dire que tu n'es plus seulement usager mais tu es acteur dans la chaîne, tu es un maillon de la chaîne industrielle qui participe au recyclage. A partir de là il a fait un article vachement intéressant sur comment ça se positionne, comme il se positionne, comment on fait, etc... Mais bon ça c'est pareil, c'est début des années 2000, fin ça date quoi. Rien à jour. Il doit y avoir des choses vachement plus intéressantes et plus actuelles qui sont sorties depuis qui se sont appuyées sur ce genre de travaux. Donc voilà, la connaissance et dans le mode réduction, la connaissance c'est pareil, là on le voit avec les déchets verts typiquement quand je dis... Pour moi si tu veux réussir quelque chose avec les usagers faut trouver la bonne alliance et tu ne trouves

jamais le truc parfait mais essayer d'approcher au mieux de l'alliance entre leur donner des outils matériels, style un bac jaune, un mémo tri et leur donner la connaissance. Et pour les déchets verts on retrouve vachement ça aussi parce que tu as typiquement ... C'est ce que tu avais vu dans ma présentation, c'est pour ça que ce truc je veux qu'il soit présenté comme ça. Tu as d'un côté les petits végétaux où là c'est vraiment du transfert de savoir et tu as de l'autre côté les branchages où là c'est du transfert de savoir un petit peu mais c'est surtout avant tout mettre à disposition un matériel adéquate. Là c'est vraiment séparé en deux sur les échelles, et on retrouve toujours un petit peu ça mais ne pas réussir à le diffuser ou comme ça, ça c'est un frein. Un autre champ dans l'environnement c'est tout ce qui est sociologie des innovations qui intègre tout ce qui est conduite au changement mais aussi tout ce qui les courbes d'études épidémiologique mais adaptées à l'innovation, les courbes de Forcé Manbras et celui qui est le plus connu américain je sais plus comment il s'appelle.

Et du coup ça c'est quoi ? C'est comment se transmet un comportement nouveau par exemple ?

Oui comment se transmet l'adoption d'une innovation on va dire. En fait c'est des courbes, mais ça c'est des trucs que tous les ingénieurs ils voient aussi je pense en formation marketing ou autre. Ce n'est pas uniquement en sociologie que c'est utilisé mais ça te permet notamment la courbe de Forcé Manbras ou je ne sais plus comment il s'appelle celui qui est plus connu, l'idée c'est que pour diffuser une innovation c'est comme pour un virus, tu as tes primo adoptants qui eux vont avoir un certain profil de genre aventuriers qui ont envie de tester, à qui ça ne dérange pas de s'enquiquiner un petit peu parce que le truc il n'est pas encore au point pour le moment etc.... Et pour réussir ça ensuite il va y avoir un transfert part un second groupe qui est encore un peu précurseur mais un peu plus large et surtout qui a une influence dans son cercle social. Après du coup à partir de là y ont fait ça et la forme de la courbe ça te fait une asymptote où ça va décoller d'un coup et après tu vas arriver à saturation car plus de nouvelles personnes ne voudront de ton truc car tu as déjà eu tout ceux qui étaient susceptible de l'avoir. Et ce qui est intéressant là-dedans c'est que typiquement le compostage partagé tout le boulot on a mis

deux ou trois ans à réussir à démarrer l'installation des sites parce qu'il y avait besoin de quelqu'un comme X déjà, qui contacte et revienne à la charge parce qu'il faut d'abord commencer par trouver ses primo adoptants et que si jamais juste tu dis à tous : « Oui un site de compostage partagé ça serait cool. » Non t'auras pas de réponse, ça va faire peur à tout le monde, il y a des rats, ça va puer, ça va machin, qui est-ce qui va utiliser ça, de tout façon c'est à vous de faire les déchets et pas à nous d'accueillir le composteur et tata et tata... Alors là elle y est allée, elle y est re-allée et elle a fini par le trouver ses primo adoptants. D'ailleurs dans la ville de Foix notamment, etc... Et à partir de là maintenant ça décolle et ça déroule plus facilement, il y a toujours de la résistance sur certains endroits mais c'est vachement plus facile quand avant on peut dire vos pairs qui sont les mêmes que vous ils l'ont adopté, ça marche, ils sont contents parce que... Éventuellement tu peux faire aussi des retours d'expériences sur les contraintes ou les problèmes qu'il y a, on n'essaye pas de vendre du rêve non plus, il y a une réalité à mettre sur le long terme derrière. Et ça c'est la courbe du défi d'innovation typique.

Je me demandais par rapport au rôle des enfants ? Car on dit souvent que pour transmettre un comportement des fois un des billets d'entrée c'est de fonctionner en l'apprenant à l'école aux enfants qui vont ensuite le ramener à la maison ?

Pour ça tu as une étude, pareil il doit y avoir plus à jour que ça mais ça peut te donner un indice, de Moussaoui qui avait fait ça pour EDF donc là c'est sur les comportements de maîtrise de l'énergie mais c'est complètement applicable, je crois que c'est Isabelle Moussaoui mais il doit y avoir un article, ça ne doit pas être un bouquin ou alors intégré dans un bouquin plus global. Et alors elle ce qu'il en ressortait de ses trucs c'était que ce n'était pas si fou, de mémoire c'était que ce n'était pas si dingue parce que la position d'un enfant dans le foyer ça reste la position d'un enfant dans le foyer quand même, surtout en ce qui concerne la gestion domestique. Là on n'est pas au supermarché avec un enfant qui fait un caprice parce qu'il veut un bonbon à la caisse et que les parents cèdent. Là on est

dans « qui c'est le chef à la maison » et même si des fois on trouve que, voilà, d'une manière, c'est le gosse qui fait tout etc. Ça peut rapporter, à mon avis, ce n'est pas fou mais ça existe, c'est la part des choses que je fais de mes observations moi empirique et de ce qui ressortait de son étude à elle. Après le côté... Car pour les enfants il y a le côté ils vont dire à leurs parents comment faire ça va être génial, c'est une manière d'avoir un public captif qui ensuite rapporte la bonne parole dans les foyers. Car à l'école ils sont captifs, tu les trouves tu leur causes et ils sont obligé de t'écouter mais bon ça ce n'est pas une réussite si sûre que ça, ça dépend du système d'acteur au foyer et ensuite le côté, l'argument c'est de dire c'est les futurs citoyens et tout ça. Et c'est vrai que ça c'est pareil ce n'est pas si net que ça parce que, ce qui ressortait de l'étude de Moussaoui c'est que, c'était un peu... Elle avait fait à travers les âges et elle parlait notamment du monde adolescence, typiquement tu te mets en rupture car tu es ado et c'est ta façon de grandir et que tu te mets aussi en rupture par rapport à ce genre de préconisation et ça une fois que tu es sorti de l'époque ado, tu es étudiant, tu es un petit peu, tu fais comme tu peux quoi ou tu commences à être jeune travailleur c'est pareil, tu commences à gérer ton foyer, tu n'es pas forcément en train de te dire comment je vais être hyper écolo à la maison ça va être génial et après tu fais tes gosses et la de toute façon c'est carnage, fin voilà il y a de gens qui se mettent des contraintes énormes, ils sont peu pour pouvoir avoir des gosses de manière écologique, mais les gosses c'est carnage. Enfin, les jeunes enfants et les bébés. Plus pas le temps. Plus juste vie de fou. Donc voilà finalement tu les prends gosses puis après tu as une longue période où ça ne va pas être facile de les garder. Après je pense qu'il y a déjà eu des impacts genre le fait de pas jeter des choses par terre où ça a commencé sur nos générations, où on nous apprenait un petit peu qu'il fallait falloir faire gaffe. Je pense quand même ça a percolé et il n'y a pas rien qui reste mais les effets des gens qui disent comme ça : « C'est sûr ça permet ça » je pense c'est un petit peu plus mesuré que ça.

Annexe P : Rétroplanning du stage

Tâches	Partenaires de travail	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33
		Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août							
Quinzaine d'intégration et de découverte	Ensemble du Smectom																							
Axe 1: Développer le compostage dans les hébergements touristiques																								
Préparation de l'opération																								
Préparer et envoyer un mail pour obtenir les contacts des hébergements touristiques des communes	Communes																							
Préparer et envoyer un mail qui sera transmis par la fédération Gîtes de France	Gîtes de France Ariège																							
Compléter les recherches : contacter l'ADT pour savoir si possibilité d'obtenir liste, regarder About France, listes de réseau...	Les derniers hébergements touristiques																							
Contacteur personnes ressource + ancienne stagiaire pour retour d'expérience	Camille, Elsa, autres syndicats																							
Conception du formulaire d'inscription pour les composteurs	Lorena																							
Période durant laquelle les hébergements touristiques réservent les composteurs	Hébergements																							
Préparer le brief pour le graphiste et l'imprimeur	Graphiste																							
Consultation et travail avec le graphiste pour le kit com	Lorena																							
Consultation et travail pour imprimeur	Lorena																							
Préparer l'argumentaire pour les hébergements	Lorena																							
Chercher si d'autres syndicats ont mené la même démarche et s'entretenir avec eux pour retour d'expérience	Autres syndicats																							
Benchmark des prix pratiqués dans les autres établissements	Autres syndicats																							
Mise en place de l'opération																								
Réception du kit com complet pour être prêt pour la distribution (s'assurer qu'on a des bioeaux, suffisamment de composteurs...)	Lorena																							
Faire livrer des palettes de composteurs aux territoires traitement	Lorena																							
Prendre contact avec les hébergements touristiques volontaires pour installer les composteurs	Lorena, les hébergements volontaires																							
Assurer le suivi des composteurs et obtenir un retour sur cette action de la part des pro	Hébergements																							
Conférence de presse	Lorena																							

Tâches	Partenaires de travail	011	012	013	014	015	016	017	018	019	020	021	022	023	024	025	026	027	028	029	030	031	032	033
		Mars			Avril				Mai				Juin				Juillet				Août			
Axe 2: Extension des consignes de tri																								
Réfléchir aux éléments de communication pour le plan de com à destination des touristes	Lorena, Hildene																							
Estimation du nombre de supports à produire (se faire aider des OT et BIT) pour diffusion	Lorena, OT, BIT																							
Axe 3: Suivi des campings																								
Reprendre contact avec les campings pour un bilan et ajustements à faire	Anciens campings participants																							
Installer et accompagner les campings (objectif 25 campings avec composteur fonctionnel)	Lorena,																							
Installation de composteurs dans les gros hébergements touristiques	Lorena																							
Axe 4: Labels																								
Faire un état des lieux des labels durables existants en hébergement touristique en Ariège																								
Concevoir des arguments pour le compostage s'appuyant sur ces labels et leur valorisation du compostage																								
Autres éléments																								
Partiels LLCER Swahili																								
TAC2021	Lorena																							
Semaine de récupération																								
Création de contenu pour le concours de forte différenciée	Hasna																							
Mise à jour du site internet																								
Organisation de la journée technique RCCO + AG RCCO																								

Annexe Q : Photos de l'opération « En vacances aussi je composte ! »



Amélioration des pratiques de tri des déchets en hébergement touristique



TABLE DES FIGURES

Figure A: Obligation et réglementations en fonction des échelons territoriaux (GOUËT, 2016)	15
Figure B Classification des déchets selon leur producteur (données : ADEME, conception : Vallée, 2021)	16
Figure C: Composition des ordures ménagères résiduelles en 2017 (ADEME, 2018, p.27)	19
Figure D: Caractérisation de la poubelle noire d'un habitant du territoire du Smectom (Gouët, 2021, p.18)	19
Figure E: Schéma présentant les différents types d'économies (Gouët, 2021, p.8)	29
Figure F: Carte du territoire du Smectom du Plantaurel (Bringuier, 2021).....	52
Figure G: Organisation du Smectom du Plantaurel (source: smectom.fr, onglet gouvernance).....	54
Figure H: Caractérisation des OMR du Smectom (Gouët, 2021).....	59
Figure I: Carte du département de l'Ariège (Flappiefh, 2016).....	60
Figure J Carte des activités économiques en Ariège (CCI, 2016)	62
Figure K: Type d'hébergement répondant à l'enquête (Vallée, 2021).....	82
Figure L: Nombre de couchages des bénéficiaires et des répondants (Vallée, 2021)	83
Figure M: Localisation des bénéficiaires et répondants (Vallée, 2021).....	83
Figure N: Canal de connaissance de l'opération (Vallée, 2021).....	84
Figure O: Hypothèses et sous-hypothèses (Vallée, 2021)	99

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Filière de traitement des déchets collectés (Rapport d'activité Smectom, 2018).	27
Tableau 2: Retours sur la signalétique de la part des hébergeurs bénéficiaires de l'opération (Vallée, 2021).....	85
Tableau 3: Remarques et commentaires laissés par les bénéficiaires de l'opération (Vallée, 2021)	86
Tableau 4: SWOT bilan de la mission de stage (Vallée, 2021)	93
Tableau 5: Profil des enquêtés de l'enquête qualitative (Vallée, 2021)	100
Tableau 6: Préconisations pour le Smectom du Plantaurel (Vallée, 2021)	136

TABLE DES MATIERES

Introduction	7
PARTIE 1 : Les déchets, le tourisme et leurs enjeux.....	5
Introduction de la Partie 1	10
Chapitre 1 : Parmi les empreintes laissées par l'Homme : les déchets	11
1.1 Une définition par l'effroi et l'abandon	11
1.2 Historique de la gestion des déchets.....	12
1.3 Compétences liées à la gestion des déchets	14
1.4 Les principaux chiffres concernant les déchets en France	15
1.5 Autopsie de la poubelle d'un français et d'un résident du territoire couvert par le Smectom du Plantaurel	17
1.6 Coût et financement de la gestion des déchets	20
1.6 Les différentes collectes de déchets	25
1.7 La réduction des déchets, problématique au cœur de l'actualité.....	31
Chapitre 2 Difficile compatibilité avec le tourisme	38
2.1 Tourisme, loisirs et vacances	38
2.2 Le tourisme absorbe les tendances de la société.....	42
2.3 Production de déchet en tourisme	45
Conclusion de la partie 1.....	48
PARTIE 2 : La gestion des déchets en Ariège, un enjeu de taille.....	49
Introduction de la partie 2	50
Chapitre 3 : Le SMECTOM du Plantaurel : organisation et territoire d'action 	51
3.1 Un syndicat mixte assurant une mission d'intérêt général.....	51
3.2 Un territoire d'action étendu	52

3.3 Pouvoir délibérant, pouvoir exécutif, quelle gouvernance pour le Smectom du Plantaurel ?	53
3.4 Le pôle réduction des déchets : un pôle en développement.....	56
3.5 La nécessaire prise en compte de la population touristique dans les objectifs du Smectom du Plantaurel	58
Chapitre 4 : Le tourisme en Ariège, un secteur économique en croissance	59
4. 1 Un département rural et montagneux.....	59
4.2 Une économie encore marquée par un passé industriel	60
4.3 Une accessibilité en partie conditionnée à l'usage de la voiture.....	61
4.4 Portrait du touriste ariègeois.....	62
4.5 Un territoire touristique offrant une diversité d'activités	64
Chapitre 5 Le compostage de proximité, émergence d'une pratique	65
5.1 De la pratique ancestrale à l'application contemporaine	65
5.2 Une législation en constante évolution	66
Chapitre 6 : Opération « En vacances aussi je composte ! »	73
6.1 Une mission dans la poursuite d'un travail de prévention plus global	73
6. 2 La réduction des biodéchets des hébergements touristiques.....	75
Conclusion de la partie 2	95
Partie 3 : Leviers et recommandations pour un meilleur tri des déchets lors du séjour en hébergement touristique	96
Introduction de la partie 3	97
Chapitre 7 : Méthodologie de recherche	98
7.1 Des hypothèses s'appuyant sur différentes échelles.....	98
7.2 Pertinence de l'enquête qualitative.....	99
7.3 Choix des profils des enquêtés	100
Chapitre 8 : Démonstration des hypothèses	102

8.1 Hypothèse 1 : Le tri semble contraignant et ennuyeux pour les vacanciers	102
8.2 Hypothèse 2 : Les hébergeurs touristiques doivent prendre conscience de leur place centrale dans la question du tri en vacances	113
8.3 Hypothèse 3: Le développement actuel de l'intérêt pour l'environnement est un appui pour développer la pratique du tri en vacances	124
Chapitre 9 : Préconisations pour le Smectom du Plantaurel	133
9.1 S'appuyer sur le déploiement de la tarification incitative pour développer les actions à destination des hébergeurs touristiques	133
9.2 Création d'une commission de travail au sein du Smectom du Plantaurel incluant les professionnels du tourisme.....	137
9.3 Conception d'un simulateur de coût avec la redevance spéciale et la tarification incitative	138
9.4 Envoi du simulateur par mail aux hébergeurs touristiques ariègeois....	140
9.5 Création d'un grand panneau visuel à mettre dans la zone de tri pour les hébergeurs	141
9.6 Mise à disposition d'une affiche récapitulative pour les saisonniers	142
9.7 Mise à disposition d'un dépliant explicatif pour une meilleure gestion des déchets en hébergement touristique	143
Conclusion de la partie 3.....	145
Conclusion générale.....	147
Bibliographie.....	150
Annexe A : Synthèse des fiches OPTIGEDE	157
Annexe B : Dossier presse de la conférence de presse du 17 juin 2021	160
Annexe C : Retombée presse de la conférence du 17 juin 2021.....	173
Annexe D : Compte rendu d'entretien animateur tri prévention.....	175
Annexe E : Retranscription d'entretien hébergeur 1	178

Annexe F : Compte rendu d’entretien hébergeur 2.....	188
Annexe G : Compte rendu d’entretien hébergeur 3	190
Annexe H : Compte rendu d’entretien hébergeur 4	193
Annexe I : Retranscription entretien hébergeur 5.....	195
Annexe J : Compte rendu d’entretien touriste 1	215
Annexe K : Compte rendu d’entretien touriste 2.....	218
Annexe L : Retranscription entretien touriste 3	222
Annexe M : Compte rendu d’entretien professionnel de la valorisation touristique	230
Annexe N : Retranscription d’entretien élu	234
Annexe O : Retranscription d’entretien sociologue	249
Annexe P : Rétroplanning du stage	263
Annexe Q : Photos de l’opération « En vacances aussi je composte ! »	265
Table des figures	267
Table des tableaux	268

Amélioration des pratiques de tri des déchets en hébergement touristique

Résumé

La gestion des déchets est actuellement un enjeu prégnant en France. Au cours du temps, la législation a priorisé les modes de traitement des déchets : réduire, réutiliser, recycler et valoriser, offrant ainsi à la prévention un rôle majeur. Néanmoins les territoires touristiques sont confrontés à une difficulté supplémentaire : mobiliser les touristes sur la thématique des déchets et du tri s'avère une entreprise délicate. Pour autant, étant donné l'importance des flux touristiques en France et de leur impacts, il est aujourd'hui essentiel de les inclure dans les programmes de prévention. Conscient de cette problématique, le Smectom du Plantaurel a lancé une opération de développement du compostage en hébergement touristique. Ce mémoire étudie la mise en œuvre de ce projet, analyse ses facteurs de réussite, ses freins et présente des préconisations afin de renforcer la mobilisation des hébergeurs touristiques et la sensibilisation des touristes à un meilleur tri des déchets.

Mots clés : déchets – compostage – hébergement – prévention

Waste sorting improvement in tourist accommodation

Abstract

Waste management is currently a significant issue in France. Over time, legislation has prioritized waste treatment methods: reduce, reuse, recycle and recover, thus giving prevention a major role. Tourist areas are faced with an additional difficulty: mobilizing tourists on the topic of waste and sorting is a delicate undertaking. Despite it all, given the importance of tourist flows in France and their impacts, it is now essential that they be included in prevention programs. Aware of this issue, the Smectom du Plantaurel has launched an operation to develop composting in tourist accommodation. This thesis studies the implementation of this project, analyzes its success factors, its obstacles and presents recommendations in order to mobilize tourist accommodation providers and make tourists aware of better waste sorting.

Keywords: waste - composting - accommodation - prevention